



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Rapport d'activités 2024

INTRODUCTION	6
1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS	7
1.1. Organisation du MAE	7
a. Mission Statement	7
b. Attributions du département	7
c. Organisation du MAE	9
d. Culture sécuritaire du département	10
e. Égalité des genres	10
f. Conseil et évaluation des missions diplomatiques	11
1.2. La communication du MAE	12
1.3. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale	12
1.4. Gestion du corps diplomatique et consulaite étranger à Luxembourg	14
a. Corps diplomatique	14
b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur	15
1.5. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques	15
a. Chancellerie	15
b. Gestion des distinctions honorifiques	16
1.6. Affaires consulaires	16
a. Assistance consulaire	16
b. Programme de vacances-travail	17
c. Délivrance de passeports, visas et légalisations	18
1.7. Activités du Service juridique du MAE	28
a. Réunions relatives au droit de l'Union	28
b. Réunions relatives au droit international public	28
c. Représentations devant les juridictions européennes et internationales	30
1.8. Interaction avec le Parlement	30
a. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire	30
b. Questions parlementaires adressées à la ministre de la Défense	35
1.9. Coopération et diplomatie culturelle	36
a. La promotion culturelle à l'étranger	36

b. Coopération avec les institutions culturelles	37
1.10. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales	37
a. Luxembourg, capitale européenne	37
b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)	39
2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL	40
2.1. Europe	40
a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg	40
b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne	42
c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne	46
d. Balkans occidentaux et Turquie	48
e. Europe orientale, Caucase du Sud et Asie centrale	49
2.2. Amériques	52
a. Amérique du Nord	52
b. Amérique latine	54
2.3. Asie et Océanie	56
2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	62
2.5. Afrique sub-saharienne	64
3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES	69
3.1. Benelux	69
3.2. Grande-Région	70
3.3. Organisation des Nations unies et droits humains	71
a. Droits humains	71
b. Assemblée générale des Nations unies (AGNU)	76
c. Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU)	78
d. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	79
e. Mise en œuvre de l'Agencia « Femmes et paix et sécurité » pour la période 2025-2030	79
3.4. OCDE	82
3.5. OSCE	82
3.6. Conseil de l'Europe	83
3.7. Politique de sécurité internationale	84
3.8. OTAN	88

3.9. OIF	90
4. PROMOTION DU COMMERCERCE EXTÉRIEUR ET DES INVESTISSEMENTS	91
4.1. Stimulation du développement des entreprises à l'international	91
4.2. Promotion de l'économie à l'étranger pour attirer des investissements et des talents	91
4.3. Participation du Luxembourg à l'Exposition universelle à Osaka en 2025	96
4.4. Activités marketing et communication	96
4.5. Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT)	97
5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE	97
5.1. Coopération bilatérale	98
5.2. Coopération multilatérale	104
5.3. Coopération avec les organisations non-gouvernementales	106
5.4. Action humanitaire	108
5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche, Digital for Development (D4D)	112
5.6. Évaluation et Contrôle de qualité	113
5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement	114
5.8. Appui aux programmes	114
6. LA DÉFENSE	115
6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2035	115
a. Travaux législatifs en cours	115
b. Infrastructures de la Défense	116
c. Développement capacitaires	117
d. Autres développements	124
6.2. Armée luxembourgeoise	125
a. Missions nationales de l'Armée	125
b. Participation à des missions et opérations	125
6.3. L'effort de défense	128
7. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE	129

7.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur	129
7.2. Efforts en matière de formations des agents	130
7.3. Sondage du personnel	131
7.4. La vie en poste	131
7.5. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales	132
7.6. Réseau diplomatique	133
7.7. Situation financière	137
a. Le budget	137
b. Les recettes consulaires	138
c. Les immeubles des missions diplomatiques à l'étranger appartenant à l'État	139
8. RELEVÉ DES VISITES ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS IMPLIQUANT LA DIRECTION DU PROTOCOLE ET DE LA CHANCELLERIE	140

INTRODUCTION

Depuis la prise de fonctions du nouveau gouvernement fin 2023, tous les grands domaines de la politique étrangère sont regroupés au sein d'un même ministère. Ainsi, le Commerce extérieur fait désormais partie intégrante de notre portefeuille, tout comme la Grande-Région. Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur assume par ailleurs la responsabilité de la Coopération au développement, alors que la Défense reste attachée à ce ministère, mais fait partie du portefeuille de la ministre Backes avec qui le ministre Bettel travaille en étroite collaboration sur les dossiers où des synergies existent entre la politique étrangère et la politique de défense. Tel que prévu par l'accord de coalition 2023-2028, la diplomatie, y compris le commerce extérieur, la coopération au développement et la défense sont gérés dans une approche intégrée afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines de l'action extérieure du Luxembourg.

2024 a été une année mouvementée, tant au niveau européen qu'international.

Les crises et les conflits restent malheureusement omniprésents à travers le monde. Au cours des 12 derniers mois, deux régions ont particulièrement attiré notre attention et mobilisé nos efforts : l'Ukraine et le Proche-Orient.

Le Luxembourg s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de jouer un rôle actif en faveur de solutions constructives, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Ainsi, il a entamé en septembre 2024 son mandat de deux ans au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et assume depuis la mi-novembre la Présidence semestrielle du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, la plus ancienne organisation intergouvernementale d'Europe dédiée à la promotion et à la défense des droits humains, des principes démocratiques et de l'État de droit. En même temps, le Luxembourg a continué à assumer ses responsabilités de membre non-permanent du Conseil des droits de l'homme des Nations unies (2022-2024).

En juin 2024, les citoyens européens ont été appelés aux urnes pour les élections européennes, qui ont marqué le début d'un nouveau cycle législatif pour l'Union européenne, marqué par l'entrée en fonction d'un nouveau Parlement, d'une nouvelle Commission européenne avec une nouvelle haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi que d'un nouveau président du Conseil européen, œuvrant ensemble à faire avancer une Union européenne forte et unie.

Le ministère travaille de manière continue sur l'amélioration de son fonctionnement interne, dans un esprit de pragmatisme et d'efficacité, que ce soit à travers la modernisation de son cadre normatif, la digitalisation, une communication interne plus fluide et externe mieux ciblée, une gestion moderne des ressources humaines, une dynamisation de sa politique de siège, ainsi que l'adaptation continue du réseau diplomatique luxembourgeois. Dans ce contexte, le MAE a ouvert en 2024 deux nouvelles ambassades au Canada et au Rwanda.

Rappelons l'objectif de la diplomatie luxembourgeoise d'être au service des Luxembourgeois, des institutions de l'Etat, du secteur privé et de la société civile, pour soutenir et défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts luxembourgeois dans les domaines politique, économique et commercial, consulaire et culturel, tout en promouvant l'image du pays et en défendant les valeurs de liberté, de paix et de sécurité. A travers le MAE, le Luxembourg s'engage pour une Union européenne forte et un monde où prévalent la démocratie, les droits humains, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la solidarité et le développement durable.

1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS

1.1. Organisation du MAE

a. Mission Statement

Le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (MAE) met en œuvre la politique étrangère et européenne du Luxembourg et promeut les intérêts du Luxembourg à l'étranger. Il coordonne l'action extérieure de l'ensemble du gouvernement luxembourgeois. Il vise à mettre en œuvre une approche cohérente en matière de diplomatie, de défense et de coopération au développement. La diplomatie comporte un volet économique dont le commerce extérieur et la promotion des investissements.

Notre diplomatie est au service des Luxembourgeois, des institutions de l'Etat, du secteur privé et de la société civile, pour soutenir et défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts luxembourgeois dans les domaines politique, économique et commercial, consulaire et culturel, tout en promouvant l'image du pays.

Membre fondateur de la plupart des grandes organisations internationales, dont l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation des Nations unies, le Luxembourg est un fervent défenseur de l'intégration européenne et du multilatéralisme. La diplomatie luxembourgeoise défend les valeurs de liberté, de paix et de sécurité. Elle s'engage pour la démocratie, les droits humains, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la solidarité et le développement durable. Ses activités s'inscrivent dans un souci constant de préserver et renforcer le cadre du droit international.

b. Attributions du département

Suite aux élections d'octobre 2023, et depuis le 28 novembre 2023, les missions du MAE sont définies par l'annexe B du règlement interne du Gouvernement.

I. Attributions relevant des compétences du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

1. Relations internationales - Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales - Politique étrangère et de sécurité - Opérations pour le maintien de la paix - Comité interministériel des droits de l'homme - Relations culturelles internationales - Organisations et conférences internationales - Traités et accords internationaux - Administration et coordination générale du ministère - Service diplomatique – Affaires consulaires : passeports, visas, légalisations et assistance consulaire - Protocole du Gouvernement (en concertation avec le ministère d'État pour le volet des cérémonies publiques).
2. Politique européenne - Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels - Coordination de la transposition et de l'application du droit de l'Union européenne - Comité interministériel de coordination de la politique européenne (CICPE) -

Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT) - Coopération institutionnalisée de la Grande Région – Maison de la Grande Région.

3. Relations économiques internationales - Organisations économiques multilatérales - Politique commerciale internationale - Diplomatie économique - Coordination en matière de mise en œuvre des sanctions internationales - Sécurité économique (volet international et européen).
4. Siège des institutions, d'organismes européens et internationaux - Politique du siège - Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.
5. Promotion et prospection économiques – Promotion du commerce extérieur – Prospection des investissements (en concertation avec le ministère de l'Économie, le ministère des Finances et le ministère d'État) – Présidence du Trade and Investment Board (TIB) (compétence partagée avec le ministère de l'Économie), Présidence du Trade and Investment Steering Committee (TISC) - Coordination TISC, TIB – Missions économiques - Foires et salons spécialisés à l'étranger - Encadrement des activités internationales des entreprises luxembourgeoises - Instruments financiers de promotion des exportations - Administration et animation du réseau des Luxembourg trade and investment offices (LTIO) – Coordination et financement du volet prospection de Luxinnovation - Instruments financiers de promotion des exportations - Contrôle des exportations, des importations et du transit - OCEIT - GIE Expositions universelles.
6. Coordination et mise en œuvre de la politique de coopération au développement et d'action humanitaire - Coordination de l'aide publique au développement luxembourgeoise - Coordination et mise en œuvre du volet international des Objectifs de développement durable - Banque européenne d'investissement (volet BEI Monde) - Banques multilatérales de développement (y compris Fonds monétaire international et Banque mondiale) (volet coopération au développement) - Gestion des mandataires des projets et programmes bilatéraux - Relations avec les organisations non gouvernementales - Relations avec les organisations européennes et multilatérales de développement et d'action humanitaire - Comité interministériel pour la coopération au développement.

II. Attributions relevant des compétences de la ministre de la Défense

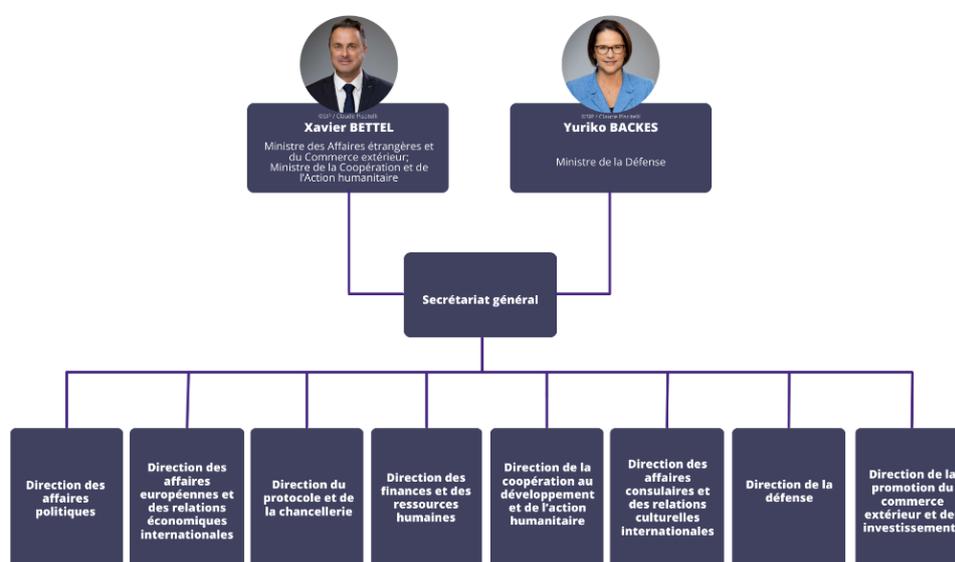
1. Politique générale de défense et politique de coopération internationale en matière de défense - Planification stratégique de l'effort de défense - Planification et suivi des déploiements au sein des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise - Développement de capacités de défense nationales et multinationales dans les domaines terrestre, aérien, espace et cyber destinées à des fins militaires ou à double usage - Soutien au développement d'une approche pangouvernementale de l'effort de défense en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Protection nationale ainsi que les ministères et autorités concernés, notamment le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
2. Armée : Défense du territoire national - Assistance en cas de catastrophes - Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales - Participation à des opérations de gestion des crises et à des missions d'aide humanitaire - Participation à la vérification et au contrôle de l'exécution des traités internationaux en matière de contrôle de l'armement - Modernisation des infrastructures et des équipements - Rôle social - Reconversion des soldats volontaires - Juridictions militaires - Ordres militaires - Anciens combattants - Relations avec les instances militaires alliées et partenaires - Sports militaires.

c. Organisation du MAE

Le MAE se compose d'un Secrétariat général et de huit directions à Luxembourg, ainsi que de 66 missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les attributions du MAE sont axées autour du concept des « 3D » - diplomatie, développement, défense – afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action associés de près ou de loin à la diplomatie et aux affaires extérieures.¹ Certains domaines d'action sont partagés avec d'autres départements.

Les missions diplomatiques - qu'il s'agisse d'ambassades, de représentations permanentes ou de consulats généraux - représentent l'intégralité de l'État auprès des pays et organisations où elles sont accréditées, comme cela est stipulé par la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

Le MAE a opéré sous l'autorité de deux ministres. L'organigramme du MAE se présentait comme suit au 31 décembre 2024 :



Le règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant le plan d'organisation de l'administration centrale du MAE précise que « *le Secrétariat général est dirigé par un secrétaire général, qui remplit sa tâche à l'égard des ministres ayant des compétences au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes. Il a pour mission de coordonner toutes les actions de la politique extérieure et d'en assurer la cohérence, ainsi que de veiller à l'unité de la gestion administrative du ministère, à la coordination des services qui en relèvent et au bon fonctionnement des missions diplomatiques et consulaires.* ».

¹ L'accord de coalition du 28 novembre 2023 stipule « *La diplomatie, la diplomatie économique, y compris le commerce extérieur, la coopération au développement et la défense seront gérés dans une approche intégrée afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action de la diplomatie et des affaires extérieures.* »

d. Culture sécuritaire du département

Au cours de l'année, le MAE a intensifié ses efforts de professionnalisation et de standardisation de la sûreté-sécurité, tout en poursuivant une approche inclusive. Cette approche a permis de renforcer la culture sécuritaire au sein du ministère et à travers les missions diplomatiques et consulaires. La Cellule Sécurité, sous l'égide du secrétaire général, et en collaboration avec toutes les directions concernées, a œuvré de manière à instaurer un socle de procédures et standards, tout en tenant compte des spécificités terrain. Ce socle servira à améliorer la sécurité des agents, qu'ils se trouvent en poste à l'étranger ou en voyage de service.

Parmi les activités phares de l'année, on notera en particulier :

- Poursuite d'une veille stratégique à la fois globale et ciblée sur les postes les plus exposés avec une analyse des risques pays, adaptée aux besoins du MAE ;
- Rédaction, diffusion et présentation d'un corpus sûreté-sécurité contenant une stratégie et des documents opérationnels de mise en œuvre, à des fins de protection, de mitigation des risques, de préparation et de gestion de crise ;
- Elargissement de l'étendue des instructions de sécurité pour les déplacements en « zone orange et/ou rouge » afin de couvrir tous les pays dans lesquels le Luxembourg est représenté physiquement ou par une co-accréditation ;
- Représentation du Luxembourg au Comité de sécurité du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et échanges accentués avec les pays partenaires ;
- Sur le volet ressources humaines et sensibilisation à la sûreté-sécurité, la nomination de points focaux sûreté-sécurité (PFSS) afin de renforcer le suivi des dossiers sécuritaires et le développement de procédures standardisées dans chaque mission ;
- Poursuite de formations de type « *Hostile Environment Awareness Training* » (HEAT) et développement d'une offre de formations sur mesure en matière de sûreté-sécurité (PFSS, conduite défensive, etc.) ;
- Investissement dans la sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service, notamment par le biais de missions de terrain ;
- Poursuite du volet infrastructure et équipement en entamant un inventaire complet auprès des postes et en continuant voire en élargissant la distribution centralisée de matériel (entre autres, comprimés d'iodure de potassium, trousse de premiers secours, équipement de protection individuelle, ...).

e. Égalité des genres

La politique du MAE en faveur de l'égalité des genres s'est renforcée à travers un engagement résolu sur le sujet dans les instances internationales et européennes. Le Luxembourg a apporté un soutien ciblé et systématique à la protection ainsi qu'à la promotion des droits des femmes et des filles.

Dans ce cadre et lors des échanges politiques avec ses partenaires, le Luxembourg a œuvré pour renforcer le rôle des femmes et des filles dans la société et sur la scène politique, tout en favorisant l'égalité des genres. Un accent particulier a été mis sur l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé de base et le respect des droits sexuels et reproductifs.

Le MAE s'est impliqué activement dans la représentation officielle du pays lors de conférences internationales, notamment par le biais de l'ambassadrice itinérante pour les droits humains, qui s'est rendue à des événements à Bruxelles et à Berlin. En parallèle, elle a pris part à de nombreuses

rencontres et débats sur l'égalité des genres au Luxembourg, contribuant ainsi à la réflexion et aux actions en faveur de la protection et du renforcement des droits des femmes, des filles et des minorités au niveau international.

Une intensification de la communication sur les réseaux sociaux a été effectuée, mettant en lumière des thématiques majeures telles que la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, la défense et la promotion de leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'accès à un avortement sécurisé.

f. Conseil et évaluation des missions diplomatiques

L'objectif du Service de conseil et d'évaluation est d'effectuer une appréciation objective et factuelle de l'organisation et du fonctionnement des missions diplomatiques. Les critères d'évaluation sont l'efficacité de l'exécution, l'efficacité de la gestion et la conformité de la gestion. La leçon tirée d'une première année d'expérience pleine sur douze mois est que le processus et la méthodologie de travail développés par le Service se sont révélés largement adaptés avec quelques petits ajustements sur base de l'expérience de chaque visite sur place. Ainsi par exemple, la liste des éléments à inspecter, les questionnaires (organisationnel et personnel) et le déroulement des visites ont-ils été ponctuellement mis à jour sur la base de l'expérience *in situ* et les commentaires des postes visités.

Les visites d'évaluation sont préparées de manière coopérative entre le Service et le poste concerné. De façon générale, les postes diplomatiques s'étaient bien préparés ce qui a favorisé un bon déroulement de la visite d'évaluation. La visite se déroule selon un schéma qui a désormais fait ses preuves. Un programme détaillé du déroulement de la visite permet d'examiner, de décrire et d'évaluer dix-huit éléments distincts, relatifs à l'organisation et au fonctionnement d'une mission diplomatique. Des entretiens personnels sont menés avec chacun des membres du poste, personnel détaché et recruté sur place. Ces entretiens sont consacrés à l'examen de la satisfaction personnelle des agents avec leur travail au sein du poste, du climat de travail ou à d'autres questions que les agents désirent évoquer dans le cadre du mandat du Service.

Les rapports de mission sont assortis des recommandations et de mesures de correction. Le Service recommande ces mesures mais il appartient au secrétaire général, après concertation avec le poste et la direction concernés, de décider de la mise en œuvre d'une recommandation.

En 2024, huit inspections ordinaires et une mission *ad hoc* ont été effectuées. Elles se sont bien déroulées avec une acceptation élevée de la part des postes. L'impression qui se dégage de neuf visites d'évaluation est que les ambassades fonctionnent généralement bien et que les chefs de poste gèrent correctement leurs missions. Le personnel détaché et le personnel recruté travaillent généralement bien, sont efficaces et dévoués, compétents et remplissent leurs missions.

Les difficultés principales constatées tiennent à une relative inadéquation des infrastructures, un manque de ressources humaines plus prononcé dans certains postes que dans d'autres, et conduisant à une efficacité plus limitée de certains services publics de l'ambassade, une définition insuffisante entre chef/fes de poste et département des priorités et du niveau d'ambition du poste qui est laissé à la libre et seule appréciation du chef de poste ainsi que des défis dans les relations interpersonnelles qui peuvent nuire au fonctionnement optimal d'une petite organisation à l'image des ambassades luxembourgeoises.

Le nombre de missions exécutées a atteint l'objectif d'activité annuelle du Service, à savoir généralement une visite ordinaire par mois hormis les périodes estivales (*juillet, août*) et de fin d'année (*décembre*). La planification des missions d'évaluation régulières est géographiquement équilibrée parmi les représentations situées en Europe (4), en Asie (2) et dans les Amériques (2). La priorité a été accordée aux primo et secundo ambassadeurs, ces chef/fes de poste étant détachés dans des pays plus lointains.

Les ressources humaines dont disposent les différents postes varient entre 2 à 4 agents détachés (moyenne 2,5) et de 4 à 7 personnes localement recrutées (moyenne 6,9). Le nombre plus élevé d'agents locaux auprès de certaines missions est notamment dû à une activité consulaire accrue, mais non nécessairement liée au nombre des pays de co-accréditation des représentations diplomatiques.

1.2. La communication du MAE

Depuis 2016, le MAE dispose d'une Cellule Information et Communication (CIC) intégrée au Secrétariat général. Cette unité est chargée de coordonner la communication interne et externe du ministère, en collaboration étroite avec ses huit directions et son réseau diplomatique. La CIC est responsable de l'élaboration de la stratégie de communication destinée aux citoyens et de la mise en place des outils nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour moderniser sa présence en ligne, le MAE a travaillé en partenariat avec le Centre des Technologies de l'Information de l'État (CTIE) afin de mettre à jour les sites web des missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg. Ce projet, finalisé en août 2023, a permis au MAE de gérer plus de 57 sites internet pour le ministère et ses représentations, accessibles en 13 langues. Le site du MAE même a été migré dans une nouvelle mouture et sa modernisation se poursuivra en 2025. En parallèle, le ministère a collaboré avec le CTIE pour entreprendre une refonte complète de son intranet, visant à optimiser la communication interne.

Le ministère a continué à développer sa présence sur les réseaux sociaux, avec un total de 47 comptes Twitter et 24 pages Facebook. L'année précédente, l'ensemble des comptes des missions diplomatiques avait été harmonisé selon la nouvelle charte graphique du Service information et presse (SIP) et regroupé sous une nomenclature uniforme pour en faciliter l'identification. Dès 2022, des guides spécifiques pour les ambassades ont été créés, suivis en 2023 par l'élaboration d'un calendrier et de supports graphiques pour les réseaux sociaux, réalisés en collaboration avec les directions et les missions diplomatiques. Cette année le MAE a poursuivi l'organisation régulière de campagnes sur les réseaux sociaux en lien avec des événements majeurs, en coopération avec son réseau diplomatique. Dans un environnement en constante évolution, le MAE s'efforce de maintenir une communication efficace, claire et accessible à la pointe des exigences digitales. Cela passe par le renforcement des équipes, la modernisation de ses outils numériques et l'amplification de sa présence sur les plateformes sociales. Ces initiatives visent à relever les défis contemporains tout en consolidant la visibilité et l'influence du ministère sur la scène internationale.

1.3. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale

La direction du Protocole et de la Chancellerie (direction 3) est responsable du service protocolaire du gouvernement luxembourgeois. Elle assure l'organisation logistique et protocolaire des visites de dignitaires étrangers lorsqu'ils se rendent au Luxembourg pour des rencontres bilatérales, des

conférences internationales, des cérémonies ou des séminaires impliquant des membres du gouvernement.

En outre, une collaboration étroite est établie entre le MAE et la Cour grand-ducale, lorsque des dignitaires étrangers demandent à rencontrer Son Altesse Royale le Grand-Duc. De même, elle travaille en coordination avec les services compétents de la Ville de Luxembourg et de la Chambre des députés pour les visites officielles organisées par le Parlement luxembourgeois ou en partenariat avec celui-ci.

En tant qu'acteur clé dans la gestion logistique et protocolaire des événements de haut niveau, la direction 3, joue un rôle essentiel dans le renforcement des relations diplomatiques et économiques avec les partenaires étrangers. Elle contribue également à la promotion de l'image du Luxembourg à l'international.

Elle a ainsi organisé 57 visites de travail, dont 11 ont dû être reportées ou annulées. La direction 3 est également régulièrement sollicitée pour se charger des aspects logistiques de réunions et événements internationaux organisés au Luxembourg par le gouvernement luxembourgeois. Dans ce cadre, elle a organisé un total de 22 réunions, colloques et conférences.

Traditionnellement, la direction 3 apporte son soutien à la Cour grand-ducale en contribuant notamment à l'organisation de visites d'Etat ou de visites officielles de chefs d'Etat étrangers. Une visite d'Etat sortante en Belgique et une visite d'Etat entrante de la République tchèque ont pu être organisées cette année. De plus, l'année a été marquée par la visite officielle de Sa Sainteté le Pape François au Luxembourg.

En matière de cérémonies nationales, la direction 3 est chargée de la coordination et de l'organisation des festivités de la Fête nationale. Chaque 23 juin, cet événement rassemble les représentants des corps constitués luxembourgeois, des ministères, des administrations, ainsi que des membres de la société civile et du grand public. Parmi les invités figurent également les ambassadeurs et chargés d'affaires a.i. des ambassades accréditées, les hauts représentants des institutions européennes siégeant au Luxembourg et les consuls honoraires. La cérémonie civile à la Philharmonie ainsi que la prise d'armes suivie du traditionnel défilé militaire ont accueilli de nombreux participants. La réception déjeunatoire, offerte par le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur dans le jardin du ministère, a constitué un moment clé des célébrations.

Le 27 juin, la direction 3 a également pris part à l'organisation du passage de la flamme olympique à Schengen, en collaboration avec le ministère des Sports, le Comité olympique et sportif luxembourgeois (COSL) et la Commune de Schengen. Lors de cet événement, la torche olympique a été portée par l'ancienne joueuse de tennis luxembourgeoise Anne Kremer, triple participante aux Jeux Olympiques. Une cérémonie officielle s'est tenue en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, ainsi que de nombreuses personnalités nationales et internationales.

Le 13 octobre, la direction 3 a organisé la cérémonie annuelle de la Journée nationale de la commémoration. Comme l'année précédente, les autorités luxembourgeoises et les ambassadeurs résidents ont participé aux hommages rendus au Monument National de la Solidarité luxembourgeoise, au Monument de la mémoire « Shoah », au Monument du Souvenir « Gëlle Fra », au mémorial de la déportation à la Gare de Hollerich et à la Croix de Hinzert.

Enfin, en fin d'année, le 14 décembre, la direction 3, en partenariat avec le Comité national pour la mémoire du ministère d'État et les responsables du cimetière militaire américain, a organisé la cérémonie de commémoration du 80ème anniversaire du début de la Bataille des Ardennes. Cet événement a rassemblé des dignitaires et représentants de plusieurs pays, cinq vétérans ayant combattu lors de cette bataille, ainsi que de nombreux invités.

Au total le service protocolaire a coordonné ou contribué à l'organisation de plus de 75 visites, cérémonies et événements au Luxembourg (cf. relevé des événements marquants présenté au chapitre 8).

De plus, la direction du Protocole et de la Chancellerie a été amenée à gérer un total de 784 demandes de réservation du salon d'honneur à l'aéroport du Findel, de demandes entrantes de ports d'armes et de fréquences. S'y ajoutent près de 193 demandes sortantes de ports d'armes pour les agents (Police grand-ducale ou Service de protection rapprochée) accompagnant les membres de la famille grand-ducale ou les membres du gouvernement à l'étranger.

1.4. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg

a. Corps diplomatique

La direction du Protocole et de la Chancellerie constitue le premier interlocuteur pour les missions diplomatiques accréditées au Luxembourg. Son rôle principal consiste à gérer les accréditations et les départs des ambassadeurs, ainsi que l'enregistrement du personnel diplomatique et technique des ambassades.

Un total de 174 missions diplomatiques ou délégations sont accréditées auprès du Luxembourg, sous forme soit d'une ambassade résidente à Luxembourg, soit d'une mission diplomatique ou délégation non-résidente basée principalement à Bruxelles, mais aussi à Paris, Berlin ou encore La Haye. 24 pays disposent d'une ambassade résidente ou d'un bureau de représentation à Luxembourg.

Cette année 30 nouveaux ambassadeurs ont été accrédités au Luxembourg, dont cinq résidents (Autriche, Italie, Belgique, Pays-Bas, République de Corée). De même, le département a géré six fins de mission, dont six ambassadeurs résidents (Autriche, Italie, Pays-Bas, Belgique, Grèce, Suisse). Pour le départ des ambassadeurs résidents, cinq déjeuners d'adieu au Château de Senningen ont été offerts par le secrétaire général, Jean Olinger et un déjeuner d'adieu au « Bâtiment Mansfeld » a été offert par le ministre Xavier Bettel.

Responsable de l'administration du corps diplomatique étranger résident, la direction 3 joue un rôle essentiel dans la gestion des individus bénéficiant du statut diplomatique en attribuant, au cours de l'année, un nombre important de cartes diplomatiques aux membres des ambassades (68 cartes diplomatiques), ainsi que de légitimation au personnel administratif et technique (143 cartes de légitimation) et de 88 cartes diplomatiques aux membres des institutions européennes et des organisations internationales bénéficiant du statut diplomatique, de même que 1.149 cartes de légitimation pour les agents de ces institutions, ainsi que pour leurs familles respectives. Une seule carte consulaire a été émise.

La direction 3 a été saisie de 3.757 demandes d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée émanant des ambassades et des personnes bénéficiant du statut diplomatique des missions diplomatiques. De plus, 99 plaques CD ont été immatriculées.

b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur

La direction 3 assure également la gestion du corps consulaire étranger au Luxembourg, du corps consulaire du Luxembourg à l'étranger, ainsi que des conseillers du commerce extérieur du Luxembourg à l'étranger.

Le corps consulaire étranger au Luxembourg comporte quant à lui deux consuls généraux de carrière résidents (Belgique, Portugal), quatre consuls de carrière résidents² (Autriche, Corée du Sud, France), sept consuls généraux de carrière accrédités au Luxembourg avec résidence à Bruxelles (Arabie Saoudite, Brésil, Colombie, Pérou, Philippines, Slovaquie, Tunisie), ainsi que huit consuls généraux honoraires (Danemark, Djibouti, Hongrie, Islande, Norvège, Philippines, Suède, Thaïlande) et 55 consuls honoraires résidents.

Le corps consulaire du Luxembourg à l'étranger est actuellement constitué d'un réseau de 146 consuls honoraires et de six consuls généraux honoraires (Amsterdam, Barcelone, Katmandu, Managua, Monaco, et Tokyo). Ce réseau est renforcé par les sections consulaires de nos missions diplomatiques. Afin de mieux promouvoir ses activités commerciales à l'étranger, le Luxembourg peut également recourir à un réseau de 18 conseillers du commerce extérieur, présents en Allemagne, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Kazakhstan, Koweït, Laos, Russie, Singapour, ainsi qu'à Taïwan.

1.5. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques

a. Chancellerie

La direction 3 assure la transmission de documents judiciaires et officiels émanant des autorités luxembourgeoises vers l'étranger et elle réceptionne pour le compte de l'État luxembourgeois les mêmes types de documents provenant d'autorités étrangères.

Cette année, le MAE s'est chargé de la transmission de 165 nouveaux dossiers (commissions rogatoires internationales, demandes d'entraide judiciaire, exploits d'huissier de justice) aux autorités et institutions concernées, tout en assurant le suivi des dossiers ouverts antérieurement. S'y ajoute la transmission de 563 actes de l'état civil et 18 demandes provenant du ministère des Affaires intérieures.

Un total de 108 demandes de renseignements émanant de particuliers ou d'autorités étrangères ont été traitées. Ces demandes portaient sur des sujets très divers, allant des statistiques concernant les ressortissants de certains pays résidant ou incarcérés au Luxembourg, à la délivrance de spécimens de documents nationaux (tels que cartes d'identité, permis de conduire ou certificats d'immatriculation). D'autres sollicitations concernaient des informations sur les caisses de pension, des aspects législatifs

² Parmi ces quatre consuls de carrière résidents, se trouve également le vice-consul de la Corée du Sud.

spécifiques, le système politique luxembourgeois, les différentes professions ou encore les procédures administratives en vigueur.

Par ailleurs, la direction 3 a également pris en charge la collecte et l'envoi de 536 objets perdus ou volés. Ceux appartenant à des ressortissants luxembourgeois retrouvés à l'étranger ont été transmis au service national des objets trouvés, tandis que ceux appartenant à des non-résidents retrouvés au Luxembourg ont été acheminés vers les ambassades concernées.

b. Gestion des distinctions honorifiques

La direction 3 est également en charge des diverses demandes d'agrément en vue de la remise de distinctions honorifiques à des ressortissants luxembourgeois et étrangers. Dans le cadre de la promotion générale qui honore également des personnalités étrangères lors de notre fête nationale, 19 demandes d'agrément ont été soumises via nos ambassades aux autorités locales. Si on y ajoute les propositions de remise de distinctions honorifiques hors promotion générale, le nombre de demandes de décoration traitées s'élève à 49.

1.6. Affaires consulaires

a. Assistance consulaire

Cette année l'équipe « assistance consulaire » de la direction des affaires consulaires et des relations culturelles internationales (direction 6) a traité un total de 1.453 demandes courantes, témoignant d'un important engagement pour répondre aux difficultés rencontrées ou questions posées par les citoyens à l'étranger. Ce chiffre ne comprend que les cas d'assistance gérés par la direction 6, sans inclure les cas d'assistance effectués entièrement par les ambassades et consulats à travers le monde sans implication de la capitale. Parmi cette masse de demandes, l'assistance consulaire de la direction 6 a traité pas moins de 90 cas complexes qui ont nécessité une attention particulière et qui ont requis de nombreux et longs efforts pour aboutir à la résolution des problèmes qui se sont présentés.

Pour pouvoir offrir une protection consulaire aux ressortissants luxembourgeois à l'étranger, l'assistance consulaire peut se reposer sur les missions diplomatiques. Ainsi depuis le 1 février, elle peut compter sur le nouveau consulat de l'ambassade du Luxembourg à Dakar dans lequel il sera dorénavant possible de délivrer des visas et des titres de voyages. Cette nouvelle section consulaire couvre, à partir de Dakar, le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

En matière d'assistance consulaire, la mission du MAE ne consiste pas seulement à réagir, elle consiste également à être préparé au mieux pour anticiper d'éventuelles crises ou prévenir certaines situations. Voilà pourquoi, en prévision du championnat d'Europe de football en Allemagne (UEFA) ainsi que des Jeux Olympiques à Paris qui ont eu lieu au cours de l'été, l'assistance consulaire a travaillé de près avec les missions diplomatiques à Berlin et à Paris. Il importait d'être en mesure de relever les défis susceptibles de se présenter lors de ces événements très anticipés et auxquels un grand nombre de ressortissants luxembourgeois n'ont pas manqué de participer ou d'assister.

L'année a continué à être marquée par de nouvelles crises. Bien qu'elles n'aient pas été comparables à celle des années précédentes (crise de Kaboul, invasion de l'Ukraine, etc.), l'assistance consulaire a assisté les citoyens présents en Nouvelle-Calédonie au moment où des émeutes violentes ont éclaté. Sept personnes étaient présentes sur l'île au moment de ces événements. L'assistance consulaire a

maintenu un contact régulier avec les personnes concernées et deux d'entre elles ont été rapatriées grâce à l'aide des autorités belges et françaises.

Dans le contexte des tensions au Proche Orient (principalement les répercussions sur la situation en Israël et au Liban), l'assistance consulaire a gardé pendant plusieurs semaines un contact étroit avec plus de 35 personnes présentes dans la région ou envisageant de s'y rendre, afin de leur fournir conseils et assistance en cas de besoin.

Cela a également été une année fructueuse pour l'assistance consulaire du fait que le Luxembourg a pu participer pour la première fois à l'exercice annuel militaire multinational « Argonaut ». Ce dernier se déroule toujours à Chypre et un membre de la direction 6 a pu y participer en tant qu'invité de la délégation belge. C'est la première fois qu'un membre luxembourgeois a pu intégrer en tant qu'observateur ce rendez-vous de simulation d'une opération de NEOCC (« *Non-Combatant Evacuation Operation Centre* »). Il s'agissait pour les pays membres de tester leurs capacités et leurs aptitudes à évacuer leurs ressortissants non-combattants de régions supposées en crises.

Il est à noter que l'aspect NEOCC dans l'exercice Argonaut contribue à préparer les forces armées et les gouvernements à réagir de manière efficace et coordonnée face à des crises à l'étranger, en particulier dans un contexte géopolitique instable. Cette rencontre permet de tester non seulement les capacités militaires, mais aussi la coordination civile-militaire, la gestion des flux humains et l'efficacité de sécurité dans des situations de stress élevé.

b. Programme de vacances-travail

La direction 6 a œuvré pour la signature de deux MoU relatifs au programme de vacances-travail. Le 3 juin est entré en vigueur le programme de vacances-travail (« *Work and Holiday* ») avec le Japon destiné aux jeunes entre 18 et 30 ans. Deux mois plus tard, le 2 septembre, ce fut au tour du programme avec la République de Corée d'entrer en vigueur. La Corée du Sud est devenue le 7ème pays partenaire dans le programme de visa vacances-travail après l'Australie, le Canada, le Chili, la Nouvelle Zélande, Taïwan et le Japon. Il est utile de préciser que l'âge limite pour le Canada, Taïwan, Chili ou la Corée du Sud est de 35 ans.

Dans ce programme qui s'inscrit également dans le cadre d'une stratégie d'attraction des talents pour le pays, les jeunes adultes peuvent intégrer temporairement le marché du travail de ces différents partenaires durant une période pouvant s'étendre à douze mois et inversement leurs ressortissants bénéficient d'un visa pour séjourner et visiter le Luxembourg selon les mêmes dispositions. Les conditions à remplir pour y participer sont multiples et la demande d'un candidat doit comporter entre autres un CV, une lettre de motivation, un casier judiciaire vierge ou encore une assurance maladie couvrant les accidents de travail, les frais médicaux, les hospitalisations et le rapatriement pour la totalité du séjour. Le jeune adulte doit également prouver qu'il dispose de fonds suffisants pour vivre au Luxembourg pendant tout son séjour. Il est également important de noter que le nombre de participants pouvant bénéficier de ce visa vacances-travail varie en fonction du pays choisi et que le quota peut aller jusqu'à 100 participants.

A la mi-avril, le site workandtravel.lu du Service national de la jeunesse (SNJ) a migré vers le site du MAE. Il est désormais entièrement géré par le MAE et a fait l'objet d'un nouveau design.

Finalement au cours de l'année, la direction 6 a tenu différentes consultations avec les collègues belges ainsi qu'au niveau Benelux. Ces rendez-vous réguliers permettent de maintenir les excellents

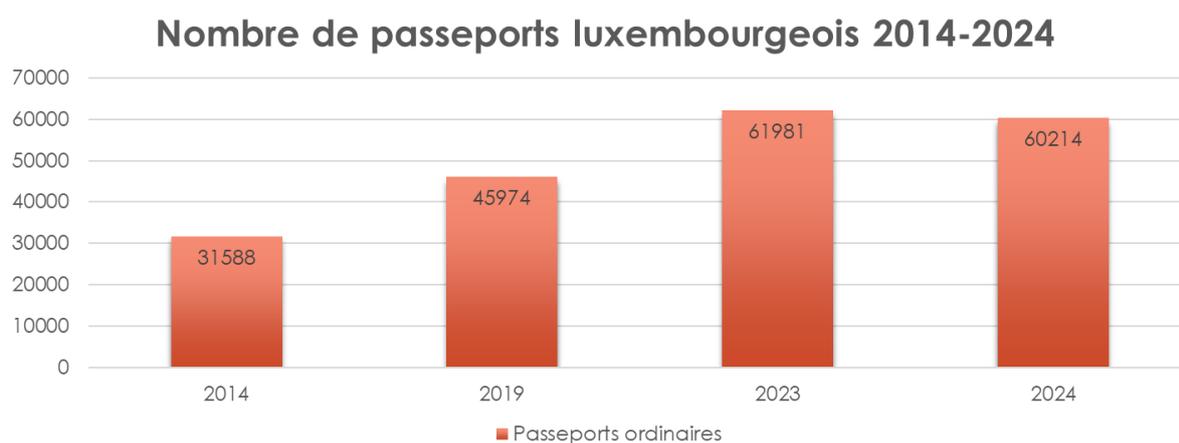
liens avec nos voisins et surtout de s'accorder sur de nombreuses questions et d'afficher ainsi une position commune au niveau européen ou simplement de mieux comprendre certaines décisions des partenaires Benelux.

c. Délivrance de passeports, visas et légalisations

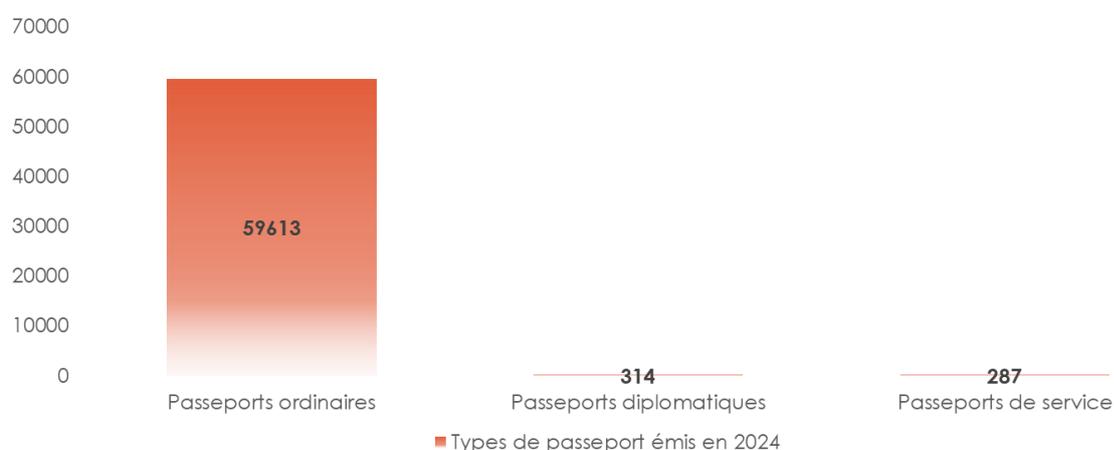
L'année a été marquée par des audits et la préparation à l'intégration de systèmes d'information européens à l'échelle nationale, ainsi que par l'amélioration de nos procédures et la performance de nos tâches alignées avec les nouvelles exigences, apportant ainsi une charge de travail considérable. Nos efforts pour assurer la conformité témoignent de notre engagement à maintenir les standards les plus élevés tout en poursuivant nos projets de manière efficace et innovante.

Passeports

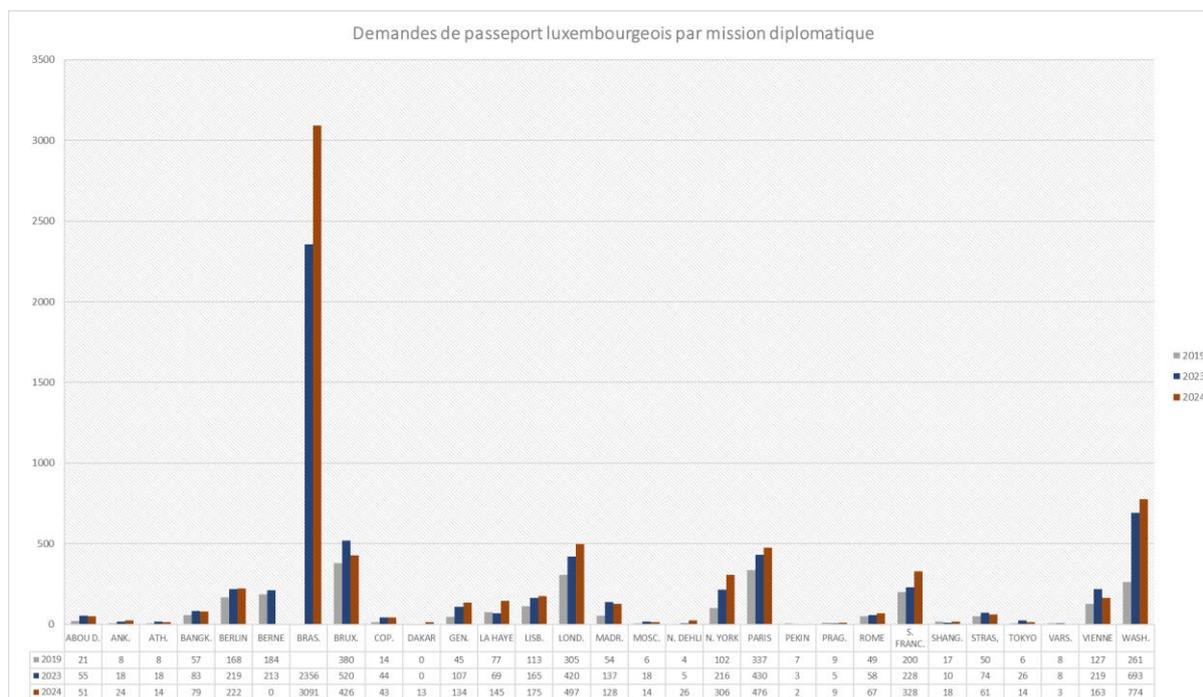
Chaque année, un grand nombre de personnes obtiennent la nationalité luxembourgeoise et par ricochet demandent un passeport Luxembourgeois. Ainsi, 7.417 personnes ont acquis la nationalité luxembourgeoise grâce aux processus de naturalisation, d'option et de recouvrement cette année.



Malgré les prévisions à la hausse et en tenant compte de la tendance ainsi que l'évolution du volume des demandes jusqu'au troisième trimestre, une légère stagnation dans la délivrance de passeports a pu être observée.



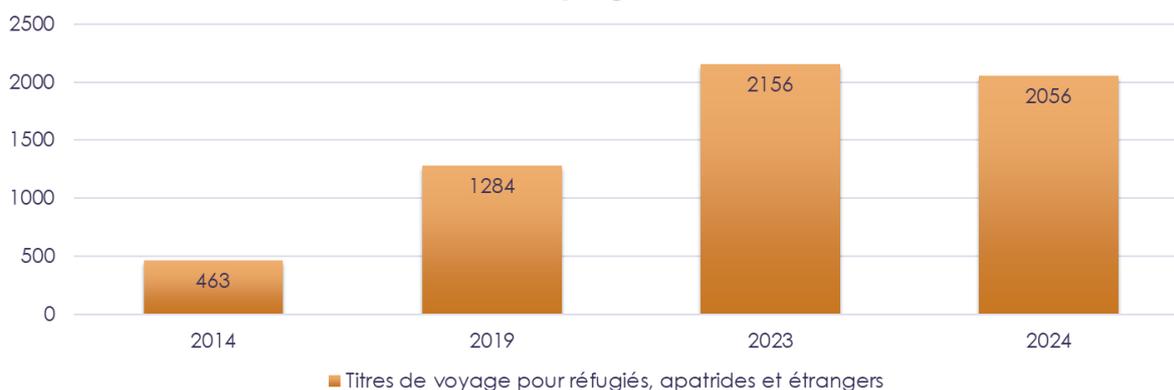
Le volume des demandes de passeports diplomatiques et de passeports de service est également resté stable par rapport à l'année qui a précédé.



La majorité des demandes de passeports continue de provenir de l'ambassade à Brasilia, suivie de Washington, Bruxelles et Londres.

En termes d'émission de titres de voyages pour réfugiés, apatrides et étrangers, une légère baisse face aux chiffres de 2023 est observée.

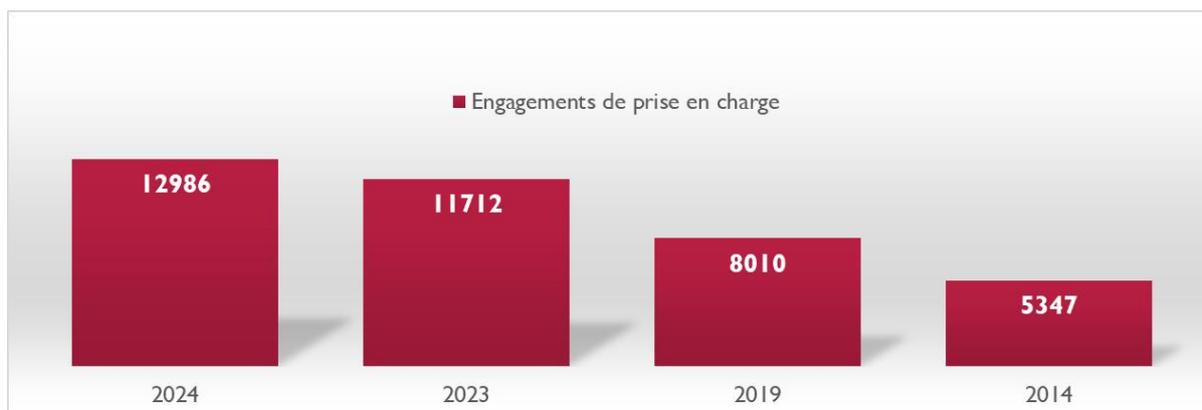
Titres de voyage 2014-2024



Engagements de prise en charge

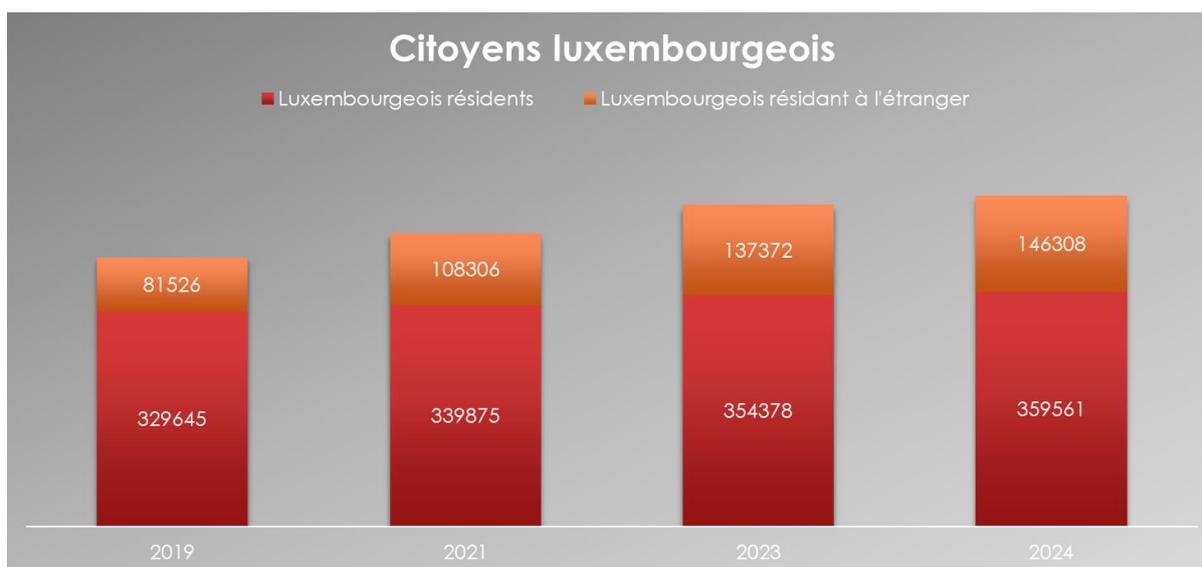
Le nombre d'engagements de prise en charge traités a continué d'augmenter considérablement par rapport aux années précédentes. 1.274 demandes supplémentaires ont été enregistrées par rapport à 2023. Cette tendance devrait se poursuivre de manière exponentielle parallèlement à

l'augmentation des demandes de visas pour le Luxembourg et à la présence accrue de ressortissants en provenance de pays tiers résidant au Grand-Duché.

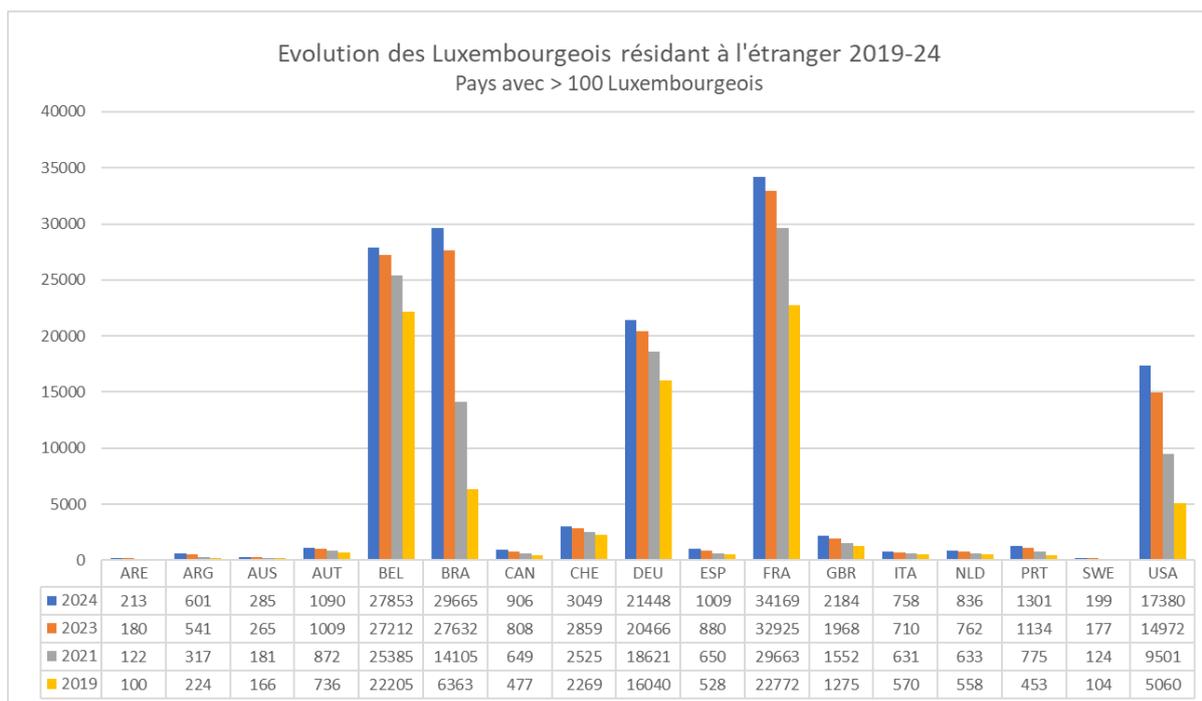


Le projet de passage à la numérisation de la démarche de traitement de l'engagement de prise en charge sur le site « *MyGuichet* » a été poursuivi et son lancement est prévu pour début 2025. Cette nouvelle démarche facilitera aux résidents du Luxembourg la procédure de demande de prise en charge et de surcroît un traitement plus efficace et plus rapide.

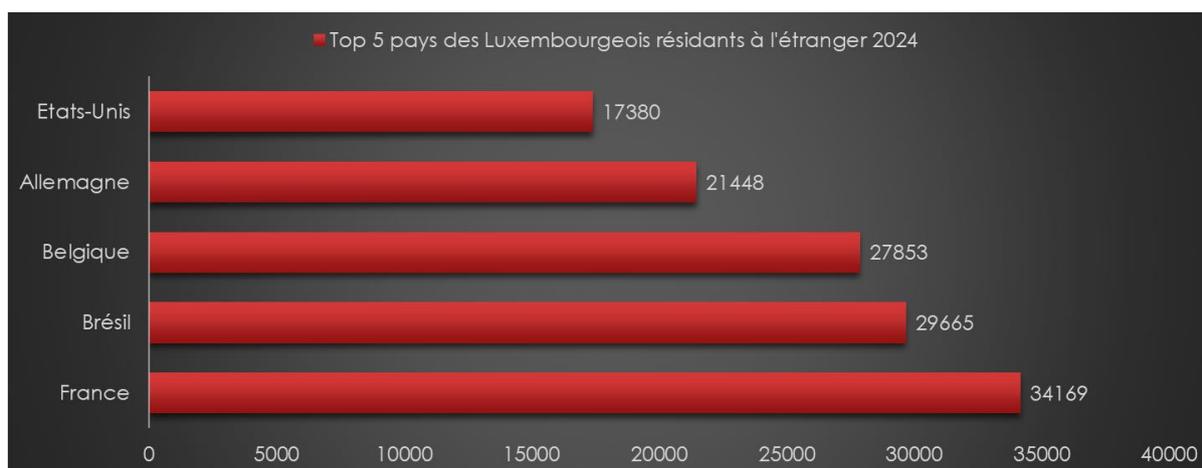
Luxembourgeois à l'étranger



On constate une augmentation constante du nombre de citoyens luxembourgeois à l'étranger susceptibles de bénéficier de services consulaires. Une augmentation de 8.936 Luxembourgeois à l'étranger a été enregistrée par rapport à 2023.



On peut noter l'évolution des citoyens luxembourgeois au Brésil.



Visas

En matière de politique commune des visas, l'année a été caractérisée par l'évaluation consulaire et sécuritaire de trois postes consulaires ainsi que de l'inspection de la Commission nationale de protection des données (CNPD) sur les pratiques en matière de procédures de visas au Bureau des Passeports, Visas et Légalisations (BPVL).

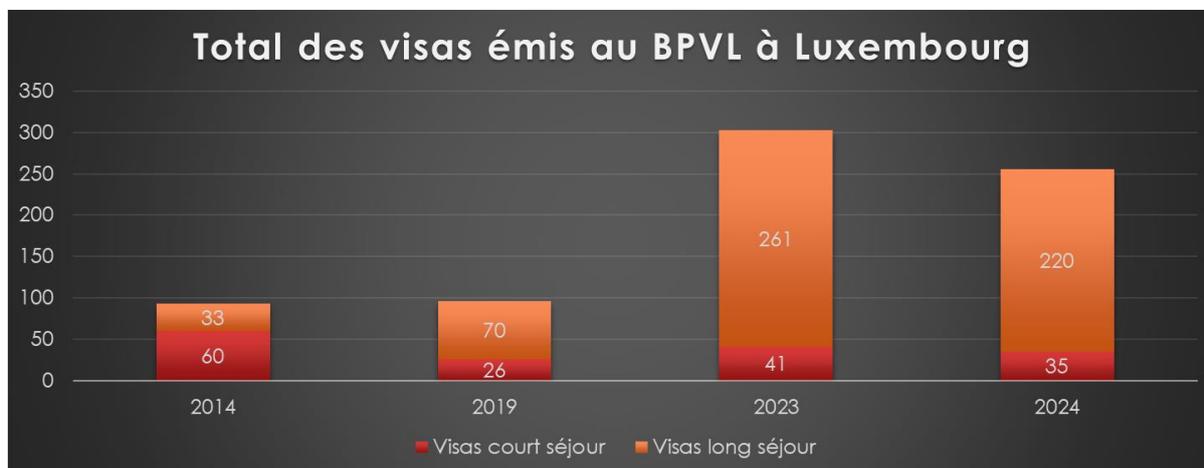
La première mission d'évaluation a été réalisée entre le 19 et le 22 mars à l'ambassade du Luxembourg à Ankara et entre le 19 et le 22 mai à l'ambassade du Luxembourg à Pékin suivi du Consulat Général à Shanghai. Ces inspections ont porté sur cinq domaines : la sécurité et l'infrastructure des ambassades, la qualité des informations mises à la disposition du public, la procédure de traitement et de délivrance des visas, la conformité aux règles de protection des données à caractère personnel ainsi que

l'utilisation du système national de visas (AE.VIS). Une formation en matière consulaire et sécuritaire a également été dispensée au personnel détaché et recruté localement. Cette mission a permis de faire le point sur la situation et de revoir les méthodes de travail adaptées aux circonstances locales. Les évaluations ont été suivies de recommandations visant à remédier à certains manquements constatés. Par conséquent, les missions ont, d'une part, permis de s'assurer du respect des règles consulaires et du respect des dispositions relatives à la protection des données et, d'autre part, de garantir, dans la mesure du possible, un certain niveau de conformité en cas d'audit ou d'évaluation organisé par l'UE pour contrôler la mise en œuvre de l'acquis de Schengen.

Dans le domaine de la protection des données à caractère personnel, la CNPD a poursuivi une inspection auprès du service des visas au BPVL dans le cadre du contrôle régulier de conformité qu'elle doit assurer en vertu du règlement révisé (CE) n° 767/2008 du Parlement européen et du Conseil du 9 juillet 2008 modifié, concernant le système d'information sur les visas (VIS) et l'échange de données entre les États membres sur les visas de court séjour. L'objectif a été donc d'identifier les pratiques susceptibles d'être contraires à la réglementation en matière de visas et de protection des données dans le cadre du traitement de l'ensemble des données « visas ». Cette première partie de l'évaluation a mis en évidence de légères non-conformités qui feront l'objet de mesures correctives. La CNPD poursuivra l'audit en 2025 où les accès au VIS par toutes les autorités désignées au Luxembourg seront analysés de manière exhaustive.

En sus, il a fallu réviser le contrat de coopération avec VFS Global à New Delhi. Ce contrat a été élargi à trois conventions spécifiant en détail les services rendus dans le cadre de la réception des demandes de visa. Les contrats définissent désormais clairement les responsabilités concernant la protection des données à caractère personnel, y compris les mesures de sécurité, les protocoles de confidentialité et les obligations de conformité réglementaire.

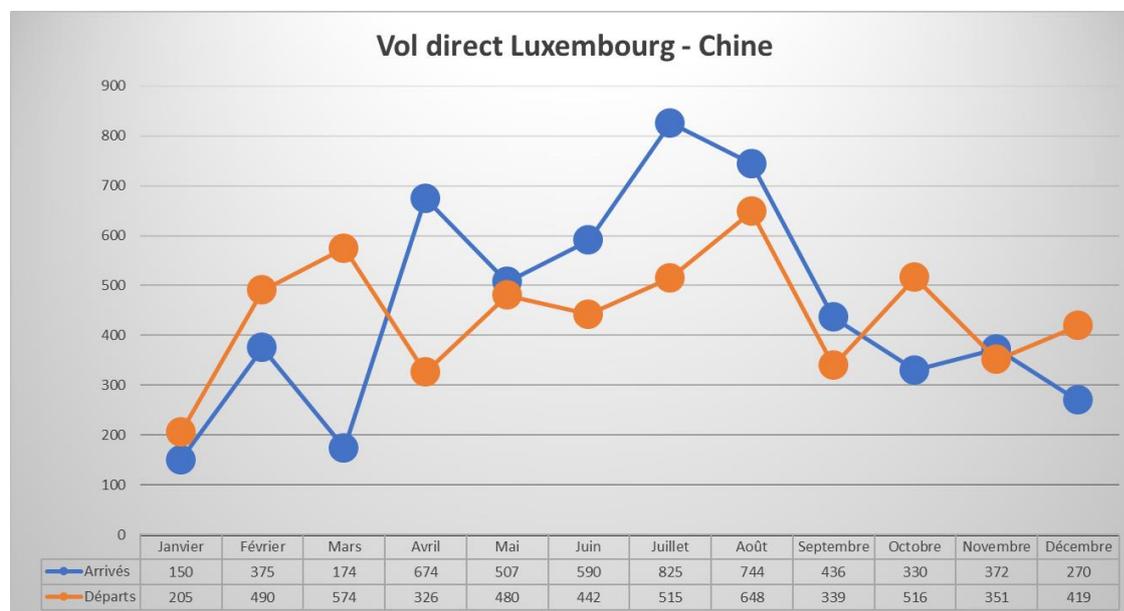
Visas émis par le BPVL



Le service des visas est régulièrement sollicité pour la prolongation de visas émis par les postes consulaires à l'étranger. De telles prolongations de visa sont uniquement possible pour des raisons humanitaires ou des cas de force majeure. Par ailleurs, le BPVL délivre des visas de long séjour sur le territoire à la demande de la direction générale de l'Immigration du ministère des Affaires intérieures.

Vol Chine

Le vol direct entre la Chine et le Luxembourg, qui est opéré depuis le 21 décembre 2023 par la compagnie aérienne chinoise China Southern Airlines entre Zhengzhou et Luxembourg, démontre une certaine fluctuation sans atteindre sa capacité maximale pouvant être liée à sa période de lancement. Cette année le nombre total d'arrivées est de 5.447 et le nombre de départs s'élève à 5.305.

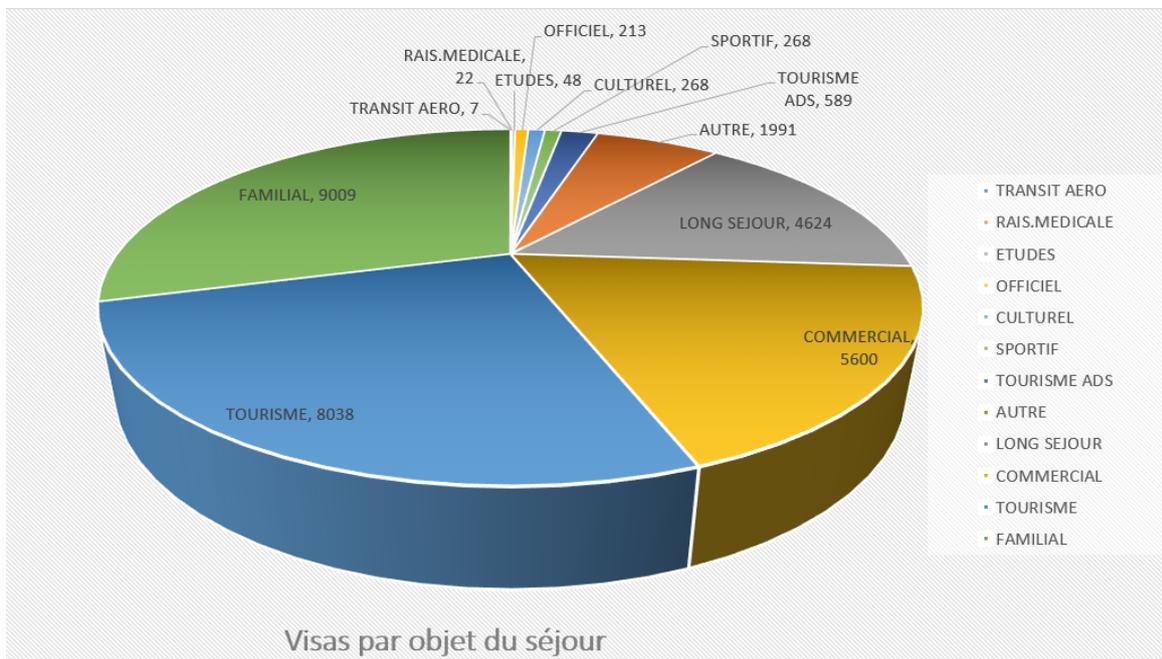


Le Luxembourg a enregistré une forte recrudescence des demandes de visa, marquant ainsi un nouveau record avec un total de 30.677 demandes enregistrées.

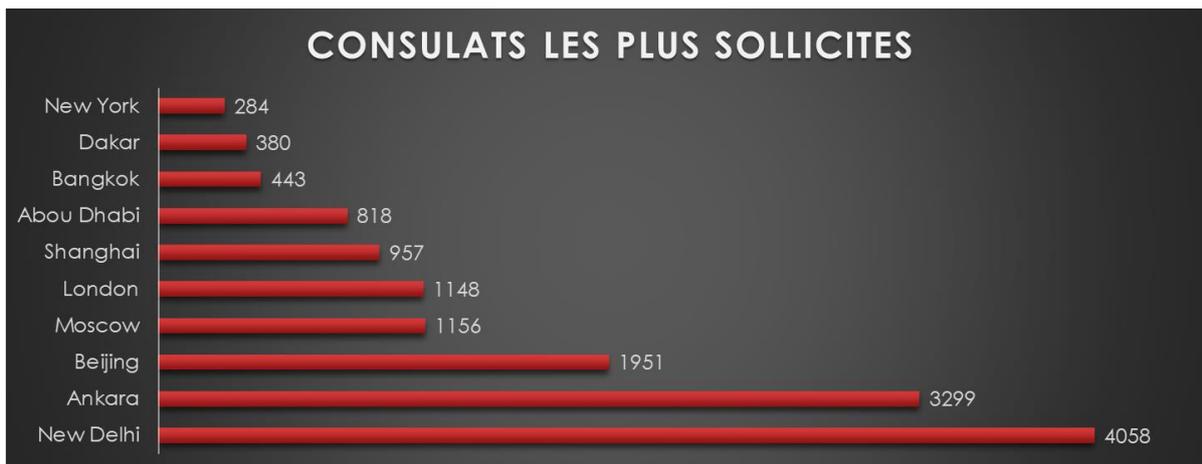
Dans l'ensemble, les chiffres pour cette année soulignent l'attrait croissant dont jouit le Luxembourg en tant que destination de travail, d'études et de vie, comme en témoignent les statistiques reprises ci-après en comparaison avec la dernière décennie (2014).



Le service des visas a dès lors dû faire face à une augmentation substantielle des demandes, nécessitant une adaptation rapide et efficace des ressources. Certains dossiers traités ont nécessité une approche plus rigoureuse dans les vérifications des documents justificatifs pour détecter d'éventuelles falsifications, ce qui entraîne une charge de travail accrue.



Une augmentation des demandes pour des raisons touristiques a pu être notée, un phénomène qui n'avait pas été aussi prononcé les années précédentes. Les demandes pour raisons familiales prédominent par rapport aux autres objets de voyage.



C'est à New Delhi que le plus grand nombre de demandes de visa a été saisi suivi de très près par Ankara. La Chine a également enregistré une augmentation des demandes pour le Luxembourg, imputable au vol direct Chine-Luxembourg et la coopération avec un prestataire de service externe en Chine. Ces postes enregistrent *in fine* une hausse considérable de demandes de visa par rapport à 2023. Le consulat à Londres est aussi confronté à une tendance croissante des demandes qui ne cesse de s'accroître. 544 demandes de visa ont été traitées à Londres en 2022, 980 en 2023 et 1.148 cette année. Soulignons enfin l'ouverture du poste consulaire à Dakar pleinement opérationnel depuis le 1 février et dont le traitement des demandes se révèle plus contraignant en raison des vérifications nécessaires lors de la réception de demandes de visas.



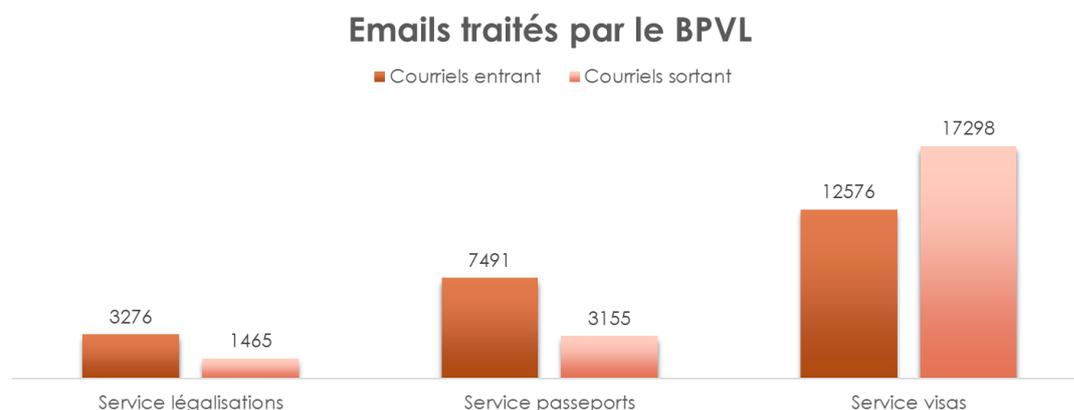
Les citoyens indiens représentent le plus grand groupe de ressortissants de pays tiers ayant visité le Luxembourg cette année, devant les citoyens turcs et chinois.

Finalement, le BPVL a pu participer à une évaluation Schengen du Danemark à leur ambassade à Accra et leur Consulat général à Dubaï, du 4 au 12 décembre. Ces évaluations entre pairs dirigées par la Commission européenne permettent de vérifier et contrôler la conformité avec les règles Schengen, mais favorisent également l'acquisition des connaissances approfondies et le développement des compétences pratiques.

En outre, dans le cadre du mouvement diplomatique, le BPVL a poursuivi la mise en œuvre d'un plan de formation complet pour le personnel des missions diplomatiques luxembourgeoises, visant à

développer leurs connaissances en matière de visas et à les adapter aux évolutions organisationnelles et théoriques. Cette formation sur mesure qui peut aller jusqu'à 10 jours, adaptée au niveau d'expertise de chaque collaborateur impliqué dans le traitement des demandes de visa, comprenait des sessions spécifiques pour les consuls détachés du MAE.

Pendant toute l'année, l'équipe du BPVL a assuré régulièrement une assistance à distance auprès des consulats pour résoudre les questions et autres incidents notamment liés au système de traitement des visas.



Les équipes du BPVL sont fréquemment sollicitées par les usagers pour répondre à des questions, résoudre des problématiques et traiter d'autres demandes variées.

Programme « Work & Holiday Visa »

Le BPVL a émis 115 visas de long séjour dans le cadre du programme « Work & Holiday Visa », marquant l'année la plus performante en comparaison avec 2023 avec 29 demandes. Ces sont les jeunes Chiliens qui manifestent le plus d'intérêt à bénéficier d'un tel visa afin de séjourner au Luxembourg.

Recours non-contentieux

Le BPVL traite les recours non contentieux des demandeurs qui se sont vu refuser un visa de court séjour. Au total, 490 recours à l'encontre de décisions de refus de visas ont été enregistrés, contre 404 en 2023, ce qui constitue une augmentation de 21 %. En comparaison avec les 212 de 2022, l'évolution est constante. La hausse de ces demandes de recours est surtout liée au phénomène de « visa shopping » auquel le Luxembourg et d'autres États membres sont fortement confrontés. Cette problématique résulte des longs délais d'attente provoqués auprès des États membres les plus sollicités.

Légalisations

Le volume de dossiers de légalisation traités n'a toujours pas atteint les niveaux d'avant la crise sanitaire (2014-2019). La demande est restée relativement stable.



Un système de traitement des légalisations et apostilles électroniques est toujours en cours de développement et son entrée en opération est prévue pour 2025.

Evolution des projets au BPVL

Equipements des sites en bornes biométriques :

Dans le cadre de l'amélioration des services consulaires et de la modernisation des procédures d'identification, 21 sites ont été équipés en bornes biométriques. Ces dispositifs permettent la capture de photos, la prise d'empreintes digitales et l'enregistrement en temps réel des données biographiques pour l'ensemble des demandeurs de visa.

Au-delà des traitements des demandes de visa, cet équipement joue un rôle essentiel dans l'enrôlement biométrique des ressortissants luxembourgeois à l'étranger pour l'obtention des cartes d'identité et des passeports. Une seconde phase d'équipement est prévue au cours de l'année 2025 afin de doter les sites restants de ces dispositifs, assurant ainsi une couverture complète et homogène du réseau consulaire.

Evolutions et modernisation de l'application de traitement des demandes de visa :

Plusieurs projets sont en cours pour l'amélioration de l'application dédiée au traitement des demandes de visas (AE.VIS). L'application AE.VIS devra intégrer les nouvelles fonctionnalités imposées par la mise en place des systèmes européens, notamment l'EES (« *Entry Exit System* ») conformément aux exigences de la réglementation européenne.

Aussi, une refonte complète de l'application AE.VIS est en élaboration permettant in fine de garantir son alignement avec les révisions récentes du règlement VIS. Cela inclut une réévaluation et une mise à jour de toutes les fonctionnalités et processus existants, non seulement pour synchroniser parfaitement l'application avec les nouvelles exigences réglementaires, mais aussi fournir un outil plus performant, plus intuitif et mieux adapté aux processus métier. Actuellement, le projet est en phase de finalisation de l'analyse des besoins et du dossier de conception, en préparation du lancement d'un marché public dans les mois à venir.

Finalement, un projet est également en phase de développement pour prévoir l'échange d'informations avec le prestataire externe VFS Global, en charge de la collecte des données

biographiques et biométriques des demandeurs visa. Cette évolution vise à assurer une transmission électronique fluide des informations, supprimant ainsi la nécessité d'une ressaisie manuelle. Une telle automatisation permettra de réduire le risque d'erreur et d'améliorer l'efficacité du travail des agents.

Système « Titre de voyage provisoire de l'UE » :

La directive 2015/637 du Conseil du 20 avril 2015, établissant les mesures de coordination et de coopération nécessaires pour faciliter la protection consulaire des citoyens de l'UE non représentés dans les pays tiers prévoit la mise en place d'un système pour le traitement du document de voyage provisoire de l'UE (« ETD – *Emergency Travel Document* »). Le BPVL est actuellement dans la phase d'analyse du projet, avec la rédaction de l'ensemble des exigences fonctionnelles et techniques ; les développements étant prévus aux alentours du mois de mai 2025.

1.7. Activités du Service juridique du MAE

a. Réunions relatives au droit de l'Union

Groupe de travail « Cour de justice »

Au cours de l'année, le Service juridique du MAE a représenté le Luxembourg aux réunions du groupe de travail « Cour de justice » au Conseil de l'Union européenne, consacrées à la réforme du protocole (n° 3) sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne, annexé aux traités.

À l'issue des négociations, le règlement (UE, Euratom) 2024/2019 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 modifiant le protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice a notamment instauré le transfert au Tribunal de l'Union européenne d'une partie de la compétence préjudicielle. Enfin, les modifications dudit protocole n°3 ainsi que des règlements de procédure de la Cour de justice et du Tribunal sont entrés en vigueur le 1 septembre.

b. Réunions relatives au droit international public

Groupe de travail de droit international public (COJUR) (Bruxelles)

Au cours de l'année, le Service juridique a suivi comme de coutume les travaux du Groupe de travail de droit international public (COJUR). Le COJUR est un groupe de travail et un forum d'échange sur le droit international au sens général, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Il est composé d'experts juridiques des services et départements juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres, qui souvent ont la qualité de chef de Service juridique et conseiller juridique principal voire directeur (général) des Affaires juridiques.

Groupe relatif à la Cour pénale internationale (COJUR-CPI) (Bruxelles, La Haye)

Le COJUR-CPI est un groupe de travail, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil, qui a pour objet de coordonner les actions de l'Union européenne en relation avec la Cour pénale internationale (« CPI ») et l'Assemblée des États parties au Statut de Rome (« l'AEP »).

Groupe de travail de droit de la mer (COMAR) (Bruxelles)

Par ailleurs, le Service juridique a suivi les travaux du COMAR. Le COMAR est un groupe de travail et un forum d'échange chargé des travaux relatifs au droit de la mer sur la base de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil de l'UE. Il est composé d'experts juridiques des services et départements juridiques des ministères des Affaires étrangères ou des autres ministères compétents des États membres.

Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) du Conseil de l'Europe (Strasbourg et Vienne)

Le Service juridique a participé aux 66^{ème} et 67^{ème} réunions du CAHDI, qui se sont tenues les 11 et 12 avril (siège du Conseil de l'Europe) ainsi que les 19 et 20 septembre à Vienne (Autriche).

Le CAHDI est un comité intergouvernemental qui réunit les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres du Conseil de l'Europe et d'un nombre important d'États et organisations observateurs.

Le CAHDI discute des sujets de droit international public et de droit international humanitaire, des réserves aux traités multilatéraux et rend des avis à la demande du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Les réunions du CAHDI sont organisées semestriellement.

34^{ème} Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du 28 au 31 octobre (Genève)

Le Service juridique faisait partie de la délégation luxembourgeoise à l'occasion de la 34^{ème} Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle est l'instance décisionnelle suprême du Mouvement international de la CICR, qui rassemble ses membres et les États parties aux Conventions de Genève afin de débattre de questions humanitaires importantes et de prendre des engagements communs.

Il s'agit d'un forum non politique où les membres dudit mouvement peuvent faire entendre leur voix au même titre que les États. L'objectif de la conférence internationale est, entre autres, de contribuer au respect et au développement du droit international humanitaire.

La conférence internationale se réunit normalement tous les quatre ans.

Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Avec l'appui de l'ambassade à La Haye, le Service juridique a participé à la 23^{ème} session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (« AEP ») qui s'est tenue à La Haye du 2 au 7 décembre. L'Assemblée des États parties est l'organe législatif et de contrôle de la gestion de la Cour. Elle est composée de représentants des États qui ont ratifié le Statut de Rome ou qui y ont adhéré.

Une série de résolutions ont été adoptées, portant, entre autres, sur le budget-programme de la Cour pour 2025, et sur l'élection des membres du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale, des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des

victimes, ainsi que membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge. L'AEP a également procédé à l'élection de six membres du Comité du budget et des finances. Le Service juridique a participé au débat général de la 23^{ème} session de l'AEP.

c. Représentations devant les juridictions européennes et internationales

Le Service juridique a représenté le Luxembourg devant différentes juridictions européennes et internationales.

Les membres du Service juridique, nommés comme agent de gouvernement devant les deux juridictions de la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg, ont représenté le gouvernement luxembourgeois dans différentes procédures écrites et orales devant la Cour de justice et le Tribunal de l'Union européenne. Le MAE, à travers son Service juridique, constitue l'unique intermédiaire entre la Cour de justice et les différents ministères pour ce qui est des affaires devant la Cour de justice et devant le Tribunal de l'Union européenne et qui concernent le gouvernement luxembourgeois ou auxquelles il participe.

Les membres du Service juridique, nommés comme agent et agente adjointe près la Cour internationale de Justice à La Haye, ont représenté le Luxembourg dans deux procédures devant la Cour.

Plusieurs membres du Service juridique ont fait partie de la délégation du Luxembourg dans une procédure de mesures conservatoires devant le Tribunal international du droit de la mer à Hambourg.

1.8. Interaction avec le Parlement

a. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1	177 du 16/1/2024	L. Mosar	Ouverture de nouvelles ambassades.
2	12 QP orale du 16/1/2024	F. Kartheiser	Mënschereschtsituatioun an deene Gebidder déi ënnert der Kontroll vun der Regiirung vu Kiev sinn an em déi eventuell Confiscatioun vu Wäerter déi dem russesche Staat gehéieren.
3	195 du 18/1/2024	F. Fayot + Y. Cruchten	Médiation du Premier ministre dans le conflit opposant la Hongrie à l'Union européenne.
4	212 du 22/1/2024	F. Keup	Double vote dans le cadre des élections européennes.
5	221 du 23/1/2024	D. Wagner	Soutien du gouvernement au recours autrichien du 7 octobre 2022 contre le règlement délégué « taxonomie ».
6	227 du 24/1/2024	S. Clement + M. Goergen	Diffusion directe ou indirecte de chaînes sanctionnées.
7	21 QP orale du 30/1/2024	F. Fayot	Allégations d'Israël contre des employés d'UNRWA en rapport avec

			les attaques du Hamas du 7 octobre 2023.
8	2 QP orale du 30/1/2024	L. Mosar	Allégations selon lesquelles certains employés de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) auraient été impliqués dans des attaques terroristes du Hamas du 7 octobre 2023.
9	3 QP orale du 30/1/2024	C. Hansen	Prolongement des avantages commerciaux accordés à l'Ukraine par l'Union européenne ?
10	23 QP orale du 30/1/2024	F. Kartheiser	Positioun vun der Regiirung am Hibleck op d'UNRWA.
11	252 du 31/1/2024	F. Kartheiser	Exclusion de l'ambassadeur de Russie de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.
12	258 du 31/1/2024	J. Welfring + F. Bausch	Prolongation de la durée de vie au-delà de 40 ans des réacteurs nucléaires français de 1300 MWe.
13	265 du 1/2/2024	F. Kartheiser	Bénéficiaires de protection internationale originaires de Gaza.
14	311 du 8/2/2024	M. Di Bartolomeo + F. Fayot	Institution financière belge Euroclear.
15	312 du 9/2/2024	L. Mosar	Violations des droits de l'homme au Yémen.
16	323 urgente du 12/2/2024	C. Haagen + F. Fayot	Directive relative à la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises (CSDDD).
17	342 du 16/2/2024	F. Kartheiser	Éventuelle extradition de Julian Assange vers les États-Unis.
18	344 du 16/2/2024	Y. Cruchten + F. Fayot	Aide humanitaire pour Gaza.
19	407 du 29/2/2024	D. Wagner	Problématiques du logement dans l'espace transfrontalier.
20	438 urgente du 7/3/2024	F. Fayot	Directive sur la chaîne d'approvisionnement.
21	482 du 15/3/2024	M. Goergen	Citoyens luxembourgeois ayant leur résidence principale dans la Grande Région.
22	493 urgente du 19/3/2024	L. Braz + G. Engel + F. Fayot	Utilisation des bénéfices issus des avoirs russes gelés afin de soutenir militairement l'Ukraine.
23	517 du 22/3/2024	D. Wagner	Liens potentiels entre des sociétés luxembourgeoises et des crimes internationaux en cours dans la bande de Gaza.
24	521 du 22/3/2024	S. Tanson	Relations diplomatiques avec la Serbie.

25	534 du 26/3/2024	J. Welfring	Coopération avec le Cap Vert en matière de l'hydrogène renouvelable.
26	5 QP orale du 4/4/2024	F. Fayot	Annonce d'une réorientation fondamentale de la politique en matière d'éducation et de sensibilisation aux questions de développement.
27	571 du 4/4/2024	F. Kartheiser	Minorités russes dans les pays baltes.
28	578 du 4/4/2024	S. Clement	Fonds d'aide pour l'Ukraine.
29	585 du 5/4/2024	L. Braz	Siège des institutions européennes.
30	587 du 8/4/2024	F. Kartheiser	Entretien téléphonique entre le ministre français et russe de la défense.
31	607 du 15/4/2024	F. Kartheiser	Interdiction des envois de cadeaux et d'autres aides à destination de la Russie et de la Belarus.
32	630 du 17/4/2024	S. Tanson	Demande d'entrevue d'un syndicat du personnel des institutions européennes.
33	645 du 23/4/2024	M. Goergen	Rencontre avec la direction de la société Jan de Nul Group lors de la visite d'État en Belgique.
34	678 du 30/4/2024	L. Braz	Résolution de l'ONU concernant le génocide de Srebrenica.
35	687 du 6/5/2024	M. di Bartolomeo + Y. Cruchten	Accord économique et commercial global (CETA).
36	691 du 7/8/2024	M. Baum	Poursuites judiciaires engagées par une société luxembourgeoise contre l'Ukraine.
37	698 du 8/5/2024	S. Clement	Aides suite aux inondations au sud du Brésil.
38	714 du 10/5/2024	F. Kartheiser	Aides suite aux inondations au sud du Brésil.
39	732 du 15/5/2024	D. Adehm	Accords entre l'UEBL et les pays tiers.
40	734 du 15/5/2024	S. Clement	Loi « <i>foreign-agents</i> ».
41	762 du 21/5/2024	S. Tanson	Demande de mandats d'arrêt par le Procureur auprès de la Cour pénale internationale.
42	773 du 22/5/2024	M. di Bartolomeo + Y. Cruchten	Manipulations du scrutin européen.
43	799 du 28/5/2024	D. Wagner	Reconnaissance de l'État de Palestine.
44	815 du 30/5/2024	S. Tanson	Propos récents au sujet de la reconnaissance d'un état palestinien.
45	835 urgente du 31/5/2024	Y. Cruchten + F. Fayot + G. Engel	Transport d'armes vers Israël.
46	846 du 4/6/2024	S. Clement	Amendes routières reçues en Grande-Bretagne.
47	848 du 4/6/2024	F. Fayot + Y. Cruchten	Regroupement familial pour les personnes d'origine palestinienne.

48	863 du 6/6/2024	M. Goergen	Rencontre avec la direction de la société Jan de Nul Group lors de la visite d'État en Belgique.
49	886 du 14/6/2024	L. Mosar	Sanctions contre la Russie.
50	892 du 14/06/2024	D. Wagner	Transport d'armes vers Israël.
51	895 du 14/6/2024	C. Hartmann + G. Schockmel	Mission économique au Japon.
52	932 du 25/6/2024	F. Kartheiser	Evènement électoral de la coalition « ensemble pour la république ».
53	951 du 1/7/2024	M. Goergen	Nouvelles destinations Luxair.
54	953 du 1/7/2024	L. Mosar	Droits de douane supplémentaires sur les voitures électriques chinoises.
55	972 du 5/7/2024	F. Kartheiser	Conséquences des sanctions envers la Russie.
56	979 du 9/7/2024	M. Baum	Demandeurs d'asile afghan.
57	1012 du 16/7/2024	S. Tanson	Présence luxembourgeoise aux conseils informels de l'UE pendant la présidence hongroise.
58	1016 du 16/7/2024	S. Clement	Délivrance de visas pour l'entrée au Luxembourg en Inde.
59	1019 du 16/7/2024	M. Spautz	Relations transfrontalières entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Française.
60	1042 du 22/7/2024	F. Fayot + Y. Cruchten	Jugement du 19 juillet 2024 de la Cour internationale de Justice au sujet de l'occupation des territoires palestiniens par Israël.
61	1068 urgente du 29/7/2024	M. Baum	Activités internationales de Caritas Luxembourg.
62	1072 du 30/7/2024	M. Goergen	Menace d'une opération turque en Israël.
63	1073 du 30/7/2024	J. Welfring	Renforcement du partenariat entre le Luxembourg et le Rwanda dans le domaine de la coopération au développement.
64	1075 du 31/7/2024	J. Welfring	Détournement de fonds chez Caritas.
65	1085 du 5/8/2024	L. Mosar	Élection présidentielle au Venezuela.
66	1110 du 21/8/2024	F. Fayot + T. Bofferding + C. Delcourt	Affaire Caritas.
67	1132 du 29/8/2024	S. Tanson + J Welfring	Liste d'exclusion de LuxFLAG.
68	1141 du 4/9/2024	P. Lenert + F. Fayot	Situation à Gaza.
69	1170 du 10/9/2024	S. Tanson + M. Sehovic	Contrôles aux frontières allemandes.
70	1189 du 16/9/2024	J. Welfring	Caritas International.
71	1203 du 19/9/2024	S. Tanson + M. Sehovic	Contrôles aux frontières allemandes.
72	1219 du 20/9/2024	S. Clement	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludis.

73	1220 du 23/9/2024	J. Welfring	Prolongation de la durée de vie de la centrale nucléaire de Cattenom.
74	1232 du 25/9/2024	M. Goergen	Parking pour diplomates à l'Aéroport de Luxembourg.
75	1238 du 26/9/2024	J. Welfring + S. Tanson	Fonds de la coopération au développement.
76	1245 du 27/9/2024	F. Fayot + Y. Cruchten	Avis de la Cour internationale de justice sur les conséquences juridiques des politiques et pratiques d'Israël dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est.
77	1312 du 8/10/2024	S. Clement	Procédure d'arbitrage investisseur-État.
78	1314 du 8/10/2024	L. Braz	Nouvelle ambassade et bureau de coopération au Proche-Orient.
79	1315 du 8/10/2024	T. Bofferding + P. Lenert	Propos du Pape concernant l'avortement.
80	1348 du 14/10/2024	F. Fayot	Rapport sur les impacts néfastes de la production d'acier pour les droits humains et l'environnement.
81	1361 du 14/10/2024	S. Clement	COP29 à Baku.
82	1370 du 16/10/2024	M. di Bartolomeo	Consules honoraires.
83	1387 du 18/10/2024	S. Tanson + M. Sehovic	Position luxembourgeoise par rapport à l'externalisation en dehors de l'UE de certaines procédures d'asile.
84	1396 du 21/10/2024	F. Fayot	Document juridique émis par la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU sur le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.
85	1397 du 21/10/2024	M. di Bartolomeo + B. Polidori	Construction d'un collège franco-luxembourgeois à Audun-le-Tiche.
86	1404 du 22/10/2024	S. Tanson + M. Sehovic	Annnonce de contrôles frontaliers entre le Luxembourg et la France à partir du 1er novembre 2024.
87	1430 du 25/10/2024	M. Di Bartolomeo + Y. Cruchten	Cérémonies à l'occasion du 80e anniversaire de la Bataille des Ardennes.
88	1481 du 7/11/2024	F. Keup	Coûts relatifs à la reconnaissance de la langue luxembourgeoise en tant que langue de l'UE.
89	1484 du 7/11/2024	S. Clement	Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement.
90	1510 du 14/11/2024	D. Hardy	Relations diplomatiques avec Taïwan.
91	1577 du 25/11/2024	F. Fayot + Y. Cruchten	Mandats d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre du Premier ministre

			israélien et de son ancien ministre de la Défense.
92	1618 du 3/12/2024	F. Fayot	Représentations diplomatiques de l'Union européenne.
93	1621 du 4/12/2024	P. Lenert	Refoulements de migrants par les garde-côtes grecs.
94	1625 du 4/12/2024	S. Tanson	Position luxembourgeoise par rapport à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN.
95	CSV QP orale du 10/12/2024	C. Wiseler	Développements en Syrie.
96	CSV QP orale du 10/12/2024	L. Zeimet	Sujets des droits de l'homme en Chine et en particulier de la situation des 45 démocrates de Hong Kong condamnés le 19 novembre 2024.
97	1650 du 11/12/2024	O. Modert	Activités des services de renseignement russes.
98	1660 du 13/12/2024	M. Goergen	Explosions à Mont-Saint-Martin.
99	1693 du 19/12/2024	L. Braz	Double impositions des pensions.
100	1706 du 20/12/2024	F. Fayot + B. Polidori	Double impositions des pensions.
101	1710 du 27/12/2024	A. Schoos	Accords entre la WHO et le Luxembourg

b. Questions parlementaires adressées à la ministre de la Défense

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1	215 du 23 janvier 2024	Mars di Bartolomeo	Dépenses de la défense
2	222 du 23 janvier 2024	Marc Baum	Utilisation de l'avion de transport A400M
3	243 du 29 janvier 2024	Fernand Kartheiser	Multicam camouflage pour l'armée
4	269 du 2 février 2024	Fernand Kartheiser	Code de déontologie de l'armée
5	416 du 5 mars 2024	Ben Polidori, Marc Goergen	Sécurité des canaux de communication de l'armée
6	465 du 14 mars 2024	Sam Tanson	Feuille de route pour l'effort de défense luxembourgeois
7	474 du 15 mars 2024	Marc Goergen	Avion militaire luxembourgeois
8	476 du 15 mars 2024	Fernand Kartheiser	Livraison de munitions à l'Ukraine
9	481 du 18 mars 2024	Marc Goergen	Type de vols utilisés par les membres du Gouvernement
10	478 du 18 mars 2024	Claire Delcourt, Georges Engel	Infrastructure de protection et droit de défense au Luxembourg
11	493 du 19 mars 2024	Franz Fayot, Liz Braz, Georges Engel	Utilisation des bénéficiaires issus des avoirs russes gelés
12	578 du 5 avril 2024	Sven Clement	Fonds d'aide pour l'Ukraine
13	587 du 8 avril 2024	Fernand Kartheiser	Entretien téléphonique entre les ministres français et russe
14	637 du 22 avril 2024	Fernand Kartheiser	Accès à la carrière d'officier de l'armée

15	645 du 24 avril 2024	Marc Goergen	Rencontre avec la société Jan de Nul Group
16	682 du 3 mai 2024	Sam Tanson	Envoi de troupes en Ukraine
17	767 du 23 mai 2024	Alex Donnersbach	Zones d'activités économiques dans le secteur de la défense
18	835 du 3 juin 2024	Franz Fayot, Georges Engel, Yves Cruchten	Transport d'armes vers Israël
19	999 du 15 juillet 2024	Tom Weidig	Liste d'exclusion du Fonds de compensation
20	1093 du 8 août 2024	Marc Goergen	Obligations de l'OTAN dans le transport ferroviaire
21	1248 du 1 octobre 2024	Georges Engel	Luxembourg Defence Open Air Days
22	1268 du 2 octobre 2024	Sven Clement	European Sky Shield Initiative
23	1443 du 29 octobre 2024	Liz Braz	Soutien psychologique dans l'Armée
24	1462 du 6 novembre 2024	Marc Goergen	Relations entre la firme SpaceX et l'État
25	1485 du 8 novembre 2024	Marc Goergen	Programme « Medium Earth Orbit Global Services »
26	1551 du 21 novembre 2024	Tom Weidig	Bataillon belgo-luxembourgeois

1.9. Coopération et diplomatie culturelle

a. La promotion culturelle à l'étranger

Le MAE avec son réseau des missions diplomatiques et consulaires a poursuivi ses efforts de diplomatie culturelle, en concertation avec notamment le ministère de la Culture et divers acteurs du paysage culturel luxembourgeois, tels que Kultur | lx, le Film Fund Luxembourg et d'autres interlocuteurs intéressés dans des projets communs relatifs à la mise en valeur d'aspects de la culture luxembourgeoise (« culture » au sens large du terme) au niveau international. Un effort particulier était consacré à la coordination des initiatives, favorisant ainsi des synergies efficaces pour assurer la cohérence et la complémentarité entre les acteurs culturels et diplomatiques impliqués.

Les missions diplomatiques et consulaires ont continué leur engagement dans le soutien et l'organisation d'événements culturels à travers le monde. Il s'agissait de contribuer à valoriser les artistes, la culture et la créativité luxembourgeoise au niveau international tout en contribuant ainsi à l'image et au rayonnement du Luxembourg à l'international et à l'approfondissement de ses bonnes relations avec d'autres pays. Le développement continu du réseau des « Maisons du Grand-Duché de Luxembourg » (MGDL) a aussi renforcé les opportunités d'initiatives de diplomatie culturelle.

Outre leurs possibilités de soutien de différents acteurs culturels, les missions diplomatiques et consulaires ont pu recourir au budget du MAE dédié aux actions de promotion culturelle à l'étranger. Le mémorandum d'entente signé en 2023 avec le Film Fund Luxembourg a de nouveau activement contribué à la promotion et au rayonnement du secteur cinématographique luxembourgeois, en

assurant le cofinancement de projets de présentation et de projection cinématographique des missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg.

b. Coopération avec les institutions culturelles

Au niveau international, le MAE, en collaboration avec le ministère de la Culture, a assuré la représentation du gouvernement luxembourgeois au sein du réseau « *European Union National Institutes for Culture* » (EUNIC). Le nombre d'États membres, qui incluent les pays de l'Union européenne et les pays associés, demeure inchangé à 39. Ce réseau regroupe des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Culture ainsi que des instituts culturels des différents pays membres. Cette année, l'ambassade du Luxembourg à Prague a rejoint le réseau EUNIC local (« *cluster* ») à Prague. De ce fait, les missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg sont désormais représentées dans 17 « *clusters* » EUNIC à travers le monde.

Sur le plan national, le MAE a poursuivi son engagement au sein des conseils d'administration de l'établissement public Kultur | lx – Arts Council Luxembourg, de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle (ALAC), du Edward Steichen Award Luxembourg (ESAL) et d'Esch2022 - Capitale Européenne de la Culture. Par ailleurs, la direction 6 représente le MAE au sein de la Commission de circulation des biens culturels, de la Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO, du Comité interministériel *fir d'Lëtzebuurger Sprooch* et du Groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de participation du Luxembourg à l'« *Eurovision Song Contest* ».

Le MAE a par ailleurs poursuivi son engagement au sein du conseil d'administration de l'association « Centre Européen Schengen » qui a accompagné, au cours de l'année 2024, la rénovation et la conception de la nouvelle scénographie du Musée, ainsi que la revalorisation de l'ancien bateau « MS Princesse Marie-Astrid II ». Ces initiatives s'inscrivent dans la perspective de la réouverture prévue le 14 juin 2025, marquant le 40^{ème} anniversaire de la signature de l'accord de Schengen en 1985.

La présidence du conseil d'administration de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) a continué d'être assurée par le directeur des affaires consulaires et des relations culturelles internationales. A noter que l'Estonie a adhéré à l'Accord Partiel Élargi (APE) sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, qui compte actuellement 41 États membres.

1.10. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales

a. Luxembourg, capitale européenne

Au cours de l'année, le MAE a poursuivi de manière conséquente sa politique du siège et son engagement pour valoriser et promouvoir le Luxembourg en tant que siège des institutions européennes. L'enjeu pour le pays est de taille, les institutions, organes et organismes européens au Luxembourg représentant aujourd'hui plus de 14.000 fonctionnaires et agents européens. Le Grand-Duché continue à valoriser l'importante contribution sociale, culturelle et économique qu'apportent à la société luxembourgeoise non seulement ces fonctionnaires et agents, mais également leurs familles. Placé sous l'autorité du MAE, le Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens traite des questions concernant le siège des institutions européennes au Luxembourg. L'un des rôles du Comité de coordination, présidé par le secrétaire général du MAE, consiste à accompagner et à assister les institutions, organes et organismes européens étant établis

ou ayant leur siège à Luxembourg dans la révision de leur parc immobilier, que ce soit en termes de rénovation, d'extension ou de nouvelle construction.

Cette année, le Comité de coordination s'est concentré plus particulièrement sur les projets suivants :

- En tant que maître d'ouvrage du projet immobilier de la Commission européenne dit « Jean Monnet 2 » (JMO2), les autorités luxembourgeoises ont continué à coopérer étroitement avec la Commission européenne en vue de la réalisation de ce projet de grande envergure. Dans ce contexte, la future utilisation et l'optimisation du terrain adjacent au bâtiment JMO2, dite « parcelle 3 » ou « parcelle de réserve », ont également abordées.
- Tout au long de la période écoulée, la coopération s'est poursuivie avec le Parlement européen, notamment dans le cadre d'un partenariat signé entre l'État luxembourgeois et le Parlement européen portant sur le projet immobilier « Konrad Adenauer 2 ». Avec l'achèvement des travaux de la partie « ouest » du nouveau bâtiment Adenauer, l'ensemble du personnel du Parlement européen a pu emménager dans ses nouveaux locaux en avril. Des réunions régulières aux niveaux technique, administratif et politique ont eu lieu pour discuter de la future utilisation de l'ancien bâtiment « Konrad Adenauer 1 » et la potentielle cession de cet immeuble à l'Etat luxembourgeois.
- Des échanges réguliers entre les autorités luxembourgeoises et le Mécanisme européen de stabilité (MES) ont eu lieu concernant la révision des paramètres du projet du bâtiment du MES et du contrat cadre relatif à la construction du bâtiment du MES. Ces discussions ont abouti à la signature de l'accord-cadre entre l'Etat, le Fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau de Kirchberg et le MES en date du 20 juin. Dans ce contexte, des comités de pilotage et d'accompagnement ont été mis en place par la suite.
- Les échanges se sont poursuivis avec l'entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC) afin d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise commune à Luxembourg, y compris dans le cadre d'un projet visant d'optimiser les espaces existants mis à disposition de l'agence.

Le MAE maintient un contact régulier avec les représentants des institutions européennes afin d'établir des relations de confiance et de prendre en compte les besoins des institutions européennes et de leurs fonctionnaires et agents. Dans ce contexte, le secrétaire général du MAE représente les autorités luxembourgeoises aux réunions des secrétaires généraux et chefs d'administration des institutions et organes de l'Union européenne installés à Luxembourg (CALux). En mars, le ministre Bettel a d'ailleurs organisé un déjeuner de travail en marge de la réunion du CALux.

Dans le cadre de l'accord Asselborn-Georgieva conclu en décembre 2015, la Commission européenne s'est engagée à la pérennisation et au renforcement de ses services à Luxembourg. Il s'agit notamment de développer et de renforcer les pôles juridique, financier et numérique. Dans ce contexte, des contacts et échanges réguliers ont eu lieu au cours de l'année, tant au niveau politique que fonctionnaire. Le ministre Bettel a rencontré le commissaire Hahn à trois reprises afin d'assurer la mise en œuvre continue de l'accord Asselborn-Georgieva et afin d'inciter la Commission à mettre en œuvre des mesures plus concrètes pour renforcer la présence de ses services au Luxembourg.

L'accord de coalition 2023-2028 dispose que le gouvernement « *poursuivra la valorisation et la promotion du Luxembourg comme siège des institutions européennes* », et qu'il « *faudra rendre le*

Luxembourg plus attractif pour les agents travaillant pour les institutions européennes ». Dans le cadre du renforcement de l'attractivité du Luxembourg en tant qu'Etat hôte, une lettre d'entente a été signée au niveau politique, entre le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S), la Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL) et la Commission européenne, visant la mise en place, étape par étape, d'une solution concrète par rapport à la tarification des soins médicaux des agents UE et d'un système de tiers payant. Ceci entraînera une réduction considérable de la charge administrative et aura un impact positif pour les agents de l'UE travaillant au Luxembourg.

Le Luxembourg est l'État hôte de la Cour d'appel et du greffe de la Juridiction unifiée du brevet (JUB). Conformément à l'article 37(2) de l'Accord de la JUB, le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition, au cours d'une phase transitoire de sept ans à partir de 2023, le personnel d'appui administratif pour la Cour d'appel et le greffe, ainsi que des installations adéquates, y compris les locaux, le mobilier, le matériel de bureau et l'équipement informatique. Le MAE a poursuivi avec diligence ses efforts concernant la mise en place et le bon fonctionnement de la JUB à Luxembourg. En coopération avec le CTIE, le MAE s'est activement engagé pour le développement et la maintenance du système numérique.

Le MAE a poursuivi la mise en place du Protocole ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ou « Protocole de Luxembourg »), dont le registre international sera installé au Luxembourg.

Les travaux de finalisation de l'ambassade de données de Monaco ont avancé, en coopération étroite avec le CTIE.

Le MAE a eu des discussions avec différents partenaires potentiels et a entamé les négociations d'accords de siège sur l'établissement de nouveaux bureaux et l'hébergement de données et de systèmes d'informations à Luxembourg.

b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)

Durant l'année, les contacts réguliers se sont poursuivis entre les autorités luxembourgeoises et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), dont le siège principal est situé à Capellen. Le programme stratégique d'infrastructure de la NSPA a constitué le principal sujet traité dans le cadre de la politique du siège. Ce projet immobilier vise à moderniser et à agrandir l'ensemble des installations sur le site de la NSPA à Capellen. Dans ce contexte, un accord a été trouvé sur le démantèlement et l'assainissement de l'ancienne station d'essence sur le site de la NSPA à Capellen, y compris la dépollution et l'enlèvement de ses réservoirs enterrés.

2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL

2.1. Europe

a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg

Allemagne

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Allemagne restent à un point fort et cela à tous les niveaux, comme en témoignent les échanges fréquents entre les chefs d'État et de gouvernement, ainsi que les ministres des deux pays respectifs, tout comme des « *Bundesländer* ». La coopération au niveau fédéral avec le « *Bund* » fonctionne de manière excellente, et nos deux pays continuent à partager les mêmes positions sur une majorité des questions de politique européenne et étrangère.

L'année a d'abord été marquée par les premières visites de travail du nouveau gouvernement luxembourgeois. Des réunions de travail entre le Premier ministre Luc Frieden et le chancelier fédéral Olaf Scholz, ainsi qu'entre le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel et la ministre des Affaires étrangères allemande Annalena Baerbock ont eu lieu dès début janvier 2024. Les ministres des Finances, de la Défense, des Affaires intérieures, de la Culture et le ministre délégué au Tourisme ont également rencontré leurs homologues respectifs dans les mois suivants.

S.A.R. le Grand-Duc s'est rendu à trois reprises en Allemagne, ceci pour une mission à Fribourg (Bade-Wurtemberg) comprenant un échange à la mairie et une visite au « *Fraunhofer Institut für Solare Energiesysteme* » en novembre, ayant succédé à sa visite à Cologne dans le cadre de la REEL des étudiants luxembourgeois, à l'occasion de laquelle S.A.R. a également rencontré la maire de Cologne. Enfin, S.A.R. a participé à l'assemblée annuelle de la « *Europäische Stiftung Kaiserdom zu Speyer* ».

Plusieurs réunions du format de rencontre informelle des pays germanophones ont eu lieu à Luxembourg, dont notamment le Sommet des chefs d'État germanophones, pour lequel le président fédéral Frank Walter Steinmeier s'est rendu à Luxembourg les 16 et 17 septembre. Les ministres des Affaires étrangères germanophones se sont retrouvés en marge du CAE d'octobre à Luxembourg et l'Allemagne était représentée par la ministre d'État Anna Lührmann. Les ministres de la Justice se sont réunis à Luxembourg fin septembre. La réunion des ministres germanophones de l'Environnement s'est tenue en Allemagne, à Weimar ; le ministre Serge Wilmes a ensuite rejoint la célébration de la Fête nationale luxembourgeoise à Dresde. La réunion des présidents de parlements germanophones s'est également tenue en Allemagne.

Le retour du commerce extérieur au MAE a également signifié une intensification du volet de promotion économique de l'ambassade. Le ministre Xavier Bettel a ainsi participé à plusieurs grandes réunions économiques à Berlin, telle que la Journée de l'entreprise familiale (« *Tag des Familienunternehmens* » – événement phare en Allemagne), en marge de laquelle l'ambassade a organisé la réunion de lancement d'un projet *e-cargo* avec des entreprises luxembourgeoises et allemandes en présence du ministre de l'Économie et du Climat allemand Robert Habeck. Le ministre Xavier Bettel a également participé à un panel lors du « *Berlin Global Dialogue* » et mené des entrevues bilatérales avec plusieurs entreprises internationales importantes (p.ex. Google, Airbus, Renk, Mahindra, etc.).

Une mission économique a été organisée en Sarre les 7 et 8 mars avec une délégation de 35 entreprises, accompagnée de la ministre de la Digitalisation et ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur Stéphanie Obertin, ainsi que de fonctionnaires luxembourgeois et de représentants institutionnels. Les secteurs clés étaient l'industrie manufacturière, l'automobile et la construction, en mettant l'accent sur la durabilité, la numérisation et la cybersécurité.

Belgique

L'année a été marquée par la visite d'État de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en Belgique du 16 au 18 avril. Cet événement a permis de mettre en lumière la profondeur et la diversité des liens qui unissent les deux pays, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération dans des domaines stratégiques. Le programme économique de cette visite a rassemblé un nombre sans précédent de plus de 120 entreprises luxembourgeoises des secteurs de l'espace, de la défense et de la cybersécurité, de la « *healthtech* », des énergies renouvelables, du maritime, de l'économie circulaire, de la construction durable et du tourisme.

La préparation de la visite d'État a dominé les premiers mois de l'année, ainsi que le suivi des différents points au programme de cette visite, surtout dans le domaine économique. La promotion économique a continué à occuper une place centrale dans les priorités, avec l'organisation de nombreuses entrevues et d'événements de promotion bilatéraux. Ces initiatives, couvrant une large gamme de secteurs économiques, ont contribué à renforcer les liens commerciaux entre nos deux pays et à explorer de nouvelles opportunités de collaboration.

Sur le plan culturel, l'année a été riche en initiatives et en projets variés, témoignant de la vitalité des échanges artistiques et culturels entre les deux pays.

France

Les relations bilatérales entre la France et le Luxembourg continuent d'être profondes et intenses. Le nombre très élevé de visites bilatérales à tous les niveaux en témoigne. Le 5 janvier, le Premier ministre Luc Frieden a assisté à la cérémonie d'hommage pour Jacques Delors dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides à Paris. Dans le cadre de cette visite, il a également rencontré la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Catherine Colonna pour une entrevue bilatérale. Le 29 mai la ministre de la Défense Yuriko Backes a effectué une visite de travail auprès de son homologue français Sébastien Lecornu. Sur invitation du président de la République française, S.A.R. le Grand-Duc a pris part, en date du 6 juin, à la cérémonie internationale du 80^{ème} anniversaire du Débarquement allié « *D-Day* ». Lors de cet anniversaire, le chef de l'État était accompagné du président de la Chambre des députés Claude Wiseler, du Premier ministre Luc Frieden, de la ministre de la Défense Yuriko Backes et du chef d'État-Major de l'Armée, le général Steve Thull. Le 21 juin, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a effectué une visite à Paris à l'occasion de la Fête nationale luxembourgeoise.

La coopération transfrontalière sur des sujets relatifs à la mobilité, la fiscalité, la santé, la formation ou l'environnement a continué à occuper une place importante dans les relations bilatérales entre le Luxembourg et la France. La réunion du comité de pilotage de la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG) s'est tenue le 4 décembre.

Pays-Bas

Les relations entre le Luxembourg et les Pays-Bas, tant au niveau bilatéral qu'au sein de l'Union Benelux, restent amicales et très étroites.

Lors de sa visite de travail du 4 mars, le Premier ministre Luc Frieden a non seulement eu des échanges officiels avec son homologue néerlandais Mark Rutte, mais a également saisi l'opportunité de cette visite pour participer à une conférence à l'Institut de Clingendael et rencontrer des étudiants luxembourgeois résidant aux Pays-Bas afin d'aborder avec eux des sujets d'actualité.

Le 7 juin, à l'occasion de sa visite officielle au Luxembourg, le Premier ministre Mark Rutte a reçu, au nom de S.A.R. le Grand-Duc, la grand-croix de l'ordre de Mérite de la part du Premier ministre Luc Frieden. Cette distinction a été attribuée en reconnaissance de sa contribution au renforcement des liens d'amitié entre le Luxembourg et les Pays-Bas.

Le 15 juillet, le Premier ministre néerlandais Dick Schoof a rencontré le Premier ministre Luc Frieden dans le cadre d'une visite de travail à Luxembourg.

b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne

S'agissant de **Chypre**, l'année a été marquée par la visite officielle du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel, à l'invitation de son homologue chypriote, Constantinos Kombos, les 29 et 30 octobre. Suite à une réunion avec le président de la République Nikos Christodoulides, le ministre Bettel s'est adressé aux étudiants de l'Université de Chypre sur le thème de la construction européenne et des 20 ans de l'adhésion de Chypre à l'UE. En marge de sa visite, le ministre Bettel a annoncé une contribution financière du Luxembourg aux travaux du « *Committee on Missing Persons* » (CMP), qui recherche, identifie et rend aux familles les corps des personnes disparues pendant les affrontements en 1974, à la suite de l'invasion turque de l'île de Chypre. Enfin, les 11 et 12 avril, la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez s'est rendue à Chypre pour assister à la dixième réunion de l'OMS des petits pays européens à Limassol.

Les relations bilatérales avec les **pays scandinaves** sont restées bonnes et cordiales. Les échanges réguliers au niveau ministériel entre le Luxembourg et le **Danemark** ont permis de maintenir l'excellence de nos relations bilatérales. Le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité Serge Wilmes s'est rendu à Copenhague du 10 au 11 septembre pour une visite de travail, au cours de laquelle il a rencontré ses homologues Lars Aagaard, ministre du Climat et de l'Énergie, et Magnus Heunicke, ministre de l'Environnement. En date du 27 septembre, la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité Elisabeth Margue a participé à la réunion « Digital 9+ » à Copenhague pour discuter des sujets numériques d'actualité. Sur le plan économique, les relations bilatérales se concentrent surtout sur le domaine des énergies renouvelables. Cette coopération s'étend également à la participation active du Luxembourg et du Danemark au forum de la « *North Sea Energy Cooperation* » qui entend développer les activités en matière d'énergie renouvelable en mer du Nord, comme en a témoigné la visite de travail du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles à Copenhague les 23 et 24 octobre. Enfin, la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez s'est rendue au Danemark du 29 au 31 octobre pour participer à la 74^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (RC74).

Concernant les relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Finlande**, les contacts et échanges réguliers à différents niveaux ont permis de maintenir l'excellence des relations cordiales.

Les relations bilatérales avec la **Suède** restent excellentes et des échanges réguliers ont eu lieu à différents niveaux politiques, y compris ministériels, économiques et culturels. Dans le domaine culturel, les échanges continuent à se développer, notamment avec la performance de l'Orchestre philharmonique du Luxembourg à Stockholm en mars. Le Luxembourg continue à développer ses contacts déjà bien établis avec le pays en matière de services financiers. En parallèle, la Chambre de commerce du Luxembourg, Luxinnovation et le MAE ont mené une mission de prospection économique en décembre afin d'approfondir les contacts avec les acteurs principaux de l'économie suédoise. Enfin, notons la Présidence luxembourgeoise du Conseil des États membres de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), situé à Stockholm. Cette présidence a permis au Luxembourg de renforcer son engagement pour l'égalité des genres et les droits humains, tout en soulignant l'importance de l'inclusion des femmes et des personnes marginalisées dans les processus démocratiques.

Plusieurs initiatives de promotion commerciale et d'approfondissement des liens économiques ont eu lieu avec l'**Espagne**. Parmi celles-ci, la visite d'un roadshow de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) en avril à Madrid, ainsi que la participation de délégations importantes d'entreprises luxembourgeoises aux foires annuelles à Barcelone, à savoir le « *World Mobile Congress* » en février, en compagnie de la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité Elisabeth Margue, et le « *Smart Cities* » en novembre, en compagnie du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles. Fin octobre, la ministre de la Défense et ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes, s'est rendue en visite bilatérale à Madrid pour y rencontrer ses homologues espagnoles, la ministre de la Défense Margarita Robles, et la ministre de l'Égalité Ana Redondo. Lors de cette visite, elle a également eu l'occasion de visiter le SATCEN à Torrejon. Ces nombreuses visites sur le plan tant économique que politique sont un bel exemple des bonnes relations qui perdurent entre le Luxembourg et l'Espagne.

Les contacts au niveau politique entre les **pays baltes** et le Luxembourg se sont multipliés et les relations peuvent être qualifiées d'excellentes. Les relations bilatérales avec l'**Estonie** continuent d'évoluer dans un cadre de continuité, renforcées par des visites bilatérales ministérielles à Luxembourg et à Tallin. Au niveau politique, les relations bilatérales se sont vues renforcées par la visite de travail de la Première ministre estonienne Kaja Kallas, sur invitation du Premier ministre Luc Frieden le 26 juin. Cette visite a permis de faire le point sur les développements politiques et économiques en Europe, la guerre en Ukraine, ainsi que sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Estonie. Mme Kallas a également été reçue en audience par S.A.R. le Grand-Duc au Palais grand-ducal. Les 3-4 octobre, la ministre de la Défense Yuriko Backes a effectué une visite de travail en Estonie. Lors d'une rencontre avec son homologue estonien Hanno Pevkur, les ministres ont discuté de la situation sécuritaire sur le flanc oriental de l'OTAN, de la guerre en Ukraine et de la « *IT Coalition* », qui est dirigée par l'Estonie et le Luxembourg. La ministre Backes a ensuite visité la base aérienne d'Ämari, modernisée grâce à une contribution luxembourgeoise de 12 millions d'euros.

Les relations avec la **Lettonie** sont considérées comme excellentes. Sur invitation de la ministre des Affaires étrangères Baiba Braže, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a effectué une visite officielle à Riga en date du 30 juillet, où il a également été reçu pour une entrevue bilatérale par le président de la République de Lettonie, Edgars Rinkēvičs.

Concernant les relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Lituanie**, il y a lieu de relever que la ministre Yuriko Backes s'y est rendue à deux reprises : en septembre, elle a effectué une visite de

travail en sa qualité de ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité; en décembre en tant que ministre de la Défense, en compagnie du chef d'État-Major de l'Armée, le général Steve Thull, elle a rencontré les membres du contingent luxembourgeois faisant partie des « *Forward Land Forces* » de l'OTAN à Rukla, où sept militaires luxembourgeois continuent à participer dans une unité multinationale.

Les relations bilatérales avec la **Grèce** sont au beau fixe. L'activité bilatérale s'est concentrée sur l'organisation de nombreux événements économiques et culturels. Un stand luxembourgeois a accueilli les visiteurs de la foire *BEYOND* sur les nouvelles technologies et de la « *Thessaloniki International Fair* ». Le « *Luxembourg Stock Exchange* » et le commissariat aux Affaires maritimes ont présenté les atouts du Luxembourg pour la transition énergétique dans le secteur maritime lors d'un événement organisé par l'ambassade. Plusieurs contacts ont aussi été établis pendant la foire Posidonia, qui réunit tous les deux ans plusieurs acteurs du secteur maritime en Grèce et dans le monde. L'ambassade a aussi apporté son soutien à la communauté LGBTIQ+ en participant au stand annuel des « *Diplomats for Pride* » lors de la « *Athens Pride* ».

Les relations bilatérales entre l'**Italie** et le Luxembourg demeurent excellentes. Les responsables politiques se rencontrent régulièrement au niveau européen et international, dans l'optique d'un renforcement continu des liens entre les deux pays dans tous les domaines. Dans le domaine de la culture, il y a lieu de relever tout particulièrement la visite de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse à Venise du 29 août au 2 septembre à l'occasion du Festival du Film, ainsi que la visite de LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière du 18-20 avril pour l'inauguration du Pavillon luxembourgeois à la Biennale d'Art de Venise. Le ministre de la Culture Eric Thill a participé à ces deux visites, qui furent l'occasion de souligner l'importance de la culture pour les relations bilatérales. Le déplacement du ministre des Finances Gilles Roth à Milan du 17-19 septembre a permis de redynamiser la coopération entre acteurs du monde de la finance. Dans le domaine économique, la visite du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles à Milan dans le cadre de la 75^{ème} édition de l'« *International Astronautical Congress* », du 14-18 octobre, a permis de réaffirmer l'importance du secteur spatial. Ces échanges réguliers sont complétés et enrichis par la diversité et l'intensité des contacts entre les ressortissants établis dans les deux pays, dont une partie cherche à s'impliquer dans les divers projets portés par l'ambassade à Rome.

L'année a été marquée par la tenue de la Présidence annuelle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) assurée par **Malte**. À cette occasion, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a participé à la 31^{ème} réunion du Conseil ministériel de l'OSCE les 5 et 6 décembre. Le 12 décembre, le ministre de la Culture Eric Thill a rencontré son homologue maltais afin d'aborder le potentiel de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine culturel.

Cette année a permis de poursuivre le renforcement des relations économiques et culturelles entre le Luxembourg et le **Portugal**. Du point de vue des relations économiques, l'ambassade à Lisbonne a contribué à l'organisation du 2^{ème} Forum économique Luxembourg-Portugal, qui s'est tenu les 5-6 novembre à Luxembourg en présence du secrétaire d'État à l'Économie João Rui Ferreira du président d'AICEP et d'une quarantaine de chefs d'entreprises portugais. Dans le cadre du « *Web Summit* », du 11 au 14 novembre, une délégation d'une trentaine de start-up luxembourgeoises, menée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et le ministre Xavier Bettel, s'est rendue à Lisbonne. La Chambre de commerce du Luxembourg, qui a organisé cette délégation économique avec Luxinnovation, était représentée par son président, Fernand Ernster. D'un point de vue culturel et

au-delà des rendez-vous devenus traditionnels, nous avons vu l'intérêt d'artistes luxembourgeois envers le Portugal s'accroître et ce dans plusieurs domaines d'expression artistique, danse contemporaine, théâtre et photographie. Relevons en particulier la visite d'exploration et la résidence artistique de la chorégraphe Jill Crovisier, ainsi que la présentation du travail de Stéphane Roussel par lui-même au Teatro Aberto, ce qui pourrait déboucher sur de nouveaux projets. L'ambassade a participé à de nombreuses activités de la CPLP, organisation des pays lusophones, établie à Lisbonne et auprès de laquelle le Luxembourg est observateur. Lors d'une conférence pour la journée de la langue portugaise, l'ambassade a présenté la place importante qu'occupe cette langue dans l'enseignement dans notre pays.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'**Irlande** se sont approfondies grâce à plusieurs rencontres ministérielles. Elles ont atteint leur apogée cette année lors de la visite de travail à Dublin du Premier ministre Luc Frieden en date du 2 septembre, suivie par une réunion de travail à Farmleigh avec son homologue Simon Harris et sa rencontre à Iveagh House avec le Vice-Premier ministre Michéal Martin. Il y a lieu de citer la visite du président de l'Eurogroupe et ministre des Dépenses publiques Paschal Donohoe à Luxembourg le 11 avril au cours de laquelle il a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc avant de s'entretenir avec le ministre des Finances Gilles Roth. Enfin, s'y ajoute la réunion bilatérale que le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles a eu avec le ministre des Transports et de l'Énergie Eamon Ryan, en marge de la ministérielle OAIE en février.

Les relations bilatérales avec la **Croatie** sont excellentes et les responsables politiques se rencontrent régulièrement, notamment en marge de réunions multilatérales et européennes. Le 24 juin, le ministre des Affaires étrangères et européennes Gordan Grlić-Radman s'est rendu au Luxembourg pour inaugurer l'étoile de la Croatie à Schengen. Le 8 octobre, le ministre des Finances Gilles Roth a rencontré son homologue croate Marko Primorac pour aborder le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des finances.

La présence de militaires luxembourgeois dans le camp de Getica à Cincu a continué à être au centre du dialogue avec la **Roumanie**. Deux ministres ont rendu visite aux militaires luxembourgeois : le ministre de la Défense Yuriko Backes en janvier, et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel en juin. Une mission économique organisée par la Chambre de commerce du Luxembourg a été organisée du 1 au 3 octobre avec la participation de nombreuses entreprises et institutions luxembourgeoises. La mission économique a permis de constater un grand intérêt de la part des entreprises des deux pays pour davantage de coopération, notamment dans les secteurs de la logistique, de la *fintech*, des technologies de l'information ou de l'espace.

En ce qui concerne la **Pologne**, l'année a donné lieu à trois rencontres bilatérales entre les Premiers ministres : à Varsovie en avril, au Luxembourg en juin, et de nouveau à Varsovie en novembre ; à cette occasion, le Premier ministre Frieden a présenté au Collège de l'Europe à Natolin sa vision pour façonner l'Europe de demain. En novembre, le ministre des Finances Gilles Roth s'est rendu à Varsovie pour rencontrer son homologue polonais. Les deux ministres ont également participé à la conférence organisée par l'ambassade à Varsovie et les deux Chambres de Commerce bilatérales sur l'intelligence artificielle.

Les relations bilatérales avec la **Tchéquie** ont été marquées par la visite d'État du président de la République Petr Pavel et de son épouse au Luxembourg du 29 février au 1 mars. Le Chef d'État était à cette occasion accompagné d'une délégation d'une trentaine d'entreprises tchèques notamment issues du secteur de l'espace, de la défense et de la cybersécurité qui ont participé à un forum

d'affaires Tchéquie-Luxembourg, organisé par la Chambre de commerce de Luxembourg. Un « *Memorandum of Cooperation* » (MoC) entre les deux Chambres de commerce a été signé à cette occasion. Au cours de l'année, des contacts réguliers ont eu lieu avec des acteurs institutionnels et du secteur privé afin de continuer à approfondir les excellentes relations historiques entre nos deux pays. Une plaque commémorative a été inaugurée à Nestomitz, le 9 octobre, sur la façade d'une école où furent cantonnés dans cette région de la Tchéquie, entre 1943 et 1944, les Luxembourgeois déportés par l'occupant nazi.

En ce qui concerne l'**Autriche**, les relations bilatérales sont excellentes. Notons la visite du président de la Chambre des députés fin septembre auprès de son homologue autrichien.

Sur le plan bilatéral, le Luxembourg et la **Hongrie** ont célébré le 100^{ème} anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. C'est dans le cadre de cet événement et de la présidence hongroise du Conseil de l'UE que le Premier ministre Frieden s'est déplacé à Budapest le 12 septembre pour une réunion de travail avec le Premier ministre Viktor Orbán.

Pour la **Slovaquie**, en mai, le ministre des Finances Gilles Roth s'est rendu à Bratislava pour une réunion de travail avec son homologue slovaque Ladislav Kamenický.

Les relations bilatérales sont au beau fixe avec la **Slovénie**, comme en témoignent les visites du ministre des Affaires intérieures Léon Gloden et du président de la Chambre des députés Claude Wiseler, accompagné d'une délégation, à Ljubljana en octobre.

c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne

L'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement au **Royaume-Uni** le 5 juillet a été suivie par les premières rencontres entre le Premier ministre Luc Frieden et son homologue britannique, le Premier ministre Keir Starmer, à l'occasion du sommet de l'OTAN du 9 au 11 juillet à Washington D.C. et du sommet de la Communauté politique européenne à Blenheim Palace le 18 juillet. Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, au Commonwealth et au Développement David Lammy s'est également rendu au Luxembourg le 14 octobre, afin de participer au Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne, signe de la volonté du gouvernement britannique de redynamiser les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, ainsi qu'avec les partenaires européens. À cette occasion, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a reçu Monsieur Lammy pour une entrevue bilatérale.

Le ministre des Finances Gilles Roth a mené une mission financière à Londres du 20 au 22 mars, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le secrétaire économique du Trésor et ministre en charge de la place financière de Londres, Bim Afolami, ainsi qu'avec divers acteurs du secteur financier. En outre, une mission économique de la Chambre de commerce portant sur les secteurs de la *cleantech*, de l'économie circulaire et des énergies renouvelables s'est déroulée du 14 au 17 mai en Écosse.

Les contacts au niveau politique entre la **Suisse** et le Luxembourg sont fréquents et réguliers et les relations bilatérales peuvent être qualifiées d'excellentes. En marge du sommet des chefs d'État des pays germanophones, la ministre de la Défense Yuriko Backes et la présidente de la Confédération suisse Viola Amherd se sont rencontrées le 16 septembre afin de procéder à la conclusion d'un accord bilatéral relatif à la coopération en matière d'instruction militaire. La présidente a de même rencontré le Premier ministre Luc Frieden à l'issue du sommet. Les 2 et 3 octobre, le président du Conseil national suisse Eric Nussbaumer s'est également rendu en visite de travail à Luxembourg et s'est entretenu avec

S.A.R. le Grand-Duc et le président de la Chambre des députés Claude Wiseler. Le ministre des Finances Gilles Roth a par ailleurs mené une mission financière en Suisse du 6 au 8 mai, visant à renforcer davantage les relations entre les deux pays.

La visite de travail au Luxembourg du Premier ministre du **Liechtenstein** Daniel Risch le 21 novembre a été l'occasion d'attester des relations extrêmement cordiales qui lient les deux pays. Monsieur Risch a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc avant de s'entretenir individuellement avec le Premier ministre Luc Frieden et le ministre des Finances Gilles Roth.

De surcroît, le Luxembourg a accueilli le 14 octobre la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays germanophones, en présence du conseiller fédéral suisse Ignazio Cassis et de la ministre des Affaires étrangères du Liechtenstein Dominique Hasler. Les ministres ont réaffirmé la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière en Europe et de maintenir les liens qui unissent la communauté germanophone.

Les relations bilatérales avec la **Norvège** restent excellentes et des échanges réguliers ont eu lieu à différents niveaux. Le Premier ministre Luc Frieden et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel ont tous deux rencontrés leurs homologues norvégiens Jonas Gahr Støre et Espen Barth Eide en marge de sommets internationaux. La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères de Norvège Maria Varteressian s'est notamment rendue à Luxembourg le 26 septembre à l'occasion de la célébration du 30^{ème} anniversaire de l'Espace économique européen et de la Cour de Justice de l'AELE.

Les relations avec l'**Islande** sont demeurées très cordiales, malgré l'absence de contact au niveau politique cette année.

Le Luxembourg et **Monaco** disposent d'excellentes relations bilatérales, renforcées ces dernières années par la conclusion d'un accord instaurant une ambassade de données (« *data embassy* ») monégasque au Luxembourg. Le Premier ministre Luc Frieden a rencontré le nouveau ministre d'État de la Principauté de Monaco Didier Guillaume en marge du sommet de la Communauté politique européenne à Budapest le 7 novembre. Le ministre Xavier Bettel a également rencontré son homologue monégasque le 6 décembre, en marge de la conférence ministérielle de l'OSCE à La Valette. Les élections législatives anticipées du 9 juin à **Saint-Marin** ont conduit à la formation d'un nouveau gouvernement dont la principale priorité concerne la ratification d'un accord d'association avec l'Union européenne. Le Luxembourg s'est d'emblée déclaré favorable à un accord qui permettra de fortifier les relations bilatérales qui sont déjà excellentes. La rencontre bilatérale entre le Premier ministre Luc Frieden et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la République de Saint-Marin Luca Beccari le 7 novembre en marge de la Communauté politique européenne à Budapest, a permis de réaffirmer cet objectif.

La rencontre entre le Premier ministre Luc Frieden et son homologue Xavier Esport Zamora le 16 juin, en marge du sommet pour la paix en Ukraine à Bürgenstock, a été l'occasion de reconfirmer le soutien du Luxembourg en faveur de relations plus étroites entre **Andorre** et l'Union européenne.

Les relations bilatérales entre le **Saint Siège** et le Grand-Duché ont été marquées par la visite officielle de Sa Sainteté le Pape François au Luxembourg le 26 septembre, près de 40 ans après la visite pontificale de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II en 1985. Sa Sainteté s'est entretenue avec LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, ainsi qu'avec le Premier ministre Luc Frieden. Il a par la suite prononcé un discours devant les autorités et la population luxembourgeoise au Cercle Cité. La visite

s'est achevée par une rencontre avec la communauté catholique luxembourgeoise à la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg.

d. Balkans occidentaux et Turquie

Au niveau bilatéral avec la **Turquie**, le ministre des Finances Gilles Roth s'est rendu à Ankara et à Istanbul pour une visite de travail les 5 et 6 septembre. Le ministre a eu, entre autres, un échange avec son homologue, Mehmet Şimşek, occasion durant laquelle ils ont abordé des sujets d'actualité européens et internationaux, ainsi que les relations bilatérales entre les deux pays. Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a participé au troisième Forum diplomatique à Antalya (ADF) du 1 au 3 mars. Une rencontre avec son homologue turc, Hakan Fidan, a eu lieu en marge de ce Forum.

Les relations entre le Luxembourg et le **Kosovo** ont été particulièrement marquées par la visite du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel à Pristina, les 4 et 5 novembre, ainsi que par l'inauguration des nouveaux locaux de l'ambassade. Le ministre Xavier Bettel a rencontré la présidente de la République du Kosovo Vjosa Osmani, le Premier ministre Albin Kurti, la ministre des Affaires étrangères Donika Gërvalla-Schwarz, le président de l'Assemblée Glauk Konjufca, ainsi que des membres de l'opposition et de la société civile. Ces rencontres ont été l'occasion de renforcer les excellentes relations bilatérales et d'aborder des sujets tels que le Dialogue Belgrade-Pristina, les développements régionaux et les relations entre le Kosovo et l'UE. En marge de cette visite s'est tenue la 9^{ème} Commission bilatérale entre le Kosovo et le Luxembourg, co-présidée par le ministre Xavier Bettel et le Vice-Premier ministre du Kosovo Besnik Bislimi, en présence des ministres sectoriels (Santé, Éducation, Économie, Industrie, Intérieur et Culture). À cette occasion, les participants ont signé une Lettre d'entente, visant à renforcer la coopération avec le secteur privé.

Le 7 février, le Premier ministre d'**Albanie**, Edi Rama, a effectué une visite à la Banque européenne d'investissement. En marge de cette réunion, il a été accueilli par le Premier ministre Luc Frieden. Cet échange a porté essentiellement sur l'intégration européenne de l'Albanie, ainsi que sur les relations bilatérales.

Le MAE a continué de soutenir la **Bosnie-Herzégovine**, pour ce qui est de sa perspective européenne, notamment par le biais de formations qui visent à familiariser l'administration avec le processus d'intégration européenne. Le Luxembourg a également soutenu les projets réalisés par la Banque européenne de reconstruction et de développement en Bosnie-Herzégovine. Le MAE a continué d'apporter son soutien au bureau du Haut-Représentant à Sarajevo. Enfin, le ministère, dans le cadre de son programme d'assistance technique, a contribué à la mise en œuvre de projets visant à soutenir les victimes, et plus particulièrement les survivants de violences sexuelles liées au conflit, dans leur quête de justice et visant à renforcer le système judiciaire.

S'agissant des relations bilatérales avec la **Macédoine du Nord**, les échanges économiques et commerciaux se sont développés dans le domaine de la finance verte.

Le 29 janvier, le Premier ministre du **Monténégro**, Milojkko Spajić a effectué une visite de travail au Luxembourg. Il a été accueilli par le Premier ministre Luc Frieden. L'échange entre les deux chefs de gouvernement a porté essentiellement sur l'intégration européenne du Monténégro dans un contexte géopolitique tendu, ainsi que sur le renforcement des relations bilatérales. Dans ce contexte, un accord bilatéral de non-double imposition a été signé.

Les relations politiques avec la **Serbie** se sont poursuivies, y compris dans le cadre de l'élargissement UE, et les relations commerciales et économiques se sont renforcées.

e. Europe orientale, Caucase du Sud et Asie centrale

La **guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine** a continué de provoquer diverses conséquences sur les plans politique, sécuritaire, économique et humanitaire, touchant directement l'Ukraine et indirectement les autres pays d'Europe orientale, du Caucase du Sud et d'Asie centrale. Le 24 février a marqué le deuxième anniversaire du début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, qui, aux côtés de l'annexion de la Crimée en 2014, constitue une violation flagrante des droits fondamentaux de l'Ukraine à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale. Cette guerre d'agression est restée une priorité transversale de la politique étrangère luxembourgeoise en raison de la menace que fait peser le bellicisme russe sur la sécurité du continent européen dans son ensemble, sur l'ordre international fondé sur le droit et sur les valeurs qui sont les nôtres.

Tout au long de l'année, le Luxembourg a continué à apporter un soutien substantiel à l'**Ukraine**, lui permettant ainsi d'exercer son droit à la légitime défense, consacré par l'article 51 de la Charte des Nations unies, tout en aidant à pallier les conséquences humanitaires et économiques liées au conflit. Afin de veiller à ce que les crimes internationaux commis par la Russie à l'encontre de l'Ukraine ne restent pas impunis, le Luxembourg a soutenu les enquêtes y relatives, notamment celle menée par la Cour pénale internationale (CPI), et a renforcé son appui à la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Dans ce contexte, le groupe restreint « Crime d'agression contre l'Ukraine » s'est réuni le 19 janvier à Kirchberg, à l'invitation du Luxembourg.

Trois nouveaux paquets de sanctions à l'encontre de la Russie ont été adoptés au niveau de l'Union européenne, portant le total à quinze depuis le début de l'invasion de l'Ukraine. Mise à part de nouvelles inscriptions individuelles portant le nombre de personnes et d'entités désignées à plus de 2.300, les nouvelles mesures incluent des interdictions d'accès aux ports européens et de services maritimes pour les navires russes contribuant à la guerre de la Russie, des restrictions additionnelles sur les exportations de biens à double usage et de technologies sensibles ainsi que des restrictions sur les investissements dans le secteur énergétique. Les mesures anti-contournement ont également été renforcées. Deux nouveaux régimes de sanctions ont par ailleurs été établis dans le contexte russe : l'un concernant les violations des droits humains en Russie, et l'autre visant les menaces hybrides russes.

Le 19 mars, le Premier ministre ukrainien Denys Shmyhal s'est rendu au Luxembourg, accompagné de plusieurs ministres. Les échanges ont porté sur l'importance de fournir un soutien politique, financier, militaire et humanitaire à l'Ukraine. Les relations bilatérales ont été renforcées par la signature par Xavier Bettel et Denys Shmyhal d'un accord de coopération technique et financière entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Ukraine. Cet accord a établi les conditions d'intervention pour la mise en œuvre par l'agence de développement Lux-Development d'un programme de soutien bilatéral au redressement de l'Ukraine.

Le ministre des Finances, Gilles Roth, a participé à la « *Ukraine Recovery Conference 2024* » (URC24) à Berlin les 11 et 12 juin 2024. Cette conférence, organisée par l'Allemagne et l'Ukraine, avait pour but de mobiliser le soutien international pour la reconstruction, la relance économique et la modernisation de l'Ukraine. Près de trois mille représentants des secteurs public et privé y ont assisté.

Les discussions sur une paix juste et durable en Ukraine se sont poursuivies pendant cette année. Le Premier ministre Luc Frieden a notamment participé les 15 et 16 juin à Bürgenstock, en Suisse, au sommet pour la paix en Ukraine. Ce sommet, qui a réuni près de cent États, avait pour objectif principal de développer une compréhension commune sur une paix juste et durable en Ukraine, fondée sur la Charte des Nations unies et les principes fondamentaux du droit international.

En marge du 75^{ème} sommet de l'OTAN à Washington D.C., le 10 juillet, un accord de coopération en matière de sécurité et de soutien à long terme entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Ukraine a été signé par le Premier ministre Luc Frieden et le Président ukrainien Volodymyr Zelensky, en présence du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel. De ce fait, le Luxembourg a été le 22^{ème} pays à signer un tel accord, qui suit une déclaration commune de soutien à l'Ukraine du G7 que 32 pays avaient endossé en 2023. L'accord de sécurité, conclu pour une durée de dix ans, formalise et pérennise le soutien multiforme du Luxembourg à l'Ukraine. Il porte sur plusieurs aspects clés, notamment l'assistance militaire, la coopération en matière de cybersécurité, l'échange de renseignements, la protection des infrastructures critiques, la réponse aux attaques hybrides, ainsi que l'aide humanitaire et économique pour la reconstruction. Il consacre également le soutien du Luxembourg à une paix globale, juste et durable en Ukraine, ainsi qu'à la redevabilité de l'agresseur russe et à la compensation des dommages.

Les relations bilatérales avec la **Russie** continuent d'être affectées par la guerre d'agression russe en Ukraine. Tout comme en 2023, la coopération économique, commerciale et culturelle est restée fortement réduite tout au long de l'année écoulée. Les contacts politiques avec les administrations russes se sont limités à un minimum. Dans les limites de ses moyens et dans le respect de ses obligations, l'ambassade a apporté son soutien à la société civile russe.

Suite à la répression violente des manifestations pacifiques après les élections présidentielles frauduleuses d'été 2020 au **Bélarus**, les États membres de l'Union européenne ont décidé de ne pas reconnaître la légitimité du président Loukachenko. En conséquence, l'ambassade à Moscou n'est plus officiellement accréditée au Bélarus et ne maintient aucun contact avec les représentants du gouvernement bélarusse. Aucun représentant de l'ambassade n'a effectué de déplacement dans le pays cette année. Pourtant, Le Luxembourg continue de soutenir les aspirations démocratiques du peuple bélarussien (en exil) en entretenant notamment de bonnes relations avec Sviatlana Tsikhanouskaya, la cheffe de l'opposition, ainsi que son cabinet de transition. Ainsi, le ministre Bettel a notamment reçu M^{me} Tsikhanouskaya au Luxembourg lors d'une réunion bilatérale au mois de juin. M^{me} Tsikhanouskaya s'était rendue au Luxembourg afin de participer à la conférence du Conseil de l'Europe intitulée « Le rôle des parlements nationaux dans la résolution des problèmes rencontrés par les Bélarussiens en exil. Les solutions luxembourgeoises » organisé par la Chambre des députés les 6 et 7 juin, avec la participation également du président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Theodoros Roussopoulos.

Le ministre des Affaires étrangères de la République d'**Arménie**, Ararat Mirzoyan, a effectué une visite de travail au Luxembourg, en date du 14 février. Il a été reçu par le ministre Bettel, pour une entrevue bilatérale au bâtiment Mansfeld, suivie d'un déjeuner de travail. Le même jour a eu lieu l'inauguration du bureau de l'ambassade de la république d'Arménie au Luxembourg, en présence des deux ministres. Le 20 juin a eu lieu une rencontre à Luxembourg entre Madame la ministre de la Défense, Yuriko Backes, et son homologue arménien, Monsieur Suren Papikyan, au cours de laquelle la situation sur place et les relations bilatérales ont pu être discutées. Le ministre Xavier Bettel a également effectué une visite officielle en Arménie, les 9 et 10 septembre. À Erevan, il a rencontré le Premier ministre Nikol Pashinyan, le ministre des Affaires étrangères Ararat Mirzoyan, et le président de l'Assemblée

nationale Alen Simonyan. Ces rencontres ont permis de renforcer les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Arménie. Elles ont aussi permis d'aborder les relations entre l'Union européenne et l'Arménie. Le ministre Bettel a également participé à la première édition du forum « *Yerevan Dialogue* » et il a visité la mission de l'UE pour l'Arménie (EUMA), où il s'est échangé avec le policier luxembourgeois y déployé.

Le premier ambassadeur non-résident luxembourgeois a été accrédité en janvier en République d'**Azerbaïdjan**. Au cours de l'année, diverses rencontres ont permis de discuter tant des relations bilatérales que de la situation régionale et des développements en cours. Lors du Forum diplomatique d'Antalya, le 2 mars, une réunion bilatérale a eu lieu entre le ministre Bettel et son homologue azerbaïdjanais, M. Jeyhun Bayramov. Les deux ministres se sont rencontrés encore une fois en marge de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York en septembre. Le Premier ministre, Luc Frieden, a eu une entrevue bilatérale avec le président Aliyev le 18 juillet, lors du quatrième sommet de la Communauté politique européenne au Palais de Blenheim, au Royaume-Uni. Le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, a participé à la COP 29 qui a eu lieu du 11 au 22 novembre à Bakou.

Le 2 mars, une réunion bilatérale a eu lieu entre le ministre Xavier Bettel et le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République de **Moldavie**, Mihai Popșoi, en marge du Forum diplomatique d'Antalya. Le 2 avril, Monsieur Alexei Buzu, ministre du Travail et de la Sécurité sociale de la République de Moldavie a effectué une visite de travail à Luxembourg afin de rencontrer ses homologues Madame Martine Deprez, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et Monsieur Georges Mischo, ministre du Travail, ministre des Sports et échanger sur des thèmes européens et d'intérêts mutuels. Le 25 juin, le Premier ministre de la République de Moldavie, Dorin Recean, a effectué une visite de travail au Luxembourg, accompagné de la Vice-Première ministre en charge de l'Intégration européenne, Cristina Gherasimov, et du Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Mihail Popșoi. À la même occasion, le Premier ministre moldave a assisté à la première conférence intergouvernementale entre l'Union européenne et la Moldavie à Luxembourg qui a eu lieu suite à la décision du Conseil européen en décembre 2023 d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Moldavie. Le Premier ministre Luc Frieden a également effectué une visite officielle à Chișinău, le 13 septembre, sur invitation de son homologue moldave. À cette occasion M. le Premier ministre a signé une déclaration de soutien en faveur du cheminement de la Moldavie vers l'Union européenne. M. Frieden a ensuite été reçu par la présidente de la République de Moldavie, Maia Sandu. M. le ministre Bettel a reçu M^{me} la Vice-Première ministre en charge de l'Intégration européenne à Luxembourg, le 14 novembre 2024. Les directeurs politiques Benelux ont effectué leur visite annuelle à Chișinău les 11 et 12 décembre 2024. Ils ont été reçus par M^{me} la Vice-Première ministre et ministre pour l'Intégration européenne, M. le ministre de la Défense, M. le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et M^{me} la secrétaire d'État à l'Énergie.

Le 3 juillet se sont tenues les consultations politiques entre le ministère des Affaires étrangères de la République du **Kazakhstan** et le MAE. Le 14 octobre, le 20^{ème} Conseil de coopération UE-Kazakhstan s'est tenu à Luxembourg, marquant une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Union européenne et le Kazakhstan. Lors de son déplacement au Luxembourg, la délégation kazakhe menée par M. le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République du Kazakhstan, Murat Nurtleu, a été reçue d'abord par le ministre Bettel et ensuite par le Premier ministre Frieden.

Le ministre Bettel a eu une réunion bilatérale avec le ministre des Affaires étrangères de **Géorgie**, M. Ilia Darchiashvili, à Bruxelles le 30 avril. À l'invitation du ministre Bettel, le ministre géorgien des

Affaires étrangères, Ilia Darchiashvili, a participé, le 24 juin, à une réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE au Luxembourg. Alors que la Géorgie pouvait se targuer d'être l'élève modèle du Partenariat oriental, généralement en avance en matière de réformes démocratiques et résolument tournée vers l'Europe, l'issue des élections législatives géorgiennes du 26 octobre entachées d'irrégularités et la répression des démonstrations qui les ont suivies ont profondément impacté les relations avec l'UE et mené à une réévaluation de l'ensemble des mesures d'assistance de l'UE en faveur des autorités géorgiennes. Les conclusions du Conseil européen du 27 juin, réitérées lors du Conseil européen du 17 octobre, ont acté l'interruption de fait du processus d'adhésion de la Géorgie à l'UE, alors que le pays avait obtenu le statut de candidat en décembre 2023.

A travers son ambassadeur accrédité en **Ouzbékistan**, le Luxembourg a participé aux Journées économiques européennes, qui ont notamment été l'occasion d'inaugurer la Chambre de commerce Benelux en Ouzbékistan en présence des ambassadeurs des trois pays.

2.2. Amériques

a. Amérique du Nord

Canada

La création de la nouvelle ambassade résidente à Ottawa, 75 années après la co-accréditation du Canada depuis l'ambassade du Luxembourg à Washington, a été lancée avec l'arrivée de l'ambassadeur désigné le 14 novembre et celle du chef de mission adjoint et consul le 5 décembre. Le 4 décembre, le premier ambassadeur résident du Grand-Duché de Luxembourg à Ottawa a présenté les lettres de créance à la très Hon. Gouverneure générale du Canada.

Du 27 au 31 octobre a eu lieu une visite de promotion économique organisée par la Chambre de commerce luxembourgeoise avec le concours de l'ambassade à Washington et du LTIO à New York. Cette visite, axée sur les secteurs de la cybersécurité, de l'espace et de la défense, a emmené une délégation de 38 personnes comprenant 10 institutions et 16 entreprises actives dans les domaines visés par cette mission, à Montréal et à Toronto. A part la tenue de forums et réunions et des visites dans de multiples entreprises, cette mission a aussi donné l'occasion pour la signature d'un MOU entre les Chambres de commerce du Luxembourg et du Québec. Lors du même séjour, l'ambassadrice Bintner-Bakshian, en attendant l'accréditation de l'ambassadeur Kugener, a représenté le Grand-Duché de Luxembourg au Sommet sur la Sécurité Climatique de Montréal.

Du côté canadien une mission économique menée par le ministre de l'Économie de la province de l'Ontario a été menée au Luxembourg, de même qu'en Allemagne et en Belgique.

Par ailleurs, le Film Fund Luxembourg et le Fonds des Médias du Canada ont renforcé leur coopération relative à la « Mesure Incitative Canada-Luxembourg pour le codéveloppement et la coproduction de projets audiovisuels ».

Par ailleurs, une délégation parlementaire a assisté à la 70^{ème} Session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Montréal du 22 au 25 novembre.

États-Unis

Cette année a illustré l'intérêt vital que les Etats-Unis représentent pour le Luxembourg. En effet, il s'agit du premier partenaire économique en dehors de l'Europe pour le Grand-Duché. 2024 a aussi été une année qui a fait ressortir les défis ressentis par les opérateurs économiques américains au Luxembourg et en Europe, en perte de compétitivité rapide avec une surréglementation et une tendance à la désindustrialisation, les coûts prohibitifs de l'énergie et la limitation des nouvelles technologies.

Au niveau bilatéral l'année fut marquée par de nombreuses visites de haut-niveau et d'événements historiques.

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Bataille des Ardennes (*Battle of the Bulge*) en décembre, une délégation bipartisane et bicamérale (6 Sénateurs & 20 membres de la Chambre des Représentants, menée par les présidents Moran du Comité des Vétérans du Sénat et McCaul du Comité des Affaires étrangères du *House* avec e.a. la « *Speaker Emerita* » Pelosi) s'est rendue au Luxembourg. La délégation présidentielle à cette commémoration fut menée par l'administrateur de la NASA, Bill Nelson, qui a profité de sa visite, pour signer avec le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles un accord-cadre avec la NASA (coopération US-LU dans l'exploration des ressources spatiales à des fins pacifiques) après de longues années de négociation.

Le 75^{ème} anniversaire de l'OTAN s'est marqué par la tenue du Sommet de l'OTAN à Washington, en pleine année électorale américaine. Le Premier ministre Luc Frieden et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, étaient présents. Le président de la Chambre des députés Claude Wiseler, ainsi que Mme Nancy Kemp-Arendt, se sont aussi rendus à Washington pour le Sommet parlementaire de l'OTAN.

De plus, à côté de la délégation pour la Bataille des Ardennes, deux autres délégations du Congrès américain (CODELS) se sont rendues au Luxembourg. En juin, une délégation du « *Armed Services Committee* » était au Luxembourg. La participation du Luxembourg à cette CODEL est remarquable et témoigne de l'importance de notre secteur spatial (défense & civil). Les représentants Darell Issa et Ben Cline ont dirigé la deuxième CODEL qui portait principalement sur les brevets et la propriété intellectuelle. A noter également au niveau gouvernemental, la visite de la sous-secrétaire d'Etat (« *Under Secretary* ») Bonnie Jenkins en charge du contrôle des armements et de la sécurité internationale en octobre et la visite au Luxembourg d'une délégation de la Cour Suprême US menée par le Chief Justice Roberts en septembre.

Le tout a été complété par plusieurs missions et visites ministérielles de promotion économique et financière luxembourgeoises aux Etats-Unis.

Le Vice-Premier ministre Xavier Bettel, et le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, se sont rendus à San Francisco, du 5 au 8 mars. Mme Stéphanie Obertin, ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice et ministre déléguée chargée des Médias et de la Connectivité, se sont aussi rendues à San Francisco du 20 au 26 novembre. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel, a participé à la conférence organisée par le Milken Institute, « *Global Conference* », à Los Angeles du 5 au 8 mai. Le ministre Xavier Bettel et S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire ont également effectué une visite de travail à New York et au Delaware, les 24 et 25 avril. Enfin, le ministre des Finances, Gilles Roth, s'est déplacé à Washington pour les réunions annuelles du FMI et de la Banque Mondiale.

L'ambassade à Washington a continué son engagement avec la diaspora, que ce soit au Midwest ou en appuyant des initiatives tels les échanges d'étudiants et de professeurs.

b. Amérique latine

CELAC (Communauté des États latino-américain et des Caraïbes)

Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a participé à une réunion ministérielle informelle entre l'UE et les pays de la CELAC en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York en septembre. Cette réunion a servi de préparation pour la réunion ministérielle UE-CELAC qui aura lieu au printemps 2025.

Argentine

En marge des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington, le ministre des Finances, Gilles Roth, a signé une convention de non-double imposition avec son homologue argentin, M. Luis Caputo.

Le ministre Bettel a également rencontré la ministre argentine des Affaires étrangères, Diana Mondino, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York en septembre.

Brésil

Les tendances politiques de 2023 ont continué à marquer le paysage politique brésilien. Sur le plan national, les tensions entre le gouvernement Lula et l'opposition de droite se sont étendues aux relations entre les trois pouvoirs. Le processus décisionnel était de plus en plus figé et dominé par les idéologies politiques. Les élections municipales, servant de baromètre pour les présidentielles de 2026, ont consolidé les avancées des groupements politiques conservateurs et opportunistes et ont exacerbé les luttes internes au sein du parti de Lula et celui de l'ex-président Jair Bolsonaro. Sur le plan international, le Brésil et sa diplomatie ont pu célébrer une victoire avec leur présidence du G20 réussissant à inclure leurs priorités dans la déclaration finale et à surmonter les divergences de fond sur les grands sujets de l'agenda. Le président Lula a salué la finalisation des négociations de l'accord UE-Mercosur.

Dans ce contexte, l'ambassade a renforcé ses relations bilatérales avec le pays en nommant un nouveau Consul honoraire à São Paulo et en participant à des activités économiques, notamment à la ALFI Roadshow à São Paulo.

La diaspora luxembourgeoise au Brésil ne cesse de s'agrandir et comptait environ 28.000 membres.

Dans le domaine culturel, l'ambassade à Brasilia a participé à la Semaine de la francophonie et à l'ouverture du Festival de cinéma de la francophonie tout comme à la Semaine de la langue allemande et au Festival du cinéma allemand. L'ambassade a également contribué au lancement de la traduction portugaise du livre « *O Rosto Esquecido* » de l'auteure Jeanine Grisius à Brasília, São Paulo et Rio de Janeiro et a participé à la Foire littéraire des périphéries à Rio de Janeiro.

Chili

Les bonnes relations entre le Luxembourg et le Chili se sont confirmées par la remise des lettres de créance de l'ambassadeur non-résident à Santiago en mars dernier.

Colombie

Dans un effort de renforcer encore davantage les relations bilatérales entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Colombie, le ministre des Finances Gilles Roth, a signé une convention de non-double imposition avec son homologue colombien, M. Ricardo Bonilla, le 19 janvier. Le projet de loi relatif à la ratification de la convention doit encore être adopté à la Chambre des députés.

Costa Rica

En date du 1 septembre 2023, une ambassade résidente a été ouverte à San José au niveau de chargé d'affaires en pied. L'accord-cadre de coopération signé le 17 juillet 2023 à Bruxelles entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Costa Rica est entré en vigueur le 11 décembre de cette année après que le Costa Rica avait terminé la procédure de ratification.

En juin, le Luxembourg a célébré pour la première fois sa Fête Nationale au Costa Rica. Parmi les invités, on comptait des ministres, vice-ministres, députés et autres dignitaires costariciens. Le ministre des Relations Extérieures et Culte a assisté à la réception comme invité d'honneur et a prononcé un discours.

En septembre, l'assemblée législative costaricienne a informé l'ambassade de la constitution officielle d'un groupe parlementaire d'amitié Costa Rica – Luxembourg. Quatorze députés de cinq parties politiques différents forment le groupe d'amitié.

Au cours de cette année, les rencontres de notre ambassade avec des interlocuteurs au niveau ministériel étaient fréquentes, les plus importantes étant un déjeuner de travail de l'UE avec le président de la République, une réunion de travail sur les projets de la coopération luxembourgeoise au Costa Rica avec le vice-président de la République, deux réunions de travail avec le ministre du Commerce extérieur et une réunion de coordination sur les projets de la coopération luxembourgeoise avec le directeur de la Coopération internationale du ministère des Relations Extérieures et Culte.

Cuba

En septembre, la Chambre des députés a ratifié l'accord aérien entre le Luxembourg et Cuba. À l'invitation des autorités cubaines, des consultations politiques se sont tenues le 16 octobre à La Havane au niveau des directeurs politiques pour faire le point sur les relations bilatérales, les relations UE-Cuba et la coopération dans les enceintes multilatérales. La situation des droits humains à Cuba a également été évoquée à cette occasion.

El Salvador

En avril, le chargé d'affaires en pied du Luxembourg a présenté ses Lettres de cabinet à la Vice-Ministre des Relations Extérieures, Mme Adriana Mira.

Le 23 avril s'est tenu la 4^{ème} Commission de dialogue bilatéral ente El Salvador et le Luxembourg. La délégation salvadorienne a été dirigée par la Vice-Ministre Adriana Mira et la délégation luxembourgeoise par son directeur de la Coopération au Développement.

En août, le Protocole d'Accord entre le gouvernement du Luxembourg et le gouvernement du Salvador relatif au projet « Emploi des Jeunes et Digitalisation » SVD/025 a été signé par les ministres Xavier Bettel et Alexandra Hill.

Par ailleurs, le 1^{er} juin, le chargé d'affaires en pied a représenté le Luxembourg lors de la cérémonie d'investiture présidentielle du président Nayib Bukele.

Mexique

Le Luxembourg fut représenté par son ambassadrice non-résidente à l'inauguration de Claudia Sheinbaum, première présidente des Etats-Unis mexicains, le 1 octobre.

2.3. Asie et Océanie

Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Le Vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a représenté le Luxembourg au Forum ministériel UE-Indopacifique ainsi qu'à la réunion ministérielle UE-ASEAN le 1 et 2 février à Bruxelles.

Après les éditions de Paris en février 2022 et de Stockholm en mai 2023, cette 3^e édition a réuni 38 pays de l'Indopacifique ainsi que trois organisations régionales. L'objectif était de renforcer le partenariat entre l'Union européenne (UE) et l'Indopacifique, deux régions interconnectées et interdépendantes. Les participants ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un ordre international fondé sur des règles, conformément aux principes de la Charte des Nations unies, au droit international et à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Ils ont également exprimé leur détermination à promouvoir la sécurité et la stabilité dans un Indopacifique libre et ouvert.

Lors d'une table ronde intitulée « *Shared Prosperity, Economic Resilience and Investments* », le ministre Xavier Bettel a mis en avant trois priorités essentielles pour le partenariat entre l'UE et l'Indopacifique : (1) encourager un dialogue franc et constructif ; (2) favoriser le respect mutuel et le respect du droit international et (3) trouver des solutions communes face aux défis mondiaux.

Lors de la 24^{ème} réunion ministérielle UE-ASEAN, les discussions ont porté sur le partenariat stratégique entre les deux organisations. L'accent a été mis sur la promotion d'un multilatéralisme efficace et durable, ainsi que sur le développement d'un commerce libre et équitable, dans un contexte international de plus en plus instable. Les participants ont également échangé sur la mise en œuvre de l'initiative « *Global Gateway* » dans la région de l'ASEAN.

En marge de ces réunions, le ministre Xavier Bettel a tenu plusieurs rencontres bilatérales, notamment avec le secrétaire général de l'ASEAN et ses homologues du Vietnam, du Sri Lanka, du Bangladesh et de la Malaisie, permettant des échanges sur les enjeux internationaux et les intérêts communs.

Le 3 juin, S.A.R. le Grand-Duc Héritier, accompagné du ministre Xavier Bettel et de Lex Delles, ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, a participé à 4^{ème} édition de l'ASEAN Day,

organisé en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et la Chambre de commerce. Cet événement biennuel a réuni les ambassadeurs accompagnés de délégation économiques des dix pays membres de l'ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam), ainsi que du Timor-Leste, en voie d'adhésion. Cette initiative vise à renforcer les opportunités de partenariat commercial entre les entreprises luxembourgeoises et les pays de l'ASEAN.

Du 10 au 11 octobre, le ministre Xavier Bettel a participé au Sommet de l'ASEAN à Vientiane (Laos). À cette occasion, il a signé le Traité d'amitié et de coopération (TAC), faisant du Luxembourg le sixième État membre de l'UE à adhérer à cet accord, et le seul pays européen invité à ce sommet. Le secrétaire général de l'ASEAN, Dr Kao Kim Hourn, a salué l'adhésion du Luxembourg, soulignant l'importance de cet engagement dans un contexte de coopération multilatérale renforcée.

Bangladesh

D'un point de vue bilatéral, l'année a été marquée par la première accréditation formelle d'un ambassadeur luxembourgeois au Bangladesh qui a remis ses lettres de créance au président du Bangladesh, S.E. M. Mohammed Shahabuddin, en date du 31 janvier. Lors de ce déplacement, des réunions avaient aussi lieu avec la Première ministre, la présidente du Parlement, le ministre des Affaires étrangères, le secrétaire aux Affaires étrangères, des représentants de la délégation de l'UE à Dhaka et la fondatrice de l'ONG Friendship.

En février, le ministre Xavier Bettel et son homologue bangladais, Hasan Mahmud ont eu une brève entrevue en marge du Forum Ministériel UE Indopacifique.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Bangladesh s'expriment en premier lieu à travers la coopération au développement et l'assistance humanitaire. À côté du fort soutien du Luxembourg pour l'ONG Friendship, le Luxembourg appuie l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans leurs efforts au bénéfice d'environ un million de réfugiés Rohingya au Bangladesh.

Le 9 décembre, le Luxembourg a participé à travers son ambassadrice à un échange de l'UE avec le « conseiller en chef » du gouvernement intérimaire, le Prof. Mohammed Yunus, qui a pris cette fonction à la suite d'un mouvement populaire au Bangladesh à l'été qui a mené à la fuite de l'ancienne Première ministre Sheikh Hasina et à l'effondrement de son gouvernement.

Le Luxembourg et le Bangladesh travaillent également à la mise en place d'un Accord de Service Aériens (ASA), afin de créer les conditions nécessaires pour éventuellement établir une connexion de fret aérien entre le Luxembourg et le Bangladesh.

Chine

En Chine, cette année a vu une intensification des échanges sino-luxembourgeois, y compris grâce aux visites de haut niveau tant au Luxembourg qu'en Chine.

Du 20 au 21 juin, S.E.M. DING Xuexiang, Premier Vice-Premier ministre chinois, a réalisé une visite de travail à Luxembourg. La 2^{ème} édition du « *Air Silk Road Forum for International Cooperation* » s'est tenue aussi le 20 juin à Luxembourg. Ce forum a eu pour objectif de faire le point sur la coopération

économique et aérienne entre le Henan et le Luxembourg, d'en tirer les enseignements principaux et surtout d'étudier des initiatives nouvelles visant à renforcer et à élargir davantage cette coopération. Les 2 et 3 septembre, JU Zhaohui, Vice-ministre de la Province du Hubei, a effectué une visite de travail à Luxembourg. Du 24 au 29 novembre, le ministre Xavier Bettel, Vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, et Lex Delles, ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme, se sont rendus en Chine pour une visite de travail. Il s'agissait de la première visite d'un ministre des Affaires étrangères luxembourgeois en Chine depuis 2016.

Le 18 décembre a eu lieu au Luxembourg la visite de courtoisie de M. YANG Wanming, président de l'Association du Peuple Chinois Pour l'Amitié Avec l'Etranger, auprès du ministre Xavier Bettel, et auprès du président de la Chambre des députés Claude Wiseler, ainsi que des responsables du Syvicol.

Corée du Sud

Les relations bilatérales entre la République de Corée et le Luxembourg sont entrées dans une nouvelle dimension avec l'ouverture respective d'ambassades résidentes dans les deux pays, un témoignage de l'importance accordée à cette relation bilatérale et du potentiel que réserve leur développement futur. Le premier ambassadeur résident du Luxembourg a présenté les Lettres de Créance au président de la République de Corée, le 26 avril.

L'ouverture officielle de l'ambassade a été célébrée le 2 juillet à Séoul, en présence du ministre Xavier Bettel et de Stéphanie Obertin, ministre de la Digitalisation et ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. En marge de leur entrevue bilatérale, le ministre Xavier Bettel et son homologue coréen, Cho Tae-yul, ont procédé à la signature d'un accord visa-vacances, avec comme objectif d'encourager les jeunes des deux pays à saisir cette opportunité d'immersion dans l'autre pays. L'accord est entré en vigueur début septembre 2024.

Pour marquer le passé historique qui lie les deux pays, une exposition spéciale temporaire consacrée aux « *Luxembourg's volunteers in the Korean War* » a été montrée au « *War Memorial* » de Séoul. Elle a été officiellement inaugurée par monsieur le ministre Xavier Bettel, le 2 juillet. Une entrevue bilatérale du ministre Xavier Bettel avec la ministre des Patriotes et des affaires vétéranes a précédé l'ouverture de l'exposition.

Inde

Les relations bilatérales ont continué à être renforcées, au niveau politique, dans le secteur de la finance et dans le domaine économique. Ainsi, le secrétaire général du MAE, accompagné de la directrice politique, s'est déplacé le 9 avril à New Delhi pour co-présider la 18^{ème} Commission économique conjointe entre l'Inde et l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et les 2^e consultations politiques.

En février, Luxembourg For Finance (LFF) a effectué sa traditionnelle visite annuelle à Mumbai pour poursuivre les efforts de promotion de la place financière luxembourgeoise en Inde. Cette année, l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) s'est rendue en Inde pour la première fois, se joignant à la mission de LFF.

Le 22 juillet, dans un entretien téléphonique, le Premier ministre Luc Frieden a félicité son homologue Narendra Modi pour son 3^{ème} mandat comme Premier ministre de l'Inde. Les deux Premiers ministres se sont engagés à approfondir les relations entre le Luxembourg et l'Inde, notamment dans les

domaines du commerce, des investissements, de la finance durable, de l'industrie, de la santé, de l'espace et au niveau des contacts entre les deux peuples. Le Premier ministre Modi a invité S.A.R. le Grand-Duc et son homologue à visiter l'Inde, sans indication de date.

Au Luxembourg, la communauté indienne constitue depuis cette année la première communauté asiatique, ce qui est également reflété dans la hausse des demandes de visa.

Au cours de l'année, deux entreprises luxembourgeoises supplémentaires (Calumite et VCL) se sont installées en Inde.

Japon

Cette année a été marquée par les préparatifs pour la participation du Luxembourg à l'Expo2025, qui aura lieu à Osaka d'avril à octobre 2025. Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, s'est rendu au Japon du 25 au 26 janvier, et a participé à la cérémonie du premier coup de pelle pour la construction du pavillon luxembourgeois sur le site de l'Expo2025.

Une mission économique a eu lieu du 10 au 13 juin sous l'égide de S.A.R. le Grand-Duc -héritier, accompagné par le ministre Xavier Bettel, et par le ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme, Lex Delles. La mission était suivie par une délégation d'une vingtaine d'entreprises luxembourgeoises. S.A.R. le Grand-Duc Héritier s'est entretenu avec S.A.I. l'Empereur du Japon, entrevue qui témoigne des liens forts entre les familles régnantes. Les rencontres avec les acteurs politiques et économiques japonais ont également mis en évidence les relations bilatérales bien portantes à travers la consolidation de partenariats établis et de nouvelles collaborations. Un accord sur les services aériens a ainsi été signé, concluant de longues années de négociations, ainsi qu'un mémorandum de coopération dans le domaine spatial.

Du 9 au 12 novembre, le ministre des Finances Gilles Roth a effectué une visite de travail à Tokyo, où il a rencontré des représentants du ministère des Finances et de la Banque du Japon, ainsi que divers acteurs de la place financière japonaises.

D'autre part, l'ambassade continue à œuvrer pour les échanges culturels entre le Japon et le Luxembourg. Le programme vacances – travail, qui permet aux jeunes adultes de passer un an dans le pays partenaire, a été introduit au mois de juin.

Laos

Le ministre Xavier Bettel, accompagné de deux députés luxembourgeois, a effectué une visite de travail en République démocratique populaire lao du 5 au 8 février.

Ce déplacement marquait la première visite du ministre Xavier Bettel dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise en sa qualité de ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire. Outre la co-présidence de la 15^{ème} réunion de la Commission de partenariat, l'objectif principal de cette visite était de mieux connaître le pays, les divers acteurs de la Coopération luxembourgeoise au Laos, de visiter des projets soutenus et de mener des entrevues bilatérales de haut niveau avec des dirigeants laotiens, notamment le Premier ministre et le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

Sur invitation du Laos, du 10 au 11 octobre, le ministre Xavier Bettel a participé au Sommet de l'ASEAN à Vientiane. Lors de cette occasion, il a signé l'instrument d'adhésion au Traité d'amitié et de coopération (TAC) en Asie du Sud-Est. Pendant cette visite, il a également posé la première pierre de l'extension de l'Institut Pasteur du Laos (IPL) et assisté à la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) entre le Global Green Growth Institute (GGGI) et la Lao Securities Commission Office (LSCO) sur la promotion des obligations vertes.

Deux augmentations budgétaires ont été formalisées lors de cette visite : l'une pour les programmes de santé et de nutrition, et l'autre pour le programme d'accès à la justice et à l'État de droit.

À la suite du passage du typhon Yagi, qui a frappé le nord du Laos en septembre, l'action humanitaire luxembourgeoise a soutenu la réaction d'urgence du Programme alimentaire mondial (PAM) au Laos.

Malaisie

En marge de sa participation au Sommet de l'ASEAN à Vientiane au mois d'octobre, le ministre Xavier Bettel a rencontré le Premier ministre de la Malaisie, M. Anwar Ibrahim, ainsi que le ministre des Affaires étrangères malaisien, M. Mohamad Hasan.

Myanmar

En réponse à la crise politique et humanitaire résultant du coup d'État militaire en 2021, le Luxembourg a reconduit en 2023 son appui financier aux opérations humanitaires et en soutien aux organisations de défense des droits humains et pro-démocratiques et à la presse indépendante au Myanmar.

Népal

Les relations bilatérales avec le Népal se concentrent avant tout sur le domaine de la coopération au développement, de l'action humanitaire et des liens « *people-to-people* » (notamment à travers le mouvement scout). Huit ONG soutenues par la coopération au développement luxembourgeoise sont actives, depuis de nombreuses années, au Népal où elles coopèrent avec des ONG locales pour la mise en œuvre de leurs projets. Un certain nombre d'ONG ont fait l'objet d'une évaluation à l'initiative du MAE luxembourgeois. Le processus d'évaluation s'est terminé en novembre, avec un workshop à Katmandou, auquel toutes les ONG locales concernées ont assisté.

Le 10 décembre, la ministre des Affaires étrangères du Népal, Dr. Arzu Rana Deuba, a effectué une visite de travail au Luxembourg. À cette occasion, elle a eu une entrevue bilatérale avec le ministre Xavier Bettel. Lors de cette première rencontre, les discussions ont porté sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Népal, les aspirations du Népal à devenir un pays à revenu intermédiaire, ainsi que sur les effets dévastateurs du changement climatique. Le ministre Xavier Bettel a réaffirmé le plein soutien du Luxembourg au développement du Népal, notamment à travers l'action de nombreuses ONG luxembourgeoises, qui demeurent un pilier clé de ce partenariat.

Pakistan

Lors du 3^{ème} Forum Ministériel UE-Indopacifique et la 24^{ème} réunion ministérielle UE-ASEAN le 2 février, le ministre Xavier Bettel a eu un bref échange avec S.E.M. Jalil Abbas Jilani, ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan.

Singapour

Du 6 au 9 février, le ministre des Finances, Gilles Roth, s'est rendu à Singapour dans le cadre du Singapore Fintech Festival. Cette visite de travail aura permis de confirmer les liens solides au niveau politique et dans le domaine des finances avec Singapour, qui est l'un de principaux partenaires commerciaux du Luxembourg. Au cours du déplacement, pas moins de 22 événements furent organisés, déclinés autour de la présence luxembourgeoise au FinTech festival, le principal événement mondial du secteur qui a attiré cette année 60.000 participants. Le ministre Roth a prononcé un discours remarqué sur l'une des principales scènes « *From tradition to innovation : the transition of the financial industry* », et le Pavillon luxembourgeois a accueilli de nombreux événements et entretiens, permettant de projeter d'une manière visible le rôle du Luxembourg dans le domaine de l'innovation financière. Au cours de sa visite, le ministre Gilles Roth a pu s'entretenir avec la ministre en charge des Finances Indranee Rajah, ainsi qu'avec le Directeur général de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Ce fût également l'occasion de rencontrer des dirigeants des principales entreprises de paiement installées à Luxembourg.

Sri Lanka

Au début de l'année, le ministre Xavier Bettel et son homologue sri lankais, le ministre Ali Sabry se sont rencontrés pour une brève entrevue en marge du Forum Ministériel UE Indo-Pacifique.

Sur invitation officielle du ministère des Affaires étrangères sri lankais, l'ambassadrice du Luxembourg accrédités au Sri Lanka avait participé, ensemble avec un groupe d'ambassadeurs accrédités et co-accrédités au Sri Lanka, aux festivités officielles de « *Esala Perahera* » en août à Kandy, considéré un centre culturel et spirituel important du pays.

Les élections présidentielles de septembre suivies des élections législatives de novembre ont profondément changé le paysage politique du Sri Lanka. Le Luxembourg a signalé sa volonté de poursuivre ses bonnes relations bilatérales avec le Sri Lanka, entre autres à travers des lettres de félicitations de notre Premier ministre pour le nouveau président, et de notre ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur pour son homologue.

Enfin, la DFCC Bank de Sri Lanka a listé le tout premier « *green bond* » sri lankais au Luxembourg Stock Exchange (LSE), et plus spécifiquement au Luxembourg Green Exchange (LGX).

Thaïlande

Le ministre Xavier Bettel a effectué une visite en Thaïlande le 9 février. Cette visite s'est déroulée dans le cadre du 65^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et la Thaïlande et a donné une nouvelle impulsion à nos relations bilatérales.

Lors de cette visite, le ministre Xavier Bettel a notamment eu un déjeuner de travail avec le vice-ministre des Affaires étrangères, Jakkapong Sangmanee, ainsi qu'une entrevue avec le Gouverneur de Bangkok, Chadchart Sittipunt. Par ailleurs, cela a été l'occasion pour le ministre Xavier Bettel de rencontrer les dirigeants de l'entreprise Indorama Ventures (Fibres) – entreprise implantée au Luxembourg – le président exécutif monsieur Chris Kenneally, ainsi que le vice-président exécutif. Enfin, le ministre Xavier Bettel a également eu l'occasion de prononcer un discours à l'Université Chulalongkorn devant une centaine d'étudiants sur le thème de la diplomatie à la croisée des chemins.

Viet Nam

A la suite du typhon Yagi qui a frappé le Vietnam en septembre, l'Action humanitaire luxembourgeoise a appuyé la réaction d'urgence du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Laos.

2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord

Seule ambassade du Luxembourg au Moyen-Orient, l'ambassade du Luxembourg à Abou Dhabi a pu poursuivre le développement positif des relations bilatérales avec les Émirats arabes unis (EAU) aux niveaux politique, commercial et consulaire. La communauté luxembourgeoise aux EAU ne cesse de croître, alimentée par l'arrivée de jeunes professionnels attirés par le climat des affaires et, dans une moindre mesure, par des retraités saisonniers profitant des hivers cléments. Les relations politiques ont été marquées par les visites du ministre Xavier Bettel à Abou Dhabi pour la 13^{ème} édition de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en marge de laquelle il a également eu un long entretien avec son homologue émirien, le Sheikh Abdullah Bin Zayed ainsi que par sa participation au forum de Sir Bani Yas, une rencontre informelle de plusieurs jours organisée par le précité Sheikh Abdullah et réunissant un nombre important de représentants des secteurs publics et privés afin d'adresser les sujets de l'actualité. Au niveau de la coopération entre régions, notons la tenue du Premier Sommet UE-CCG, le 16 octobre à Bruxelles et celle du Forum à haut niveau au sujet de la Sécurité régionale et de la Coopération entre le CCG et l'UE, le 22 avril à Luxembourg.

Marquée par la guerre dévastatrice à Gaza et les importants développements qui en ont découlés notamment au Liban, en Syrie et en mer Rouge, la région du Moyen-Orient a généralement connu de profonds changements en, qui se sont également traduits par un engagement renforcé dans la région de la part de l'Union européenne et aussi du Luxembourg. Ceci est devenu apparent très tôt, avec la première visite du ministre Xavier Bettel en Israël et en Palestine du 9 au 11 janvier, qui a permis d'établir un premier dialogue avec des représentants du gouvernement israélien - à savoir son ancien homologue Israël Katz, le président Isaac Herzog et le président de la Knesset Amir Ohana - d'une part, et l'ancien Premier ministre Mohammad Chtayyeh et son ancien homologue Riyad Al-Maliki de l'Autorité palestinienne, d'autre part. Le séjour a également compris la visite du kibboutz Kfar Aza - la scène du crime des attaques terroristes du Hamas le 7 octobre 2023 - et une rencontre avec des survivants, y compris des entrevues avec des représentants bien connus de la société civile palestinienne, tels que M. Mustafa Barghouti et Mme Hanan Ashrawi. Ces dialogues initiaux dans la région devaient constituer le point de départ d'un engagement beaucoup plus étroit au cours des mois suivants, qui ont vu l'aggravation progressive de la situation à Gaza et l'extension des conflits tout autour, comme au Liban et dans la mer Rouge.

Dans cette optique, le ministre Xavier Bettel a saisi, le 22 avril, l'occasion de la tenue au Luxembourg du Forum de haut niveau entre l'UE et le Conseil de coopération du Golfe (CCG) sur la sécurité et la coopération régionales pour organiser, en marge de celui-ci, une réunion informelle entre les ministres présents du CCG (y compris le secrétaire général du CCG) et ceux du Benelux. Alors que le Forum a renforcé le dialogue politique entre l'UE et le CCG sur une série de sujets allant du commerce à la coopération politique, la réunion informelle avec les pays du Benelux a été l'occasion d'établir un dialogue bilatéral étroit avec les États membres du CCG sur la guerre à Gaza et les moyens de mettre en œuvre la solution des deux États. Les contacts établis lors de cette réunion, notamment avec le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Faisal bin Farhan, ont permis d'initier un échange étroit avec certains États membres du CCG sur ces sujets dans les mois à venir, et, ce faisant, de compléter les contacts établis plus tôt en janvier dans la région.

Il convient également de noter que le Luxembourg a tenu les premières consultations politiques avec l'Égypte le 17 avril au Caire, où le Luxembourg fut représenté par la directrice politique. Ces consultations ont permis d'aborder des questions régionales telles que la guerre de Gaza, tout en approfondissant les relations bilatérales et en préparant le terrain pour les consultations politiques ministérielles qui devraient suivre en 2025. Ces consultations politiques ont été suivies par celle avec les Émirats arabes unis à Luxembourg le 23 avril, coprésidée par la directrice des Affaires politiques et son homologue émirati, le directeur des affaires européennes.

Un nouveau déplacement en Israël et en Palestine a suivi, du 28 au 29 mai, au cours duquel le ministre Xavier Bettel a poursuivi ses échanges et visité un camp de réfugiés palestiniens près de Ramallah, rencontrant également, côté palestinien, Hussein Al-Sheikh, chef de l'Autorité des affaires civiles de l'Autorité palestinienne (et un candidat potentiel à la succession du président de longue date Mahmoud Abbas), et Majdi Khaldi, conseiller diplomatique principal du président palestinien. Lors de ces entretiens, le ministre a appelé ses interlocuteurs à respecter et à mettre en œuvre sans délai les mesures provisoires décidées par la Cour internationale dans le contexte de l'action en justice intentée par l'Afrique du Sud contre Israël pour génocide en relation avec l'effort de guerre de ce dernier à Gaza. Il a souligné que la protection de la population civile devait être la priorité absolue et que l'offensive militaire israélienne devait donc cesser immédiatement, comme il s'agissait du seul moyen pour assurer la libération des otages et le premier pas vers une paix durable. Avec ses interlocuteurs palestiniens, il a réitéré son engagement en faveur de la solution à deux États, seul moyen de parvenir à une paix durable qui garantisse également la sécurité d'Israël, tout en promettant son soutien à l'Autorité palestinienne, à condition bien sûr qu'elle poursuive sur la voie de la réforme.

Toujours dans le cadre de sa volonté de renforcer le dialogue entre les acteurs clés en vue de trouver une solution politique au conflit israélo-palestinien, le ministre Xavier Bettel a reçu les 15 et 16 juillet le représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour le processus de paix au Moyen-Orient, Sven Koopmans, et le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Jordanie, Ayman Safadi, pour des réunions de travail à Luxembourg. Celles-ci se sont enchaînées, deux semaines plus tard, du 31 juillet au 1 août, par une visite de travail du ministre Bettel en Jordanie, afin d'approfondir l'échange avec son homologue jordanien sur les relations bilatérales et l'actualité du Moyen-Orient, étant donné que la Jordanie joue un rôle clé pour la stabilité et le processus de paix au Moyen-Orient. Le ministre Xavier Bettel y a réaffirmé le soutien du Luxembourg à la Jordanie dans la promotion de la paix et la réponse à la situation des réfugiés dans la région, en disant que le pays pouvait compter sur la solidarité du Luxembourg. Voilà pourquoi le Luxembourg examinait aussi comment il pouvait appuyer davantage la Jordanie.

Puis, la semaine ministérielle de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York a été l'occasion de renforcer les contacts et de rechercher une coopération bilatérale et multilatérale sur un certain nombre de questions clés telles que la mise en œuvre de la solution à deux États, le soutien international à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et la situation humanitaire en Syrie. Ainsi, le ministre Xavier Bettel a participé, le 22 septembre, au traditionnel dîner ministériel sur le Moyen-Orient, organisé conjointement par l'Institut international de la paix (IPI) et le Luxembourg. Le 26 septembre, le ministre a eu un petit-déjeuner à la Mission permanente du Luxembourg avec le Commissaire-général Philippe Lazzarini, pour discuter des défis auxquels l'UNRWA est confronté et identifier les moyens d'apporter un soutien à l'Agence, qui s'est enchaîné par une réunion ministérielle de haut niveau sur l'UNRWA à Gaza, en Cisjordanie et dans la région, organisée par la Jordanie et la Suède, afin de discuter de la nécessité de protéger et de soutenir l'UNRWA et le mandat de l'Assemblée générale face à des risques majeurs, et d'assurer sa pérennité, y compris son rôle clé dans l'éducation,

dans l'attente d'une solution politique. Le 26 septembre, le ministre Xavier Bettel a également coprésidé un « événement parallèle » (« *side-event* ») organisé conjointement avec le Centre mondial pour la responsabilité de protéger sur la situation humanitaire en Syrie, en mettant l'accent sur les personnes disparues, et a tenu une réunion ministérielle à huis clos avec Son Excellence le Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al-Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'État du Qatar, sur le même sujet. Le même jour, il a également participé à la réunion ministérielle intitulée « *The Situation in Gaza and the Implementation of the Two-State Solution as a Path to a Just and Comprehensive Peace* », qui a réuni plus de 60 ministres et a abouti au lancement de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats, à laquelle le Luxembourg s'est également engagé à apporter son soutien. Enfin, le ministre a aussi profité de l'occasion pour rencontrer ses homologues d'Oman (15 septembre) et du Maroc (17 septembre) pour des entrevues en marge de la semaine à haut niveau à New York - deux pays particulièrement importants à la fois dans le cadre de la résolution des conflits au Moyen-Orient, mais aussi dans le contexte de l'expansion des relations commerciales du Luxembourg dans la région MENA.

Le 31 octobre, le ministre Xavier Bettel a effectué son dernier déplacement de l'année en Israël et en Palestine, au cours duquel il a poursuivi son dialogue avec les deux parties dans le but de parvenir à un cessez-le-feu à Gaza, ainsi qu'à une solution politique durable au conflit au Proche-Orient. Dans ce contexte, le ministre a rencontré, du côté israélien, une fois de plus le ministre des Affaires étrangères, Israël Katz, et le président de la Knesset, Amir Ohana, tandis que du côté palestinien, il a eu une réunion de travail avec le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Mohammad Mustafa, qu'il avait déjà brièvement rencontré quelques semaines plus tôt à New York. Lors de ces échanges, le ministre Bettel a réitéré son appel pour un cessez-le-feu immédiat et à la libération de tous les otages détenus par le Hamas, l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza, le soutien de l'Autorité palestinienne et, enfin, pour une paix juste, durable et globale basée sur la solution à deux Etats. Au lendemain de l'adoption par le Parlement israélien de lois visant à empêcher l'UNRWA de continuer ses opérations, le ministre a également visité une école de l'UNRWA dans le camp d'Amari, près de Ramallah, pour souligner le soutien continu du Luxembourg au travail essentiel et indispensable de l'UNRWA, qu'il a qualifié « d'irremplaçable pour l'instant », tant qu'il n'y aura pas de solution durable au conflit.

Largement motivé par le désir de jouer un rôle actif dans les discussions sur un cessez-le-feu humanitaire, la libération des otages et une paix juste, globale et durable au Proche-Orient, le ministre Xavier Bettel ne s'est finalement rendu nulle part ailleurs qu'à Bruxelles autant qu'en Israël et en Palestine - illustrant ainsi l'importance accordée au Proche-Orient dans la politique étrangère luxembourgeoise. Si la portée du Luxembourg au Moyen-Orient est certes très limitée, force est de constater qu'il a néanmoins réussi à s'imposer comme un interlocuteur crédible dans la région, avec l'ambition de soutenir activement et de compléter les efforts de l'UE dans la région pour parvenir à une paix durable qui assure à la fois la sécurité d'Israël et respecte le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à un pays qui leur appartienne en propre - en accord avec le droit international.

2.5. Afrique sub-saharienne

Sahel

L'actualité au Sahel s'est avérée chargée : la détérioration progressive de la situation sécuritaire a été accentuée par une série d'attaques terroristes et de violences intercommunautaires. Les trois juntes au pouvoir au Mali, Burkina Faso et Niger ont continué de renforcer leur coopération au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), en créant une force conjointe pour lutter contre les groupes

terroristes. Cette alliance a également marqué un tournant dans leurs relations internationales, avec un retrait officiel de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et un rapprochement accru avec la Russie. Face à cette évolution préoccupante, le Luxembourg a maintenu sa position de suspension de l'aide bilatérale directe aux pays ayant connu des changements anticonstitutionnels. Cependant, le Luxembourg a continué de s'engager activement dans les discussions sur la situation régionale, tant au niveau des instances européennes qu'au niveau international. Le gouvernement luxembourgeois a souligné la nécessité de rester engagé et de trouver d'autres moyens de soutenir la population, tout en insistant sur l'importance de solutions régionales et d'une approche holistique pour relever les défis actuels.

Éthiopie

Après l'accord de paix conclu en novembre 2022 entre le gouvernement régional du Tigré et les leaders politiques à Addis-Abeba, la situation sécuritaire en Éthiopie reste difficile, en particulier dans les régions d'Amhara et d'Oromia. Malgré ce contexte, les relations bilatérales entre l'Éthiopie et le Luxembourg se sont renforcées notamment lors d'échanges variés de haut niveau avec les autorités éthiopiennes. Les secteurs financier, économique, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que relatif au processus de paix, justice et réconciliation ont pu être abordés. Dans le domaine financier, quatre formations organisées par l'ATTF / la *House of Training* au profit de professionnels du secteur bancaire éthiopien ont pu avoir lieu.

Au vu du contexte de conflit et post-conflit, la mission, par le biais des fonds alloués par la Coopération luxembourgeoise, continue de soutenir le processus de dialogue national et la Commission pour le dialogue national de l'Éthiopie. La mission continue également son soutien de l'établissement d'un plan d'action national pour inclure l'agenda Femmes, Paix et Sécurité dans la politique éthiopienne avec ONUFEMMES, grâce à des fonds alloués par la Coopération luxembourgeoise. L'ambassade suit ces processus de près et elle est en contact direct avec les interlocuteurs et les ministères respectifs. La mission a également commencé son soutien pour la Commission des droits de l'homme éthiopienne avec une contribution de la direction des affaires politiques.

L'ambassade a également lancé deux nouveaux microprojets conjointement avec des ONG locales.

L'ambassadrice non-résidente est venue à Addis-Abeba en novembre pour présenter ses lettres de créance au président de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. La mission a d'ailleurs organisé une réception pour les acteurs humanitaires.

Preuve de l'engagement humanitaire du Luxembourg, la mission continue son travail important en tant que membre permanent du conseil consultatif du fonds humanitaire éthiopien du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). La mission a facilité la conclusion d'un projet avec Humanity and Inclusion sur les imprimantes 3D pour prothèses pour la première fois en Éthiopie. Le Luxembourg reste un partenaire apprécié dans le domaine humanitaire et continue d'être loué pour ses dépenses d'aide au développement à hauteur de 1 % du PIB. Tout au long de l'année le Luxembourg en tant que membre du Conseil consultatif du Fonds humanitaire éthiopien (« *Ethiopia Humanitarian Fund, EHF* ») pour le mandat de 2023 à 2025, s'est engagé à ce que les intérêts et les priorités de tous les pays bailleurs partageant les mêmes idées soient fidèlement reflétés au sein du EHF. En tant que membre du conseil consultatif, le Luxembourg facilite la communication entre l'EHF et les partenaires bailleurs, principalement les autres pays bailleurs.

Au niveau régional, le Luxembourg reste impliqué dans le suivi des évolutions dans la Corne de l'Afrique, et plus spécifiquement de l'actualité des pays de la région, notamment du Soudan, Soudan du Sud et Somalie.

Quant aux relations avec l'Union africaine, le leitmotiv de la mission du Luxembourg est dicté par les valeurs telles que l'ouverture, ainsi que la défense et le respect des normes internationales.

Dans le cadre des relations entre l'Union européenne et l'Union africaine, la mission a continué à s'engager pour un partenariat fondé sur des valeurs communes, tout en continuant à souligner l'attachement à l'agenda d'intégration et de développement continental porté par l'Union africaine. L'engagement continu du Luxembourg en faveur des technologies de l'information et de communication au niveau continental s'est traduit par des négociations intenses entre l'Union africaine et les entités concernées à Luxembourg, l'ambassade facilitant les échanges, en vue du lancement du processus de formulation d'un projet d'appui dans le domaine de la cyber sécurité (2^{ème} phase du projet AXIS).

Bénin et Togo

Depuis le 18 mars, l'ambassade du Luxembourg est co-accréditée au Togo, suite à la remise des copies figurées de la nomination du chargé d'affaires en pied auprès du chef de protocole du ministère des Affaires étrangères du Togo. Du 25 au 29 mars, le Vice Premier-ministre Xavier Bettel a effectué une visite au Bénin et au Togo. Lors de cette visite, l'ambassade à Cotonou a été officiellement inaugurée, et la feuille de route Bénin-Luxembourg, prévoyant des investissements de 62 millions d'euros pour les années 2022-2026, a été signée, ainsi que le programme « *BeDigital* », d'une valeur de 8,5 millions d'euros, visant à soutenir la digitalisation.

Au Togo, une lettre d'entente prévoyant une coopération dans les domaines de l'environnement, de la digitalisation et de la formation technique et professionnelle a été signée. L'Accord Général de Coopération a été paraphé en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York en septembre. Deux coopérations déléguées dans les secteurs de la digitalisation et de l'environnement, d'une valeur totale de 11,8 millions d'euros, ont été conclues en décembre.

En avril, la députée Alexandra Schoos a visité le Bénin dans le cadre d'une mission du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. En août, le cardinal Jean-Claude Hollerich s'est rendu à Dassa, au Bénin, pour célébrer le culte marial.

En marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre Xavier Bettel s'est entretenu entre autres avec le ministre des Affaires étrangères du Bénin, Shegun Adjadi Bakari et son homologue togolais, Robert Dussey.

Les ministres Bettel et Bakari ont échangé sur les priorités en matière de gouvernance, de développement et de sécurité dans la région. Ils ont abordé l'agrément de l'ambassadrice béninoise à Paris, avec une demande à présenter bientôt au Luxembourg. Les ministres ont également évoqué la situation sécuritaire préoccupante dans la région, notamment la pression constante sur le Bénin en provenance du Burkina Faso.

Le moment clé de l'entrevue entre le Luxembourg et le Togo était la signature de l'accord général de coopération entre les deux pays, indiquant les bases de coopération au développement dans les domaines prioritaires de la formation professionnelle, l'environnement et la digitalisation.

Burkina Faso

Le Luxembourg a poursuivi la mise en œuvre de sa « Stratégie de transition » au Burkina Faso, axée sur l'éducation, la formation professionnelle, et la gouvernance climatique afin de rester engagé auprès des populations en dépit de la situation politique et sécuritaire post-coup d'État de janvier 2022. Les actions incluent la construction de salles de classe préfabriquées, l'approvisionnement des cantines scolaires en partenariat avec l'Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise (AICRL) et Catholic Relief Services, ainsi que des initiatives en faveur de l'économie verte et de la gestion durable des ressources naturelles. Ces efforts incluent la restauration de terres, la sécurisation foncière, l'éducation environnementale et le soutien aux entreprises engagées dans l'économie verte.

En début d'octobre, l'ambassade a déménagé du centre-ville de Ouagadougou à des nouveaux locaux à Ouaga 2000, un quartier diplomatique paisible au sud de la capitale. A noter que le nouveau bâtiment fonctionne principalement grâce aux énergies renouvelables, grâce à des panneaux solaires.

Cabo Verde

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Cabo Verde sont très étroites, ce dernier étant un partenaire et ami très reconnaissant de sa relation privilégiée avec le Luxembourg.

Le 15 mars, la réunion annuelle de la Commission de Partenariat entre les deux pays s'est tenue au Luxembourg, avec la participation des ministres des affaires étrangères, de l'environnement et de l'énergie des deux pays. De plus, l'accréditation du premier ambassadeur résident du Luxembourg, au Cabo Verde a eu lieu, 17 ans après l'ouverture de l'ambassade. Enfin, M. Wiseler, président de la Chambre des députés, accompagné d'une délégation, a effectué une visite au Cabo Verde.

Par ailleurs, les relations de coopération ont continué de se renforcer avec une accélération de la mise en œuvre des programmes et projets de la Coopération luxembourgeoise au Cabo Verde, atteignant un montant record de 23 millions d'euros, un niveau de déboursement sans précédent pour un pays partenaire.

En février une entrevue entre le ministre Xavier Bettel et S.E. Mme Marta Monteiro, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cap-Vert a eu lieu au Luxembourg.

Ghana

L'accord aérien avec le Ghana a été ratifié en mai par la partie luxembourgeoise.

Kenya

Deux tours de négociations pour une convention de non-double imposition (CONDI) avec le Kenya se sont tenues, en février et en novembre respectivement. Les négociations se poursuivront, mais une signature de la convention au niveau politique ne sera envisageable qu'après le retrait du Kenya de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI).

Mali

L'année a été rythmée par la continuité des activités de l'ambassade installée en colocation avec le bureau pays de LuxDev dans un bâtiment à la Cité du Niger. Les activités de coopération – bilatérale,

multilatérale, ONG, humanitaire, microprojets – se sont poursuivies au bénéfice des populations du Mali. L'ambassade a participé aux forums de coordination et de collaboration entre les partenaires du Mali, que ce soit sur le plan politique ou technique.

La mission s'est adaptée au contexte en renforçant son dispositif sécuritaire. Plusieurs délégations ont été accueillies (direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, direction des Affaires politiques, ambassade à Dakar, ambassade à Ouagadougou, Cellule de sécurité, Emergency.lu). De nombreuses initiatives ont été prises, notamment en matière de communication et visibilité (animation de la page web et du compte X/Twitter) et de coopération culturelle (artistes, Semaine de la Francophonie, Fête nationale, lancement du livre « Bamako : Histoire d'une Capitale » à l'ambassade, etc.).

Rwanda

Les relations diplomatiques entre le Rwanda et le Luxembourg atteignent une intensité historique, avec l'ouverture d'une ambassade du Grand-Duché à Kigali en août 2024, dirigée sur place par une chargée d'affaires a.i., alors que l'ambassadrice non-résidente a remis ses lettres de créances au président Paul Kagame le 27 novembre et a rencontré le ministre des Finances Yusuf Murangwa le 28 novembre, permettant ainsi de faire le point sur les perspectives de coopération dans le secteur financier.

Le Premier ministre Luc Frieden s'est entretenu avec le président Kagame en marge du Sommet de la Francophonie à Paris (4-5 octobre).

La visite de travail du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel à Kigali le 18 et 19 juin a été l'occasion de rencontrer les dirigeants politiques et de signer un « *Memorandum of Understanding* » (MoU) sur l'approfondissement du partenariat entre le Luxembourg et le Rwanda dans le domaine de la coopération au développement. Le MoU précise les secteurs de coopération prioritaires, qui sont la formation et l'insertion professionnelles, la résilience climatique, l'adaptation et la durabilité environnementale ainsi que la finance inclusive et innovante. La visite a permis de lancer plusieurs projets mis en œuvre par LuxDev, que ce soit en soutien au développement du centre financier international de Kigali ou dans le renforcement de l'offre d'apprentissage en ligne dans la formation professionnelle et technique. Au nom du ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, et en présence de la ministre de l'Environnement rwandaise, Valentine Umwamariya, le ministre Bettel a en outre inauguré une série d'équipements de traitement et de tri de déchets dans le cadre d'un projet mis en œuvre par le Global Green Growth Institute (GGGI).

Sur invitation du ministre Bettel, le MAE Olivier Nduhuringirehe s'est rendu à Luxembourg pour un dîner informel organisé le 24 juin, à l'occasion duquel il a également rencontré le ministre Serge Wilmes. Une entrevue bilatérale entre ce dernier et le négociateur en chef rwandais, Faustin Munyazikwiye en marge de la COP29 à Baku a permis de faire le point sur la coopération existante et de confirmer de nouveaux financements luxembourgeois à la facilité NDC du Rwanda Green Fund.

Dans le cadre de la lutte contre le virus de Marburg au Rwanda, le Luxembourg a fourni 330 palettes de matériel médical et d'équipements de protection individuelle. Livré le 3 décembre grâce à un cofinancement de l'Union européenne, ce matériel a visé à soutenir les efforts des autorités rwandaises pour lutter contre le virus et protéger le personnel de santé.

Sénégal

Le Luxembourg a suivi de près les élections présidentielles et législatives en 2024 et a félicité le Sénégal pour le maintien de sa tradition démocratique. M. le Premier ministre Luc Frieden et M. le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel ont profité de leur visite à New York dans le cadre de l'AGNU79 pour rencontrer le président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye. Cette réunion de haut niveau entre pays partenaires de longue date a permis d'avoir un échange franc et ouvert et de constater la qualité des relations bilatérales. Depuis, les travaux sur la révision de l'accord général de coopération se sont poursuivis.

Le Luxembourg a fait accréditer une nouvelle ambassadrice à Dakar le 24 octobre.

3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

3.1. Benelux

La Belgique a pris le relais de la présidence du Comité de ministres de l'Union Benelux, officiellement lancée le 23 janvier, tout en assurant simultanément la présidence du Conseil de l'Union européenne. Cette présidence fut particulièrement attentive aux possibilités de renforcer l'interaction entre le Benelux et l'Union européenne, tant au niveau législatif que non législatif.

Cette année, l'Union Benelux a par ailleurs accordé une attention particulière à l'optimisation de la coopération policière et à la lutte contre la criminalité transfrontalière. Une approche intégrée a été adoptée pour les projets en mer du Nord, des exigences environnementales pour les parcs éoliens à la réglementation des drones. Ainsi, la coopération Benelux sous le leadership de la Belgique a permis la réalisation de nombreuses initiatives, événements et projets.

Par exemple, en mars, s'est tenu un atelier du Forum Pentalatéral de l'Energie qui a rassemblé des experts en hydrogène de sept pays (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Autriche, Suisse), des représentants de la Commission européenne, de l'industrie, des opérateurs de réseaux d'hydrogène, des régulateurs de l'énergie et des associations de normalisation pour se pencher sur l'avenir de la qualité de l'hydrogène.

En avril, un traité a été signé autorisant la reconnaissance automatique des diplômes d'enseignement supérieur entre les pays du Benelux et les États baltes qui est entré en vigueur en mai 2024, mettant un terme aux formalités administratives ou aux coûts supplémentaires pour faire reconnaître un diplôme au même niveau si l'on souhaite travailler ou poursuivre des études dans l'un des autres pays. En mai, la Cour de Justice Benelux a célébré son cinquantième anniversaire depuis l'entrée en vigueur du Traité de la Cour en 1974. L'événement a été célébré à Luxembourg en présence de S.A.R. le Grand-Duc et de nombreuses personnalités éminentes. Cet anniversaire marque un demi-siècle de coopération judiciaire vis-à-vis de législations harmonisées entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

En juin, les directeurs généraux des centres de crise du Benelux ont tenu une réunion stratégique. La coopération avec les pays nordiques a été abordée, avec un accent sur les programmes d'échanges.

En juillet, à l'initiative de la présidence belge, une concertation stratégique a été organisée pour la première fois entre les ministères responsables des pays du Benelux au sujet de la numérisation et des télécommunications.

Le 5 septembre, 80 ans après que les ministres des Affaires étrangères et des Finances des trois gouvernements en exil à Londres ont signé une première convention, a été célébré le premier anniversaire Benelux avec plusieurs événements qui se sont déroulés au Palais d'Egmont à Bruxelles, en présence d'Yves Leterme, Jan Peter Balkenende et Jean Asselborn.

En octobre, le collège du Benelux, accueilli par Xavier Bertrand, président du Conseil régional, a assisté à la séance plénière du Conseil régional des Hauts-de-France, dans le cadre du renforcement de la coopération avec le Benelux. L'Union Benelux renforce ainsi ses relations avec les Hauts-de-France dans l'objectif de partager leurs expertises respectives sur de nombreuses thématiques.

Ce même mois, un atelier consacré à l'évaluation du Traité de police Benelux, en vigueur depuis un an, s'est tenu à la Maison du Benelux. Le Traité de police Benelux montre l'exemple, et les résultats positifs obtenus jusqu'à présent constituent une base solide pour renforcer la coopération entre les pays du Benelux et les « Länder » allemands, mais aussi avec la France avec notamment les Hauts-de-France.

Le 26 novembre, a eu lieu le sommet annuel du Benelux à Bruxelles. La réunion, placée sous présidence belge, a rassemblé les Premiers ministres Alexander De Croo, Dick Schoof, Luc Frieden, ainsi que le ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie Hendrik Wüst. Au cœur des discussions figuraient le nouveau programme pluriannuel 2025-2028 de l'Union Benelux et les interactions entre le Benelux et l'Union européenne. La coopération avec le Parlement Benelux a également été abordée, en présence de la vice-présidente Patricia Creutz. Le sommet s'est conclu par la signature d'une déclaration commune du Benelux par les chefs de gouvernement. À travers ce document, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg réaffirment leur intention de renforcer leur coopération et de relever ensemble les défis de l'avenir.

Le 19 décembre, une réunion hybride du Comité de Ministres de l'Union Benelux s'est tenue sous la présidence de la Belgique. Lors de cette réunion, les ministres des Affaires étrangères des trois États membres ont fait un retour sur les résultats obtenus. Des sujets tels que le renforcement du marché intérieur, la durabilité, la coopération transfrontalière et la sécurité ont été au cœur des discussions. À l'occasion du lancement de la Présidence luxembourgeoise, le ministre Xavier Bettel a donné le ton pour 2025 en présentant les trois priorités stratégiques de la présidence à venir.

3.2. Grande-Région

À la suite de sa nomination en tant que ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel a visité la Maison de la Grande-Région le 12 mars 2024 à Esch-sur-Alzette. Cette Maison de la Grande-Région, qui regroupe les bureaux de huit entités actives dans la coopération transfrontalière, est mise à disposition par le gouvernement luxembourgeois et gérée par le MAE. Elle favorise les synergies entre les différentes entités actives dans la coopération transfrontalière. Elle est également un lieu de rencontre, d'échange et de communication pour l'ensemble des acteurs intéressés par la coopération transfrontalière.

Le ministre Bettel, en sa qualité de membre du sommet des exécutifs de la Grande-Région, a également invité ses homologues de la Grande-Région à la visite du 12 mars. Cette visite a démarré avec la rencontre des différentes structures de la Maison de la Grande-Région (le Secrétariat du sommet de la

Grande-Région, l'Autorité de gestion et le Secrétariat conjoint d'Interreg, Euregio et Quattropole). Elle s'est poursuivie par un échange avec un groupe d'étudiants du Master « Urbanisme et Aménagement » de l'Université de Lorraine, qui était de visite, sur l'importance de la coopération transfrontalière dans le contexte européen actuel. Le ministre Bettel a souligné dans son intervention l'importance cruciale d'une concertation régulière et d'une coopération renforcée entre les différents acteurs de la Grande-Région, que ce soit pour les questions touchant au quotidien de ses résidents – telles que la mobilité ou l'énergie – ou pour les situations de crise comme lors de catastrophes naturelles ou de la pandémie du Covid-19.

Le ministre Bettel a participé au sommet des exécutifs de la Grande-Région le 13 décembre à Mayence sur invitation du ministre-président de la Rhénanie-Palatinat, Alexander Schweitzer. Le ministre-président Schweitzer a présenté le bilan des deux années de présidence (2023-2024) sous le slogan « Au-delà des frontières : assurer ensemble notre avenir en Grande-Région » et dont le programme s'est articulé autour de trois axes principaux : Approvisionnement énergétique, protection civile et mobilité. Ce sommet a également marqué le passage de relais à la nouvelle présidence pilotée par la Wallonie en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et Ostbelgien. Celle-ci sera articulée autour du slogan « Construisons demain : la Grande-Région, unie pour innover ». Les grandes lignes du programme de la présidence belge (2025-2026) se basent sur trois axes thématiques transversaux : Une Grande-Région au service de ses habitants – Un territoire moteur de progrès, Une Grande-Région tournée vers demain – Un territoire d'opportunités et Une Grande-Région citoyenne au cœur des enjeux européens – Un territoire d'avenir.

La réunion, qui a marqué le passage de relais de la présidence rhénane-palatine du sommet de la Grande-Région à la Présidence des partenaires belges, a été l'occasion pour le ministre Bettel et ses homologues de dresser le bilan de la Présidence écoulée et de se pencher sur les thèmes et initiatives clés pour la coopération future au sein de la Grande-Région. Dans son intervention, le ministre Bettel a notamment soulevé les défis auxquels l'espace Schengen est confronté. Il a rappelé qu'une Europe sans frontières intérieures est un acquis historique et essentiel qui contribue largement au bien-être des citoyens en Europe – en particulier dans la Grande-Région. En tant que pays hôte et État signataire de l'accord de Schengen en 1985, le Luxembourg continuera à s'engager activement en faveur de la libre circulation des personnes. Les contrôles aux frontières intérieures sont l'exception et non la règle. Le sommet s'est conclu par l'adoption d'une déclaration commune dans laquelle le ministre Bettel et ses homologues ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une Europe ouverte, forte, durable, compétitive et sociale, dotée d'une politique de cohésion ambitieuse et de programmes de coopération transfrontalière renforcée.

3.3. Organisation des Nations unies et droits humains

a. Droits humains

A l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)

L'engagement de la Représentation Permanente (RP) du Luxembourg à New York pour promouvoir les droits humains et l'égalité des genres au sein de multiples enceintes et réunions a été continu et proactif tout au long de l'année. L'année a été marquée par de nombreuses visites dans les enceintes onusiennes. Dans le cadre de la semaine de haut niveau de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale et du Sommet pour l'avenir, au cours duquel le Pacte pour l'avenir fut adopté, S.A.R. le Grand-Duc Héritier, le Premier ministre Luc Frieden et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce

extérieur Xavier Bettel étaient présents à New York. Le ministre Bettel s'est également rendu en février et en novembre à New York afin de s'entretenir avec le secrétaire général de l'ONU António Guterres. La ministre Yuriko Backes s'est entretenue en octobre avec la directrice exécutive d'ONU Femmes Sima Bahous.

Le Luxembourg a poursuivi son engagement concernant les personnes disparues en Syrie et la mise en œuvre de la résolution adoptée le 29 juin 2023 par l'Assemblée générale des Nations unies créant une Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en Syrie. Cette Institution vise surtout à aider les femmes. Comme la grande majorité des personnes disparues sont des hommes, leur situation a un impact continu sur leurs familles. Les femmes, en particulier, sont confrontées à des difficultés juridiques, administratives, financières et émotionnelles lorsqu'elles s'efforcent de subvenir à leurs besoins et d'élever seules leurs enfants tout en s'enquérant du sort de leurs proches disparus.

Le Luxembourg a activement participé à la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans les enceintes onusiennes *et soutenu les* initiatives en faveur de l'égalité des genres, ainsi que les efforts des pays « *like-minded* » visant à éviter tout recul en matière de droits et de langage acquis. Dans ce contexte, le Luxembourg a organisé avec la fondation « *International Planned Parenthood Foundation* » (IPPF) un séminaire le 3 octobre à la RP sur le langage agréé en matière d'égalité des genres pour les experts des pays « *like-minded* ».

Le Représentant permanent a continué à s'engager au sein du réseau « *International Gender Champions* », initiative suisse. Le Luxembourg est intervenu à plusieurs reprises à titre national lors du débat général de la Troisième Commission sur la violence à l'égard des femmes et sur la discrimination et les violences liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre des personnes LGBTIQ+ en Russie.

Participation aux réunions du groupe de pays ayant adopté une politique étrangère féministe et pays affinitaires (« *Feminist Foreign Policy +* ») au niveau des ambassadeurs et des experts et aux déclarations conjointes avec ces pays.

Par ailleurs, le Luxembourg a participé aux négociations de résolutions de la 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, en coordination avec les partenaires du Benelux et les pays nordiques afin d'assurer que l'UE puisse adopter une voix progressiste et éviter tout recul en matière de droits et de langage acquis. Le Luxembourg a également représenté l'UE dans les négociations sur la résolution sur le VIH/SIDA facilitées par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Le Luxembourg est membre et participe de façon active aux travaux des groupes d'amis portant sur les thèmes suivants : (i) enfants et conflits armés, (ii) responsabilité de protéger (R2P) – le Luxembourg co-présidera ce groupe à partir de janvier 2025, (iii) protection des civils, (iv) femmes et paix et sécurité, (v) élimination de la violence contre les femmes et les filles, (vi) migrations, (vii) financement du développement durable, (viii) climat et sécurité, (ix) espace (amis du Bureau des affaires spatiales de l'ONU), (x) reddition de comptes suite à l'agression contre l'Ukraine et (xi) intelligence artificielle pour le développement durable – la RP s'est jointe le 21 juin au lancement de ce groupe d'amis présidé par les Etats-Unis et le Maroc.

Le Luxembourg préside le groupe d'amis sur les enfants et les Objectifs de Développement Durable avec la Bulgarie et la Jamaïque. Le groupe s'est réuni à quatre reprises et a publié des déclarations

communes en vue de promouvoir les droits de l'enfant dans le contexte de la négociation du Pacte pour l'avenir (février), du forum pour le financement du développement (avril), à l'occasion du Forum politique de haut niveau pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (HLP, juillet), à l'occasion de la COP29 (novembre) et à l'occasion du 35^{ème} anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (novembre).

Le Luxembourg est membre du « *LGBTI Core Group* » à New York et fait partie du réseau des « *like-minded* » en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. Le Luxembourg participe activement au groupe ACT, un groupe d'États membres qui s'engagent en faveur de la responsabilité, de la cohérence et de la transparence (« *Accountability, Coherence, Transparency* ») des travaux du CSNU afin aussi d'assurer une meilleure interaction entre le CSNU et l'AGNU.

Au Conseil des droits de l'homme (CDH)

Cette année fut la troisième et dernière année du mandat du Luxembourg au Conseil des droits de l'homme (CDH). La Représentation permanente (RP) a participé aux trois sessions ordinaires du CDH (six semaines en février/mars, quatre semaines en juin/juillet et cinq semaines en septembre/octobre). Lors de ces trois sessions, elle est intervenue lors de plus de 110 dialogues interactifs avec des mandataires des procédures spéciales et des Commissions d'enquête et discussions panel. La délégation luxembourgeoise a participé à la négociation de quelque 91 résolutions du CDH.

Le RP a été nommé co-facilitateur par le président du CDH pour l'exploration de l'impact des nouvelles technologies, de l'intelligence artificielle, des données et de la césure numérique sur les droits humains, ensemble avec ses homologues gambien et coréen, présentant son rapport au CDH en juillet.

Le Luxembourg a présidé la 6^{ème} réunion intersessions sur les droits de l'homme et l'Agenda 2030, mandatée par la résolution 52/14 dont le Luxembourg est co-auteur, en date du 18 janvier. Les délibérations ont porté sur le thème de « L'intégration des droits de l'homme dans l'architecture financière internationale » et les conclusions ont pu informer en partie la préparation du Pacte pour l'Avenir.

La 56^{ème} session du CDH a marqué une étape clé dans les efforts du Luxembourg et de ses partenaires transrégionaux (Arménie, Bulgarie, Colombie, Chypre, République dominicaine, Gambie, Kazakhstan, Kirghizistan, Luxembourg, Nauru, Panama, Roumanie, Sierra Leone, ainsi que les ONG Human Rights Watch et Child Rights Connect) pour promouvoir l'éducation gratuite, avec l'adoption d'une résolution (HRC/RES/56/5) créant un groupe de travail intergouvernemental pour négocier un quatrième protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant visant à obliger les futurs États parties à rendre l'éducation pré-primaire et secondaire gratuit. Malgré des débats sur le mandat du groupe, les droits parentaux et la participation des enfants, les co-auteurs ont aligné la résolution, adoptée par consensus, avec le troisième protocole, tout en rejetant des amendements restrictifs proposés par la Russie. Le groupe se réunira pour la première fois en septembre 2025 et présentera ses progrès à la 62^{ème} session du Conseil des droits de l'homme.

Lors de la 57^{ème} session du CDH, le Luxembourg a présenté une déclaration commune avec le groupe principal et plusieurs de co-parrains de la résolution 56/5 sur l'éducation gratuite, portant sur l'importance de l'éducation gratuite dans l'éducation à la paix et à la tolérance. La déclaration fut présentée lors de la table ronde sur l'éducation de qualité pour la paix et la tolérance pour chaque enfant le 18 septembre.

Lors de cette même session, le Luxembourg a coordonné pour la troisième fois la présentation de la résolution du CDH sur la situation des droits humains en Fédération de Russie. La résolution a été adoptée avec 20 votes en faveur, 8 votes négatifs et 19 abstentions, renouvelant ainsi pour un an de plus le mandat de la rapporteuse spéciale.

Le Luxembourg a participé à un nombre de réunions et événements organisés par des ONG militant pour les droits de l'enfant comme Save the Children, Child Rights Connect et Human Rights Watch. Plusieurs de ces ONG ont activement collaboré au projet de résolution 56/5 sur la gratuité de l'enseignement, qui répondait à une demande concrète de la société civile.

Lors de la journée annuelle sur les droits de l'enfant, la RP a facilité la visite et l'intervention au nom des enfants sur la question de la protection sociale inclusive et les droits de l'enfant d'une ambassadrice de la jeunesse d'UNICEF. Les délégués de la jeunesse du Luxembourg à l'ONU ont participé à la 56^{ème} session du CDH à travers une intervention vidéo lors du dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation. Le « Jugendrot » a lancé un nouveau programme de jeunes délégués du Luxembourg pour le climat, la RP a invité les délégués à enregistrer une intervention vidéo pour le dialogue interactif avec la nouvelle Rapporteuse spéciale sur les changements climatiques lors du CDH56.

Une délégation du Luxembourg, menée par l'ambassadrice itinérante pour les Droits humains et composée d'agents du MAE, du Ministère de l'Economie (MECO), de représentants du Secrétariat de la Commission consultative des droits de l'Homme (CCDH) et de la Chambre de commerce a participé à la 13^{ème} édition du sur les entreprises et les droits de l'homme, du 25 au 27 novembre. La Représentation Permanente a également suivi les négociations sur un instrument légalement contraignant lors de la 10^{ème} session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme, du 16 au 20 décembre.

À côté des coordinations régulières au sein de l'UE, la Représentation permanente se coordonne étroitement avec les pays du Benelux : une douzaine de déclarations ont été présentées au nom du Benelux lors des sessions du CDH, dont deux sur la lutte contre les représailles visant les personnes qui coopèrent avec l'ONU. Le Luxembourg étant le partenaire de la Gambie pour les activités d'ouverture (« *outreach* ») de l'UE à Genève, la Représentation permanente a présenté un nombre de démarches auprès de la mission permanente de ce pays.

La RP a participé aux activités du groupe de travail sur l'examen périodique universel en faisant des recommandations à 42 pays au cours des trois sessions de travail de l'année. Ensemble avec un nombre d'organisations de la société civile, la RP du Luxembourg a organisé ou coparrainé plusieurs événements parallèles aux trois sessions ordinaires du CDH, sur les droits humains au Yémen, en Russie, en Ukraine, ainsi que sur la participation des enfants au CDH, le droit à l'éducation, l'Agenda 2030 et les droits humains et d'autres questions thématiques.

Le Représentant permanent du Luxembourg a présidé le Forum Social du Conseil des droits de l'homme qui s'est déroulé du 31 octobre au 1 novembre, sous le thème « La contribution du financement pour le développement à l'avancement des Droits de l'Homme pour tous », contribuant aussi à la préparation de la 4^{ème} Conférence pour le financement du développement à Séville en 2025.

Conférences internationales

Le ministre Xavier Bettel et l'ambassadrice itinérante pour les droits humains ont participé à la conférence de la Coalition pour les droits égaux (ERC), coprésidée par l'Allemagne et le Mexique, qui s'est tenue du 17 au 18 décembre à Berlin. Lors de cette conférence, le ministre est intervenu dans un panel sur les initiatives du Luxembourg pour garantir la protection des droits des personnes LGBTIQ+ et a souligné l'importance d'un développement inclusif.

Justice pénale internationale

La Représentation Permanente du Luxembourg à New York était aussi très active sur les dossiers liés à la justice internationale et à la lutte contre l'impunité. La Représentation Permanente a suivi de près les réunions du Groupe de travail de New York (« *New York Working Group* ») de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et les réunions régulières des États parties au Statut de Rome organisées par le Liechtenstein. Le Luxembourg est intervenu lors des débats à l'Assemblée générale sur le rapport annuel de la Cour internationale de Justice et sur le rapport annuel de la CPI (28 octobre).

Le Luxembourg a renouvelé son soutien au Mécanisme International, Impartial et Indépendant (IIM) sur la Syrie et est intervenu lors du débat annuel sur le rapport de l'IIM à l'Assemblée générale le 24 avril. La Représentation Permanente du Luxembourg a également continué de participer aux discussions à New York concernant la création d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine et aux premières discussions pour amender le statut de Rome en vue d'aligner la compétence de la CPI pour le crime d'agression sur celle dont elle dispose pour les trois autres crimes définis dans le Statut. Dans ce contexte, la Représentation permanente a travaillé en étroite coordination avec le Service juridique et les collègues de l'ambassade à La Haye.

Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH)

Le Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH) a poursuivi ses travaux via quatre réunions au cours de l'année (février, avril, juin, octobre). Au cours de ces réunions, le CIDH a continué d'impliquer la société civile et les représentant(e)s des ministères et administrations, mais a également préparé les réponses à diverses obligations de « *reporting* » du Luxembourg dans le système des droits humains onusien et multilatérale, les suivantes sont ainsi à énumérer :

- Préparation du rapport national initial au Comité des disparitions forcées (CED) avec une soumission en mai ;
- Réponse à trois recommandations du Comité contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT), en septembre ;
- Réponse à trois recommandations du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) en août ;
- Soumission des réponses au Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitement inhumains ou dégradants du Conseil de l'Europe en janvier ;
- L'année a marqué la veille du 30^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui visent à établir et garantir l'égalité des droits des femmes et des filles. À cette occasion, le Luxembourg a soumis un rapport national retraçant les progrès accomplis à ce sujet au cours des 30 dernières années.

Le Luxembourg a également mis à jour le document cadre de l'ONU en novembre, ceci après cinq ans et une réforme constitutionnelle en novembre. Ce dernier accompagne chaque rapport périodique aux divers comités pour donner une toile de fonds du contexte luxembourgeois.

Finalement, le CIDH a tenu ses membres informés des activités et travaux en cours dans les enceintes internationales et régionales, notamment concernant le mandat au CDH (2022-2024) et la présidence du comité des ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2024 – mai 2025).

Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale (International IDEA)

Cette année, le Luxembourg a assuré la présidence du Conseil des États membres de l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale (International IDEA), situé à Stockholm. Axée sur la priorité thématique du genre et de la démocratie, cette présidence a permis de renforcer les efforts globaux en faveur de systèmes démocratiques inclusifs et résilients, en mettant également l'accent sur les sous-thématiques du changement climatique et de la numérisation.

Portée par l'engagement actif de son réseau diplomatique, de New York à Genève, de Bruxelles à Séoul et de Bangkok à Addis-Abeba, la présidence luxembourgeoise a su promouvoir la vision de l'Institut à l'échelle internationale.

Au-delà des priorités thématiques, la présidence luxembourgeoise a abouti à des résultats concrets, parmi lesquels la mise en place d'une série d'échanges autour de la thématique du genre et de la démocratie, aboutissant à une fiche d'information et favorisant un dialogue renforcé entre les différents États membres de l'Institut. La présidence a, par ailleurs, permis de franchir une étape importante avec la préparation de la ratification des Statuts de l'Institut par le Luxembourg.

Parmi les événements phares de la présidence du Luxembourg figurent l'intervention virtuelle du ministre Xavier Bettel lors du lancement du rapport d'International IDEA sur l'état de la démocratie dans le monde, une réunion bilatérale entre le ministre Xavier Bettel et le secrétaire général d'International IDEA, Dr Kevin Casas-Zamora, ainsi que la participation du ministre Bettel à un événement organisé avec IDEA International à New York en marge de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies.

La présidence luxembourgeoise s'est achevée en décembre avec un événement à Stockholm, organisé en collaboration avec le Canada et ONU Femmes dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre.

b. Assemblée générale des Nations unies (AGNU)

L'année a été marquée par les négociations intergouvernementales du Pacte pour l'avenir en vue de son adoption lors du Sommet de l'avenir, intitulé « Sommet de l'avenir : des solutions multilatérales pour un avenir meilleur » (22 et 23 septembre). Tout au long de l'année, la Représentation Permanente du Luxembourg à New York a suivi les négociations très laborieuses sur le Pacte pour l'avenir, notamment sur le climat et l'environnement, les droits humains, le désarmement et l'architecture financière internationale, ainsi que sur les deux annexes du Pacte : le Pacte numérique mondial (« *Global Digital Compact* ») et la Déclaration sur les générations futures.

La Première Commission, chargée du désarmement et de la sécurité internationale, a enregistré un nombre record de votes, avec 200 votes demandés pour un total de 77 résolutions (un autre record).

Parmi ces 77 résolutions, 8 étaient nouvelles et seules 27 ont été adoptées par consensus. Le Luxembourg s'est concerté avec ses partenaires de l'UE et ses alliés de l'OTAN. Le Grand-Duché a globalement maintenu son comportement de vote établi et a coparrainé 17 résolutions.

Les négociations et l'adoption de résolutions au sein de la Deuxième Commission, responsable des questions économiques et financières, ont aussi été marquées par des tensions géopolitiques. Ces tensions ont exacerbé les divisions internes et externes, creusant davantage le fossé avec le Groupe des 77, ainsi qu'avec la Russie. Au total, 40 résolutions ont été adoptées, avec une augmentation du nombre de résolutions adoptées par vote. 13 de ces résolutions ont été coparrainées par le Luxembourg. Le Luxembourg a représenté l'UE pour la deuxième fois dans les négociations de la résolution sur les pays en développement sans littoral, qui ont abouti à un résultat satisfaisant et consensuel. La session était marquée par trois résolutions particulièrement controversées : les résolutions consacrées au changement climatique, aux femmes dans le développement et à la coopération fiscale internationale. Initiée par le groupe des États africains, cette dernière résolution a fait l'objet d'une abstention des 27 États membres de l'UE. La Représentation Permanente (RP) du Luxembourg à New York s'est étroitement concertée à ce sujet avec les experts en fiscalité du ministère des Finances, de la Représentation Permanente auprès de l'UE à Bruxelles et de la Représentation Permanente auprès de l'OCDE à Paris.

Dans le cadre de la Troisième Commission (3C), en charge des questions sociales et humanitaires, le Luxembourg a représenté l'UE dans les négociations sur la résolution des Philippines consacrée à la traite des femmes et des filles et sur la résolution des Philippines et de la Tanzanie consacrée à l'inclusion des personnes en situation de handicap. La RP à New York a assuré une présence aux réunions formelles ainsi qu'une participation active aux dialogues interactifs et aux autres négociations. En tout, la RP a prononcé 13 interventions, dont 11 interventions lors des dialogues interactifs, et est intervenue lors de deux débats généraux. Le délégué de la jeunesse a renforcé l'équipe de la RP NY pendant les travaux de la 3C en octobre, et a eu l'opportunité de préparer et prononcer 4 déclarations. La RP s'est également ralliée à 7 déclarations communes, dont trois du Benelux (notamment répétant une première fois la déclaration des représailles du CDH sur la scène New Yorkaise). En marge de la Troisième Commission, le 28 octobre, la RP a organisé avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits humains en Russie, Mariana Katzarova, un événement pour condamner les viols, la torture et les meurtres des personnes LGBTIQ+ en Tchétchénie.

Le Luxembourg a suivi de près les travaux de la Quatrième Commission relatifs aux questions politiques spéciales et de la décolonisation. Cette année, la Commission a adopté 33 résolutions et 5 décisions. Le Luxembourg a coparrainé 11 résolutions, dont cinq résolutions du « paquet palestinien ». Comme les années précédentes, la question palestinienne a généré des discussions très animées, en particulier au sein de l'UE. Lors des négociations sur l'ensemble des résolutions du paquet palestinien, conjointement avec les partenaires « *like-minded* », le Luxembourg a appuyé les messages d'appel à l'unité européenne et à la flexibilité des États membres réticents afin de maintenir les votes traditionnels de l'UE.

Les travaux de la Cinquième Commission, chargée des questions administratives et budgétaires, se sont clôturés le 24 décembre avec l'adoption du budget ordinaire de l'ONU pour l'année 2025 : 3.717 milliards de dollars (+130 millions de dollars comparé à 2024). La session, sous présidence salvadorienne, a notamment été marquée par les points suivants : (i) adoption par consensus du budget de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en Syrie pour laquelle la création de 6 postes sur les 23 demandés par le secrétaire général n'a pas été retenue pour 2025 suite à l'avis du CCQAB ; (ii) adoption des nouveaux barèmes des quotes-parts pour le budget ordinaire et le budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU : la contribution du Luxembourg

passé de 0,068 à 0,073 pour cent pour la période 2025-2027 ; (iii) accord intérimaire historique consacrant le financement partiel du système du Coordonnateur résident de l'ONU via le budget ordinaire, à hauteur de 53 millions de dollars, en 2025. La Représentation permanente du Luxembourg a soutenu les efforts conjoints de la Délégation de l'UE et des États membres de l'UE en participant au « *burdensharing* » du point d'agenda relatif à la proposition de budget-programme 2025.

Concernant la Sixième Commission chargée des questions juridiques, le Luxembourg a co-facilité avec le Mexique une résolution sur « l'État de droit au niveau national et international » adoptée par consensus (co-facilitation précédemment assurée par le Liechtenstein). Le Luxembourg s'est aussi engagé pour l'adoption d'une résolution sur la convocation d'une conférence en vue d'élaborer une Convention sur les crimes contre l'humanité ; le Luxembourg faisait partie des co-parrains initiaux de la résolution et a participé aux activités d'« *outreach* ».

c. Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU)

Cette année, sept résolutions du Conseil de sécurité n'ont pas pu être adoptées à cause d'un veto. C'est le nombre le plus élevé depuis 1986. Le Luxembourg a participé soit seul, soit en format Benelux aux débats de l'AGNU qui ont suivi ces vetos.

Le Luxembourg a prononcé plusieurs interventions au Conseil de sécurité, y compris au niveau ministériel et au nom de l'union Benelux :

- (i) Gaza : Débat public ministériel sur le Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (23 janvier) – Benelux
- (ii) Climat, sécurité alimentaire et conflit : débat public sur ce thème (13 février) - Benelux
- (iii) Ukraine : débat public sur le maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine – déclaration prononcée par le ministre Xavier Bettel (23 février)
- (iv) Méthodes de travail du Conseil de sécurité : débat public annuel sur ce thème (11 mars) - Benelux
- (v) Femmes, paix et sécurité : réunion selon la formule Arria (12 mars)
- (vi) Consolidation de la paix : débat public – déclaration prononcée par la ministre Yuriko Backes (13 mars) - Benelux
- (vii) Cybersécurité : réunion selon la formule Arria sur la cybersécurité (4 avril) - Benelux
- (viii) Question palestinienne : débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (17 avril) – intervention centrée sur l'UNRWA au nom d'un groupe de pays
- (ix) WPS-CRSV : débat public annuel de haut niveau sur l'agenda « Femmes, paix et sécurité » et les violences sexuelles commises en situation de conflit (23 avril) - Benelux
- (x) Protection des civils : débat public sur la protection des civils en période de conflit armé (21 mai)
- (xi) YPS/WPS : débat de haut niveau sur le rôle des jeunes et des femmes dans le maintien de la paix et la sécurité internationales (28 mai) - Benelux
- (xii) Enfants et conflits armés : débat public annuel sur ce thème (26 juin)
- (xiii) Femmes et paix et sécurité : débat public annuel du CSNU sur ce thème - déclaration prononcée par la ministre Yuriko Backes (24 octobre).

Le Luxembourg continue de suivre de près les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité et participe activement aux réunions avec les pays Benelux. La Représentation

Permanente à New York a continué de promouvoir activement la candidature du Luxembourg au Conseil de sécurité des Nations unies pour le mandat 2031-2032 en vue des élections qui se tiendront en juin 2030, lors de la 84^{ème} session de l'AGNU. De nouveaux accords de soutien mutuel ont été conclus avec d'autres États membres menant campagne pour des élections à l'ONU.

d. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Au niveau de l'UNESCO, l'année a été marquée par le lancement de la campagne du Luxembourg pour un siège au Conseil exécutif de l'UNESCO pour la période 2025-2029. Les élections auront lieu lors de la 43^{ème} Conférence générale de l'UNESCO qui se tiendra du 30 octobre au 14 novembre 2025 à Samarcande, en Ouzbékistan. Des événements de campagne ont été organisés pour mettre en valeur les priorités luxembourgeoises dans cet exercice. L'événement phare a été la présentation, en date du 22 novembre, du rapport de l'UNESCO « *Journalism for Development* », avec interventions de l'ADG de l'UNESCO Tawfik Jelassi et la Dr. Anya Shiffrin, co-auteurice dudit rapport.

La première concertation interministérielle UNESCO a été organisée à Luxembourg le 5 juillet. L'UNESCO a par ailleurs organisé deux événements à niveau ministériel, en marge des Jeux Olympiques. Le ministre des Sports et du Travail Georges Mischo a participé aux conférences « Le sport change la donne » et « Exploiter l'impact transformationnel du Parasport » les 24 juillet et 28 août respectivement.

La 19^{ème} session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui s'est tenue du 2 au 6 décembre à Asunción au Paraguay, a inscrit l'art de la construction en pierre sèche (« *Dréchemauerbauen* ») à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le Luxembourg faisait partie d'une candidature multinationale de 13 pays européens.

e. Mise en œuvre de l'Agenda « Femmes et paix et sécurité » pour la période 2025-2030

Cette année, le gouvernement luxembourgeois a entamé des démarches en vue de l'élaboration d'un deuxième Plan d'Action National « Femmes, paix et sécurité ». Adapté pour répondre aux défis mondiaux actuels, ce deuxième Plan d'action met l'accent sur la participation active des femmes dans les processus de paix et de sécurité, la prévention des conflits, la protection des droits humains et la résolution des crises. Le plan s'applique à l'ensemble de l'action extérieure du Luxembourg dans les domaines de la diplomatie, de la défense et du développement, tout en abordant les thématiques de justice, d'éducation, d'accueil des réfugiés et de sécurité intérieure à l'échelle nationale. Il met en œuvre la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité » (ci-après FPS) adopté par le Conseil de sécurité des Nations unies en 2001.

Au niveau national, le Luxembourg a poursuivi ses efforts pour veiller à une meilleure représentation des femmes dans les missions d'observation électorale et les missions civiles. De même, une priorité clé du Pacte relatif à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE de 2023 est de renforcer l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, et des résolutions subséquentes, afin d'assurer une participation totale, égale et significative des femmes à tous les aspects de la paix et de la sécurité. Dans ce contexte, le Luxembourg a appuyé l'inclusion de l'égalité des genres pendant les débats au niveau multilatéral et national. L'agenda FPS est également l'une des principales priorités du plan national de mise en œuvre (NIP) du Luxembourg pour le Pacte en matière de PSDC civile qui a été approuvé cette année. Dans ce NIP, le Luxembourg s'engage pour une intégration systématique de la perspective de genre dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités civiles de la PSDC. Ainsi, le Luxembourg

s'engage en faveur d'une augmentation des formations sur les questions de genre dans les missions civiles PSDC et du déploiement de conseillers en genre dans chaque mission. Jusqu'à présent, les communications stratégiques sensibles au genre restent limitées dans les missions civiles PSDC. Voilà pourquoi, le Luxembourg a contribué des fonds à l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), afin de faciliter la recherche pour les « *Policy Briefs* » notamment alignés avec l'agenda WSP, comme le Policy Brief « L'image et la perception : La communication stratégique sensible au genre dans les missions civiles de l'UE dans le cadre de la PSDC » et le rapport annuel sur les femmes dans les opérations de paix multilatérales, explorant les opportunités et les défis d'une communication stratégique sensible au genre dans le contexte des missions civiles de l'UE dans le cadre de la PSDC.

Au Conseil de sécurité des Nations unies, le Luxembourg est intervenu à deux reprises dans des discussions sur l'agenda FPS. La première intervention s'est déroulée le 12 mars, à l'occasion d'une réunion selon la formule Arria à ce sujet. Par ailleurs, la ministre Yuriko Backes a participé en octobre à la semaine « Femmes, paix et sécurité » à New York et a prononcé une déclaration lors du débat public annuel du Conseil de sécurité sur ce thème.

Trois déclarations Benelux sur l'agenda FPS ont également été prononcées cette année. La première fut prononcée par la ministre Yuriko Backes lors du débat public de haut niveau sur la consolidation de la paix et le rôle clé des femmes et des jeunes le 13 mars. Une intervention Benelux a également eu lieu lors du débat public annuel de haut niveau sur l'agenda « Femmes et paix et sécurité » et les violences sexuelles commises en situation de conflit le 23 avril et lors du débat public de haut niveau sur le rôle des jeunes et des femmes dans le maintien de la paix et la sécurité internationales le 28 mai. Le Luxembourg a continuellement maintenu une perspective de genre dans ses autres interventions au CSNU.

La Représentation permanente du Luxembourg à Genève a poursuivi la mise en œuvre de l'agenda FPS. La RP a continué ses efforts pour défendre l'égalité des genres et à participer à la lutte contre les discriminations et violences sexuelles et sexistes, notamment celles ciblant les femmes et les enfants, et la santé et les droits sexuels et reproductifs dans le contexte des interventions publiques dans des dialogues interactifs ou dans le cadre de négociations et d'adoptions de résolutions au sein du Conseil des droits de l'homme, ainsi que lors des sessions de l'Examen périodique universel. La même approche est défendue dans les autres enceintes multilatérales ayant leur siège à Genève, notamment dans le domaine de la santé, de la migration et de l'action humanitaire.

Le 25 octobre, le Luxembourg est intervenu lors du lancement de la recommandation générale n°40 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décisions. Une partie de l'équipe de la RP a suivi les formations en ligne de l'ONU sur le genre et sur la prévention du harcèlement sexuel, suite à un appel du président du CDH à toutes les missions basées à Genève.

Le Luxembourg s'est engagé tout au long de l'année à promouvoir un langage inclusif et sensible à l'égalité des genres « *gender responsible* » à travers les enceintes et lors de l'élaboration de résolutions (OMNIBUS, ECOSOC sur l'ONUSDIA, OMS...) et déclarations conjointes, en étroite coopération avec les pays qui partagent ces mêmes valeurs. De plus, la RP à Genève a activement participé aux réunions du Groupe des pays ayant une politique étrangère féministe, du réseau des « *International Gender Champions* », du « *Gender-Network* » et du réseau « *Nexus* » sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

À l'OTAN, le Luxembourg joue un rôle actif sur les questions liées à la sécurité humaine ainsi qu'à la politique de l'Alliance sur les Femmes, la Paix et la Sécurité. La politique FPS de l'OTAN a fait l'objet d'une révision en profondeur, constituant un tournant majeur. La nouvelle mouture, adoptée lors du Sommet de Washington en juillet, reflète l'évolution du contexte sécuritaire de l'OTAN, marqué notamment par la guerre de la Russie contre l'Ukraine, la menace terroriste, le changement climatique et l'apparition de technologies disruptives. Elle réaffirme l'engagement de l'OTAN en faveur de l'égalité des genres et consolide son rôle de premier plan dans l'agenda mondial FPS. L'étape suivante sera l'élaboration d'un plan d'action actualisé pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique.

Lors des réunions des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, du Conseil de l'Atlantique Nord et surtout dans les divers comités, le Luxembourg intervient régulièrement pour faire avancer les différents volets de la résolution 1325, conformément au programme FPS national. Le Luxembourg travaille en étroite coopération avec la représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité et les pays alliés engagés et représentés dans le groupe d'amis FPS. Le Luxembourg a également apporté un soutien financier à des projets liés à la politique FPS, notamment via le Fonds d'affectation spéciale du Paquet d'assistance complet (CAP) pour l'Ukraine. Lors de la réunion ministérielle de la Défense du 13 juin, la ministre Yuriko Backes a participé à une exposition mettant l'accent sur les besoins spécifiques des femmes en matière d'équipement, tels que des uniformes et des gilets pare-balles adaptés, rappelant ainsi l'importance de doter les soldates d'un matériel adéquat. Enfin, le Luxembourg est représenté aux réunions des ambassadeurs et des envoyés spéciaux pour la FPS, ainsi qu'au Comité consultatif de la société civile (CSAP).

Au niveau national, le Luxembourg a poursuivi ses efforts pour veiller à une meilleure représentation des femmes dans les missions d'observation électorale et les missions civiles. De même, une priorité clé du Pacte relatif à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE de 2023 est de renforcer l'application de la résolution 1325 et des résolutions subséquentes, afin d'assurer une participation totale, égale et significative des femmes à tous les aspects de la paix et de la sécurité. Dans ce contexte, le Luxembourg a appuyé l'inclusion de l'égalité des genres aux débats au niveau multilatéral et national ainsi que l'intégration systématique de la perspective de genre dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités civiles de la PSDC. Cependant, les communications stratégiques sensibles au genre restent limitées dans les missions civiles PSDC. Par conséquent, le Luxembourg a accordé des fonds à l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), afin de faciliter la recherche pour les « *Policy Briefs* » alignés avec l'agenda FPS.

Le Luxembourg reconnaît également l'importance cruciale de prendre en compte la dimension du genre dans toutes les discussions sur la non-prolifération et le désarmement. Par conséquent, le Luxembourg a figuré parmi les *co-sponsors* initiaux de la résolution « *Women, Disarmament, Non-proliferation and Arms Control* » adoptée au sein de la Première Commission de l'AGNU. Cette résolution exhorte, entre autres, les États membres à soutenir et à renforcer la participation effective des femmes dans les organisations œuvrant dans le domaine du désarmement aux niveaux local, sous-régional, régional et national. Au-delà de cette résolution, le Luxembourg a activement soutenu l'inclusion d'un langage pertinent et s'est joint à d'autres États « *like-minded* » pour condamner toute tentative de diluer ou de supprimer les références au genre dans les résolutions liées au désarmement et à la non-prolifération. Enfin, comme les années précédentes, le Luxembourg a soutenu la déclaration conjointe sur le genre et le désarmement dans le cadre de la Première Commission.

Le MAE a également continué ses efforts pour renforcer la représentation et la participation des femmes dans les organisations internationales. La dimension de genre a ainsi été prise en compte de manière systématique dans les décisions sur les appuis aux candidatures internationales.

Une priorité importante pour la direction de la défense du MAE et l'Armée luxembourgeoise demeure l'augmentation du personnel militaire féminin et l'augmentation de l'attractivité des différentes carrières militaires ainsi que du service volontaire, ceci entre autres par l'emploi de moyens d'information plus ciblés. La perspective de genre est prise en compte dans les annonces et publications de recrutement de manière à mettre en avant la diversité du personnel et la capacité des femmes à effectuer un métier opérationnel. De même, des analyses sont effectuées régulièrement en coopération avec des acteurs externes pour aider à identifier d'autres facteurs contribuant à l'attractivité de l'Armée pour les femmes.

Au niveau organisationnel, le Comité des femmes qui se donne pour mission de favoriser un échange régulier avec la hiérarchie sur des sujets importants contribuant à rendre la carrière à l'Armée encore plus attrayante pour tous les genres, a gagné en importance et participe régulièrement à des événements nationaux pour promouvoir la diversité au sein de l'Armée. Finalement, l'Armée a continué à appliquer une politique de tolérance zéro quant à toute forme de harcèlement sexuel ou moral lié au genre.

3.4. OCDE

Le Luxembourg a participé à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel (RCM), sous présidence japonaise, qui s'est tenue en mai. Le Luxembourg était représenté par le Vice-Premier ministre Xavier Bettel et le ministre des Finances Gilles Roth. Des réunions OCDE à niveau ministériel ont par ailleurs eu lieu dans les domaines de la santé, de la politique scientifique et technologique, la protection des consommateurs, auxquelles ont participé les ministres Deprez, Obertin et Hansen respectivement. Une délégation de la Chambre des députés a participé à la réunion annuelle du Réseau parlementaire mondial de l'OCDE en avril à Paris.

Une seule étude de l'OCDE sur le Luxembourg a été publiée cette année, à savoir sur la mise en œuvre au Luxembourg de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. L'OCDE a effectué une mission technique et une mission politique au Luxembourg en vue de la publication de l'étude économique du Luxembourg en 2025.

Les 13 et 14 février, une réunion de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) au niveau ministériel, ainsi que la commémoration du 50^{ème} anniversaire de l'organisation s'est tenu à Paris, en présence du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles.

Le Luxembourg a participé aux trois réunions plénières du GAFI au cours de l'année et a contribué aux travaux des groupes régionaux, notamment du GAFIMOAN et de l'EAG.

3.5. OSCE

L'année a été marquée par la crise institutionnelle, limitant la marge de manœuvre de l'Organisation et sa capacité à mettre en œuvre son mandat. La présidence maltaise a fait un excellent travail et a réussi à donner à l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) un nouveau leadership et une présidence (suisse) pour 2026. Elle n'a pourtant pas su débloquer les négociations sur le budget de l'OSCE, obligeant l'Organisation à continuer ses activités sur base des paramètres du budget 2021.

Sur le plan politique, le Luxembourg a pleinement soutenu les efforts de la présidence maltaise d'utiliser la boîte à outils de l'OSCE en vue d'appuyer l'Ukraine dans sa lutte pour son indépendance. Le Luxembourg a rejoint en avril le lancement du « mécanisme de Moscou », un mécanisme de la dimension humaine de l'OSCE, visant à enquêter sur la détention arbitraire des civils ukrainiens par la Russie. En décembre, le Luxembourg a également soutenu l'invocation du « Mécanisme de Vienne » à l'encontre de la situation des droits de l'homme en Géorgie.

En février, le Luxembourg a rejoint le groupe d'amis d'un Belarus démocratique au sein de l'OSCE. Ce groupe a organisé plusieurs rencontres et « *side-events* » avec Mme Svetlana Tsichanoskaya et la société civile biélorusse tout au long de l'année pour rappeler au Belarus l'obligation de mettre en œuvre les engagements de l'OSCE, tout particulièrement dans la dimension humaine.

Du 17 au 18 juin, la présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (APOSCE), Mme Pia Kauma, et le secrétaire général, M. Roberto Montella, ont effectué une visite au Luxembourg pour signer un protocole d'accord prévoyant des contributions extrabudgétaires du Luxembourg aux efforts de l'APOSCE à renforcer la collaboration en matière de diplomatie parlementaire et de promotion de la paix, de la sécurité et des droits humains.

Les 5 et 6 décembre le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a participé à la 31^{ème} réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Malte. Au programme figuraient des échanges, entre autres, sur le renforcement de la résilience et de la sécurité en Europe, la guerre en Ukraine ou encore le rôle de l'OSCE dans la promotion de la paix.

Sur fond de crise financière que traverse l'OSCE, le Luxembourg a continué son appui inconditionnel aux activités de l'OSCE. Le Luxembourg a soutenu nombre de projets de l'OSCE avec des contributions extrabudgétaires, dont son programme de soutien pour l'Ukraine, les efforts de la Représentante pour la liberté des médias en matière de sécurité des femmes journalistes en ligne, son fonds climat-sécurité, le programme de soutien du Bureau des institutions démocratique et des droits humains aux activités des défenseurs des droits humains et un projet de la Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains. Le Luxembourg a aussi contribué aux frais de la conférence de la dimension humaine de la Présidence maltaise, qui a dû remplacer la réunion sur la mise en œuvre des engagements de la dimension humaine en raison d'un veto russe.

3.6. Conseil de l'Europe

Tout au long de l'année, le Luxembourg a activement poursuivi la préparation de sa présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2024 à mai 2025). Le 24 octobre, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Alain Berset, a effectué une visite de travail au Luxembourg dans le cadre de ces préparatifs, qui a également permis de dévoiler le logo et les priorités de la présidence luxembourgeoise. Le Luxembourg entend concentrer son action sur trois priorités complémentaires : la défense de l'État de droit, en promouvant le rôle central de la Cour européenne des droits de l'Homme et la protection des acteurs clés des sociétés démocratiques ; le vivre-ensemble et l'inclusion, dans un contexte marqué par l'augmentation du racisme et de l'intolérance ainsi que la culture et le sport en tant que vecteurs des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. S'y s'ajoute le soutien du Luxembourg aux initiatives visant à mettre à profit l'expertise unique du Conseil de l'Europe afin d'assurer la redevabilité pour les crimes perpétrés par l'agresseur russe en Ukraine et pour soutenir les millions de personnes vulnérables déplacées par cette guerre.

La présidence du Comité des ministres a été officiellement transférée de la Lituanie au Luxembourg le 13 novembre à Strasbourg en présence du Vice-Premier ministre Xavier Bettel. Depuis, la présidence luxembourgeoise a proposé et soutenu de nombreuses activités à Strasbourg et à Luxembourg, notamment les festivités pour le 25^{ème} anniversaire de la mise en place du Commissaire aux Droits de l'Homme avec la participation de S.A.R. le Grand-Duc, la 26^{ème} réunion plénière de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) avec la participation de M^{me} Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, la réunion annuelle du Pool d'experts internationaux en faveur d'un sport sûr avec la participation de M. Georges Mischo, ministre des Sports, la Conférence annuelle de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe avec la participation de M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ou encore le séminaire de haut niveau pour célébrer les 70 ans de la Convention culturelle européenne présidé par M. Eric Thill, ministre de la Culture.

Cinq réunions du Comité des ministres ont été présidées par le Représentant permanent du Luxembourg à Strasbourg ainsi qu'une réunion informelle du Comité des ministres sur la participation démocratique des jeunes à l'ère numérique. Conformément à l'article 46 de la Convention européenne des droits de l'homme, le Comité des ministres surveille l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Dans ce contexte, comme le veut la pratique établie, le Luxembourg a aussi présidé deux réunions du Comité des ministres en formations droits de l'Homme (CMDH) en amont du lancement de sa présidence, respectivement en juin et en septembre. Le programme de travail de la présidence luxembourgeoise a été complété par une riche programmation culturelle mettant en valeur des artistes luxembourgeois. La présidence luxembourgeoise se terminera par la réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères, qui se tiendra les 13 et 14 mai 2025 au Kirchberg.

Au-delà des questions liées à la présidence, la Représentation permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe a assuré le suivi et la défense des intérêts luxembourgeois dans le cadre des travaux réguliers du Conseil de l'Europe tandis que de nombreux experts luxembourgeois de la capitale ont participé avec engagement aux travaux des différents comités intergouvernementaux, comités conventionnels, accords partiels (élargis) et autres organes de l'organisation. La 133^{ème} session du Comité des ministres s'est tenue les 16 et 17 mai à Strasbourg et a permis de marquer le 75^{ème} anniversaire du Conseil de l'Europe. Elle a également assuré la liaison avec les membres luxembourgeois à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le Luxembourg soutient aussi de nombreuses initiatives du Conseil de l'Europe par le biais de contributions volontaires. Parmi celles-ci, on peut notamment citer le soutien financier au plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine « Résilience, relance et reconstruction », au plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Moldavie, au programme pilote destiné à soutenir des séries de haute qualité réalisées en coproduction internationale, ainsi qu'à des projets visant à promouvoir la gouvernance démocratique de la culture et du patrimoine culturel, les droits humains et l'égalité pour les personnes LGBTIQ+ ou encore les activités de coopération avec le Kosovo. En tout, le Luxembourg a ainsi su mobiliser 416.427 euros pour des projets du Conseil de l'Europe cette année.

3.7. Politique de sécurité internationale

Non-prolifération et désarmement

État partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux majeurs dans ce domaine, le Luxembourg a contribué à assurer et consolider le bon fonctionnement de l'architecture sécuritaire internationale, même dans le contexte géopolitique tendu.

Tout au long de l'année, le Luxembourg a continué de soutenir les initiatives de désarmement et de non-prolifération des armements conventionnels et de destruction massive.

Armes conventionnelles

Le Luxembourg continue de mettre en œuvre la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, notamment en s'engageant en faveur de projets dans le domaine du déminage. Le Luxembourg a continué de contribuer financièrement à des projets d'assistance aux victimes et d'éducation aux risques liés au déminage dans plusieurs pays, ainsi qu'à des projets de déminage en Libye et en Ukraine. Pour ne donner qu'un exemple (cf. rapport annuel de la direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire pour plus de détails), le Luxembourg a remis 110 sets de déminage humanitaire à l'Ukraine le 9 décembre.

La 10^{ème} Conférence des États Parties au Traité sur le commerce des armes (TCA) a eu lieu du 19 au 23 août à Genève. L'objectif du TCA est d'établir et de renforcer les normes communes pour contrôler au mieux le commerce international de l'armement, de lutter contre les transferts illicites et de prévenir la prolifération des armes à l'échelle mondiale. Dans sa déclaration nationale, le Luxembourg a appelé à une coopération plus étroite avec les entreprises privées et la société civile, ainsi qu'à l'intégration d'une approche sensible au genre dans toutes les actions dans ce domaine. Le Luxembourg et les autres États membres de l'UE ont également réitéré leur soutien à l'universalisation du TCA et à la nécessité d'utiliser tous les leviers du multilatéralisme pour y parvenir.

Lors de la Conférence annuelle des Hautes-Parties contractantes de la Convention sur Certaines Armes Classiques (CCAC) qui s'est tenue du 13 au 15 novembre à Genève, le défi des systèmes d'armes létales autonomes et des mines antipersonnel figuraient à l'agenda. Cependant, ces discussions ont été largement bloquées par le comportement obstructionniste de la Russie. Tout comme au sein d'autres forums de désarmement, les discussions limitées qui ont finalement eu lieu, dans un format informel, ont été marquées par la guerre dans la bande de Gaza et l'invasion russe de l'Ukraine.

Le Luxembourg s'engage également de manière active dans le domaine des technologies émergentes.

Cette année, le Groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létales autonomes (GEG SALA) s'est rassemblé à deux reprises à Genève en vue d'approfondir les discussions sur les enjeux liés aux technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létales autonomes (SALA), afin d'élaborer des propositions et mesures liées à leur cadre normatif et opérationnel. A l'image des années précédentes, le Luxembourg a activement soutenu une approche dite à double entrée (« *two-tier approach* ») dans ce contexte. Cette approche est fondée, d'une part, sur l'interdiction des SALA dont l'utilisation est incompatible avec le respect du droit international humanitaire et, d'autre part, sur la poursuite des travaux sur la réglementation de tous les autres types de SALA.

Sur ce même sujet, le Luxembourg a assisté à la conférence intitulée « *Humanity at the Crossroads: Autonomous Weapons Systems and the Challenge of Regulation* » les 29 et 30 avril à Vienne. Le Luxembourg y a souligné l'importance de réglementer les SALA et sa conviction que le GGE LAWS reste le forum approprié pour ce faire.

En lien avec la CCAC, le Luxembourg a participé à la première Conférence de suivi de la « *Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées* » (EWIPA), organisée à Oslo le 23 avril.

Le Luxembourg a également participé au sommet sur l'utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire (REIAM) à Seoul du 9-10 septembre. Le document final du Sommet, intitulé « *Blueprint for Action* », endossé par 61 États dont le Luxembourg, trace une feuille de route pour l'établissement de normes relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire.

Armes de destruction massive

La 23^{ème} réunion annuelle régulière du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCoC) a eu lieu du 11 au 12 avril à Vienne. L'importance du HCoC en tant qu'instrument unique de renforcement de la confiance et de transparence dans le cadre des efforts multilatéraux contre la prolifération des missiles balistiques a été réaffirmée.

Le Luxembourg a également participé à la Conférence des États parties à l'Organisation sur l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui s'est tenue du 25 au 29 novembre à La Haye. Dans sa déclaration nationale, le Luxembourg a souligné l'importance des enquêtes de l'OIAC concernant l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Il a également condamné la campagne de désinformation menée par la Russie dans le but de calomnier l'Ukraine, ainsi que l'utilisation militaire d'agents de lutte anti-émeute par la Russie, interdite par la Convention.

Dans le domaine du nucléaire, le Luxembourg a participé à la deuxième session du comité préparatoire de la Conférence de révision du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui s'est tenue à Vienne du 22 juillet au 2 août. Les sujets des discussions étaient la guerre en Ukraine, l'occupation militaire de la centrale nucléaire de Zaporijjia par la Russie, ainsi que le rejet dans la mer d'eau contaminée de la centrale de Fukushima par le Japon. Pour le Luxembourg, le TNP demeure la pierre angulaire de l'architecture internationale en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Le comité préparatoire a été marqué par les tensions géopolitiques et l'adoption d'un document final a été difficile. Les Alliés de l'OTAN ont notamment été confrontés à une rhétorique de plus en plus agressive de la part de la Chine, de la Russie, mais aussi de nombreux pays du mouvement des non-alignés (NAM) à l'encontre des « *arrangements de partage nucléaire* » de l'Alliance. Les Alliés ont rappelé que lors des négociations, de la signature et de la ratification du TNP par la plupart des États, ainsi que pendant une longue période après, personne n'avait critiqué ces arrangements.

Le Luxembourg continue de soutenir des mesures à la fois ambitieuses, pragmatiques et inclusives dans le cadre des enjeux nucléaires, notamment : l'universalisation du TNP ; l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des essais nucléaires (TICE), malgré la révocation de la ratification du traité par la Fédération de Russie le 2 novembre 2023 ; la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires ; ainsi qu'une plus grande transparence quant aux arsenaux et doctrines nucléaires.

Lors de la 68^{ème} Conférence générale de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui s'est tenue à Vienne du 25 au 29 septembre, le Luxembourg a été élu pour la première fois membre du Conseil des gouverneurs, pour une durée de deux ans. Par une coïncidence bienvenue, les trois États du BENELUX figurent actuellement au Conseil des gouverneurs. Dans le cadre de cette fonction inédite, le Luxembourg soutient pleinement les activités de l'AIEA, y compris au niveau de l'assistance à l'Ukraine concernant la sécurité de ses centrales nucléaires, notamment celle de Zaporijjia. Parmi les autres priorités du Luxembourg au sein de l'AIEA figurent la sûreté et la sécurité nucléaires, l'application des garanties généralisées (« *safeguards* »), ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre entière de l'accord nucléaire avec l'Iran.

Dans sa déclaration nationale, le Luxembourg a dénoncé l'accélération préoccupante du programme nucléaire de l'Iran, mené en dehors des mécanismes de vérification et de surveillance de l'AIEA. Le Luxembourg a également fermement condamné les attaques de la Russie contre l'infrastructure énergétique et civile de l'Ukraine, qui représentent à la fois une violation du droit international, des principes fondamentaux de l'AIEA et des normes de sûreté nucléaire internationales. Enfin, le Luxembourg a exhorté la République populaire et démocratique de Corée (RPDC) à respecter l'ensemble de ses obligations internationales et à renoncer de manière complète, vérifiable et irréversible à son programme nucléaire ainsi qu'à son programme de missiles balistiques.

Contrôle des exportations des produits liés à la défense de biens à double usage

Le règlement (UE) 2021/821, entré en vigueur le 9 septembre 2021, doit permettre d'accroître la responsabilité, la compétitivité et la transparence du commerce des biens à double usage, notamment l'efficacité du contrôle des exportations de biens de cyber-surveillance non répertoriés. À cette fin, l'application des contrôles « attrape-tout » (« *catch-all* ») est renforcée.

Ce règlement s'ajoute à la loi du 27 juin 2018 relative au contrôle des exportations, du transfert, du transit et de l'importation des biens de nature strictement civile, des produits liés à la défense et des biens à double usage, dont les licences d'exportation et de transit sont émises conjointement par l'Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT), auparavant rattaché au ministère de l'Economie, et la direction des affaires politiques du MAE.

Du 3 au 7 juin, le Luxembourg a participé à la réunion plénière du Groupe Australie (GA) qui s'est tenue à Paris. Les États parties y ont souligné l'importance des efforts de non-prolifération concernant les armes chimiques et biologiques ainsi que l'harmonisation et la coordination des contrôles des exportations de biens à double usage.

Le Luxembourg a également participé à la 33^{ème} session plénière du Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), qui a eu lieu du 8 au 12 juillet à Rio de Janeiro au Brésil. Des discussions sur l'élaboration de lignes directrices pour l'exportation de matières nucléaires ont été menées. Le Luxembourg a soutenu la déclaration de l'UE qui a souligné que ces lignes directrices, ainsi que les listes de contrôle du GFN, représentent la meilleure pratique en matière de contrôle des exportations nucléaires et à double usage.

En outre, le Luxembourg a participé à la réunion plénière de l'Arrangement de Wassenaar (AW) à Vienne du 4 au 5 décembre, ainsi qu'à deux réunions du groupe de travail de l'AW qui se sont tenues respectivement en mai et en octobre 2024 et à une réunion du Comité Zangger le 26 novembre.

Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne – missions civiles

Le 22 mai 2023, le nouveau pacte civil en matière de PSDC a été adopté. Ce nouveau pacte vise à renforcer l'efficacité des missions civiles en améliorant leur capacité d'adaptation et de réactivité

Quatre membres de la Police grand-ducale ont été déployés dans des missions civiles en 2023 : un commissaire en chef et, en conséquence du règlement grand-ducal qui a été finalisé l'année dernière, deux agents policiers ont été déployés au sein de la mission EUMM en Géorgie. En outre, un commissaire en chef a été déployé à la mission civile européenne en Arménie (EUMA). Cependant, la mission d'un des policiers déployés en Géorgie a pris fin en décembre 2023, signifiant que 3 membres

de la Police sont actuellement déployés en mission civile. Proportionnellement à sa population, le Luxembourg est un contributeur important aux missions PSDC au niveau européen.

La dimension civile de la PSDC est un élément essentiel du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Le Luxembourg s'y engage activement, notamment dans le cadre de la prévention des conflits et de la stabilisation, mais aussi en faveur d'une représentation accrue des femmes, du respect des considérations de genre, des droits humains, de l'Etat de droit, et de la lutte contre le changement climatique.

Sécurité dans l'espace extra-atmosphérique

L'espace est devenu un environnement contesté et compétitif. Au-delà des enjeux économiques, l'espace représente un véritable enjeu de sécurité nationale. C'est un domaine dans lequel le Luxembourg peut apporter une contribution à l'effort global en matière de sécurité et de défense, notamment en se basant sur la stratégie spatiale de défense, publiée en 2022.

Le Luxembourg a participé à la 67^{ème} réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (CUPEEA) qui a eu lieu à Vienne du 18 au 29 juin. Le Luxembourg est intervenu à quatre reprises lors du débat général sur les points « Rapport sur la 63^{ème} session du Sous-Comité juridique », « L'espace et le développement durable », et « Exploration de l'espace et innovation ».

Le Luxembourg a également organisé, le 26 mars, (en collaboration avec la Belgique) une conférence internationale dans le cadre du groupe de travail du CUPEEA sur les ressources spatiales et de la « *Space Resources Week 2024* ». Cette « *réunion d'experts recueillant des contributions préliminaires à prendre en considération lors de la conférence internationale de Vienne en 2024* » (titre officiel de l'évènement qui a eu lieu à Luxembourg) a été organisée en coopération avec les Nations unies (UNOOSA).

Finalement, lors de la mission économique officielle au Japon, présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et co-dirigée par le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, et le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, un accord portant sur la coopération dans le domaine spatial à des fins pacifiques a été signé entre le Luxembourg et le Japon. Ce « *Memorandum of Cooperation* », signé par le ministre Xavier Bettel et son homologue japonais, succède à un « *Memorandum of Understanding* » conclu en novembre 2017 lors de la dernière visite d'État du Luxembourg au Japon, portant également sur ce sujet, et qui était arrivé à échéance en 2022.

3.8. OTAN

Sommet de l'OTAN

Le Premier ministre, Luc Frieden, et le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, ont participé au sommet de l'OTAN marquant le 75^{ème} anniversaire de l'Alliance, du 9 au 11 juillet à Washington. À cette occasion, les dirigeants des pays Alliés ont adopté de nouvelles initiatives visant à renforcer la dissuasion et la défense collective. Dans ce cadre, le Premier ministre a réaffirmé l'engagement du Luxembourg à assumer pleinement ses responsabilités en tant que membre solidaire de l'Alliance et à honorer l'objectif d'investir 2 % de son RNB dans la défense d'ici 2030. Cet engagement se concrétisera par le développement de capacités dans les secteurs terrestre, aérien, cybernétique et spatiale.

Les chefs d'États et de gouvernements ont également adopté un engagement pour le renforcement des capacités industrielles des pays de l'OTAN afin de développer la base industrielle de l'Alliance. Cet engagement prévoit l'élaboration de plans nationaux de renforcement de la capacité industrielle, l'accroissement de l'interopérabilité, l'élimination des obstacles au commerce et aux investissements, ainsi que la priorisation des acquisitions multinationales, notamment en s'appuyant sur la NSPA (« *NATO Support and Procurement Agency* »), qui a son siège au Luxembourg.

Le soutien à l'Ukraine face à l'agresseur russe qui demeure la menace la plus importante et la plus directe pour la sécurité des Alliés, a été le sujet central du sommet. L'Alliance a réaffirmé sa solidarité indéfectible avec le peuple ukrainien et a, dans cette optique, décidé de créer le « *NATO-Ukraine Joint Analysis, Training and Education Centre* » (JATEC). Ce centre d'entraînement aura pour vocation d'identifier et d'incorporer les leçons à retenir depuis le début de la guerre, afin de renforcer l'état de préparation des forces ukrainiennes.

De plus, les dirigeants ont établi le programme de sécurité et de formation de l'OTAN en faveur de l'Ukraine (NSATU). Ce dispositif a pour objectif de centraliser et d'optimiser la coordination des livraisons d'équipements militaires et les initiatives de formation militaire menées par les Alliés et leurs partenaires au bénéfice de l'Ukraine.

Conseils ministériels à l'OTAN

Plusieurs réunions au niveau des ministres de la Défense et des ministres des Affaires étrangères ont eu lieu dans le cadre de l'OTAN, auxquelles ont participé respectivement la ministre de la Défense Yuriko Backes et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel. Tout comme l'année dernière, la guerre d'agression russe en Ukraine était au centre des discussions.

Le ministre Xavier Bettel a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères, qui s'est tenue les 3 et 4 avril au siège de l'Alliance à Bruxelles. Au cours de ces deux journées, il a pris part à trois sessions de travail du Conseil de l'Atlantique Nord. Les discussions ont porté, entre autres, sur la préparation du Sommet de l'OTAN à Washington en juillet, la situation en Ukraine et ses relations avec l'OTAN, ainsi que sur le partenariat avec les pays de la région indopacifique.

Le 19 avril, la ministre Yuriko Backes a pris part à une réunion du Conseil OTAN-Ukraine, tenue par vidéoconférence au niveau des ministres de la Défense. Cette réunion a permis d'échanger sur la situation opérationnelle et stratégique sur le terrain en Ukraine, ainsi que du soutien des Alliés au pays dans l'exercice de son droit à la légitime défense.

Le Luxembourg a également été représenté à la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN s'étant tenue du 30 au 31 mai à Prague. Cette réunion visait à préparer le sommet de Washington de juillet et d'échanger sur les moyens les plus efficaces pour soutenir l'Ukraine.

Le 4 juin, la ministre de la Défense, Yuriko Backes, a été reçue par le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au siège de l'Organisation à Bruxelles. Elle a confirmé que le Luxembourg était prêt à assumer ses responsabilités en matière de défense et que le pays honorerait son engagement à atteindre l'objectif de l'OTAN des 2% du RNB consacré à la défense.

La ministre Yuriko Backes a ensuite participé à la réunion des ministres de la Défense les 13 et 14 juin à Bruxelles. Cette réunion s'est elle aussi concentrée sur la préparation du prochain sommet de l'OTAN à Washington, ainsi que sur la poursuite du soutien militaire apporté à l'Ukraine.

Une autre réunion des ministres de la Défense a eu lieu les 17 et 18 octobre. Les discussions, présidées par le nouveau secrétaire général Mark Rutte, ont porté sur la mise en œuvre des plans de défense pour la zone euro-atlantique ainsi que sur les objectifs capacitaires des Alliés. La ministre Backes y a notamment mis en avant le projet de loi visant à financer la modernisation complète des véhicules de reconnaissance de combat de l'Armée luxembourgeoise, d'un montant de 2,6 milliards d'euros, témoignant de l'engagement du Luxembourg à augmenter ses dépenses de défense à long terme.

La ministre Yuriko Backes a également participé au Conseil OTAN-Ukraine, où il a été question de l'établissement du nouveau commandement de l'OTAN chargé de coordonner l'assistance et la formation en matière de sécurité pour l'Ukraine (NSATU – « *NATO Security Assistance and Training for Ukraine* »). Enfin, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN se sont également réunis avec leurs homologues des pays partenaires de l'Indopacifique, à savoir l'Australie, la Corée du Sud, le Japon et la Nouvelle-Zélande, ainsi que le secrétaire générale adjoint pour la PSDC de l'Union européenne, Charles Fries, afin de discuter des interdépendances entre les régions euro-atlantique et indopacifique ainsi que des défis de sécurité communs.

Les 3 et 4 décembre, le ministre Xavier Bettel, a participé à l'ultime conseil ministériel de l'année à Bruxelles. Les sessions de travail du Conseil de l'Atlantique Nord ont porté sur la situation en Ukraine, les grands enjeux stratégiques auxquels l'OTAN est confrontée, ainsi que le voisinage méridional de l'Alliance. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise y a réitéré le soutien inébranlable du Luxembourg aux efforts déployés par l'Ukraine sur le champ de bataille pour parvenir à une paix juste et durable. Le ministre Xavier Bettel y a également abordé la situation au Moyen-Orient, soulignant la responsabilité de la communauté internationale de trouver une solution au conflit entre Israël et le Hamas, ainsi que l'impératif de mettre fin à la souffrance humaine dans la bande de Gaza.

Enfin, au-delà des réunions ministérielles, le Luxembourg a été représenté à diverses réunions de l'OTAN au niveau expert tout au long de l'année. Des experts luxembourgeois ont ainsi participé entre autres au Groupe de travail de haut niveau sur la maîtrise des armements conventionnels (HLTF) et au Symposium annuel sur la politique nucléaire de l'OTAN ayant eu lieu à Skopje en Macédoine du Nord en avril.

3.9. OIF

La secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo s'est rendue au Luxembourg le 19 et 20 septembre pour lancer, ensemble avec le ministre Xavier Bettel, le Groupe des Ambassadeurs Francophones. Ce groupe réunit une quarantaine d'Ambassadeurs (résidents et non-résidents) qui se rencontreront lors de réunions trimestrielles, la première s'étant tenue en novembre. En marge d'échanges avec le ministre Xavier Bettel, la SG a également rencontré le Premier ministre Luc Frieden, ainsi que l'ancien ministre Jean Asselborn.

À l'invitation du président de la République française, Emmanuel Macron, le Premier ministre Luc Frieden a participé au 19^{ème} Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu du 4 et 5 octobre en France tandis que le ministre Xavier Bettel a participé le 3 octobre à la Conférence Ministérielle de la francophonie qui précédait le sommet. Si le sommet a eu pour thème « Créer, innover et entreprendre en français », il était aussi l'occasion pour les dirigeants réunis à huis clos d'échanger sur des sujets

brûlants comme la crise au Proche-Orient et les conflits armés en Afrique. Le Luxembourg a décidé de s'engager à une contribution pluriannuelle au fonds « La francophonie avec Elles ». Une convention de soutien audit fonds avait été signée en date du 20 septembre par le ministre Xavier Bettel et la SG de l'OIF Louise Mushikiwabo dans le contexte de sa visite officielle à Luxembourg.

4. PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR ET DES INVESTISSEMENTS

4.1. Stimulation du développement des entreprises à l'international

Participations collectives

Le Service des foires à l'étranger a pu présenter, grâce à une demande de participation forte de la part des entreprises luxembourgeoises, un programme de foires et salons comptant 11 différents pavillons nationaux. Cette année a ainsi égalé le nombre de participations de l'année de prépandémie 2019, tant au niveau du nombre de foires organisées que le nombre d'entreprises participantes. 11 stands collectifs, avec 85 entreprises exposantes, dans le cadre de 11 foires et salons spécialisés ont été organisés, entres autres : « International Astronautical Congress » à Milan ; « Forum International de la Cybersécurité » à Lille ; « JEC World » à Paris ; « Hannover Messe » à Hanovre ; « Vivatechnology » à Paris ; « Eurosatory » à Paris ; « Space Tech Expo » à Brême ; et « Medica » à Düsseldorf. Les collaborations avec les partenaires, notamment la Chambre de commerce, la Luxembourg Space Agency et la Luxembourg House of Cybersecurity, ont été élargies à un nombre croissant de foires.

Interventions financières à titre de cofinancement d'actions et promotion à l'étranger

Cette année, 153 sociétés luxembourgeoises ont bénéficié des aides à l'exportation allouées par le Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL) de l'Office du Ducroire (ODL). Le nombre de demandes d'aides introduites s'élève à 587 dossiers et le montant total des aides octroyées par le COPEL s'élève à 2.327.363 d'euros, ce qui représente une augmentation de 12% par rapport à 2023. 68% des aides ont été versées pour des participations à des foires et salons spécialisés à l'étranger.

4.2. Promotion de l'économie à l'étranger pour attirer des investissements et des talents

Visite de travail en Californie du 5 au 8 mars

La visite de travail à San Francisco était dirigée conjointement par le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, et le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles.

Travaillant dans la continuité, l'agenda poursuivait trois objectifs distincts. Premièrement, il s'agissait d'établir et de maintenir des relations au plus haut niveau avec les principales entreprises technologiques de la Silicon Valley, deuxièmement la mission visait à avancer des projets concrets pour positionner davantage le Luxembourg comme un hub d'intelligence artificielle et de données

pour le marché européen, et le troisième but était de discuter des tendances technologiques les plus récentes directement avec les experts en capital-risque qui travaillent à l'avant-garde de ces développements.

Visite d'État au royaume de Belgique du 16 au 18 avril

Sur invitation de LL.MM. le roi et la reine des Belges, LL.AA.RR. Le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, ont effectué une visite d'État au royaume de Belgique du 16 au 18 avril, accompagnés par une délégation officielle.

Dans le cadre de cette visite, le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a eu des entrevues politiques avec son homologue belge, Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur et des Institutions culturelles fédérales. À l'ordre du jour des discussions figuraient notamment les relations bilatérales et transfrontalières, tant au niveau politique qu'au niveau économique, ainsi que les grands dossiers de l'actualité politique européenne et internationale.

En plus des rencontres de premier plan politiques, économiques et culturelles, le programme officiel comprenait des visites d'entreprises à Bruxelles, Gand et Liège. Dans le cadre de cette visite d'État, une importante délégation économique, composée de représentants de plus de 125 entreprises, a accompagné le couple grand-ducal et les ministres. La transition écologique et digitale a constitué le thème central du séminaire économique organisé à Bruxelles. L'accent a été mis sur l'identification et le renforcement des synergies dans des secteurs clés tels que l'économie circulaire, les énergies renouvelables, les technologies de la santé, la finance, le tourisme, la (cyber-)sécurité, la défense et la coopération spatiale.

La visite d'État a constitué une opportunité privilégiée non seulement pour consolider les partenariats de longue date, mais aussi pour mettre à l'honneur de nouveaux axes de coopération. Elle a également permis de stimuler l'innovation dans le but d'assurer une croissance durable et respectueuse de l'environnement.

Visite de travail à Detroit, Cleveland, New-York et Wilmington du 22 au 25 avril

S.A.R. le Grand-Duc Héritier et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, ont effectué une visite de travail à Detroit et Cleveland les 22 et 23 avril, suivi par une visite à New York et au Delaware, les 24 et 25 avril. L'objectif de cette visite de travail aux Etats-Unis a été d'approfondir les relations avec les principaux investisseurs industriels américains au Luxembourg, sachant que les Etats-Unis représentent le plus important partenaire commercial non-européen de notre pays.

A New York, S.A.R. le Grand-Duc Héritier et le ministre Bettel ont assisté à une conférence organisée par l'agence spatiale du Luxembourg (LSA) au sujet du développement de l'économie spatiale.

La délégation a ensuite participé à la 11^{ème} cérémonie de remise du « *Luxembourg-American Business Award* ». Organisé par la Luxembourg American Chamber of Commerce et le Luxembourg Trade & Investment Office à New York, le Business Award récompense tous les deux ans des entreprises américaines établies au Grand-Duché pour leur contribution durable à l'économie luxembourgeoise. Pour cette édition, le prix a été décerné à Redwire, dont le site européen au Luxembourg conçoit et développe des bras robotiques pour des missions orbitales et de vol libre afin de soutenir et de

permettre des activités telles que l'entretien et le ravitaillement de satellites, la fabrication dans l'espace ou encore la capture de débris.

Conférence annuelle de l'Institut Milken à Los Angeles du 5 au 7 mai

Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a participé du 5 au 7 mai à la conférence annuelle du Milken Institute à Los Angeles. Placée sous le thème « *Shaping a Shared Future* », la 27^{ème} édition de la Milken Institute Global Conference a réuni des centaines de responsables politiques, de représentants d'organisations internationales et d'acteurs du secteur privé afin de s'échanger sur les grands défis contemporains, notamment en ce qui concerne l'impact des tensions géopolitiques, du changement climatique, des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle sur nos sociétés et nos économies interconnectées.

Le ministre Bettel a été invité à intervenir dans plusieurs panels de discussion dont une séance intitulée « *Leaders in Tech* » au sujet de la cybersécurité, l'intelligence artificielle et la nécessité de redimensionner les priorités politiques ainsi que la coordination entre les secteurs public et privé afin de garantir l'équilibre du « trilemme technologique » entre innovation, compétition et sécurité.

ASEAN Day le 3 juin

Le 3 juin, le MAE, la Chambre de commerce et l'ambassade du Luxembourg à Bangkok ont organisé la 4^{ème} édition de la Journée de l'ASEAN. L'événement, présidé par le Grand-Duc Héritier, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel et le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles, a réuni des parties prenantes des 10 pays de l'ASEAN et du Timor-Leste. Il a mis en avant les opportunités économiques et les synergies entre le Luxembourg et l'ASEAN, avec des échanges bilatéraux atteignant 9,2 milliards d'euros cette année. Les sessions ont porté sur la finance durable, la transformation numérique et la recherche spatiale, mettant en lumière des perspectives de partenariats innovants et durables.

Mission économique au Japon du 10 au 13 juin

La mission économique au Japon était présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier, et conduite conjointement par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, et par le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles. Elle était encore composée d'une délégation de la Chambre de commerce composée de 60 représentants d'entreprises luxembourgeoises issues du secteur spatial, de la gestion de données et du *healthtech*.

La délégation officielle a été accueillie pour une entrevue bilatérale avec le Premier ministre du Japon, Fumio Kishida, ainsi qu'avec la ministre des Affaires étrangères, Yoko Kamikawa, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ken Saito, et le « *Chief Cabinet Secretary* » et président de la ligue parlementaire Luxembourg- Japon, Yoshimasa Hayashi. S.A.R. le Grand-Duc héritier a également été reçu par S.M. l'empereur et par LL.AA.II. le couple héritier du Japon, ce qui a permis de souligner les relations étroites et l'amitié entre nos 2 pays.

Le Vice-Premier ministre Xavier Bettel et son homologue japonaise ont signé le premier accord aérien entre le Luxembourg et le Japon. Dans le domaine de l'espace, le Vice-Premier ministre et le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme ont signé un « *Memorandum of Cooperation* » (MoC) avec leurs contreparties japonaises. Lors du Business forum, qui a réuni autour de 240

participants, la LSA et LuxProvide ont signé un MoC et une lettre d'intention avec l'agence spatiale JAXA respectivement. La visite à Tsukuba City fut de plus l'occasion de visiter certains des meilleurs centres de recherche dans les technologies de pointe du Japon.

LTIO Director's Meeting du 26 au 28 juin

Le MAE a accueilli les neuf directeurs des LTIO en juin. Les objectifs de ce « *Directors' Meeting* » étaient, d'une part, d'informer sur les dernières évolutions de l'économie luxembourgeoise et des initiatives de promotion économique du Luxembourg et, d'autre part, de faciliter la mise en réseau. Dans ce cadre, des séminaires avec des experts sectoriels du ministère de l'Économie, de Luxinnovation et de Luxembourg for Finance ont été organisés. Les directeurs ont également participé au « *Go International Day* » organisé par la Chambre de commerce, dont l'objectif était de connecter les entreprises locales désireuses de s'internationaliser avec les représentants du Luxembourg sur les différents marchés internationaux. En complément de la visite de l'Université et des centres de recherche à Esch-Belval, les directeurs ont également été accueillis par le ministre Bettel pour un dîner de travail.

Salon Nexus2050 du 26 au 27 juin

La première édition du salon Nexus2050 a eu lieu les 26 et 27 juin à la LUXEXPO, réunissant 5.400 participants pour discuter de l'intelligence artificielle, de la finance et de l'impact technologique de l'Europe. S.A.R. le Grand-Duc Héritier et plusieurs membres du gouvernement ont participé, avec le ministre Bettel rencontrant le ministre ukrainien par intérim Oleksandr Porkhun et clôturant l'événement par un discours sur l'innovation au Luxembourg. Des exposants étrangers et délégations internationales ont été attirés au salon, et un total de 35 entreprises étrangères (issues du Japon, de la Chine, de la Corée du Sud, de Taïwan, des Émirats Arabes Unis, du Maroc, du Royaume-Uni et d'Allemagne) a exposé. De plus, le ministère a subventionné la participation de 18 startups ukrainiennes.

Visite de travail en République de Corée du 1 au 4 juillet

La visite officielle en République de Corée a marqué une étape importante dans les relations bilatérales entre les deux pays. Le point culminant de ce déplacement a été l'inauguration, par le ministre Bettel, de la première ambassade résidente du Luxembourg à Séoul, accompagnée d'une réception célébrant également la fête nationale. Une exposition temporaire consacrée aux « *Luxembourg's Volunteers in the Korean War* » a été inaugurée en collaboration avec le Musée national d'histoire militaire de Diekirch, témoignant des liens historiques profonds entre les deux nations. Diverses réunions bilatérales ont permis de renforcer les liens dans les domaines diplomatique, historique et culturel, notamment grâce à la signature d'un « *Memorandum of Understanding* » pour un programme « *Work and Holiday* » entre les deux pays.

L'aspect économique a occupé une place centrale tout au long de la visite. Une conférence intitulée « *Luxembourg : the Ideal ICT and Space Hub for European Market Entry* » a ouvert cette visite de travail, mettant en lumière les opportunités offertes par le Luxembourg dans les secteurs des TIC et de l'espace. Près de 80 participants ont assisté aux présentations sectorielles données par des représentants luxembourgeois et coréens, suivies de réunions individuelles facilitant la création de liens concrets. Cette dynamique a été renforcée par des échanges avec des entreprises coréennes déjà implantées au Luxembourg, témoignant du dynamisme économique et de l'attractivité du pays. Enfin,

les discussions avec d'autres entreprises coréennes ont contribué à renforcer la coopération économique bilatérale, tout en positionnant le Luxembourg comme un partenaire de confiance.

Visite officielle du Web Summit du ministre Xavier Bettel du 11 au 12 novembre

Les 11 et 12 novembre S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, se sont rendus à Lisbonne pour participer au Web Summit, reconnu comme l'une des plus grandes conférences technologiques au monde. Cette visite avait pour but de renforcer les liens entre le Luxembourg et le Portugal, de mettre en avant l'écosystème luxembourgeois des start-ups et de positionner le pays comme un acteur clé sur la scène technologique internationale. Accompagnés par une délégation de plus de 40 représentants d'entreprises luxembourgeoises, ils ont échangé avec des responsables portugais, notamment Paulo Rangel, ministre des Affaires étrangères, et Pedro Reis, ministre de l'Économie. Ces rencontres ont permis d'aborder des sujets essentiels tels que l'innovation, le commerce et la coopération économique. Le ministre Bettel a souligné l'importance des liens historiques et des valeurs communes qui unissent les deux pays.

Au Web Summit, le ministre a pris part à un panel aux côtés du ministre Rangel, pendant lequel il a insisté sur la nécessité d'équilibrer progrès technologique et préservation des valeurs démocratiques. La délégation a également visité des stands d'entreprises luxembourgeoises, spécialisées dans l'intelligence artificielle et la *fintech*, ainsi que des pavillons partenaires comme ceux du Cabo Verde, de la Serbie et du Portugal. La visite s'est conclue par une réception conviviale à l'ambassade du Luxembourg à Lisbonne, organisée avec la Chambre de commerce. Cet événement a réuni entrepreneurs, investisseurs et partenaires portugais, offrant une opportunité d'échanger, de créer de nouvelles collaborations et de renforcer les relations bilatérales. Cette visite illustre la volonté du Luxembourg de jouer un rôle moteur dans la transformation numérique mondiale, tout en restant fidèle à ses valeurs démocratiques et en tissant des liens économiques solides avec ses partenaires internationaux.

Mission économique en Chine du 25 au 29 novembre

Du 25 au 29 novembre, les ministres Bettel et Delles ont conduit une mission économique en Chine en collaboration avec la Chambre de commerce et Luxinnovation, visitant Pékin, Shanghai et Hong Kong. Il s'agissait de la première mission de ce type depuis 2016. La mission avait comme objectif de soutenir les entreprises luxembourgeoises actives ou souhaitant s'implanter sur le marché chinois. Trois secteurs clés ont été ciblés : la logistique, les technologies propres et l'industrie automobile. Une délégation de 70 représentants d'entreprises et d'institutions luxembourgeoises a participé à cette mission.

Les ministres ont également participé à deux « *Luxembourg-China Business Forums* » organisés à Pékin et à Shanghai, réunissant plus de 250 représentants d'entreprises des deux pays. Ces forums ont été complétés par des événements de « *B2B Matchmaking* » organisés par la Chambre de commerce, facilitant ainsi les échanges et la création de partenariats entre les entreprises luxembourgeoises et chinoises. Les ministres ont également visité l'usine de CEBI à Jiaying pour célébrer les 20 ans de présence de cette « *success story* » luxembourgeoise sur le marché chinois.

La mission s'est achevée à Hong Kong, marquant ainsi la dernière étape de ce déplacement économique.

4.3. Participation du Luxembourg à l'Exposition universelle à Osaka en 2025

L'Exposition universelle 2025 Osaka aura lieu du 13 avril au 13 octobre 2025 à Yumeshima, une île artificielle dans la baie d'Osaka. Placé sous le thème « Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain », cet événement se prépare à accueillir 158 pays et régions et 9 organisations internationales. Le pavillon luxembourgeois, conçu par le bureau d'architecture luxembourgeois STDM, est placé sous le thème « *Doki Doki - The Luxembourg Heartbeat* », l'expression japonaise qui désigne les battements de cœur enthousiastes et joyeux.

Le 25 janvier s'est tenue la « *ground breaking ceremony* » du pavillon luxembourgeois à Osaka : l'accomplissement du premier coup de pelle a marqué le début des travaux de construction sur place. Cet acte cérémoniel a été effectué sur le site même de l'Exposition, en présence du Vice-Premier ministre Xavier Bettel. Le 23 août, la recherche d'une entreprise en charge de la construction de la scénographie et de l'aménagement intérieur du pavillon luxembourgeois a abouti à la signature d'un accord entre le GIE « Luxembourg@Expo2025Osaka » et la société japonaise Dai Nippon Printing (DNP), une entreprise hautement spécialisée qui bénéficie d'une excellente réputation dans le domaine.

En novembre, le GIE « Luxembourg@Expo2025Osaka » a signé un accord de « *sponsoring* » avec Cargolux faisant de la compagnie de fret aérien le sponsor officiel du pavillon luxembourgeois à l'Expo 2025 Osaka.

Au cœur du pavillon luxembourgeois, les visiteurs découvriront un élément de design intérieur unique doté d'un aspect ludique important : une piste de quilles. Ainsi, en date du 12 décembre, le Vice-Premier ministre Xavier Bettel s'est rendu au Centre national de la formation professionnelle continue (CNFPC) à Esch/Alzette dans le cadre d'un événement organisé dans le but de faire un premier essai de la piste et de rassembler les personnes qui ont participé à ce projet.

4.4. Activités marketing et communication

Le MAE avec ses partenaires de Luxembourg Trade and Invest, a continué à renforcer ses activités de marketing et de communication. Dans le cadre des travaux menés par le groupe interministériel « communication », un plan d'action détaillé a été élaboré. Ce plan vise à harmoniser et à optimiser les efforts de communication entre les différents acteurs institutionnels, renforçant ainsi la cohérence et l'impact des messages diffusés à l'échelle nationale et internationale.

Les équipes de la communication du MAE, de Luxinnovation et de la Chambre de commerce ont soutenu un grand nombre d'événements de promotion et de prospection économiques.

Un des temps forts de l'année a également été la mise à jour de la marque de la promotion économique du Luxembourg. Pour convier un message clair à notre groupe cible, l'invitation « Expand your Business » a été ajoutée à la marque, invitant la communauté d'affaires internationale à considérer le Luxembourg comme un partenaire fiable pour développer leurs activités, que ce soit en Europe ou dans le monde. En parallèle, un nouveau site web dédié à la promotion économique, a été officiellement mis en ligne le 5 décembre.

Par ailleurs, les publications « *Crossroads Newsletter* » et « *Crossroads Magazine* » ont été largement distribuées à l'international via tous les partenaires du réseau Trade and Invest et la présence des différents LTIOs sur les réseaux sociaux a été optimisée et harmonisée.

4.5. Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT)

L'OCEIT a assuré, en collaboration avec d'autres ministères, services et administrations étatiques, chacun en ce qui concerne leur propre compétence, la mise en œuvre du contrôle à l'exportation, à l'importation et au transit.

Cette année, l'OCEIT a émis 320 autorisations, ce qui représente une augmentation de 10 %, par rapport à l'année 2023. La majorité des autorisations émises par l'OCEIT étaient des autorisations de transit pour des biens à double usage. Dans le cadre de la digitalisation de son service, l'OCEIT a fait des progrès permettant dorénavant aux opérateurs économiques d'introduire leurs demandes d'autorisation via le site en ligne « guichet.lu ».

L'OCEIT a entrepris la mise à jour de son site en ligne auprès du « Guichet entreprises » du gouvernement luxembourgeois en publiant, pour les opérateurs économiques concernés, toutes les informations importantes et nouvelles en matière d'importation, d'exportation et de transit de marchandises strictement civiles, de biens à double usage et liés à la défense, ainsi que les nouvelles mesures restrictives prises par l'Union européenne.

Par le biais de la mise en place d'un bulletin d'information (newsletter), les opérateurs économiques ont été renseignés sur toutes les informations essentielles, les nouveautés juridiques et autres, dans le domaine du contrôle à l'exportation, y compris les mesures restrictives mises en place par l'Union européenne.

Au courant de l'année, l'OCEIT a organisé 22 réunions de sensibilisation (séminaires, réunions, etc.) en matière de contrôle à l'exportation avec des représentants des différents secteurs concernés en la matière (opérateurs économiques, centres de recherche et Université), et a participé, en date du 24 juin, avec un stand d'information au « *Go international Day* », organisé par la Chambre de commerce, ainsi qu'au « *Luxembourg Defence Technology and Innovation Day* », en date du 28 octobre.

5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

La réduction de la pauvreté extrême reste au cœur des efforts de la Coopération luxembourgeoise, qui apporte une attention particulière à la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations unies. Le Luxembourg a maintenu en 2024 son objectif d'allocation de 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement (APD) tel que stipulé dans le programme gouvernemental 2023-2028. L'APD sous forme de dons continue à être privilégiée par le Luxembourg, qui reste un des rares pays à appliquer le principe de l'additionnalité et ne comptabilise donc ni les fonds alloués au financement climatique international, ni ceux alloués à l'accueil de réfugiés au Luxembourg en tant qu'APD.

Cette année, l'APD se chiffrait à environ 551 millions d'euros, soit 1 % du RNB. Quelque 80 % étaient gérés par le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du

Commerce extérieur, 10 % par le ministère des Finances. Les 10% restants consistent des contributions provenant d'autres ministères ainsi que de la part de la contribution luxembourgeoise au budget de l'UE affectée à l'APD.

Le Luxembourg a été examiné par les Pays-Bas et l'Estonie au courant de l'année dans le cadre de la revue par les pairs réalisés par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Le rapport qui présente notamment quelques dix recommandations pour la politique de coopération au développement luxembourgeoise sera présenté au grand public pendant le premier trimestre 2025.

Au niveau européen, le Luxembourg a continué à soutenir la stratégie « *Global Gateway* » et a plaidé pour une approche pragmatique adaptée aux besoins des populations locales, au contexte politique ainsi qu'à la maturité des marchés, appelant à une analyse au cas par cas. Dans ce contexte, le Luxembourg a continué à pousser pour une meilleure prise en compte des défis de l'implication des PME dans la mise en œuvre de « *Global Gateway* » ainsi que la création de partenariats durables entre le secteur privé européen et celui de nos pays partenaires, notamment dans les domaines à haute valeur ajoutée pour le Luxembourg.

5.1. Coopération bilatérale

Lors de sa visite en mars, le ministre Bettel a signé la feuille de route pour la coopération entre le Luxembourg et le **Bénin**, prévoyant des investissements de 62 millions d'euros pour la période 2022-2026, et l'ambassade à Cotonou a été formellement inaugurée.

Sur le plan de la coopération bilatérale, la Coopération luxembourgeoise a continué de financer deux programmes via des accords de coopération déléguée. Il s'agit d'une part de la construction et de l'équipement de lycées techniques agricoles (3 millions d'euros, avec l'Agence française de développement) et d'autre part du programme « Appui à la gestion de la réserve de biosphère du delta du Mono et au développement de l'aire marine protégée de la bouche du Roy » (3 millions d'euros, avec l'agence belge de développement Enabel).

Au **Burkina Faso**, la Coopération luxembourgeoise est restée engagée au service des populations, tout en adaptant ses modalités d'intervention en fonction de l'évolution de la situation politique et sécuritaire au Burkina Faso. Les interventions de la Coopération luxembourgeoise sont encadrées par une stratégie de transition qui définit des secteurs prioritaires dans lesquels des programmes sont mis en œuvre, notamment l'appui à l'éducation et à la formation technique et professionnelle d'un côté, et l'appui à la gouvernance climatique et à la gestion durable des ressources naturelles de l'autre.

Compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire, la Coopération luxembourgeoise intègre le volet humanitaire dans ses projets bilatéraux et multilatéraux, dans le cadre d'une approche nexus « Humanitaire-Développement-Paix ». Ainsi, un des projets mis en œuvre par l'agence luxembourgeoise pour la coopération au développement Lux-Development (LuxDev) couvre de plus en plus les besoins d'éducation des populations fragilisées et/ou déplacées par le conflit (éducation en situation d'urgence), notamment par la construction de salles de classe amovibles et préfabriquées ainsi que par l'approvisionnement des cantines scolaires, permettant d'assurer la continuité de l'éducation en situation de crise.

La 23^{ème} session de la Commission de partenariat avec le **Cabo Verde** s'est tenue le 15 mars au Luxembourg. Cette réunion a été coprésidée par le ministre Xavier Bettel, en présence du ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes. La partie capverdienne était

représentée par le ministre des Affaires étrangères capverdien Rui Figueiredo, accompagné du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie, Alexandre Monteiro, ainsi que du ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Gilberto Silva. L'importance mutuelle accordée au partenariat entre les deux pays a été réitérée.

Le Programme Indicatif de Coopération « Développement-Climat-Energie » (PIC DCE), mis en œuvre dans une approche pangouvernementale par le MAE ensemble avec le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité ainsi que le ministère en charge de l'Énergie, était en cours de réalisation cette année. L'évaluation à mi-parcours du PIC a été officiellement lancée le 4 décembre. Les conclusions de cette évaluation serviront de base pour identifier et définir les secteurs d'intervention prioritaires du prochain PIC.

Le programme bilatéral dans le secteur de l'énergie a fourni un appui substantiel dans le cadre d'une initiative « *Global Gateway* » de l'Union européenne au Cabo Verde. En effet, depuis 2019 le Luxembourg a financé les études préalables nécessaires à la mise en place de la centrale de pompage-turbinage sur l'île de Santiago et a contribué à la préparation de l'appel d'offre lancé par la Banque européenne d'investissement en décembre, aujourd'hui intégré dans l'initiative « *Global Gateway* ». Dans le cadre du programme bilatéral dans le secteur de l'eau et d'assainissement, les travaux de construction de l'usine de désalinisation sur l'île de Brava ont considérablement avancés pendant cette année et s'achèveront au cours de l'année 2025. Cette infrastructure garantira de l'eau de qualité pour la totalité de la population de l'île.

La Coopération luxembourgeoise a également poursuivi son aide budgétaire dans les secteurs de l'emploi et de la santé, le Cabo Verde étant le seul pays avec lequel cette modalité est pratiquée. L'aide budgétaire consiste en des dons visant à appuyer le budget d'un Etat dans la mise en œuvre des politiques et réformes institutionnelles.

La coopération entre le Luxembourg et le **Mali** a été soutenue par une stratégie de transition, avec un budget total de 42 millions d'euros sur 2 ans, visant à promouvoir le développement rural, la formation professionnelle et l'assistance humanitaire. Des programmes tels que le « Programme Développement rural et Sécurité alimentaire » et le « Programme de formation et d'insertion professionnelle » ont aidé des milliers de jeunes et d'agriculteurs à améliorer leur production et à trouver des opportunités économiques.

De plus, des projets dans les régions de Kidal et Gao ont renforcé l'accès à l'eau, la santé et les services de formation. La coopération multilatérale a inclus un soutien à la formation des sage-femmes et à des initiatives pour l'entrepreneuriat des jeunes, tandis qu'une contribution humanitaire de 4 millions d'euros a été allouée en réponse aux besoins croissants du pays.

Au vu de la suspension des projets bilatéraux au **Niger** décidée par le gouvernement luxembourgeois suite au coup d'État du 26 juillet 2023, les activités de la Coopération luxembourgeoise se sont focalisées sur la mise en œuvre des programmes multilatéraux, humanitaires et de soutien à la société civile, même dans des conditions de plus en plus complexes.

Ainsi, sur le plan multilatéral, le Luxembourg soutient des programmes fournissant un appui aux cantines scolaires, à l'autonomisation, aux droits et à la santé reproductive des jeunes filles, ainsi qu'à l'approvisionnement en eau et à l'habitat. Sur le plan humanitaire, le Luxembourg appuie des projets d'acteurs humanitaires internationaux, multilatéraux et non-gouvernementaux, afin de répondre aux besoins fondamentaux et immédiats des populations les plus vulnérables.

Au **Rwanda**, les relations de coopération ont été marquées par la visite de travail du ministre Bettel du 18 au 19 juin, placée sous le signe de l'approfondissement de la coopération du Luxembourg avec le Rwanda. Ce déplacement fut l'occasion de lancer formellement de nouveaux projets soutenus par le Luxembourg et de signer un « *Memorandum of Understanding* » (MoU) définissant les objectifs stratégiques des interventions de la Coopération luxembourgeoise dans les trois secteurs prioritaires suivants : i) l'éducation, la formation technique et professionnelle, et l'insertion professionnelle ; ii) la résilience climatique, l'adaptation et la durabilité environnementale ; ainsi que iii) la finance inclusive et innovante. Dans cette même dynamique, l'ambassade du Luxembourg au Rwanda a ouvert ses portes début septembre, renforçant ainsi la coopération bilatérale entre les deux pays.

Sur le plan bilatéral, cette année a vu le lancement de quatre projets de coopération au Rwanda dans les secteurs prioritaires. Ces projets sont mis en œuvre par LuxDev. De surcroît, le financement de deux programmes a été continué à travers des accords de coopération déléguée avec Enabel (agence belge de développement) et l'Agence Française de Développement (AFD) respectivement. Le Luxembourg a également soutenu financièrement la tenue de la première Triennale de Kigali. Toujours sur le plan bilatéral, la Coopération luxembourgeoise a décidé fin d'année d'augmenter sa contribution au « *Basket Funding for Pro-Poor Development* » de 7 millions d'euros, au vu des résultats prometteurs achevés au cours de l'année écoulée et les besoins énormes persistants.

Sur le plan multilatéral, le projet « *Boosting Decent Jobs and Enhancing Skills for Youth in Rwanda's Digital Economy* » mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a été lancé. L'objectif principal du projet est de permettre l'augmentation du nombre de jeunes ayant accès à des emplois décentés dans l'économie numérique du pays.

La coopération bilatérale avec le **Sénégal** a été principalement marquée par le bon déroulement des activités du 4^{ème} PIC. Dans ce contexte, il convient de souligner que les programmes bilatéraux mis en œuvre par LuxDev dans les domaines de la santé et de la formation professionnelle ont été prolongés jusqu'à fin décembre 2025. Ces programmes ont également bénéficié d'un budget supplémentaire pour garantir l'atteinte optimale des résultats visés.

En outre, cette année a permis de finaliser la formulation des programmes bilatéraux du 5^{ème} PIC, doté d'une enveloppe financière indicative de 154 millions d'euros et couvrant une période de sept ans. Le lancement du 5^{ème} PIC est en attente de la conclusion d'un dialogue avec les autorités sénégalaises sur un mécanisme de règlement de différends, notamment relatif à l'évolution de la situation des droits humains.

L'année a vu la co-accréditation de l'ambassade du Luxembourg à Cotonou au **Togo**, le 10 janvier, symbolisant un approfondissement important des relations bilatérales entre les deux pays. En mars, le ministre Bettel s'est rendu au Togo pour une visite de travail, où l'accueil chaleureux du gouvernement et en particulier du président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a auguré d'une excellente collaboration. Dans le cadre de cette visite, une lettre d'entente a été signée, précisant les domaines d'intervention prioritaires que sont i) l'éducation technique, la formation professionnelle et l'insertion professionnelle ; ii) l'environnement et la réponse au changement climatique ; et iii) la digitalisation.

L'identification des projets de coopération bilatéraux a débuté en mai, et s'est poursuivie tout au long de l'année avec l'engagement de l'ambassade du Luxembourg à Cotonou. L'Accord général de coopération entre le Luxembourg et le Togo a été signé par le ministre Bettel et son homologue Robert Dussey en septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Au **Laos**, l'année a vu la poursuite des initiatives sous le 5^{ème} PIC, couvrant la période de 2023 à 2027. Le programme de santé et de nutrition a continué de consolider les services de santé de base, en mettant particulièrement l'accent sur la santé maternelle et infantile ainsi que sur la lutte contre la malnutrition. Des équipements essentiels, tels que des réfrigérateurs médicaux, ont été fournis à la Croix-Rouge Lao pour améliorer la conservation des produits sanguins.

Le programme de développement local intégré a progressé dans la planification participative et l'amélioration de l'accès à l'eau, tout en reprenant les responsabilités de la réduction des risques de désastres suite à la cessation des activités de la Fondation Caritas Luxembourg.

En matière de développement des compétences pour le tourisme, l'agriculture, et la sylviculture, le programme a été étendu à l'échelle nationale avec des initiatives de formation en tourisme, agriculture, et sylviculture, notamment à Vang Vieng, Luang Prabang, et bientôt à Champassak. Ce volet a été désigné comme projet phare de l'initiative « *Global Gateway* » de l'Union européenne. Le programme pour la promotion de l'État de droit au Laos a bénéficié d'une coordination renforcée grâce à l'intégration des programmes de l'Université du Luxembourg directement sous l'égide de LuxDev. Cette intégration a permis d'optimiser les efforts en matière d'éducation aux droits humains et de développement des programmes éducatifs.

En **Mongolie**, l'assistance continue du Luxembourg a ciblé principalement les maladies cardiovasculaires, une priorité de santé publique. Ce soutien s'inscrit dans la continuité de la politique décennale de l'État mongol sur la santé, avec des partenariats solides avec l'hôpital Shastin/ « *National Cardiovascular Centre* » (NCC) et l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle du Luxembourg (INCCI). Les efforts de formation ont permis à des cardiologues de recevoir une formation à l'étranger et à des infirmières de suivre des formations en Turquie. Des formations locales ont également été dispensées par des experts de l'INCCI et d'autres institutions internationales.

En termes d'infrastructure, l'amélioration de l'outil de télé-médecine « Mncardio » a significativement renforcé les soins cardiaques en Mongolie. Le Luxembourg a également confirmé son engagement financier pour le développement du NCC, avec un nouveau mécanisme de financement approuvé par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le gouvernement luxembourgeois, intégrant un prêt pour la construction et une subvention pour l'équipement et l'assistance technique.

Au **Vietnam**, dans la province de Thua Thien Hue, un projet destiné à améliorer la résilience climatique et économique des petits exploitants agricoles, avec un accent particulier sur les femmes, a été lancé. Mis en œuvre par LuxDev, ce projet vise à faciliter l'accès à des services financiers adaptés, promouvoir des pratiques agricoles résilientes au climat, et renforcer les chaînes de valeur. Il repose sur des partenariats locaux et nationaux pour adapter les outils financiers et techniques aux besoins spécifiques des agriculteurs, intégrant les perspectives de genre et de durabilité.

Au **Myanmar**, malgré la crise politique, le Luxembourg persiste à soutenir des initiatives humanitaires et démocratiques, notamment en appuyant le programme « *Building Federal Democracy* » mis en œuvre par l'« *International Institute for Democracy and Electoral Assistance* », contribuant à la promotion d'une gouvernance inclusive.

A travers différents canaux et dans un contexte de plus en plus difficile, le Luxembourg a poursuivi son appui à la population **afghane**. Les nombreux décrets interdisant aux femmes d'exercer non

seulement une profession auprès des ONG nationales et internationales, mais aussi dans de nombreux autres secteurs, ainsi que les privations de se déplacer toutes seules et de s'affirmer dans la vie publique a compliqué davantage la mise en œuvre de projets où les femmes sont placées à pied d'égalité avec les hommes, aussi bien en tant que bénéficiaires qu'en tant que partenaires de mise en œuvre.

A la fin de l'année, le projet pilote « *Thrive – Enabling Access to Job Market for Young Afghan Women* », de l'ONG allemande « *Kiron Open Higher Education* », qui consiste à procurer des cours de formation professionnelle et des cours de langue anglaise en ligne pour les jeunes femmes afghanes, afin de pouvoir créer leur propre entreprise, a pris fin et a été un véritable succès.

Depuis juin 2023, le Luxembourg soutient également l'ONG « *Front Line Defenders* » (FLD) dans le domaine de la protection des défenseurs des droits humains. FLD apporte un soutien pratique aux défenseurs des droits humains en danger (dont 50 % de femmes), grâce à une aide à l'évacuation, des subventions de protection et des conseils de sécurité. FLD vise surtout les personnes marginalisées, qui n'ont pas la possibilité d'accéder à d'autres mécanismes de protection ou à d'autres organismes. Cette année, FLD a pu venir en aide à 60 personnes, en leur offrant des formations de sécurité, mais aussi la possibilité d'évacuations dans d'autres provinces ou d'autres pays.

Suite à l'adoption d'une nouvelle stratégie de coopération sous-régionale avec l'Amérique centrale en 2022, le **Costa Rica** a été choisi pour accueillir le « *hub* » régional de la Coopération luxembourgeoise. En septembre 2023, une nouvelle ambassade a été ouverte à San José afin d'assurer, entre autres, le suivi des interventions de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale.

Considérant l'alignement politique et stratégique étroit dans la coopération au développement entre le Luxembourg et le Costa Rica, la Coopération luxembourgeoise a décidé de compléter ses efforts régionaux par des activités bilatérales au Costa Rica. Après la signature d'une lettre d'entente formalisant l'intention des deux pays d'engager des relations de coopération bilatérales en juillet 2023, l'Accord Général de Coopération entre le Costa Rica et le Luxembourg, créant le cadre juridique nécessaire pour la mise en œuvre de projets et programmes bilatéraux et permettant à LuxDev de s'établir sur place, fut ratifié par le Costa Rica en date du 11 décembre.

La 3^{ème} Commission de dialogue bilatéral entre le **Salvador** et le Luxembourg s'est tenue au Salvador en avril, en présence de la vice-ministre des Affaires étrangères du Salvador, Mme Adriana Mira. Dans le cadre de cette réunion, les deux pays ont convenu de poursuivre leur coopération bilatérale tout en maintenant une continuité thématique. Dans ce contexte il convient de noter que l'exécution d'un projet portant sur l'emploi des jeunes et leurs compétences numériques a débuté cette année.

Sur le plan **régional** en **Amérique centrale**, la Coopération luxembourgeoise, dans le cadre de sa coopération avec le Centre pour la promotion de la micro-, petite et moyenne entreprise en Amérique centrale (CENPROMYPE) en faveur des femmes entrepreneures, a créé un fonds d'investissement domicilié au Luxembourg et dédié à l'entreprenariat féminin en Amérique centrale (« Fonds d'Entreprenariat Féminin »). L'ouverture de ce fonds a eu lieu le 21 juin à San Salvador.

Au **Kosovo**, un Accord bilatéral couvrant la période de 2023 à 2030 ainsi qu'une lettre d'entente dotée d'une enveloppe de 35 millions d'euros et couvrant la période de 2023-2025 ont été signés en juillet 2022 à Pristina. L'accord bilatéral marque une réorientation stratégique de l'engagement du Luxembourg au Kosovo, tenant compte de son statut de pays à revenu intermédiaire supérieur. La Coopération luxembourgeoise y adopte ainsi une stratégie de diversification des relations bilatérales,

en intervenant non seulement dans les secteurs sociaux de base comme la santé et la formation professionnelle, mais aussi dans des domaines innovants tels que la transformation numérique et les énergies renouvelables. Dans une approche multipartenaire, le Luxembourg entreprend de nombreuses initiatives pour renforcer les liens entre les secteurs privé, de l'innovation et de la recherche kosovar et luxembourgeois. Les nouveaux projets bi- et multilatéraux ont été officiellement lancés en automne 2023.

Du 4 au 5 novembre, le ministre Bettel a effectué une visite de travail au Kosovo, notamment à l'occasion de la 9^{ième} Commission bilatérale, qui a permis de faire le point sur les résultats positifs atteints dans le cadre du partenariat de coopération entre les deux pays et en marge de laquelle les nouveaux instruments de coopération avec le secteur privé ont été lancés. Les nombreux échanges bilatéraux ont en outre permis d'approfondir les excellentes relations bilatérales et le partenariat de longue date entre le Luxembourg et le Kosovo.

La Coopération luxembourgeoise a redoublé son soutien humanitaire et au redressement en **Ukraine**, portant l'aide globale à 96,2 millions d'euros depuis le début de l'invasion russe en février 2022. L'année a été marquée par la signature de l'Accord de coopération technique et financière entre le Luxembourg et l'Ukraine lors de la visite du Premier ministre ukrainien Denys Shmyhal au Luxembourg le 19 mars. Par ailleurs, le ministre Xavier Bettel et le ministre pour la Restauration de l'Ukraine, Oleksii Kuleba, ont signé un MoU en vue de la mise en œuvre du soutien au redressement du *raion* de Kryvyi Rih, ciblant les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat et de la gouvernance.

En raison de la crise énergétique que traverse l'Ukraine, le Luxembourg a apporté un soutien additionnel au secteur de l'énergie à travers la fourniture d'équipements énergétiques pour les besoins les plus urgents et la résilience énergétique à long terme. Le Luxembourg a continué de soutenir le déminage humanitaire en Ukraine à travers des projets avec le Fonds des Nations unies pour la population, le HALO Trust, et l'OTAN. Le 9 décembre, le ministre Xavier Bettel a également participé à une cérémonie de remise de 110 sets de déminage humanitaire à l'Ukraine.

En outre, la Coopération luxembourgeoise a continué son soutien à l'écosystème des startups ukrainiennes et a organisé un programme d'accélération pour les *fintechs* ukrainiennes, en collaboration avec la Luxembourg House of Financial Technologies (LHoFT).

Cette année, les **territoires palestiniens occupés** ont connu des tensions persistantes et une crise humanitaire aiguë, exacerbée par la guerre à Gaza depuis octobre 2023. Les bombardements ont détruit des infrastructures essentielles, et les restrictions en Cisjordanie ont fragilisé l'économie, augmentant le chômage et la dépendance à l'aide internationale. En termes de partenariats, le Luxembourg continue de soutenir des partenariats avec des ONG telles que la « *Palestinian Agricultural Development Association* » (PARC) et la « *Palestinian Medical Relief Society* » (PMRS). En mai, un nouvel accord a été signé avec l'ONG « *Bridging Insights* » pour développer des stratégies de résolution du conflit. Enfin, le ministre Xavier Bettel a effectué trois visites en Israël et dans les TPO pour renforcer les relations diplomatiques et promouvoir des initiatives de paix, tout en visitant les projets sur le terrain.

5.2. Coopération multilatérale

La coopération multilatérale constitue un pilier central de la politique de développement du Luxembourg, représentant environ 30 % de son budget annuel d'APD. Elle permet au Luxembourg de contribuer activement à la réalisation des 17 ODD. Cette année a été marquée par un renforcement des partenariats stratégiques, le lancement de nouveaux programmes et un engagement actif dans les grandes instances multilatérales.

Tout d'abord, le Luxembourg a réaffirmé son rôle de partenaire de confiance pour les organisations multilatérales en procédant notamment à la signature de quatre nouveaux cadres de partenariats stratégiques.

Le Luxembourg a réaffirmé son soutien à l'UNRWA, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, en augmentant sa contribution à 9,8 millions d'euros. En octobre, un nouveau cadre de partenariat stratégique a été signé, avec une contribution de 30 millions d'euros pour la période 2025-2027, visant à améliorer l'accès à des services essentiels comme l'éducation et la santé pour les réfugiés palestiniens.

Un nouveau cadre de partenariat stratégique a également été signé avec l'OMS pour la période 2025-2028, à l'occasion de la visite du Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS à Luxembourg le 20 décembre. Doté d'un budget de 47,5 millions d'euros, il s'agit de la plus importante contribution volontaire du Luxembourg au budget de l'OMS et le Grand-Duché devient ainsi le plus grand contributeur financier de l'OMS par habitant. Le ministre Bettel a également annoncé une contribution de 500.000 euros au programme de riposte contre le virus mpox.

Le Luxembourg a également renforcé son partenariat avec le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme en signant un cadre stratégique en juillet, prévoyant un soutien de 6 millions d'euros pour 2024-2027. Ce partenariat cible principalement les pays en développement, en soutenant des programmes au Myanmar, au Rwanda et dans plusieurs bureaux régionaux. Le financement se concentre sur la lutte contre les violations des droits humains et la protection des populations vulnérables. Le Luxembourg a aussi apporté un soutien supplémentaire aux TPO et contribué au Fonds d'assistance technique pour les pays les moins avancés.

Enfin, en juillet, un partenariat stratégique a été conclu entre le Luxembourg et le Centre international de calcul des Nations unies (UNICC). Portant sur une période de cinq ans pour un montant total de 3,95 millions d'euros, ce partenariat stratégique prévoit entre autres une contribution du Grand-Duché au fonds de cybersécurité de l'UNICC, dont l'objectif est de renforcer les mesures de cybersécurité au sein du système des Nations unies et de ses organisations affiliées; l'établissement d'une présence de l'UNICC et d'un centre de données au Luxembourg, permettant ainsi à l'UNICC de bénéficier de l'expertise et des capacités techniques du Luxembourg; et l'autorisation d'accès aux capacités de supercalcul du Luxembourg pour le système des Nations unies, afin de renforcer le traitement avancé des données et les capacités analytiques pour faire face efficacement aux défis mondiaux complexes.

Dans le cadre de ses différents partenariats, la Coopération luxembourgeoise organise chaque année des consultations pour faire le point sur les priorités de coopération, les stratégies de mise en œuvre et les résultats obtenus sur le terrain. Cette année, le Luxembourg a notamment pris part à des réunions avec l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, ONU Femmes et le FENU à New York et avec l'OMS, l'ONUSIDA et l'OIT à Genève.

Au-delà des consultations annuelles, le Luxembourg joue un rôle actif au sein des instances de gouvernance des organisations multilatérales, comme en témoigne son engagement au sein du conseil d'administration d'ONU Femmes. Lors de la session annuelle de celui-ci, le Luxembourg a prononcé une déclaration au nom des États membres du Benelux, mettant en lumière les progrès réalisés dans l'implémentation du Plan stratégique de l'organisation. Il a également rédigé et prononcé une déclaration conjointe interrégionale abordant les défis liés à la capacité limitée du bureau d'éthique d'ONU Femmes.

La Coopération luxembourgeoise a aussi pris part à des événements clés, notamment la table ronde des principaux partenaires financiers d'ONU Femmes à Berne en avril. Le Luxembourg y a souligné l'importance d'un alignement du financement d'ONU Femmes sur son plan stratégique pour soutenir son rôle central dans la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le monde entier.

De plus, de juin 2023 à juin 2025, le Luxembourg représente la circonscription « Point 7 » (composée de l'Irlande, la Suède, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et le Luxembourg) au Conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans ce cadre, la Coopération luxembourgeoise a organisé un séminaire à Luxembourg les 30 et 31 janvier pour finaliser des documents de gouvernance et redéfinir des positions stratégiques. Les conseils d'administration du Fonds mondial se sont tenus à Genève du 22 au 24 avril, puis à Lilongwe du 20 au 22 novembre.

Enfin, le 14 mars, le service multilatéral a organisé une réunion de travail à Luxembourg avec la « *Coalition for Epidemic Preparedness Innovations* » (CEPI). Cette rencontre visait à présenter les travaux de CEPI à des acteurs luxembourgeois du secteur de la santé et de la recherche. CEPI, fondée en 2017, est un partenariat public-privé axé sur le financement de la recherche, du développement et de la fabrication de vaccins contre les maladies infectieuses émergentes. Ce partenariat soutient également un accès équitable à ces vaccins, renforçant la collaboration internationale dans ce domaine. En 2022, la Coopération luxembourgeoise avait signé un accord-cadre financier avec CEPI pour soutenir sa période stratégique « CEPI 2.0 » (2022-2026).

En matière de financement, le Luxembourg continue de respecter son engagement envers le Pacte de financement des Nations unies de 2019, en allouant au moins un tiers de ses contributions aux ressources de base, assurant ainsi une prévisibilité et une flexibilité des financements pour les organisations multilatérales. Le reste des contributions se répartit entre des financements thématiques et des projets dits « multi-bi », principalement mis en œuvre dans les pays partenaires du Luxembourg. De nouveaux projets ont été lancés, notamment avec le PNUD pour des initiatives de déminage en Ukraine et au Laos, avec l'UNICEF au Bénin sur un projet relatif à la cybersécurité des enfants, avec le FNUAP au Rwanda et au Laos, ainsi qu'avec l'OIF en Afrique francophone.

La Coopération luxembourgeoise a également accordé une contribution supplémentaire de 2 millions d'euros au « *Special Trust Fund for Afghanistan* », soutenant la stratégie ABADEI pour prévenir une catastrophe humanitaire et socio-économique en Afghanistan, notamment en répondant aux besoins croissants des femmes et des jeunes filles. De plus, en ligne avec l'engagement du Luxembourg en faveur de la réforme du système de développement onusien, le Luxembourg a également contribué au Fonds commun pour les ODD et au Fonds d'affectation spéciale pour les coordonnateurs résidents. Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée activement dans les grandes instances multilatérales : parmi les événements marquants figuraient le Sommet de l'Avenir et le Sommet de la Santé mondiale. Le Sommet de l'avenir, sous le thème « des solutions multilatérales pour un avenir

meilleur », a réuni des leaders mondiaux pour aborder les défis globaux et repenser le système multilatéral. Le Luxembourg, par l'intervention du Premier ministre Luc Frieden à l'Assemblée générale des Nations unies, a souligné l'importance de renforcer la coopération mondiale et de réformer les institutions internationales. Le sommet a abouti à l'adoption d'un « Pacte pour l'avenir », fixant des orientations stratégiques pour le système onusien.

La santé mondiale a été confrontée à des défis considérables, marqués par l'aggravation des crises sanitaires liées au changement climatique, ainsi que par la désinformation et les conflits. La pandémie de Covid-19 avait mis en lumière les fragilités des systèmes de gouvernance multilatérale, mais les efforts pour les renforcer ont ralenti, laissant subsister des répercussions économiques et sociales. Parallèlement, de nouvelles urgences sanitaires ont vu le jour, telles qu'une épidémie de virus Marburg au Rwanda, des cas de polio à Gaza et une recrudescence du choléra, ainsi que la réapparition du virus mpox déclarée par l'OMS en août comme une urgence de santé publique de portée internationale.

Dans ce contexte, le Luxembourg a participé activement à divers événements de l'OMS, dont l'Assemblée mondiale de la santé et le « *Universal Health Coverage Partnership Global Meeting* », où il a annoncé son soutien prolongé au Partenariat pour la couverture sanitaire universelle. Enfin, lors du Forum mondial sur la souveraineté et l'innovation vaccinales, un nouveau mécanisme de financement, l'« *African Vaccine Manufacturing Accelerator* », a été lancé. Le Luxembourg a soutenu ce projet visant à renforcer la production de vaccins en Afrique. Par ailleurs, le Luxembourg, aux côtés du Canada et de la Belgique, a joué un rôle clé au sein du « *Multilateral Organisation Performance Assessment Network* » (MOPAN) qui a procédé à une évaluation de l'OMS.

En juin, le Luxembourg a co-présidé le « *Global Dialogue on Technology* » aux côtés des Bahamas, dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Organisé par le FNUAP, ce dialogue a permis de discuter de l'utilisation de la technologie pour réduire les inégalités de genre et garantir l'accès équitable aux outils numériques, tout en abordant des sujets cruciaux tels que le soutien aux survivantes de violences fondées sur le genre et les défis liés au harcèlement en ligne. Le Luxembourg a également exposé son initiative *emergency.lu*, un partenariat public-privé pour fournir une aide humanitaire d'urgence.

Le Luxembourg prépare activement la Conférence de Séville 2025 sur le financement du développement. Il a participé aux comités préparatoires en Éthiopie et à New York, soulignant son engagement financier et son expertise en finance innovante.

5.3. Coopération avec les organisations non-gouvernementales

La Coopération luxembourgeoise accorde une importance majeure au rôle et aux activités des organisations non gouvernementales de développement (ONGD), qui en tant que représentantes de la société civile agissent comme un pont entre les populations locales et les acteurs internationaux en défendant les droits des communautés. Cette année, 90 associations sans but lucratif ou fondations disposaient de l'agrément du ministère qui leur confère le statut d'ONGD et les rend éligibles aux subsides du ministère.

Au cours de l'année, 23 accords-cadres et 91 projets de développement ont été cofinancés dans les pays du Sud. En matière de sensibilisation et d'éducation au développement (SENS/ED) au Luxembourg, 15 accords-cadres et pluriannuels (2022-2024) et 11 projets annuels ont bénéficié de

subsidés du ministère. De plus, 2 mandats SENS/ED pluriannuels ont été financés : la campagne « *Rethink Your Clothes* » et le CITIM (Centre d'Information Tiers Monde).

Le ministère a décidé de revoir ses modalités de coopération avec les ONGD dans le domaine de la SENS/ED. Dans le prolongement des mesures adoptées en 2023, qui visaient déjà à renforcer l'impact des actions – notamment en allongeant la durée des accords-cadres, en harmonisant les taux de cofinancement, en rendant éligible au cofinancement les déplacements professionnels autres que les visites de terrain, et en élaborant une méthodologie spécifique au secteur SENS/ED – le ministère s'engage dans une nouvelle étape aux côtés des ONGD. Cette démarche vise à approfondir la mesure d'impact en remplaçant les appels à propositions de projets par une collaboration renforcée entre les ONGD.

Le Groupe d'Action Financière (**GAFI**), dans son rapport d'évaluation mutuelle de 2023, a recommandé que le ministère mette en place une approche basée sur le risque pour superviser le secteur des ONGD et renforcer la compréhension du risque de fraude, détournement de fonds, blanchiment d'argent, financement du terrorisme, ou tout autre activité illégale liée à l'utilisation de fonds provenant du ministère. En réponse à la recommandation 8, le ministère a développé un outil permettant une supervision proportionnée et des mesures d'atténuation adaptées.

Par ailleurs, en concertation avec le Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, le ministère a lancé un autoguide sur la Charte de lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels. Une session d'information a été organisée pour accompagner cette initiative, et les ONGD ont été invitées à passer un test de connaissances, dont la réussite, attestée par un certificat, constitue une condition indispensable au maintien de leur agrément.

Avec la cessation des activités de la Fondation Caritas Luxembourg (FCL), le Luxembourg perd un partenaire important agissant tant dans le domaine humanitaire que celui de la coopération. Dans le cadre de l'action humanitaire, FCL était bien implantée dans des pays comme l'Ukraine, le Soudan du Sud, la Syrie et expert dans des thématiques clés comme la sécurité alimentaire. Pour ce qui est de la coopération, FCL était un partenaire-clé au Mali, au Laos et au Kosovo.

Après des discussions avec des représentants de la FCL, le ministère a décidé de soutenir quatre partenaires locaux de la FCL en Moldavie, au Kosovo, en Turquie et au Mali avec un montant total de 541.357 d'euros. En 2025, le Luxembourg soutiendra la Caritas néerlandaise, Stichting Cordaid, avec 1.082.570 d'euros, permettant de financer le fonctionnement des établissements de santé au Soudan du Sud et d'élaborer une stratégie de sortie afin de clôturer le projet en question. Côté bilatéral, LuxDev assurera la continuité du projet de réduction des risques de catastrophes situé au Laos, financé à hauteur d'environ 1,25 million d'euros sur une période de trois ans. Quant au Mali, LuxDev travaille à présent avec Caritas Suisse qui assurera la poursuite d'actions essentielles à l'atteinte des résultats tel qu'initialement prévus, sur base du budget non versée (289.229 d'euros).

Caritas a également joué un rôle actif au Luxembourg dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, à travers deux programmes pluriannuels pour la période 2022-2024. L'un d'eux, la campagne « *Rethink Your Clothes* », était menée en partenariat avec l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg, qui en a repris la gestion et élargi ses actions afin de garantir la continuité et la cohérence du programme. Parmi les réalisations de cette campagne, le centre « *Lët'z Refashion* », dédié à la mode durable, a été repris par HUT (« *Hëllef um Terrain* » – la nouvelle entité qui reprend les activités de la FCL au Luxembourg) et bénéficiera à l'avenir du soutien de nouveaux bailleurs, ce qui illustre la pérennité des actions engagées dans le cadre de « *Rethink Your Clothes* ».

5.4. Action humanitaire

Le Luxembourg a maintenu son engagement envers les crises humanitaires majeures dans le monde. Ainsi cette année le Luxembourg a alloué une contribution totale de près de 15,3 millions d'euros à la réponse humanitaire au Sahel, répartie sur le Niger (7,1 millions d'euros), le Burkina Faso (3,2 millions d'euros), le Mali (4,1 millions d'euros), et le Tchad (0,9 millions d'euros).

Trois autres priorités de l'action humanitaire du Luxembourg étaient, avec des contributions totales de respectivement 5,3 millions, 4 millions et 3,4 millions d'euros, les réponses humanitaires en Ukraine, Syrie et Ethiopie. D'autres contributions humanitaires en 2024 étaient dédiées aux crises humanitaires au Soudan (2,4 millions d'euros), au Soudan du Sud (1,78 millions d'euros), en Afghanistan (1,45 millions d'euros), au Yémen (1,4 millions d'euros), en République Centrafricaine (RCA) (1,53 millions d'euros) et en République démocratique du Congo (RDC – 1,3 millions d'euros). Le Luxembourg a également réagi aux crises soudaines tels que les inondations au Laos et Vietnam (Typhon Yagi), au Mali, au Brésil ou encore au Japon, aux épidémies du Mpox en RDC et du Marbourg au Rwanda. En fin d'année, le Luxembourg a encore mobilisé 4 millions d'euros afin de répondre aux conséquences humanitaires désastreuses de la guerre au Liban.

Le Luxembourg a alloué un total de 6,7 millions d'euros pour des projets de protection et d'aide humanitaire d'urgence dans les **TPO**, dont 1,4 millions d'euros en appui à la réponse humanitaire dans la bande de Gaza. L'acheminement de l'aide dans les TPO a été réalisé à travers les agences des Nations unies telles que UNRWA, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Bureau de coordination des Nations unies (OCHA), ainsi que, le Comité international de la Croix rouge, et les ONG Handicap International Luxembourg, SOS Villages d'Enfants Monde, Care Luxembourg, Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient, Action Solidarité Tiers Monde et l'ONG « *HALO Trust* ».

Le Luxembourg a continué de soutenir le projet « *West Bank Protection Consortium* » géré par le l'ONG « *Norwegian Refugee Council* » et a noué de nouveaux partenariats tels qu'avec le Mécanisme 2720 de l'ONU pour Gaza afin de soutenir le couloir humanitaire jordanien et l'ONUSAT pour l'évaluation de l'impact du conflit sur les bâtiments dans la bande de Gaza.

De juillet 2023 à juin 2024, le Luxembourg a assumé la présidence du Groupe de soutien des donateurs d'OCHA (ODSG). Pendant cette période le Luxembourg a organisé quatre réunions officielles, dont deux réunions à haut niveau, la dernière ayant eu lieu à Luxembourg, ainsi qu'une visite de terrain en RCA. La présidence luxembourgeoise de l'ODSG est tombée en plein milieu de la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2026 d'OCHA qui met l'accent sur un système humanitaire plus centré sur les personnes et moins bureaucratique, visant à renforcer davantage la résilience des communautés affectées. Dans ce cadre, le Luxembourg a concentré sa présidence sur les initiatives de réforme d'OCHA, telles que la réforme du cycle du programme humanitaire (HPC) et l'initiative « *Flagship* », qui visent à rendre le système humanitaire plus efficace en termes de ressources et plus axé sur les vrais besoins et priorités des personnes affectées. En mars, le Luxembourg a également accueilli le premier forum mondial d'apprentissage de l'initiative « *Flagship* », qui a réuni environ 100 participants, y compris des acteurs locaux, les coordinateurs humanitaires et les chefs de bureau d'OCHA des quatre pays pilotes³, ainsi que des donateurs, des agences onusiennes, des ONG et des

³ Niger, Soudan du Sud, Colombie et Philippines

institutions universitaires. Par ailleurs, la présidence a mis un accent particulier sur la réponse humanitaire face au changement climatique et aux déplacements internes, ainsi que sur la gestion des risques dans des contextes fragiles, tout en abordant la question du détournement de l'aide. La réunion à haut niveau tenue à Luxembourg a également exploré l'engagement du système humanitaire avec les acteurs du développement et les institutions financières internationales.

Dans l'ensemble, la présidence a offert au Luxembourg une grande visibilité, renforçant ses relations avec la haute direction d'OCHA et les autres bailleurs et réaffirmant le rôle et la valeur ajoutée de l'ODSG, qui avait perdu en pertinence sous la précédente présidence de l'Arabie saoudite et pendant la pandémie de Covid-19. Un signe du succès de cette présidence est l'intérêt manifesté par de nombreux donateurs pour assumer la prochaine présidence, parmi lesquels DG ECHO, le Canada, le Danemark et les Pays-Bas.

Dans un contexte global de plus en plus complexe où le soutien à l'innovation dans l'action humanitaire et surtout celle portée par les populations affectées, notamment les réfugiés et les déplacés internes est devenu un impératif, le Luxembourg a décidé de nouer un partenariat avec le service Innovation de l'UNHCR et le « *Luxembourg Institute of Science and Technology* » (LIST) visant à développer un système d'alerte précoce et de réponse efficace (EWERS) pour les déplacements forcés, en exploitant les technologies numériques. L'idée de cette initiative est de créer un système qui détecte l'escalade des risques d'urgence pouvant entraîner des déplacements forcés via des indicateurs d'alerte précoce et qui fournit des alertes avant le déclenchement des crises ainsi que des mises à jour en temps réel. Ce projet vise également à détacher ou placer une partie de l'équipe du projet au sein du LIST à Luxembourg.

Etant donné que les idées novatrices mises en œuvre de manière responsable dans les domaines de la technologie, de la numérisation et de la finance – demeurent un axe prioritaire de la stratégie de l'action humanitaire luxembourgeoise, le Luxembourg a soutenu une deuxième initiative dans le domaine de l'innovation. Ainsi un partenariat stratégique a été établi avec le PAM, le Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN) et le LIST. Ce partenariat ambitieux vise à mettre à profit les avancées technologiques, notamment en matière d'intelligence artificielle, pour relever les défis liés à l'insécurité alimentaire et à la faim aiguë, tout en renforçant l'efficacité et l'impact des opérations humanitaires.

Le Luxembourg a décidé d'allouer 500.000 euros à ONUSAT pour financer diverses activités en 2025. L'agence est centrée sur l'utilisation des technologies spatiales et des informations géospatiales et répond à l'identification des besoins d'urgence pour diverses organisations humanitaires et onusiennes (OCHA, UNESCO etc.) mais aussi des Etats membres de l'ONU. Trois contextes seront ainsi appuyés en soutenant le service de cartographie d'urgence : i) évaluation des dégâts causés par le conflit sur les bâtiments au Liban ; ii) évaluation de l'impact du conflit sur les bâtiments dans la bande de Gaza ; iii) évaluation de l'impact des conflits sur le patrimoine culturel et naturel.

Lors d'une visite des représentants de la division de la technologie du PAM en janvier, le Luxembourg et l'organisation onusienne se sont échangés sur des possibilités de collaboration future dans les domaines de la cybersécurité et de la gestion des données. Si une décision concrète du PAM sur un tel engagement se fait attendre depuis plusieurs années, les discussions ont gagné en importance depuis le début de l'année, et le déploiement récent de la nouvelle stratégie mondiale du PAM en matière de données (2024-2026) a offert une occasion opportune pour faire aboutir ces échanges. Les possibilités de collaboration envisagées ont été concrétisées dans une lettre d'intention *non*

contraignante dans le but d'accélérer la prise de décision du côté du PAM pour renforcer ses relations bilatérales avec le Luxembourg – une démarche qui a porté ses fruits.

L'année 2025 marquera ainsi le début de la phase pilote d'un partenariat stratégique en matière de cybersécurité et de gestion de données, avec le potentiel, à terme, d'ouvrir la voie à une présence physique de l'agence onusienne au Luxembourg.

Cette année, le Luxembourg a alloué un montant total de 15 millions d'euros, comparé aux 20,8 millions d'euros déboursés en 2023 aux ONG luxembourgeoises et internationales actives dans le domaine de l'action humanitaire. Cette réduction est principalement dû à la cessation des activités de la Fondation Caritas Luxembourg, suite au détournement de fonds dont a été victime la Fondation (voir encadré). De plus, en raison de la situation instable au Niger, le ministère a décidé, en accord avec l'Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise, de reporter deux tranches annuelles d'un montant de 2 millions d'euros à 2025. En ce qui concerne les allocations budgétaires dédiées aux ONG et organisations internationales, celles-ci s'élevaient à un montant total d'environ à 5,4 millions d'euros comparé au montant d'environ 6,1 millions d'euros en 2023.

Le Luxembourg a par ailleurs décidé de poursuivre son partenariat avec le Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire qui date de 2023 en concluant un MoU pluriannuel couvrant les années 2025-2026. Le Luxembourg renforcera ainsi son partenariat en portant sa contribution à 4 millions d'euros au total pour 2025-2026 afin de soutenir les trois activités suivantes : i) le « *core funding* » ; ii) la médiation locale au Sahel et dans le Golfe de Guinée ; et iii) le dialogue pour la paix numérique visant à atténuer les conflits liés au numérique par la médiation.

Le partenariat s'est poursuivi avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et en particulier la Délégation pour le cyberspace du CICR situé à Luxembourg qui fut inaugurée fin 2022. Des efforts significatifs ont été entrepris pour transformer la Délégation pour le cyberspace du CICR à Luxembourg en un « *Global Cyber Operational Hub* », des efforts qui se poursuivront en 2025.

L'année a également été marquée par deux événements majeurs : le « *Symposium on Cybersecurity on Data Protection in Humanitarian Action* », organisé au Luxembourg fin janvier, et le « *Regional Symposium on Data Protection and Cybersecurity in Humanitarian Action* », qui s'est tenu à Nairobi fin novembre. Les préparatifs pour le prochain symposium, consacré à la protection des données et à la cybersécurité dans l'action humanitaire, débiteront prochainement. Cet événement est prévu au cours du premier semestre 2026 au Luxembourg.

Les pourparlers débiteront également en 2025 pour la mise en place du nouveau cadre de partenariat stratégique couvrant la période 2026-2029 entre le Luxembourg et le CICR.

emergency.lu est le bras opérationnel de l'action humanitaire luxembourgeoise. Par sa plateforme de communication par satellite, le Luxembourg a continué à fournir des services de télécommunication en soutien aux organisations humanitaires au Niger, au Tchad, au Venezuela, au Panama et en Syrie, ceci sur demande du PAM, de l'« *Emergency Telecommunications Cluster* » (ETC), du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et de l'UNICEF.

Dans le cadre de l'ETC, le Luxembourg a également contribué au projet « *services for communities Sahel* », un projet visant à combler la fracture numérique au Sahel central et à répondre aux besoins d'informations et de communication des communautés. Grâce à la fourniture de services de télécommunications de base, l'ETC veillera à ce que les communautés du Niger, du Burkina Faso et du

Mali, aient accès aux outils nécessaires pour accéder à des informations vitales ainsi qu'à un réseau de communication de base. Le premier site est opérationnel à Diffa depuis mi-2023. Un deuxième centre a ouvert ses portes en août à Dori au Burkina Faso.

La crise au Soudan et le conflit au Darfour ont entraîné le pillage et la destruction d'un grand nombre de bureaux de l'ONU, des maisons d'hôtes et des entrepôts dans toute la région, ainsi que l'évacuation du personnel international et la réinstallation du personnel national. Ainsi, l'ONU a lancé des activités à Farchana, au Tchad, à une heure de la frontière. À la demande d'OCHA et dans le cadre du Partenariat humanitaire international, un agent du ministère et quatre volontaires du « *Humanitarian Intervention Team* » (HIT) du CGDIS ont installé des containers du type préfabriqué ainsi que deux générateurs et un terminal de communication par satellite afin de soutenir les acteurs humanitaires dans la région.

À la suite des dégâts causés par l'ouragan Beryl qui a frappé les Caraïbes au début du mois de juillet, le Luxembourg a répondu favorablement à une demande d'assistance internationale d'OCHA pour soutenir les populations touchées des îles de Grenade et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Le gouvernement luxembourgeois a dépêché un membre du HIT pour participer aux efforts de relève, faisant partie de l'équipe UNDAC (« *United Nations Disaster Assessment and Coordination* ») d'OCHA. Deux autres membres du HIT ont été déployés dans les zones affectées pour soutenir l'équipe UNDAC avec des moyens logistiques et techniques, notamment la plateforme de communication par satellite *emergency.lu*. En réponse aux dégâts causés par le cyclone Chido qui a frappé Mayotte le 14 décembre et pour donner suite à une demande du gouvernement français par le biais du mécanisme de protection civile de l'Union européenne, le Luxembourg a déployé deux systèmes de communication par satellite « *emergency.lu* » pour soutenir les efforts humanitaires sur l'archipel.

En réponse à la déclaration de l'épidémie de la maladie à virus Marburg (MVD) au Rwanda en septembre, et à la demande du gouvernement rwandais dans le cadre du mécanisme européen de protection civile, le Luxembourg a mis à disposition 330 palettes d'équipements de protection individuelle et de dispositifs médicaux au Rwanda. La collecte et le transport des fournitures d'urgence, offerte par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, ont été coordonnés par la direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, en étroite collaboration avec le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), des partenaires du secteur privé et l'ambassade du Luxembourg au Rwanda. Par le même mécanisme, le Luxembourg a également mis à disposition du matériel médical aux autorités du Liban.

En décembre, le Luxembourg a remis 110 sets de déminage humanitaire d'une valeur d'un million d'euros à l'Ukraine. Ce don s'inscrit dans le cadre du soutien global du Luxembourg au déminage humanitaire en Ukraine, qui est aujourd'hui le pays le plus miné au monde.

Conformément à l'accord de coalition 2023-2028 et afin d'accentuer les capacités de réponse d'urgence directes du Luxembourg, en 2024, le ministère a mis en place un stock humanitaire. Ce stock vise le soutien des agences humanitaires (« *enabling response* ») ainsi que le soutien direct aux communautés affectées par des catastrophes et crises humanitaires (« *lifesaving support* »).

En ce qui concerne les efforts de renforcement de capacités, le ministère a pu accueillir 200 participants de 25 différentes organisations humanitaires lors de huit formations organisées au Grand-Duché. L'organisation et le financement de ces cours est un apport en nature du Luxembourg au bénéfice de l'ETC, du PAM, de l'UNHCR, d'OCHA.

5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche, Digital for Development (D4D)

Dans le domaine de la finance inclusive et innovante, le Luxembourg continue de valoriser son expertise en tant que leader mondial dans le secteur financier. La Coopération luxembourgeoise mobilise cette expertise pour contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la réalisation des ODD. En collaboration avec le ministère des Finances et le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, la Coopération luxembourgeoise a contribué à la création de l'« *International Social Finance Accelerator* ». Ce programme vise à soutenir les gestionnaires de fonds sociaux en phase initiale afin de structurer des solutions innovantes favorisant la mobilisation de capitaux en faveur des populations vulnérables.

Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise a renforcé son partenariat avec la LHOFT pour étendre le programme « *CATAPULT : Inclusion* » à l'Asie du Sud-Est et à l'Amérique centrale, tout en renouvelant son soutien à l'« *Inclusive Finance Network Luxembourg* » (InFine.lu) et au « *Consultative Group to Assist the Poor* ». En novembre, la Semaine Européenne de la Microfinance, organisée par e-MFP (« *European Microfinance Platform* ») et InFine.lu, a été l'un des événements phares de l'année. Lors de cet événement, le Prix européen de la Microfinance a été décerné à l'« *IMF Rural Finance Initiative Limited* » en Ouganda, en reconnaissance de son travail en faveur des réfugiés et des personnes déplacées de force.

Concernant l'engagement du secteur privé, la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a continué le déploiement du « *LuxAid Challenge Fund* » et du « *LuxAid Demonstration Fund* », soutenant de jeunes entreprises et startups au Kosovo, Sénégal et Rwanda. Dans le cadre de la « *Business Partnership Facility* », instrument qui existe depuis 2016 et qui encourage les partenariats entre entreprises européennes et entreprises dans les pays en développement, deux appels à projets ont été organisés et cinq projets ont été financés.

Dans le cadre de la coopération avec la recherche et le monde académique, la Coopération luxembourgeoise et le Fonds national de la Recherche (FNR) ont lancé un premier appel à projets du programme « *LuxAid BRIDGES* », qui a abouti à la sélection de trois projets, deux du LIST au Bangladesh et au Sénégal, et un de la faculté de droit de l'Université du Luxembourg au Laos. Par ailleurs, deux accords ont été signés avec l'Université du Luxembourg concernant le financement de bourses d'études pour les pays d'intervention de la Coopération luxembourgeoise, ciblant le Laos, le Costa Rica et le Cabo Verde.

La Coopération luxembourgeoise soutient une transformation numérique inclusive, verte, humaine et fiable dans ses pays partenaires, contribuant au développement durable. En mobilisant des approches et instruments innovants dans des domaines d'expertise clés comme les technologies de l'information et de la communication (TIC), les compétences numériques, la cybersécurité et les services financiers numériques, elle collabore avec des partenaires tels que le « *Luxembourg House of Cybersecurity* » et l'Université du Luxembourg (« *Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust* » – SnT).

Cette année, le Luxembourg a renforcé sa participation au « *D4D Hub* » de la Commission européenne, dont il est membre fondateur, plateforme stratégique facilitant la coopération numérique globale. Le Luxembourg co-préside notamment le groupe « *Cyberspace* » avec la France et la Commission européenne, soutient le « *D4D Hub* » UA-UE (Union africaine – Union européenne) pour réduire la fracture numérique en Afrique et accompagne des pays comme le Cabo Verde.

Le Luxembourg a également poursuivi son engagement en cybersécurité par le biais du « *Global Forum on Cyber Expertise* » et du réseau « *EU CyberNet* », collaborant avec plus de 115 partenaires internationaux pour renforcer les capacités et l'expertise mondiales dans ce domaine.

Par ailleurs, l'initiative « *SnT4Dev* » lancée en juillet, dotée d'un budget de près de 10 millions d'euros sur sept ans et mise en œuvre par le SnT et LuxDev, permettra d'approfondir la coopération entre le SnT et les universités au Sénégal et au Bénin, deux pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise, dans le but de renforcer les capacités humaines nécessaires à la promotion du développement économique local dans les domaines des TIC ainsi que de la recherche.

Enfin, en septembre, le premier cycle de formations francophones dans le cadre du projet « *Information and Communication Technology Policy and Regulation – Institutional Strengthening* » (iPRIS), porté notamment par l'Institut luxembourgeois de régulation et la Coopération luxembourgeoise, ensemble avec la Coopération suédoise et la Commission européenne, s'est tenu au Luxembourg. Le projet vise à améliorer une connectivité significative, inclusive et durable en Afrique subsaharienne en renforçant la capacité des instituts nationaux de régulation à mettre en œuvre des projets stratégiques.

5.6. Évaluation et Contrôle de qualité

Le service évaluations de la direction a commandité des évaluations externes d'interventions de la société civile et de son portefeuille bilatéral, dont notamment dans le domaine de la finance inclusive et de sa coopération avec le Cabo Verde. Toutes les évaluations se font en fonction des critères communément retenus dans le domaine de l'évaluation par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

Les interventions de 8 ONGD luxembourgeoises actives au Népal, à savoir les ONGD Coopération Humanitaire Luxembourg, Les Amis du Tibet, « *Life Project for Youth* », ECPAT, ONGD FNEL scouts et guides, Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal, Pharmaciens Sans Frontières et Handicap International Luxembourg, ont été évaluées afin de disposer d'un diagnostic sur la performance organisationnelle de ces ONGD au siège à Luxembourg et sur le terrain au Népal, d'une analyse des relations de ces ONGD avec leurs partenaires locaux, d'identifier les opportunités de créer des synergies entre les interventions existants, les partenaires locaux et en vue d'éventuelles futures interventions conjointes, ainsi que d'identifier les possibilités de créer une approche cohérente et complémentaire entre ces ONGD alignée sur les politiques internes du Népal.

Le plan stratégique 2022-2026 de la e-MFP a été évalué dans le but de fournir un examen à mi-parcours et des recommandations pour perfectionner les opérations, les activités et l'image de marque de l'e-MFP afin d'assurer l'alignement sur l'objectif stratégique de l'e-MFP.

Le Plan de Développement Opérationnel 2022-2025 (PDO) de l'ONGD Appui au Développement Autonome (ADA) a fait objet d'une évaluation visant à tirer les premières conclusions par rapport à la mise en œuvre des activités du PDO, dont notamment au Guatemala et au Sénégal, et pour définir les orientations futures.

Les objectifs de l'évaluation de la Chaire ADA ont été d'évaluer le cadre et la stratégie de l'intervention, la gouvernance, la gestion et les réalisations, d'identifier les principaux enseignements tirés du cadre, de l'élaboration, de la gestion et de la mise en œuvre de l'intervention, de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles à l'intention de l'ADA, du ministère et de

l'Université du Luxembourg pour assurer la poursuite et le développement des activités de la Chaire après 2025 réalisations, ainsi que de fournir une analyse des défis et opportunités potentiels pour l'ADA, le ministère et l'Université.

Le service évaluations de la direction a également poursuivi son travail dans les réseaux d'évaluations dont le Luxembourg est membre. Il a participé aux réunions du réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET), de la Coalition mondiale d'évaluation de la Covid-19, du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN), du Réseau germanophone de l'évaluation (DACH) et de la Société luxembourgeoise de l'Evaluation et de la prospective (SOLEP).

5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement (art. 50) et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (art. 6). Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.

Le CID s'est réuni à cinq reprises cette année. Outre des points d'information réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques. La première réunion du CID portait sur la coopération multilatérale en matière de santé mondiale après la pandémie de Covid-19. Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une a été facilitée par le Cercle même. Lors de cette réunion, le Cercle a présenté la nouvelle publication de la cohérence des politiques pour le développement (« *Fair Politics 2024* »). D'autres réunions ont porté sur la revue par les pairs de l'OCDE concernant le Luxembourg. Le CID a également permis la présentation par le « *Center for Global Development* » sur le « *Commitment to Development Index* ».

5.8. Appui aux programmes

L'appui aux programmes concerne le déploiement de ressources humaines au service de la Coopération luxembourgeoise. Cette année, un peu plus de 4,37 millions d'euros ont été investis par la mise à disposition d'agents de la coopération, de « *Junior Professional Officers* » (JPO) ou « *UN Volunteers* » au sein des Nations unies, de « *Jeunes Professionnels en Délégations* » au niveau de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure et de « *Assistants Techniques Juniors* » auprès de LuxDev. S'y ajoute la prise en charge des frais relatifs aux coopérants engagés par les ONGD luxembourgeoises dans le cadre de projets de coopération cofinancés par l'État luxembourgeois et mis en œuvre dans des pays en développement ainsi que le remboursement des salaires et charges sociales en rapport avec l'octroi d'un congé de coopération prévus par la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire.

6. LA DÉFENSE

6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2035

La Défense luxembourgeoise a poursuivi les efforts de taille entamés en matière d'augmentation substantielle de l'effort de défense selon les orientations découlant de l'accord de coalition 2023-2028 et des Lignes directrices de la Défense. Ces derniers communiquent de façon transparente sur les intérêts, objectifs et moyens envisagés par la Défense luxembourgeoise à travers la mise application d'une approche intégrée ou pangouvernementale à la hauteur des défis actuels et prochains.

Dans le cadre des préparatifs du sommet de Washington, le 75^{ème} anniversaire de l'Alliance, une nouvelle augmentation de l'effort de défense luxembourgeois a été décidée en juin par le gouvernement sur proposition de la Défense. Ainsi fut arrêté l'objectif d'atteindre 2% du RNB en 2030. Dans le contexte géopolitique profondément bouleversé, la Défense luxembourgeoise s'efforce à contribuer sa juste part à l'Alliance et à l'Union européenne en matière de dissuasion et de défense. Les capacités de dissuasion et de défense collective se situent entre-temps au cœur des réflexions, initiatives et chantiers couvrant la plupart des domaines opérationnels. Malgré les nouvelles orientations, la prévention et de gestion de crise continuent à bénéficier d'une attention particulière.

a. Travaux législatifs en cours

Déposée le 7 septembre 2021, la nouvelle loi sur l'organisation de l'Armée luxembourgeoise a été adoptée par la Chambre des députés le 21 juillet 2023 et est entrée en vigueur le 14 août 2023. Cette année, l'avis du Conseil d'État sur le projet de loi 8329 modifiant la loi sur l'organisation de l'Armée pour apporter certaines corrections à cette nouvelle loi-cadre a été publié. Des amendements parlementaires sont en cours et le projet sera probablement soumis au vote en 2025.

Différents projets de règlements grand-ducaux nécessaires à l'exécution de la nouvelle loi organique précitée ont également été élaborés ou sont en cours de finalisation, en concertation avec les associations professionnelles et l'Armée. Parmi ceux-ci, on peut mentionner, entre autres, le projet de règlement grand-ducal déterminant les modalités de l'évaluation de l'aptitude opérationnelle pour bénéficier de la prime d'opérationnalité militaire et le projet de règlement grand-ducal relatif à l'avancement en grades militaires des militaires de carrière, déterminant : 1) le contenu détaillé des différentes formations ; 2) les modalités de l'évaluation des qualités professionnelles et éthiques ; et 3) les modalités du test sportif, déposé en 2024.

Dans le cadre du projet de loi 8068 sur le régime d'indemnisation et de compensation opérationnel de l'Armée luxembourgeoise, déposé le 25 août 2022, le Conseil d'État a rendu son avis le 23 avril. Ce projet vise à instaurer un nouveau régime d'indemnisation et de compensation en faveur des militaires dans le cadre de leurs exercices et instructions opérationnels, ainsi que pour certaines activités sur le territoire national. Des amendements gouvernementaux ont été élaborés en collaboration avec l'Armée et déposés à la Chambre des Députés le 13 novembre.

Le 10 juillet 2023, le projet de loi 8270 relatif aux juridictions militaires, modifiant la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire et abrogeant la loi du 31 décembre 1982 concernant la refonte du code de procédure militaire, a été déposé. Ce projet de loi vise à remplacer la Cour militaire, telle

que prévue par la loi du 31 décembre 1982 concernant la refonte du code de procédure militaire, par un tribunal militaire et une chambre d'appel militaire faisant partie de l'ordre judiciaire. Ce changement est devenu nécessaire suite à la révision constitutionnelle qui ne prévoit plus de juridictions militaires indépendantes. Clairement, la réforme des juridictions militaires engendrera des travaux législatifs complémentaires pour moderniser les infractions pénales militaires et la procédure y afférente. Les projets en question seront élaborés en collaboration avec le ministère de la Justice et les auditeurs militaires.

La Défense a poursuivi les travaux pour créer un statut de vétéran de l'Armée, notamment afin de permettre aux militaires ayant participé à des opérations de maintien de la paix de bénéficier de la prise en charge de soins relatifs aux conséquences des troubles de stress post-traumatique.

Dans le cadre de l'objectif capacitaire assigné par l'OTAN en 2021, visant à mettre en place un bataillon binational de reconnaissance de combat de type médian ensemble avec la Belgique d'ici 2030, une première loi déposée début 2023 et entrée en vigueur à la fin de l'année, a été adoptée pour financer l'acquisition de ce matériel roulant. Cette loi, du 13 décembre 2024, autorise le gouvernement à financer l'acquisition et le soutien logistique du matériel roulant pour les besoins de l'Armée luxembourgeoise.

Cette année, quatre règlements grand-ducaux ont été pris sur base de la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations de maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que et de gestion de crise (loi dite « OMP »). Ces règlements concernent : 1) la prolongation de la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (« *EU Military Assistance Mission in support of Ukraine* »), 2) la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUMAM Mozambique), 3) la participation de l'Armée luxembourgeoise au Groupement tactique de l'Union européenne (« *EU Battlegroup* ») dont le déploiement effectif pourra avoir lieu suivant une prise de décision conformément à la procédure définie à l'article 1^{er}, paragraphes 4 et 5, et à l'article 2, paragraphe 3, alinéa 2 de la loi OMP, 4) la participation de l'Armée luxembourgeoise à la Force pour le Kosovo (KFOR) de l'OTAN. De plus, un cinquième règlement grand-ducal a été introduit en procédure fin 2024, visant la prolongation de la participation de l'Armée luxembourgeoise au groupement tactique allié en Roumanie dans le cadre des activités de vigilance renforcée (« *enhanced vigilance activities* » – eVA) de l'OTAN.

Au niveau international, le ministre de la Défense a signé le 16 septembre un accord de coopération avec la Suisse en matière d'instruction militaire, couvrant divers domaines, dont l'instruction militaire, la cybersécurité et les technologies émergentes. Un projet de loi d'approbation de cet accord a été déposé fin 2024.

Enfin, la direction de la Défense a préparé en concertation avec la direction des Affaires politiques un projet de loi permettant la ratification de la « Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou hostiles », signée en 1977, qui entrera en procédure début 2025.

b. Infrastructures de la Défense

La direction de la Défense a collaboré avec l'Armée, l'Administration des bâtiments publics, la « *NATO Support and Procurement Agency* » (NSPA, la WSA et d'autres partenaires, organisations et instances, dans le cadre du lancement et de la poursuite des études et des chantiers relatifs aux projets

d'infrastructures de la défense. En ce qui concerne les sites de l'Armée, les projets qui sont en fin d'études, voire en travaux, s'inscrivent dans un contexte plus large de modernisation des infrastructures militaires nationales dont une grande partie se présente dans un état vétuste. Dans cette démarche de refonte nécessaire, citons à titre d'exemple, le vaste programme de réhabilitation et d'extension de la caserne Grand-Duc Jean au Härebiërg, tel que prévu par la loi de financement du 21 août 2018, et dont le chantier de la première phase est actuellement en cours. La loi du 7 juin 2024 relative au réaménagement et au remplacement de l'ensemble des infrastructures du camp militaire à Waldhof ainsi que la loi du 7 juin 2024 relative au réaménagement et au remplacement de l'ensemble des infrastructures du champ de tir au Bleesdall constituent les bases légales pour les travaux à exécuter sur ces sites. Au-delà des projets de modernisation des infrastructures militaires nationales, les projets correspondant à des nouveaux besoins de l'Armée et de l'OTAN se concrétisent au niveau des études. Premièrement, il convient de mentionner le projet de nouvelles infrastructures logistiques et cyber au Härebiërg, Deuxièmement, le projet d'extension de la WSA à Sanem constitue un axe de développement majeur de la Défense, puisque ce projet servira à implanter notamment la composante logistique du bataillon binational sur le territoire du Grand-Duché. Le programme stratégique d'infrastructure réalisé pour le compte de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) à Capellen, tel que décrit dans la loi de financement du 24 mars 2021, a également connu des progressions. Deux bâtiments administratifs sont en effet en cours de construction et les études des phases subséquentes du projet progressent rapidement.

c. Développement capacitaires

Se référant à la directive politique de 2023 et les plans de dissuasion et défense arrêtés par les Chefs d'Etat et de gouvernement, l'OTAN a arrêté les nouveaux besoins capacitaires minimum pour mettre en œuvre le niveau d'ambition arrêté de commun accord. Fondé sur les principes de la solidarité, du partage équitable du fardeau et des défis raisonnables, la Défense a perçu fin de l'année les nouveaux objectifs capacitaires provisoires découlant du processus de planification de défense de l'OTAN (NDPP) dans le cadre du cycle de planification de défense de 2023 à 2026. Ces objectifs se verront adoptés au premier semestre 2025 et orienteront le développement capacitaire à court et à moyen terme. Ils sont en outre en cohérence avec les priorités capacitaires arrêtées par l'Union européenne ayant avancée par le biais de l'Agence européenne de défense (AED) plusieurs initiatives clé concernant notamment la défense aérienne intégrée, la guerre électronique et les drones armés. A l'instar des autres Etats membres, la ministre de la Défense a pu signer ainsi en novembre une première déclaration d'intention en matière de défense aérienne intégrée.

La Défense luxembourgeoise a poursuivi les multiples échanges, sous différents formats, avec ses partenaires les plus proches, dont en particulier la Belgique, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Roumanie et les Pays-Baltes afin de développer des capacités militaires clé de manière commune. Au cours de l'année, plusieurs visites de haut niveau ont été effectuées ou accueillies.

En décembre, la Défense a communiqué à la France son intention de rejoindre en tant qu'observateur une nouvelle initiative PESCO (« *Permanent Structured Cooperation* ») ayant trait au développement de capacités médicales déployables.

En avril, la Défense a partagé son nouveau plan national d'implémentation (NIP) avec le secrétariat PESCO.

Aux mois de juin et décembre, la Défense a transmis les rapports semestriels en matière de « *Defence investment pledge* » à l'OTAN et ce en parfaite cohérence avec les nouvelles ambitions en terme d'augmentation substantielle de l'effort de défense.

Aérien

Au cours de l'année, les capacités aériennes de la Défense luxembourgeoise ont été fortement mobilisées, notamment pour appuyer les opérations militaires liées à la crise en Ukraine. À ce titre, les avions ravitailleurs MRTT (« *Multi Role Tanker Transport* ») de la Multinational MRTT Unit (MMU), dont le Luxembourg fait partie, ainsi que les 14 avions AWACS opérant sous pavillon luxembourgeois ont effectué de nombreuses missions. De même, les cinq aéronefs stratégiques pilotés à distance dans le cadre du programme « *NATO Alliance Ground Surveillance* » (AGS), auquel le Luxembourg contribue, ont joué un rôle actif.

Dans le cadre de l'opération EUNAVFOR MED IRINI, le Luxembourg a continué de mettre à disposition un avion de reconnaissance et de patrouille maritime (MPRA), assurant environ 150 heures de vol mensuelles. Stationné principalement à Sigonella en Sicile, cet aéronef peut temporairement opérer depuis la base de SOUDA en Grèce.

Le Luxembourg continue son engagement au sein du programme (AGS), dont la gestion opérationnelle est désormais assurée par la NSPA à Capellen. La contribution financière du Luxembourg, incluant les connexions SATCOM via GOVSAT et le support aux stations d'antennes SATCOM pour AGS, est budgétisée à 120 millions d'euros (Loi de 2015).

En coordination avec la Police grand-ducale, Luxembourg Air Ambulance, la NSPA et Airbus Hélicoptères, la Défense a appuyé au cours de l'année les opérations des hélicoptères H-145M. La mise à disposition du concept SAR (« *Search and Rescue* ») est attendue début 2025. Les travaux législatifs pour le financement de la capacité H-145M pour l'ensemble de sa durée de vie sont finalisés et la loi de financement votée couvre la période 2023-2039.

Par ailleurs, le Luxembourg a renforcé sa participation au « *European Air Transport Command* » (EATC) en fournissant divers services de transport aérien et d'évacuations médicales par avion. Ce contrat de service a permis d'effectuer 19 missions avec Luxembourg Air Ambulance, au profit des nations partenaires, de l'EATC et de l'OTAN.

La « *Multinational MRTT Unit* » (MMU) basée à Eindhoven, dont le Luxembourg fait partie, compte désormais 8 avions et un 9^{ème} est attendu pour février 2025. L'unité est à même de remplir l'ensemble de son spectre de missions (Ravitaillement par Air / MEDEVAC / Transport). Le programme MRTT prévoit la mise sur pied d'ici 2026 d'une flotte de 10 avions A330 MRTT. Le programme MRTT est géré par un comité de pilotage, les aspects logistiques et les aspects relatif à l'acquisition sont assurés par la NSPA. Le représentant du Luxembourg a occupé le rôle de « *Chairman* » au sein du Comité de pilotage de la MMU.

L'Unité binationale d'avions A400 basée à Melsbroek, a continué ses missions au cours de l'année en assurant les missions de transport aériens du Luxembourg et de la Belgique. Le 8^{ème} et dernier avion de l'unité a été livré en janvier. L'unité a participé au soutien à la population de la bande de Gaza en effectuant des livraisons par air. Un officier luxembourgeois est actuellement le commandant de l'Unité binationale.

Avec les travaux de modification terminés sur le premier aéronef E3-A AWACS, l'organisation de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAPMO) a continué les efforts de mise en œuvre du programme d'extension final permettant le maintien en service jusqu'en 2035 des 14 avions AWACS sous pavillon luxembourgeois.

Le projet de l'OTAN de développement d'une future capacité de surveillance et de contrôle (AFSC), auquel le Luxembourg adhère, a complété sa seconde phase conceptuelle avec les études de risques et de faisabilité effectuées et la publication d'un « *Capstone Report* » validé par les autorités militaires alliés en janvier. Cette année, la Défense a continué sa contribution volontaire d'appui au « *Program Office AFSC* » au sein de la NSPA à hauteur de 2 millions d'euros.

Additionnellement au projet AFSC en soi, la Défense a continué de participer en tant que partenaire au programme multinational d'acquisition « en accéléré » iAFSC (initial AFSC) de l'OTAN afin de procurer une plateforme aérienne de surveillance en remplacement anticipé des aéronefs E3-A AWACS, qui souffrent d'une obsolescence accrue due aux opérations intensifiées en Europe de l'Est et fournissant ainsi à court terme une première composante de la future capacité AFSC. Cette année le programme a été rejoint par le Danemark, portant le nombre de nations participantes à 8. Le Luxembourg préside d'ailleurs le groupe de travail sur l'accord d'entente MoU.

Suite à la création d'une autorité responsable de l'aviation étatique endéans de la direction de l'Aviation Civile (DAC), la mise en œuvre d'un cadre réglementaire pour l'aviation étatique et militaire a fait face à un certain contretemps face à une déficience de ressources. Le bureau de la sécurité aérienne conjoint de la direction de la Défense et de l'Armée a donc ciblé ses efforts les derniers mois à garantir une assistance continue aux besoins aéronautiques de l'Armée.

Le projet de recherche et développement « *Lightweight Composite Materials* » avec les entreprises LEONARDO / SKYDWELLER (drone solaire) a été mené et sera finalisé dans le premier semestre 2025. L'année a aussi été marquée par la 2^{ème} édition des Luxembourg Defence Open Air Days. Le weekend du 21 et 22 septembre a connu un grand succès auprès du public avec 6.300 visiteurs sur les deux jours. 9 aéronefs militaires différents ont été accueillis au Findel avec leurs équipages et supports, avec entre autres l'A400M luxembourgeois, un A330 MRTT ainsi qu'un F-16.

Dans le contexte de la sécurisation et de la défense de l'espace aérien luxembourgeois, la direction de la Défense a traité un total de 533 demandes ou notifications de survol et d'atterrissage d'aéronefs militaires et d'Etat, dont 157 autorisations de survol et d'atterrissage individuelles délivrées pour des demandes spécifiques et 42 autorisations annuelles pour des pays disposant d'un accord bilatéral ou multilatéral avec le Luxembourg.

Dans le cadre du développement capacitaire, les premiers travaux de réflexion sur l'approche luxembourgeoise quant à la Défense aérienne ont été lancés par la direction de la Défense en coordination avec l'Armée.

Cyber

La direction de la Défense a continué à développer ses compétences et capacités dans le domaine cyber, en ligne avec les objectifs stratégiques de sa stratégie de cyberdéfense.

La plateforme « *Cyber Range* » de la Défense luxembourgeoise continue d'être utilisée pour l'exécution de plusieurs exercices cyber nationaux et internationaux ainsi que des formations de

sensibilisation. Le Luxembourg continue à être membre du projet PESCO dénommé « *Cyber Ranges Federations* », ayant comme objectif d'améliorer la capacité des « *Cyber Ranges* » européennes en fédérant les « *Cyber Ranges* » nationales existantes en un cluster plus important doté d'une plus grande capacité et de services uniques. Le contrat de soutien et le plan de financement actuels de la plateforme Cyber Range luxembourgeoise prendront fin en septembre 2025. Il a été décidé de continuer à exploiter une plateforme « *Cyber Range* » pour la Défense jusque 2030.

La direction de la Défense a poursuivi la mise en œuvre de la « *Luxembourg Cyber Defence Cloud* » (LCDC). Le LCDC sera hébergé dans des centres de données sécurisés situés au Luxembourg, avec un standard de protection qui répond aux standards internationaux les plus élevés, ce qui permettra de fournir une capacité de calcul et de stockage hautement sécurisée et disponible. Ainsi, le LCDC sera capable de stocker des informations non-classifiées ainsi que des données classifiées, via différents environnements cloud pour les différents niveaux de classification. Le LCDC sera un environnement cloud privé, donc accessible uniquement sur un réseau privé en non via internet.

La direction de la Défense a continué à participer aux deux projets communs avec l'Université du Luxembourg : la Chaire de politique de cybersécurité et le Centre de compétences en recherche sur la cybersécurité et la cyberdéfense (« *CyberHub* »). Par l'intermédiaire du *CyberHub* et de la Chaire, l'université aide à atteindre des objectifs stratégiques de la stratégie de cyberdéfense par la recherche, le transfert de technologie et l'éducation.

Au niveau de la gouvernance interne, la direction de la Défense a poursuivi la mise en œuvre de son système de management de la sécurité de l'information et a lancé le projet de la mise en place d'un centre d'opérations de sécurité de l'information (SOC) pour la Défense luxembourgeoise. Ce SOC se compose d'une équipe de professionnels de la sécurité informatique dédiée à la surveillance de l'ensemble de l'infrastructure informatique de la Défense.

Finalement, en matière de coopération nationale et internationale dans le domaine de la cybersécurité et de la cyber défense, la direction de la Défense a participé à différents exercices cyber et groupes de travail tant au niveau national, comme le comité interministériel de coordination de cyberprévention et de cybersécurité, qu'au niveau international, comme au « *Project Team Cyber* » de l'Agence européenne de défense et au comité de pilotage du Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération de l'OTAN (CCDCOE).

Médical

En ligne avec l'accord de coalition 2023-2028, visant à créer des synergies avec le secteur civil de la santé au Luxembourg et dans le but d'identifier de nouvelles pistes pour renforcer la résilience sanitaire, la direction de la Défense a travaillé ensemble avec le ministère de la Santé et la fédération des hôpitaux luxembourgeois sur l'analyse des besoins hospitaliers luxembourgeois dans le futur. Cette analyse est nécessaire pour permettre à la direction de la Défense de démarcher l'OTAN pour recevoir plus de détails sur l'éligibilité de dépenses comme effort de défense.

En ce qui concerne le projet des équipes chirurgicales déployables, MED-ST, les travaux ont été mis en suspens en attente de l'évolution des nouveaux objectifs que le Luxembourg est censé recevoir de l'OTAN et dans lesquels ces équipes ne seront plus incluses.

La direction de la Défense a approché le Lycée technique pour professions de santé ainsi que l'Université du Luxembourg pour discuter d'une éventuelle coopération et des synergies potentielles dans le domaine de la formation en particulier dans la formation en médecine de guerre et d'urgence. De plus, le Luxembourg a maintenu son soutien financier au fonctionnement de l'hôpital militaire de niveau rôle 2 au camp militaire de l'OTAN à Pristina au Kosovo. Cette structure est une capacité essentielle de la mission KFOR et constitue une garantie indispensable pour le personnel déployé au Kosovo.

Le Luxembourg a continué à mettre des capacités d'évacuations aéro-médicales à disposition du EATC.

Espace

De manière générale, la direction de la Défense a poursuivi ses activités de développement capacitaire dans le domaine de l'espace dans le cadre de la stratégie spatiale de défense publiée le 24 février 2022. Pour rappel, l'objectif à long terme de cette stratégie est de consolider à l'horizon 2030 le rôle de la Défense luxembourgeoise, en tant qu'acteur solidaire, de partenaire de référence fiable dans le domaine de l'espace. En développant des capacités spatiales nationales ou en coopération avec des partenaires OTAN/UE et en renforçant la résilience de ces capacités, la Défense satisfera ainsi ses besoins nationaux et pourra contribuer à ceux d'organisations internationales et de pays alliés.

Plus particulièrement, dans le domaine des communications spatiales, le Luxembourg a poursuivi son soutien au programme de l'OTAN « *Alliance Ground Surveillance* » (AGS) à travers une contribution en termes de capacité satellitaire sur des satellites commerciaux de SES et en fournissant un service de gestion et de maintien des antennes d'ancrage des communications situées à Sigonella. Les services fournis par la défense au profit du programme OTAN AGS est effectué par le biais d'un contrat avec LuxGovSat et la direction 7 assure que la société réponde aux besoins exprimés par l'Alliance. Comme le contrat initial avec LuxGovSat arrivait à échéance en août 2024, mais que notre engagement envers l'OTAN était prévu pour 10 ans, la direction de la Défense a renouvelé le contrat pour le prolonger jusque fin 2029. Par ailleurs, un avant-projet de loi avec pour objet de modifier la loi du 18 décembre 2015 autorisant le Gouvernement à acquérir des capacités de communications satellitaires au profit du programme « *Alliance Ground Surveillance* » (AGS) de l'OTAN a été élaboré afin de modifier la durée initialement prévue sans pour autant dépasser le budget initialement autorisé par la loi.

La mise à disposition de services de communication satellitaire du satellite GOVSAT-1 au profit de partenaires stratégiques a été poursuivie. Il s'agit notamment de contribution pour la NSPA dans le cadre d'exercices de l'Agence en Europe, pour le Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) dans le contexte de la mission de l'OTAN en Irak ainsi qu'au profit de la marine belge. La Défense luxembourgeoise a continué à délivrer des capacités au profit de la mission de formation militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUTM Mozambique) et une capacité de communication satellitaire au profit de RENITA (Réseau national intégré de radiocommunication) dans le cadre des futures interventions en situation de crise. Finalement, un nouveau lien a été mis en œuvre pour soutenir le « *Islandic Coast Guard* » dans un contexte OTAN.

La Défense a activement participé aux différents groupes de travail de l'Agence européenne de défense (AED).

La direction 7 a suivi l'opérationnalisation du programme américain « *Wideband Global SatCom* », dont le « *Memorandum of Understanding* » international a été signé en 2012. Cette capacité est actuellement utilisée par l'Armée, notamment pour ses missions en Lituanie. Au-delà du programme

WGS et toujours dans les domaines des communications satellitaires, la Défense luxembourgeoise et le « *US Department of Defense* » ont créé en 2022 un partenariat de support auprès de l'OTAN, le « *Global Commercially Contracted Satellite Communication Support Partnership* » (NSPA GCC SATCOM SP), pour contracter des capacités de communication satellitaire commerciales par le biais de la NSPA. Ce partenariat a comme objectif d'explorer la manière la plus efficace et économiquement favorable pour acquérir conjointement des capacités de communication satellitaire, des équipements et des services associés. Dans ce contexte, la loi du 9 juin 2023 autorise le gouvernement luxembourgeois à financer le programme « *Medium Earth Orbit Global Services* » (MGS) qui vise à acquérir et exploiter les capacités satellitaires O3b mPOWER de SES. La direction de la Défense a donc travaillé étroitement avec la NSPA et le « *US Department of Defense* » pour mettre en place un contrat de service avec SES pour des capacités sur la constellation O3b mPOWER. Les travaux sur ce dossier se sont poursuivis et le contrat entre la NSPA et SES a pu être finalisé en septembre. Depuis la mise en place de ce contrat MGS, la Défense travaille sur les cas pratiques d'utilisation, notamment au profit de l'OTAN.

Le rythme du taux de remplissage du satellite GOVSAT-1 s'étant davantage accéléré au cours de l'année en raison de plusieurs grands contrats remportés par LuxGovSat (OTAN NSS6G, contrat entre LuxGovSat et le U.S. Département de la Défense, projet « *GOVSATCOM Pooling and Sharing Demonstration* » de l'AED, etc.), le satellite est devenu presque intégralement. Ce constat a été l'élément déclencheur de réflexions sur l'opportunité de lancer un 2^{ème} satellite (GovSat-2). Des travaux en étroite collaboration entre LuxGovSat et la Défense ont pu être entamés.

La Défense, en étroite collaboration avec l'Armée, a poursuivi les démarches pour un projet d'extension de la station d'ancrage SATCOM actuelle sur le site du Centre Militaire de Diekirch. Suivant une procédure de marché public réalisée fin 2023, les travaux d'installation se dérouleront entre 2025 et 2026. Ces nouvelles antennes sur le site permettront d'ancrer plusieurs liens de différents satellites et amélioreront la résilience des infrastructures au sol.

En parallèle, le Luxembourg a suivi les programmes de l'OTAN visant à répondre aux besoins en communication satellitaire pour la période 2019 à 2034.

Suite à l'adoption en 2018 de la loi LUXEOSys (« *Luxembourg Earth Observation System* ») autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol destiné à l'observation de la terre et suite à la signature d'un contrat avec la société OHB-Italy pour l'acquisition du système dénommé NAOS (« *National Advanced Optical System* »), les travaux ont été poursuivis pour implémenter le système, tant au niveau du segment spatiale que du segment sol. Depuis fin 2023, le satellite est en stockage à Milan, attendant une date pour le lancement avec une fusée Falcon9 de SpaceX. Au niveau du segment sol, les antennes à Redu sont complètement installées et opérationnelles. Les deux centres de données sont également équipés des moyens nécessaires pour faire fonctionner l'ensemble du système une fois le satellite en orbite. La direction 7 a également travaillé avec l'opérateur industriel LUXEOps (consortium composé de REHA LUX, LuxSpace et OHB-Digital) qui sera en charge de l'opérationnalisation et du maintien en condition du système. Les travaux se sont également poursuivis pour mettre en place toutes les procédures et les logiciels qui seront nécessaires à l'exploitation du système.

Dans le cadre du soutien du Luxembourg à l'OTAN, la Défense s'est engagée à financer la première phase de développement du programme « *Alliance Persistent Surveillance from Space* » (APSS). Cette nouvelle capacité devra permettre d'obtenir une connaissance de la situation de zones d'intérêts depuis l'espace et garantir des prises de décision rapides grâce notamment à la mise en place d'une constellation virtuelle, nommée AQUILA, qui sera constituée d'un ensemble de satellites

gouvernementaux ou commerciaux, mis à disposition de l'OTAN par les partenaires de l'Alliance. La direction de la Défense a suivi l'évolution du dossier au travers de l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA) qui est en charge de ce développement et a participé à l'élaboration du MOU qui permettra aux différentes nations signataires de fournir des données ou un financement ad hoc pour la constellation AQUILA. Ce MOU a pu être finalisé et signé par 18 nations en août. L'APSS devrait être opérationnel dès la fin de 2025 permettant ainsi aux nations signataires du MOU de fournir leurs données ou services à l'OTAN.

Le suivi du développement de la capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance stratégiques (JISR), appelée « *Coalition Shared Data* » (CSD), a été assurée. Pour rappel, cette capacité se traduit en un réseau de données visant à interconnecter l'ensemble des capacités militaires de renseignement des pays de l'OTAN. Grâce à l'appui financier de la direction de la Défense, l'OTAN a pu poursuivre la mise en œuvre du système CSD au travers de la NCIA.

Faisant suite à la déclaration de l'OTAN reprenant l'espace comme un nouveau domaine opérationnel, le ministre de la Défense François Bausch a approuvé en 2021 le financement d'un projet du « *NATO Situation Centre* », appelé NATO 3SAS – « *NATO Strategic Space Situational Awareness System* ». Ce programme vise à fournir des capacités de monitoring permettant d'améliorer les connaissances actuelles et prédictives des activités spatiales, des fonctions d'alerte visant la mise en œuvre de mesures appropriées en cas de menaces pour les ressources spatiales et un soutien aux « *Joint Operations* » avec une réelle capacité ISR espace aux côtés des capacités actuelles dans le domaine air et terrestre. L'année a permis au « *NATO Situation Center* » de poursuivre ses travaux sur ce projet. Ils devraient se terminer pour fin 2025.

L'OTAN a retenu la proposition de la France de mettre en place un Centre d'excellence (COE) dans le domaine de l'Espace à Toulouse. Ce centre doit permettre de développer une expertise spatiale et ainsi constituer un lien entre l'OTAN et les divers acteurs nationaux et internationaux du domaine Espace. Le centre a été accrédité lors du Sommet de Vilnius en juillet 2023 et le Luxembourg s'est engagé à fournir un représentant pour le poste de « *Strategy & Technology Advisor* ». L'année a permis d'effectuer le recrutement nécessaire pour ce poste et la personne sera effectivement assignée au NATO Space CoE à partir de janvier 2025.

R&D et développement industriel

La direction de la Défense a poursuivi ses efforts d'extensions des activités de recherche et de développement au niveau national et international et a continué les initiatives cherchant à augmenter la visibilité des acteurs nationaux actifs dans le domaine de la défense. Le but de ces activités étant toujours de faciliter l'accès aux divers marchés de la défense tout en leur permettant d'y apporter des technologies innovantes et nécessaires au paysage technologique de la défense européenne.

Les efforts au niveau national ont été poursuivis avec le lancement du deuxième appel à projets de R&D national, ainsi que le financement de projets bilatéraux avec des entreprises et centres de recherche nationaux. La collaboration avec la Chambre de commerce du Luxembourg, Luxinnovation et le ministère de l'Economie visant à promouvoir les acteurs nationaux actifs dans le domaine de la défense a rencontré un franc succès sur le pavillon national de la foire de l'armement Eurosatory à Paris en 2024.

Au niveau international la direction de la Défense a continué ses efforts de soutiens aux acteurs nationaux désirants participer à des projets de R&D dans les différents cadres de financements, tels que :

- Les « *Capability Technology groups* » (CAPTECH) de l'Agence européenne de la défense (AED)
- Le Fonds européen de la défense (FED)
- Le *Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic* (DIANA) de l'OTAN

Le nombre de projets de R&D financés par la direction de la Défense voit une progression constante, tendance que la direction de la Défense tentera de maintenir à l'avenir.

d. Autres développements

Réaction à l'invasion russe en Ukraine

Depuis 2022, quelques jours après le déclenchement de la guerre d'agression Russe contre l'Ukraine, la direction de la Défense et l'Armée ont contribué de manière substantielle au soutien des forces militaires ukrainiennes à travers des fournitures de matériel provenant du stock de l'Armée ainsi que par l'achat de matériel chez l'industrie en faveur de l'Ukraine. Dans le cadre de l'« *Ukraine Defense Contact Group* » (UDCG ou format dit « *Ramstein* »), en plus de mener la IT Coalition ensemble avec l'Estonie, le Luxembourg fait également partie des coalitions « *Air Force Capability* » et « *Artillery* ». Le Grand-Duché a rejoint en 2024 la coalition « *Drones* ». En plus de sa participation active dans les différentes coalitions capacitaires, le Luxembourg a fourni un soutien militaire à l'Ukraine comportant des livraisons de matériel létal et non-létal, ainsi que des contributions à des programmes multinationaux, dont l'initiative tchèque de fourniture d'obus d'artillerie.

Cette année, le soutien militaire du Luxembourg en faveur de l'Ukraine remonte à 80 millions d'euros, portant le total du soutien militaire envers l'Ukraine à 250 millions d'euros.

« *Incubation Forum on Circular Economy in European Defence* » de l'Agence européenne de la défense cofinancé par le Luxembourg

Le « *Incubation Forum on Circular Economy in European Defence* » (IF CEED) est un groupe de travail qui a été lancé en janvier 2022 par l'Agence européenne de la défense (AED). Il a pour objectif d'initier, de conduire et de mettre en œuvre des projets transnationaux promouvant les principes de l'économie circulaire dans le secteur de la défense européenne et réunit à cet effet des experts issus des départements de la défense des États membres de l'UE, de la recherche et de l'industrie européenne.

Les projets développés dans le cadre de ce forum visent à améliorer le design de capacités et d'engins militaires, de sorte que les composantes, pièces et matériaux de ceux-ci peuvent être réutilisés après un premier cycle de vie. Étant donné les implications scientifiques, techniques, réglementaires et stratégiques, différents sous-groupes de travail se pencheront sur des aspects d'ingénierie, de réutilisation de matériaux rares, de protection de secrets industriels et de brevets, de gestion de données afin de rendre les principes de circularité progressivement opérationnels dans le domaine de la défense. Cofinancé par la direction de la Défense et la Commission européenne, il est initialement mis en œuvre par l'AED pour une période initiale de deux ans.

L'IF CEED contribue ainsi à la mise en œuvre du *Green Deal* de l'Union européenne, notamment en favorisant une utilisation plus efficiente des ressources et matériaux. Depuis octobre 2023, la DG

Environnement de la Commission européenne délègue à l'EDA la gestion du programme « IF CEED 2 », auquel le Luxembourg a participé cette année.

OTAN - Centre d'excellence sur le changement climatique et la sécurité (« Climate Change and Security Center of Excellence » - CCASCOE)

Le Luxembourg, en tant que membre du « *Steering Committee* » du Centre d'excellence sur le changement climatique et la sécurité (« *Climate Change and Security Center of Excellence* » – CCASCOE) s'est engagé à remplir un poste d'expert au sein du centre. La procédure pour pourvoir ce poste a été lancée cette année.

Communication et relations presse

La direction de la Défense a continué à répondre à toutes les requêtes de la presse nationale et internationale relevant de la compétence de la direction de la Défense. La direction 7 a organisé de multiples conférences de presse. Une soixantaine de communiqués de presse ou de notes aux rédactions ont été publiés au cours de l'année.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, la direction 7 a continué à renforcer sa présence sur Instagram, LinkedIn, Facebook et X en publiant régulièrement du contenu textuel, visuel et audio-visuel.

Le site web de la direction de la Défense, dont le contenu a été entièrement revisité en mi-2023, a été consulté à 12.031 fois par 7.978 visiteurs uniques ayant consulté 147.121 pages.

6.2. Armée luxembourgeoise

Les activités de l'Armée luxembourgeoise font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

a. Missions nationales de l'Armée

Dans le cadre des missions de recollement et de destruction de munitions de guerre non explosées sur le territoire national, les équipes d'intervention du Service de Déminage de l'Armée (SEDAL) sont intervenues 381 fois.

Dans le cadre du manque temporaire de capacités d'hébergement au sein de l'Office national d'accueil (ONA) pour les demandeurs de protection internationale (DPI), l'Armée, sollicitée par le HCPN, a contribué à l'aménagement temporaire du Hall 7 de la LuxExpo à Luxembourg-Kirchberg grâce à la mise à disposition, au montage et au démontage de lits de campagne. Dans ce contexte, 600 lits de campagne ont été mis à disposition du 15 novembre 2023 au 2 février 2024 et 350 lits de campagne ont été installés en date du 19 décembre.

b. Participation à des missions et opérations

En plus des missions énumérées ci-dessous, le gouvernement, sur l'initiative de la ministre de la Défense, a décidé de réintégrer la mission KFOR au Kosovo, ensemble avec la Belgique. Les Pays-Bas se sont associés à cet engagement et il est prévu que ce premier déploiement Benelux débutera en 2025.

Enhanced Forward Presence (eFP) Lituanie

La présence avancée renforcée (« *enhanced forward presence* » – eFP) en Lituanie, mise en place en 2017 dans le cadre du stationnement de quatre groupements tactiques en Estonie, Lettonie, Lituanie et en Pologne, a comme objectif stratégique de marquer une présence avancée renforcée de l'OTAN qui est défensive, proportionnée et qui représente un engagement significatif de la part des Alliés en démontrant de manière tangible qu'une attaque contre un Allié est une attaque contre tous.

Le « *Battlegroup* » eFP Lituanie (BG eFP LTU), dont le Luxembourg fait partie, a comme tâche principale d'assurer une présence durable d'unités interarmes, prêtes au combat, s'entraînant conjointement avec les forces nationales de défense du pays hôte et aptes à opérer à leurs côtés, afin de mettre en évidence la force du lien transatlantique. Engagé dans l'eFP depuis 2017, le Luxembourg fournit en 2024 une capacité de transport (« *light equipment transport* »), dont les missions peuvent se dérouler dans les trois pays baltes et en Pologne et qui est composée d'un sous-officier, d'un caporal et de quatre soldats-volontaires qui sont intégrés dans un peloton néerlandais respectivement allemand sous commandement d'une compagnie « *combat service support* » (CSS) multinationale ; la mise à disposition de deux liens de transmission satellitaire et finalement, à partir de juillet 2024, un renforcement de l'état-major grâce au déploiement d'un officier « systèmes d'informations et de communications » (SIC).

Enhanced Vigilance Activities (eVA) Roumanie

En réponse à l'environnement de sécurité plus difficile à l'intérieur et autour de l'Ukraine et aux indications d'une éventuelle invasion armée de la part de la Russie fin 2021, la mise en œuvre d'activités de vigilance renforcée (eVA) a été lancée à l'OTAN.

Dans ce cadre et à la suite de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les Alliés ont renforcé les groupements tactiques existants de l'eFP et ont décidé de mettre en place quatre groupements tactiques multinationaux supplémentaires en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie dans le cadre des activités de l'eVA. Cela a porté à huit le nombre total de groupements tactiques alliés déployés, multipliant ainsi par deux le nombre de soldats sur le terrain et étendant la présence avancée de l'OTAN sur tout le flanc est de l'Alliance – de la mer Baltique au nord à la mer Noire au sud.

Les quatre groupements tactiques (en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie) sont mis en place et intégrés dans la structure de commandement de l'OTAN dans le cadre des activités de vigilance renforcée sur le flanc de l'Est. Le groupement tactique en Roumanie est fort de 4700 militaires et est armé par quatre nations, la France, la Belgique ; l'Espagne et le Luxembourg ; la France étant la nation-cadre.

Le Grand-Duché de Luxembourg participe au groupement tactique allié en Roumanie depuis le 1 mars 2023 avec un maximum de 30 membres de l'Armée luxembourgeoise. Cette année, la contribution luxembourgeoise comprend un peloton de reconnaissance léger de 25 militaires ainsi qu'une équipe « *Mobile SatCom Team* » (MSCT) de deux militaires, déployée en juin au profit du groupement tactique français.

Mission d'assistance militaire de l'Union européenne pour l'Ukraine (EU Military Assistance Mission for Ukraine – EUMAM UA)

Six mois après le déclenchement de la guerre d'agression russe en Ukraine en 2022, l'UE s'est accordée sur la nécessité de créer une mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine. La mission a été lancée en novembre 2022 et vise à renforcer les capacités militaires des forces armées ukrainiennes afin de leur permettre de défendre l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de protéger la population civile. Depuis le lancement, l'EUMAM Ukraine a permis de former près de 65.000 membres des forces armées ukrainiennes, un succès important. Tenant compte de ce succès et de son rôle essentiel dans le développement des capacités ukrainiennes, lors des échanges sur la prolongation du mandat, le Service européen pour l'action extérieure, a proposé d'élargir les objectifs de la mission.

La participation luxembourgeoise comprend un sous-officier, qui occupe un poste au commandement « *Specialized Training Command* » en Allemagne depuis décembre 2022. De plus, des instructeurs luxembourgeois appuient les formations et entraînements spécialisés (domaines de la défense contre les matières chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, déminage, médical, etc.) de nos partenaires, ceci moyennant des détachements ponctuels aux centres de formation sur le territoire de l'Union européenne. Avec le nouveau mandat de la mission, cette participation a été prolongée en octobre, jusqu'au 1 décembre 2026. Le Luxembourg n'envisage pas de participer à d'éventuels éléments de la mission sur le territoire ukrainien sans mandat international.

Force opérationnelle interarmées (Joint Task Force - JTF)

L'EUROCORPS a assumé, à partir du 1 janvier, le rôle de Quartier général de la force opérationnelle interarmées (JTF HQ) pour la durée définie de douze mois. L'ensemble des opérations du Quartier général comprend, sans s'y limiter, les opérations de gestion de crise non-article cinq du traité de l'Atlantique Nord et les missions connexes, notamment les opérations de maintien de la paix, le soutien aux autorités civiles, la recherche et le sauvetage ainsi que l'aide humanitaire.

La participation du Grand-Duché de Luxembourg à la JTF 2024 de l'OTAN s'inscrit dans son statut de nation cadre de l'EUROCORPS. A ce titre, les deux militaires luxembourgeois, un officier et un sous-officier, détachés de façon permanente à l'EUROCORPS, auraient occupé des postes au sein de l'état-major du JTF HQ. Par ailleurs, un maximum de cinq membres de l'Armée luxembourgeoise aurait participé à une unité de défense contre la menace nucléaire, radiologique, biologique et chimique. Le règlement grand-ducal autorisant cette participation a pris fin le 31 décembre.

European Union Training Mission (EUTM) Mozambique

Suite à la crise sécuritaire au Cabo Delgado dans le nord du Mozambique, l'Union européenne a lancé fin 2021 la mission de formation militaire au Mozambique (EUTM Mozambique). L'objectif stratégique de l'EUTM Mozambique était de soutenir le renforcement des capacités des unités des forces armées mozambicaines afin qu'elles développent les capacités nécessaires et durables pour rétablir la sûreté et la sécurité à Cabo Delgado par la création d'une « Force de réaction rapide » (« *Quick Reaction Force* » - QRF) des « *Forças Armadas de Defesa de Moçambique* » (FADM). Dans le cadre de la revue stratégique de l'EUTM Mozambique cette année, le Service européen pour l'action extérieure a conclu que cet objectif stratégique a été atteint : la QRF a été créée et formée avec succès, étant capable d'intervenir efficacement et dans le plein respect du droit international humanitaire dans la protection des populations civiles. Toutefois, étant donné que la situation au Cabo Delgado a continué à se

détériorer, le gouvernement mozambicain a demandé à l'UE d'assurer la présence continue de la mission. Ainsi, la mission de formation militaire de l'UE au Mozambique (EUTM Mozambique) a pris fin et a été transformée, le 1 septembre, en une nouvelle mission d'assistance militaire de l'UE au Mozambique (EUMAM Mozambique), pour une durée initiale de 22 mois (jusqu'au 30 juin 2026).

L'objectif de l'EUMAM Mozambique est d'élargir et de consolider le soutien aux FADM afin de contribuer à la stabilisation du Cabo Delgado. Le nouveau soutien se concentre sur la formation et la maintenance des équipements fournis à travers les mesures d'assistance dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix. La mission vise également à promouvoir le respect du droit international et de l'égalité des genres, ainsi que la coopération civile-militaire. La neutralisation des engins explosifs fait également partie des activités menées dans le cadre de la nouvelle mission. En outre, Pemba sera inclus dans la zone d'opération de la mission, ce qui signifie que la mission opérera dans la province du Cabo Delgado. Comme il fut le cas pour l'EUTM Mozambique, le Luxembourg soutient l'EUMAM Mozambique avec des capacités de communication satellitaires sécurisées LUXGOVSAT, qui servent à relier le camp de l'EUMAM Mozambique à Maputo avec Bruxelles. Ceci inclut l'envoi ponctuel de personnel de l'Armée luxembourgeoise pour la mise en place, la configuration et la maintenance, mais il n'y a pas de détachement de personnel de l'Armée en permanence sur place. La participation du Luxembourg vient d'être prolongée jusqu'au 30 juin 2026.

EUNAVFOR MED IRINI

L'opération EUNAVFOR MED IRINI est une opération militaire navale lancée en mars 2020 par l'Union européenne aux larges des côtes libyennes. L'opération vise à faire respecter l'embargo des Nations unies sur les armes à destination de la Libye avec des moyens aériens, spatiaux et maritimes. En outre, elle contribue à l'application des sanctions de l'ONU visant à empêcher l'exportation illicite de pétrole libyen. L'opération IRINI a également comme mission de contribuer au démantèlement des réseaux de trafic de migrants et de traite d'êtres humains, dont la Libye est devenue une plaque tournante. En 2022, Luxembourg a contribué à l'opération en finançant la mise à disposition d'un avion ISR (intelligence, surveillance et reconnaissance) à hauteur de 100 heures de vol par mois. Depuis février 2023, le Luxembourg a augmenté cette contribution et finance désormais deux avions ISR et 150 heures de vol par mois. Les États membres ont entamé, à la fin de l'année, la révision du mandat de la mission, qui devrait aboutir à sa prolongation au cours du premier semestre 2025. Le Luxembourg poursuit sa contribution à l'opération.

6.3. L'effort de défense

« L'effort de défense sera porté à un pourcent du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2028. L'objectif de la défense luxembourgeoise est d'accroître, à moyen terme l'effort de défense à la hauteur de deux pourcents du revenu national brut (RNB), et ce en ligne avec la décision prise lors du sommet de l'OTAN à Vilnius en juillet 2023 » (accord de coalition 2023-2028).

En juin, le gouvernement en conseil a décidé qu'à partir de l'année budgétaire 2025, l'effort de défense serait exprimé en fonction du RNB et que l'objectif, atteindre à moyen terme un effort de défense à la hauteur de deux pourcents du RNB, serait à atteindre par la défense luxembourgeoise en 2030.

Au moment de l'élaboration du budget 2024, l'effort de Défense à atteindre pour cette année s'élevait à 696 millions d'euros (0,83% du PIB).

Le calcul de l'effort de Défense inclut :

- Le budget de la direction de la Défense ;
- Le budget de l'Armée luxembourgeoise ;
- Les dépenses du Fonds d'équipement militaire ;
- 1,6% du budget global de la Police grand-ducale (représentant la quote-part de la « *Military Police* ») ;
- Les pensions des militaires retraités et quatre articles budgétaires du MAE en relation avec des missions OMP ; et
- Certains projets de l'Administration des bâtiments publics.

La mise en œuvre des engagements internationaux du Luxembourg en matière de défense se poursuivront. En étroite concertation avec ses partenaires internationaux, il sera œuvré en faveur du renforcement des capacités de l'Europe à répondre aux défis sécuritaires et à renforcer les capacités militaires des organisations internationales dont le Luxembourg fait partie.

Le Fonds d'équipement militaire sert à financer les grands projets d'investissement de la Défense luxembourgeoise. Il s'agit entre autres du programme MRTT, du satellite LUXEOSys, de l'acquisition de nouveaux véhicules tactiques pour l'Armée ou de la location du Data Center pour des organisations internationales.

Aux mois de juin et décembre la Défense a transmis les rapports semestriels en matière de « *Defence investment pledge* » à l'OTAN et ce en parfaite cohérence avec les nouvelles ambitions en termes d'augmentation substantielle de l'effort de défense.

En avril la Défense a partagé son nouveau plan national d'implémentation (NIP) avec le secrétariat PESCO.

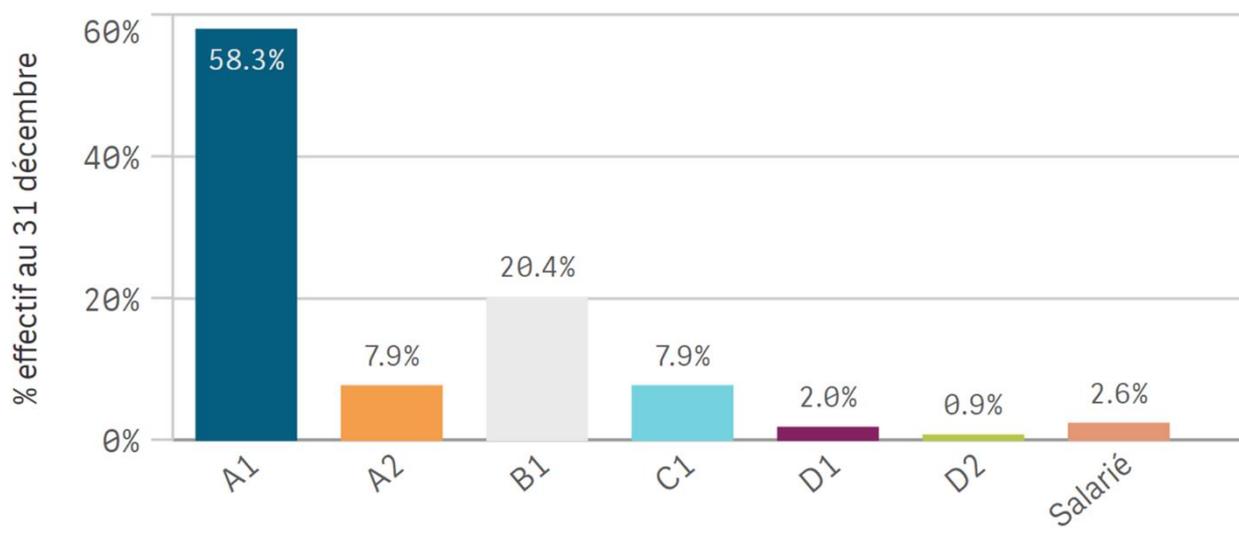
7. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

7.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

Le MAE compte 544⁴ agents sur sa liste des effectifs, agents qui sont regroupés comme suit : 57,4 % des effectifs sont des fonctionnaires, 40 % ont le statut d'employé de l'État et 2,6 % sont des salariés de l'État. Les agents du MAE appartiennent majoritairement à la carrière A1 (58,3 %), suivi de la carrière B1 (20,4 %) et de la carrière A2 et C1 (7,9 %). L'âge moyen des agents du MAE était de 40,3 ans.

⁴ Source QlikSense : chiffres au 31/12/2024

Groupe de traitement



L'effectif total des agents actifs de la carrière diplomatique compte 1757 personnes, dont 66 femmes (42 %) et 91 hommes (58 %). 89 agents de la carrière diplomatique sont affectés aux différentes missions diplomatiques du Luxembourg à l'étranger. À l'effectif actif du corps diplomatique s'ajoutent 15 agents de cette carrière qui bénéficient actuellement de congés sans traitement ou de congés spéciaux. 195 agents du MAE et d'autres départements ministériels sont détachés aux missions diplomatiques du Luxembourg ; ils sont soutenus dans leurs activités par 336 personnes qui sont recrutées localement.

Cette année, le MAE a pu compter sur les bons services de 10 employés engagés sous le statut du travailleur handicapé.

11 agents sont partis au cours de l'année 2024, 6 nouveaux agents de la carrière diplomatique ont pu être recrutés.

À noter aussi que le MAE a pu compter dans le cadre de sa collaboration avec l'ADEM sur l'appui de 11 jeunes demandeurs d'emploi sous le statut du contrat d'appui-emploi (CAE).

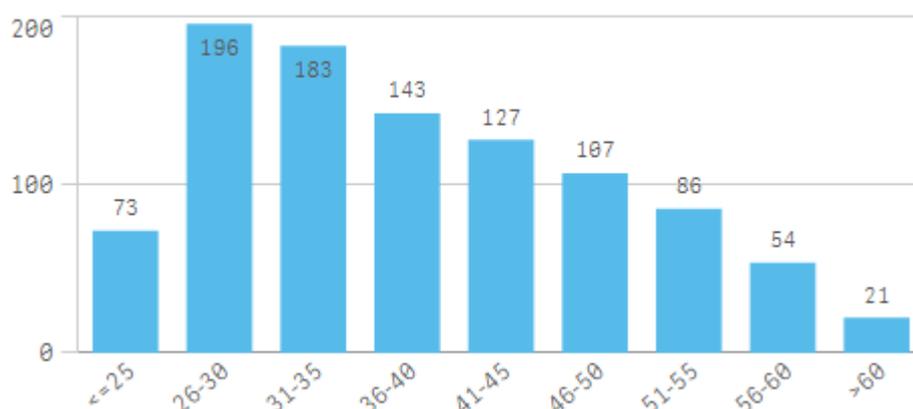
112 stages, dont 85 auprès d'une mission diplomatique luxembourgeoise à l'étranger, ont été offerts à des jeunes étudiants dans le cadre de leur formation universitaire.

Le MAE était en charge de la gestion de 22 agents de la coopération, 19 « *Junior Professional Officers* » (JPO) auprès des Nations unies, de 4 « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du SEAE, de 2 volontaires des Nations unies (VNU) et de 12 Assistants Techniques Juniors (ATJ) auprès de Lux-Development.

7.2. Efforts en matière de formations des agents

Le MAE a davantage renforcé ses efforts en matière de formation. Ainsi 673 agents ont participé à des formations dispensées par les soins de l'Institut National d'Administration Publique (INAP), dont 331 femmes et 306 hommes.

Nb agents ayant suivi une formation dans l'année par tranche d'âge



Outre les formations à l'INAP, la direction des finances et des ressources humaines a organisé 35 séances de formation soit en présentiel ou sous format hybride, avec recours à des formateurs internes et externes. Un total de 654 agents a participé à ces formations internes.

7.3. Sondage du personnel

Le ministère participe à une enquête sur la satisfaction des agents et les pratiques de management auprès de l'Etat, comprenant deux sondages en 2024 et 2025. Les résultats ont été analysés dans des rapports de diagnostic détaillés, dans la suite des accompagnements ont été offerts aux coordinateurs de 2 directions pour élaborer des plans d'action basés sur les résultats obtenus lors des sondages.

7.4. La vie en poste

Dans le but de mieux accompagner les agents et leurs familles lors du détachement, le service du personnel détaché et le « *Family Office* » de la direction des Finances et des Ressources humaines ont continué à mettre en place une structure d'accompagnement améliorée.

L'appel à candidatures pour le mouvement diplomatique 2025 (MODI) a été avancé à juin, afin d'informer les agents de leur affectation dès l'automne. Cela leur permet de disposer de plus de temps pour inscrire leurs enfants à l'école et pour que les conjoints puissent chercher un emploi avant leur départ en poste. Des fiches de poste et des fiches pays ont été fournies pour mieux informer les agents avant leur départ. Un guide pour conjoints a été envoyé, expliquant les procédures de détachement.

Un effort significatif a été fait pour mieux informer les agents en amont du mouvement diplomatique sur les postes publiés lors du MODI et sur la vie dans la ville d'affectation, ainsi que sur les démarches liées au déménagement. Par exemple, un calendrier pré-déploiement et des informations sur les possibilités d'emploi des conjoints et la reconnaissance du PACS ont été envoyés.

Le contrat d'assurance santé complémentaire conclu pour les agents détachés en Afrique a été prolongé. Cette assurance comprend également un volet rapatriement en cas d'urgence médicale. De plus, ces agents ont été invités à se rendre au *GesondheitsZentrum* pour un examen médical complet avant ou pendant leur détachement. Des voyages supplémentaires pour raisons de santé ont été accordés aux agents détachés au Burkina Faso, en Inde, au Mali et en Russie.

Pour les conjoints des agents détachés, une formation avec l'ADEM sur le portage salarial (« *Employer of Records* ») ainsi qu'une formation pour les parents concernant la préparation des enfants au détachement ont été organisées.

Lors de la conférence diplomatique, la direction 4 a organisé une rencontre avec l'ALCAT et les conjoints des agents détachés pour discuter des dernières nouveautés et présenter le Guide du conjoint. La direction 4 a également participé à la réunion annuelle de l'EUFASA à Bruxelles (« *European Union Foreign Affairs Spouses' Partners and Families Association* ») ainsi qu'aux réunions mensuelles du réseau informel des « *EU Family officers* ».

7.5. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales

En ligne avec l'accord de coalition 2023-2028, le MAE a poursuivi ses efforts pour promouvoir la représentation luxembourgeoise dans les organisations européennes et internationales, y compris la mise en œuvre du plan d'action conjoint avec la Commission européenne sur l'équilibre géographique, signé en octobre 2023, la promotion du programme d'Expert national détaché (END) de l'Union européenne, et la communication sur les nombreuses opportunités de carrière au niveau international. Une newsletter et une page dédiée sur le site du ministère ont été créées. La liste de distribution de la newsletter, composée de candidats aux concours européens, d'agents du MAE et de jeunes professionnels intéressés par une carrière internationale, compte actuellement 247 personnes. En attendant la révision du cadre légal existant, le Conseil de gouvernement a approuvé en juillet une note permettant l'indemnisation des agents détachés sur des postes stratégiques auprès d'une organisation européenne ou internationale.

Un agent du MAE a été mis à disposition du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). À la suite des élections européennes, un agent détaché à la RPUE a été recruté au cabinet du président du Conseil européen (PEC). Deux agents du MAE ont été retenus pour le programme d'experts nationaux en formation professionnelle (ENFP) au sein des directions générales NEAR et HOME de la Commission européenne. Quatre agents ont été recrutés en CDD pour participer au programme ENFP en 2025.

La direction 4, en collaboration avec la direction 2 et l'Institut européen d'administration publique (EIPA), a organisé trois formations en ligne pour préparer les candidats luxembourgeois aux concours européens, dont les concours EPSO et le concours du Parlement européen réservé aux ressortissants luxembourgeois. Quatre agents ont bénéficié d'un coaching personnalisé en vue de leur candidature pour des postes d'END ou d'agent temporaire au sein du SEAE. Deux coachings ont été offerts à des candidats luxembourgeois dans le cadre d'un concours interne de la Commission européenne.

En collaboration avec la RPUE, la direction 4 a organisé en mai une réception pour les jeunes ressortissants luxembourgeois travaillant dans les institutions européennes.

Au niveau européen, le Luxembourg se coordonne avec un groupe de pays « *like-minded* » (Autriche, République tchèque, Allemagne, Danemark, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède). Dans une lettre conjointe adressée en mars au directeur général des Ressources humaines par intérim de la Commission européenne, les représentants permanents auprès de l'UE ont souligné l'importance que leurs pays portent à l'équilibre géographique et ont rappelé leur soutien aux concours basés sur la nationalité. Le Parlement européen est la première institution européenne à avoir lancé des concours pour les nationalités les moins représentées parmi son personnel, à savoir l'Autriche, les

Pays-Bas, Chypre et le Luxembourg. Le Luxembourg et 13 autres États membres de l'UE soutiennent le Parlement européen dans le recours en justice introduit par l'Espagne et l'Italie contre l'organisation de concours basés sur la nationalité.

7.6. Réseau diplomatique

Le MAE est en charge du réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois, qui compte actuellement 66 missions diplomatiques et consulaires, dont 47 ambassades bilatérales, 13 Représentations auprès d'organisations internationales et 6 Consulats généraux.

Le Luxembourg est accrédité auprès de plus de 70 pays par des ambassadeurs résidents ou non-résidents, ceci par le biais des missions diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger ou bien à partir du Luxembourg.

Le Luxembourg est représenté auprès de 19 organisations internationales, soit à partir d'une Représentation permanente consacrée entièrement aux travaux de l'organisation internationale auprès de laquelle elle est accréditée (RPUE à Bruxelles, dont Représentation auprès du COPS, RPOTAN à Bruxelles, RP auprès de l'Office des Nations unies, de l'OMC et des Organisations Internationales à Genève, RPONU à New York, RP Conseil de l'Europe à Strasbourg et RP OCDE et Délégation UNESCO à Paris), ou à partir d'une ambassade bilatérale résidente qui occupe également des fonctions auprès d'une ou de plusieurs Organisations internationales établies dans la même ville (RP IRENA à Abou Dhabi, RP UA à Addis Abeba, RP OIAC à La Haye, RP OIM à Londres, RP OIF à Paris, RP auprès FAO, FIDA et PAM à Rome, RP OSCE et Mission permanente auprès des Organisations internationales à Vienne) ou encore à travers un Représentant permanent non-résident (RP ANASE à Jakarta, RP PNUC à Nairobi).

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif du réseau diplomatique et consulaire du Grand-Duché de Luxembourg à travers le monde au 31 décembre :

Mission diplomatique ou consulaire	Pays	Co-accréditation
Abu-Dhabi	Emirats-Arabes Unis	Koweït IRENA (Agence internationale de l'énergie renouvelable)
Addis Abeba *	Ethiopie	UA (Union africaine)
Ankara	Turquie	
Athènes	Grèce	Chypre Roumanie
Bamako *	Mali	
Bangkok	Thaïlande	Indonésie Laos * Malaisie Myanmar Singapour Vietnam ANASE/ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est)
Berlin	Allemagne	

Berne	Suisse	Liechtenstein
Brasilia	Brésil	Chili
Bruxelles	Belgique	OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)
Copenhague	Danemark	Finlande Norvège Suède
Cotonou**	Bénin	
Dakar	Sénégal	Burkina Faso * Mali * Niger *
Dublin	Irlande	
Kigali*	Rwanda	PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement)
La Haye	Pays-Bas	OIAC (Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques)
Lisbonne	Portugal	
Londres	Royaume-Uni	Islande OMI (Organisation maritime internationale)
Madrid	Espagne	Andorre
Moscou	Russie	Belarus Kazakhstan
New Delhi	Inde	Bangladesh Népal Sri Lanka
Niamey *	Niger	
Ottawa	Canada	
Ouagadougou *	Burkina Faso	
Paris	France	Monaco OIF (Organisation internationale de la Francophonie)
Pékin	Chine	Mongolie Pakistan
Prague	République tchèque	Bulgarie Estonie Ukraine
Praia	Cabo Verde	
Pristina**	Kosovo	
Rome	Italie	Croatie Malte Saint-Marin FIDA (Fonds international de développement agricole) PAM (Programme alimentaire mondial) FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
San-José**	Costa-Rica	
Séoul	Corée du Sud	

Tokyo	Japon	Philippines
Varsovie	Pologne	Lettonie Lituanie
Vienne	Autriche	Hongrie Slovaquie Slovénie OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) ONU : ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA
Vientiane *	Laos	
Washington	États-Unis	Mexique Nicaragua El Salvador

*Représenté sur place par un Chargé d'affaires a.i.

**Représenté sur place par un Chargé d'affaires en pied

Représentations permanentes auprès d'organisations internationales

- RP IRENA à Abou Dhabi : Représentation permanente auprès de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA)
- RP UA à Addis Abeba : Représentation permanente auprès de l'Union africaine (UA)
- RP UE à Bruxelles : Représentation permanente auprès de l'Union européenne (UE), dont Représentation auprès du COPS
- RP OTAN à Bruxelles : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN)
- RP OIAC à La Haye : Représentation permanente auprès de l'Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC)
- RP OMI à Londres : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)
- RP à Genève : Représentation permanente auprès de l'Office des Nations unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Organisations internationales à Genève
- RP ONU à New York : Représentation permanente auprès de l'Organisation des Nations unies à New York
- RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Délégation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- RP ONU à Rome : Représentation permanente du Luxembourg auprès des institutions des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, PAM et FIDA)
- RP CdE à Strasbourg : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe
- RP à Vienne : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et auprès de l'Organisation des Nations unies à Vienne (ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA)

Consulats généraux

- Bruxelles
- Genève
- New-York
- San Francisco
- Shanghai
- Strasbourg

Luxembourg Trade and Investment Office

- Abu Dhabi
- Casablanca
- New York
- San Francisco
- Séoul
- Shanghai
- Taipei
- Tel Aviv
- Tokyo

Ambassadeurs non-résidents basés à Luxembourg accrédités auprès de

- Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie
- Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie
- Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie
- Ethiopie, Kenya, Rwanda
- Saint-Siège
- **Chargés d'affaires a.i.**
- Burkina Faso
- Ethiopie et Union africaine
- Mali
- Niger
- Laos

Chargés d'affaires en pied

- Bénin
- Costa-Rica
- Kosovo

Ambassadeurs itinérants/thématiques basés à Luxembourg

- Droit humains
- Veille stratégique et planification de la politique

7.7. Situation financière

a. Le budget

Le budget de fonctionnement (rémunération du personnel inclus) voté par la Chambre des Députés le 26 avril pour l'ensemble des parties constituantes du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur, s'est élevé à 872.705.121 d'euros suivant la répartition suivante :

○	SECTIONS 01.0 à 01.3		130.298.777 euros
	•	Secretariat général	
	•	Direction des Affaires politiques	
	•	Direction des Relations économiques eur. et int.	
	•	Direction du Protocole et de la Chancellerie	
	•	Direction des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales	
	•	Missions lux. diplomatiques et consulaires à l'étranger	
	•	Contributions à des organismes internationaux	
	•	Direction des Finances et des Ressources humaines	
○	SECTION 01.4	Direction du Commerce extérieur	9.327.506 euros
○	SECTION 01.5	Direction de la Défense	144.863.692 euros
○	SECTION 01.6	Défense nationale	139.397.732 euros
○	SECTION 01.7	Direction de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire	445.858.405 euros
○	SECTION 01.8	Greffe et cour d'appel de la Juridiction unifiée du brevet	2.959.009 euros

Les crédits des sections 01.0 à 01.3 se répartissaient comme suit :

- Section 01.0 - Dépenses générales : 33.696.762 d'euros (une hausse de 36.80 % par rapport au crédit du budget 2023) ;
- Section 01.1 - Missions luxembourgeoises à l'étranger : 79.246.158 d'euros (une augmentation de 13,74 % par rapport à 2023) ;
- Section 01.2 - Contributions à des organismes internationaux : 15.838.829 d'euros (une hausse de 4.60 % par rapport à 2023) ;
- Section 01.3 - Relations économiques européennes et internationales et autres actions : 1.517.028 d'euros (une baisse de 52.77 % par rapport à 2023).

Les dépenses générales (section budgétaire 01.0) du ministère ont augmenté de 36.80 % pour les raisons essentielles suivantes :

- Le ministère a dû se procurer une quantité exceptionnellement importante de passeports.
- Il fallait rehausser les crédits pour les **cours de formation**. En effet, le volet formation en matière de sécurité exige un renforcement substantiel de cours pour former les agents à l'utilisation de techniques essentielles. La formation de formateurs fait également partie des nouveautés à mettre en œuvre.
- Le Luxembourg exerce la **Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe** depuis la mi-novembre.

- La candidature du Luxembourg à un siège comme **membre au Conseil exécutif de l'UNESCO** a entraîné des frais évidents s'y rapportant.

Concernant la section 01.1, les crédits pour les dépenses courantes des missions diplomatiques présentaient une hausse de 13,74 % en raison des éléments suivants :

- Une hausse des frais en relation avec le **personnel détaché à l'étranger** (indemnités de poste et de logement et frais médicaux).
- L'engagement de **nouveaux recrutés locaux** sur place (missions existantes et nouvelles).
- Les frais de mise en place de **nouvelles missions à l'étranger**, dont l'ouverture en d'une ambassade à Ottawa et à Kigali.
- Une hausse des **frais de fonctionnement** des missions en général.

En ce qui concerne la section budgétaire des contributions internationales (section 01.2), les contributions internationales obligatoires ont progressé de 4.60 % par rapport aux crédits votés 2023. La section 01.3 (relations économiques européennes et internationales et autres actions) marquait une baisse de 52,77 %, le volet « Image du Luxembourg » ayant changé d'affectation après les dernières élections législatives en 2023.

La section 01.4 est attribuée au commerce extérieur depuis les dernières élections législatives en 2023 (donc pas de comparaison).

La section 01.5, attribuée à la direction de la Défense et dotée d'une somme totale de 144.863.692 d'euros, a présenté une hausse de 18,10 % par rapport à 2023.

La section 01.6, attribuée à la Défense nationale et dotée d'une somme totale de 139.397.732 d'euros, a présenté une augmentation de 15,31 % par rapport à 2023.

La section 01.7, attribuée à la direction de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire et dotée d'une somme totale de 445.858.405 d'euros, a présenté une hausse de 3,13 % par rapport à 2023.

La section 01.8, attribuée au Greffe et cour d'appel de la Juridiction unifiée du brevet et dotée d'une somme totale de 2.959.009 d'euros, est une nouvelle section budgétaire.

b. Les recettes consulaires

Cette année, les recettes consulaires réalisées par les consulats généraux et les sections consulaires des ambassades se sont élevées à 1.073.222 d'euros par rapport à 1.061.861 d'euros en 2023, soit une augmentation de 1.07%. Elles proviennent pour ainsi dire exclusivement de la fourniture de visas à des ressortissants de pays tiers désirant se rendre au Luxembourg, respectivement dans l'espace Schengen.

2023			2024		
1.	New Delhi :	(28%) 297.255 €	1.	New Delhi :	(29%) 307.307 €
2.	Ankara :	(33%) 346.803 €	2.	Ankara :	(23%) 243.197 €
3.	Moscou :	(4%) 41.185 €	3.	Moscou :	(8%) 83.320 €
4.	Abu Dhabi:	(6%) 63.397 €	4.	Abu Dhabi:	(6%) 68.967 €
5.	Londres:	(6%) 70.643 €	5.	Londres:	(8%) 88.963 €

6.	Bangkok :	(3%)	28.751 €	6.	Bangkok :	(4%)	40.905 €
7.	Beijing :	(8%)	84.616 €	7.	Beijing :	(10%)	111.386 €
8.	Shanghai :	(7%)	76.860 €	8.	Shanghai :	(6%)	65.456 €
9.	Autres :	(5%)	52.351 €	9.	Autres :	(6%)	63.721 €
Total 2023		1.061.861 €		Total 2024		1.073.222 €	
= une augmentation de +/- 1.07% de 2023 à 2024							

c. Les immeubles des missions diplomatiques à l'étranger appartenant à l'État

S'agissant des missions diplomatiques ou consulaires à l'étranger, l'Etat luxembourgeois est propriétaire de 39 immeubles abritant soit la chancellerie soit la résidence ou les deux dans un même bâtiment ainsi que de 5 appartements de service. 23 immeubles sont pris en location pour les locaux de chancellerie d'ambassade ou de consulat général et 22 appartements ou maisons pour des résidences ou logements de service.

La rénovation et la mise aux normes sécuritaires du parc immobilier appartenant à l'État luxembourgeois à l'étranger (ainsi que des objets loués) relèvent de la compétence mixte de l'Administration des Bâtiments publics pour ce qui concerne les travaux de grande envergure et de la direction des Finances et des Ressources humaines du MAE quant à l'entretien régulier ainsi que les petits et moyens travaux.

La sécurisation des immeubles d'ambassade a été poursuivie pour plusieurs missions diplomatiques, à savoir celles basées respectivement à Bamako, Berlin, Bruxelles, Cotonou et Ouagadougou.

L'installation d'un nouveau système de chauffage et d'air conditionnée à la chancellerie de l'ambassade à Tokyo a pu être achevée après 3 années de travaux, qui ont commencé avec la résidence, suivie de l'appartement de service pour clôturer avec la chancellerie.

L'aménagement respectivement la rénovation des deux immeubles (chancellerie et résidence) de l'ambassade à Dublin, acquis en 2023, ont pu toucher à leur fin.

Un nouveau règlement pour la prise en direct d'images faciales pour les demandes VISA devant être mis en œuvre pour le 1 janvier 2026, plusieurs consulats ont dû être mis aux normes. Par conséquent, certains consulats, comme celui à New York et à Prague, ont subi un réaménagement voire une transformation des locaux de chancellerie.

Les travaux d'aménagement et de mise en sécurité des immeubles de l'ambassade à Cotonou, ouverte en été 2023, sont sur le point d'être accomplis.

La planification d'une restauration complète des bureaux de la chancellerie de l'ambassade à Athènes a été finalisée et la réalisation débute en février 2025.

Les travaux de restauration et de modernisation ont commencé dans la résidence de l'ambassade à La Haye.

La chancellerie de l'ambassade à Copenhague a changé d'adresse, où un réaménagement de l'appartement loué était de mise.

La planification de l'aménagement des bureaux de chancellerie de l'ambassade à San José est en cours et la mise en œuvre devrait commencer en 2025.

Une remise en état a été entreprise à la résidence de l'ambassade à Vienne et à Paris ainsi qu'à la chancellerie de l'ambassade à Rome.

Des travaux d'entretien de moindre envergure et diverses réparations ont été exécutés dans un certain nombre de missions diplomatiques (Londres, Lisbonne, Madrid, Varsovie, Washington, Paris, Strasbourg etc.) tout au long de l'année écoulée.

8. RELEVÉ DES VISITES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS IMPLIQUANT LA DIRECTION DU PROTOCOLE ET DE LA CHANCELLERIE

Relevé des visites et événements

Janvier 2024	
08/01/2024	Réception de Nouvel An
17/01/2024	Visite de travail du Commissaire européen Monsieur Johannes HAHN (Visite reportée)
18/01 – 20/01/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Ricardo BONILLA GONZÁLEZ, ministre des Finances et du Crédit public de la République de Colombie
18/01 – 19/01/2024	Conférence « <i>Luxembourg Meeting of the Core Group – Crime of aggression against Ukraine</i> »
19/01/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Ricardo Bonilla GONZALEZ, ministre des Finances de la République de Colombie
24/01/2024	Visite de travail de Son Excellence Madame Roberta METSOLA, Présidente du Parlement européen
29/01/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Milojko SPAJIĆ, Premier ministre du Monténégro
30/01/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Denys SHMYHAL, Premier ministre de l'Ukraine (Visite reportée)
Février 2024	
02/02/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Mohamad HASSAN, ministre des Affaires étrangères de la République de Malaisie (Visite annulée)
06/02/2024	Dîner en l'honneur de Son Excellence Monsieur Charles MICHEL, Président du Conseil européen
07/02 – 08/02/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Edi RAMA, Premier ministre de la République d'Albanie
08/02 – 09/02/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Nicu POPESCU, ministre des Affaires étrangères de la République de Moldavie (Visite annulée)
14/02 – 15/02/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Ararat MIRZOYAN, ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie

29/02 – 01/03/2024	Visite d'Etat de Son Excellence Monsieur Petr PAVEL, Président de la République tchèque et de son épouse Madame Eva PAVLOÁ
Mars 2024	
04/03/2024	Réunion des secrétaires généraux et des chefs d'administration des institutions et organes de l'Union européenne installés à Luxembourg (CALux)
11/03/2024	Réunion du Trade & Investment Board
12/03/2024	Visite des Exécutifs du Sommet de la Grande Région à la Maison de la Grande Région à Esch-sur-Alzette
15/03/2024	23 ^{ème} session de la Commission de partenariat entre la République du Cabo Verde et le Grand-Duché de Luxembourg
19/03/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Denys SHMYHAL, Premier ministre de l'Ukraine
26/03/2024	Conférence de l'UNOOSA (United Nations Office for Outer Space Affairs)
Avril 2024	
02/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Alexei BUZU, ministre du Travail et de la Sécurité sociale de la République de Moldavie
10/04 – 11/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Paschal DONOHOE, Président de l'Eurogroupe d'Irlande
11/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Magnus BRUNNER, ministre fédéral des Finances de la République d'Autriche
11/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Paschal DONOHOE, Président de l'Eurogroupe
16/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Pedro SANCHÉZ, Premier ministre d'Espagne (Visite annulée)
16/04 – 18/04/2024	Visite d'État de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse au Royaume de Belgique
20/04 au 23/04/2024	Réunion des États membres du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe
20/04 et 22/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Cheikh Mohammed BIN ABDULRAHMAN BIN JASSIM AL THANI, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'État du Qatar
22/04/2024	Visite de l'amiral Rob BAUER, Président du Comité militaire de l'OTAN
22/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Madame Catherine COLONNA, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de France (Visite annulée)
29/04/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Donald TUSK, Premier ministre de la République de Pologne (Visite reportée)
Mai 2024	
09/05 – 13/05/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Jorge SANTOS, ministre des Communautés de la République du Cabo Verde
13/05 – 17/05/2024	Conférence diplomatique et Assises de la coopération
26/05 – 28/05/2024	15 ^{ème} Conférence du réseau des procureurs généraux ou institutions équivalentes près les Cours suprêmes judiciaires des États membres de l'Union européenne
31/05/2024	Visite de Son Excellence Monsieur Barack OBAMA,

	Ancien Président des Etats-Unis d'Amérique (Visite annulée)
Juin 2024	
05/06 – 06/06/2024	Visite officielle de Son Excellence Monsieur Theodoros ROUSOPOULOS, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
07/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Mark RUTTE, Premier ministre du Royaume des Pays-Bas
08/06/2024	Barbecue au ministère des Affaires étrangères
11/06 – 12/06/2024	Visite de travail de Madame Joyce MSUYA, secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence « OCHA DONOR SUPPORT GROUP » - HIGH LEVEL MEETING
11/06/2024	Visite de travail de Monsieur Martin GRIFFITHS, Chef humanitaire de l'ONU / OCHA UNUSG
13/06/2024	Etudiants de Sciences Po (Conférence et réception)
18/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Donald TUSK, Premier ministre de la République de Pologne
19/06/2024	Réunion Comité des Représentants permanents adjoint auprès de l'Union européenne
19/06 – 20/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Suren PAPIKYAN, ministre de la Défense de la République d'Arménie
20/06 -21/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Xuexiang DING, Vice-premier ministre de la République populaire de Chine
23/06/2024	Cérémonie officielle à l'occasion de la Fête nationale
24/06/2024	Cérémonie d'Inauguration de l'Etoile de la République de Croatie à Schengen
24/06/2024	Dîner informel offert par Monsieur le ministre Xavier BETTEL à l'occasion des réunions CAE et CAG
24/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Gordan GRLIĆ RADMAN, ministre des affaires étrangères et européennes de la République de Croatie
25/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Dorin RECEAN, Premier ministre de la République de Moldavie
25/06 – 26/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Denys SCHMYHAL, Premier ministre d'Ukraine
26/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Madame Kaja KALLAS, Première ministre de la République d'Estonie
26/06/2024	Visite de travail de Son Excellence Madame Illia DARCHIASHVILI, ministre des Affaires étrangères de Géorgie (Visite annulée)
27/06/2024	Passage de la flamme Olympique à Schengen
Juillet 2024	
12/07/2024	Journée familiale au ministère des Affaires étrangères (Événement reporté)
15/07/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Hendrikus Wilhelmus Maria SCHOOF, Premier ministre du Royaume des Pays-Bas
15/07/2024	Réception offerte par Monsieur le ministre Xavier BETTEL à l'occasion de la séance de signature du Pacte national entreprise et droits de l'homme
16/07/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Ayman AL-SAFADI,

	ministre des Affaires étrangères et des Expatriés, Vice-premier ministre pour les affaires politiques du Royaume hachémite de Jordanie
16/07/2024	Visite de travail de Monsieur Johannes HAHN, Commissaire européen
29/07/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Doudou KA, ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération de la République du Sénégal
Août 2024	
Septembre 2024	
10/09/2024	80e Anniversaire de la libération de la Ville de Luxembourg
16/09 – 17/09/2024	Sommet des Chefs d'Etat germanophones
16/09 – 17/09/2024	Visite de travail de Son Excellence Madame Viola AMHERD, Présidente de la Confédération suisse, Cheffe du Département fédéral de la Défense, de la Protection de la population et des Sports de la Confédération suisse
17/09/2024	Visite du Grand Chancelier de la Légion d'honneur, le Général d'armée François LECOINTRE
19/09/2024	Barbecue organisé par la direction 3 de la promotion du commerce extérieur et des investissements en l'honneur des CEO de diverses entreprises luxembourgeoises
19/09 - 20/09/2024	Visite de travail de Son Excellence Madame Louise MUSHIKIWABO, secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie
22/09 – 23/09/2024	Réunion des ministres germanophones de la Justice
21/09/2024	Journée Portes ouvertes au ministère des Affaires étrangères
23/09 – 26/09/2024	Visite de travail de la Cour Suprême des Etats-Unis
27/09/2024	Visite officielle de Sa Sainteté le Pape François
Octobre 2024	
07/10-09/10/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Marko PRIMORAC, ministre des Finances de la République de Croatie
10/10/2024	Visite de travail de Monsieur Didier REYNDERS, Commissaire européen de la Justice
14/10/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Murat NURTLEU, Vice-premier ministre, ministre de Affaires étrangères du Kazakhstan
14/10/2024	Réunion des ministres des Affaires étrangères germanophones
15/10 ou 16/10/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Oleksandr BALAUTSA, ministre adjoint de la Défense de l'Ukraine (Visite annulée)
15/10/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur David LAMMY, ministre de affaires étrangères de la République du Kazakhstan
13/10/2024	Journée de la commémoration nationale
23/10 - 24/10/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Alain BERSET, secrétaire général du Conseil de l'Europe
24/10/2024	Visite de travail de Son Excellence Madame Bonnie JENKINS, Sous-secrétaire d'État au contrôle des armements et à la sécurité internationale des États-Unis d'Amérique
Novembre 2024	
19/11/2024	Visite de travail du Commissaire européen Johannes HAHN
05/11 - 06/11/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Joao Rui FERREIRA,

	Secrétaire d'Etat à l'Economie de la République portugaise
21/11/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Daniel RISCH, Chef de Gouvernement de Liechtenstein
28/11 – 29/11/2024	Comité Permanent APCE Conseil de l'Europe
Décembre 2024	
14/12/2024	Commémoration du 80 ^{ème} anniversaire de la bataille des Ardennes
18/12/2024	Soirée conviviale présidée par Monsieur le ministre Xavier BETTEL au Château de Senningen
18/12/2024	Visite de travail de Monsieur YANG Wanming, Président de l'Association du Peuple chinois pour l'Amitié avec l'Etranger (APCAE)
19/12/2024	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Alvin BOTES, Vice-ministre des Relations internationales et de la Coopération de l'Afrique du Sud (Visite annulée)
20/12/2024	Visite de travail du Dr. Tedros Adhanom GHEBREYESUS, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Visites d'Etats entrantes:	1		
Visites d'Etats sortantes:	1		
Visites officielles (entrantes) :	1		
Visites de travail (entrantes) :	57	dont reportées :	11
Réunions/colloques/conférences :	22	dont reportées :	1
Cérémonies :	6		
Total en 2024 :	88	dont reportées :	12